



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 032 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 30 mars 2004

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 30 mars 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1000)

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, des discussions ont eu lieu entre tous les partis. Si vous le demandiez, je crois que vous constateriez qu'il y a consentement pour l'ordre suivant:

Qu'à la conclusion du débat d'aujourd'hui sur la motion des voies et moyens n^o 1, toutes questions nécessaires pour disposer de cette motion soient réputées mises aux voix, le vote par appel nominal réputé demandé et différé à 15 heures, le mercredi 31 mars 2004,

Et qu'immédiatement après le vote par appel nominal sur la motion des voix et moyens n^o 1, les votes suivants auront lieu: les motions des voies et moyens n^{os} 7 et 8; la motion M-475 au nom du député de Charlevoix et la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-439 au nom de la députée de Sudbury.

• (1005)

Le Président: Est-ce que l'honorable leader adjoint du gouvernement a le consentement unanime de la Chambre afin de présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

M. Ken Epp: Monsieur le Président, c'est un élément très minime. Je regrette infiniment d'être unilingue et de ne pas comprendre le français. Toutefois, lorsque vous présentez ces motions, je ne sais pas sur quoi je vote tant que les interprètes n'ont pas fini leur travail. J'apprécierais d'avoir une pause un peu plus longue avant que vous nous demandiez effectivement de nous prononcer.

• (1010)

Le Président: Je vais essayer de garder cela à l'esprit lors des discussions à venir.

[Français]

M. Michel Guimond: Monsieur le Président, je voudrais vous dire que vous pouvez continuer à parler vite, même en anglais. C'est pour cela que nous avons des services d'interprétation très compétents en cette Chambre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à une pétition.

* * *

[Français]

LE TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE

Le président suppléant (M. Bélair): J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de 2003 du Tribunal canadien des droits de la personne.

* * *

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant la participation à la conférence sur le partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, qui s'est tenue en France en novembre.

J'ose espérer que nous pourrions modifier notre Règlement pour permettre un débat sur la motion d'ajournement, lorsque des événements de cette nature surviennent à l'étranger. De cette façon, nous pourrions informer les Canadiens de la teneur des discussions et des débats.

Le président suppléant (M. Bélair): Le député de Davenport a-t-il deux autres rapports à présenter ou a-t-il terminé?

L'hon. Charles Caccia: Je suis désolé, Monsieur le Président. Le prochain rapport porte sur la participation de la délégation canadienne à la réunion du comité des affaires économiques et du développement à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Cette réunion a eu lieu à Londres, en janvier 2004. La délégation canadienne a également profité de l'occasion pour participer à la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg, en France, la dernière semaine de janvier.

*Le budget***LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**

M. David Chatters (Athabasca, PCC) demande à présenter le projet de loi C-508, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu (professions liées à la sécurité publique).

—Monsieur le Président, je suis heureux de présenter, avec l'appui du député d'Elk Island, mon projet de loi d'initiative parlementaire, qui est une loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu concernant les professions liées à la sécurité publique.

Dans le plan budgétaire de 2003, le ministre des Finances a fait passer le taux maximum d'accumulation des prestations de pension des pompiers de 2 p. 100 à 2,33 p. 100. Historiquement, les policiers, les agents de correction, les contrôleurs aériens et les pilotes de ligne ont profité du même traitement que les pompiers en vertu du Règlement de l'impôt sur le revenu. Mon projet de loi d'initiative parlementaire a pour but d'accorder des avantages égaux à tous ceux qui exercent des professions liées à la sécurité publique. Il permettrait aux policiers, aux agents de correction, aux contrôleurs aériens et aux pilotes de ligne de recevoir les mêmes prestations de retraite que les pompiers.

Les personnes qui exercent ces importantes professions liées à la sécurité publique effectuent de longues heures dans des conditions de travail stressantes pour que nous profitions de la liberté de vivre nos vies avec le moins d'inquiétude possible. Selon moi, c'est en raison de leur importante contribution que ces travailleurs devraient être traités équitablement en vertu de la loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

•(1015)

[Français]

LOI SUR LES MOTOMARINES

M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.) propose: Que le projet de loi S-8, Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables, soit lu pour la première fois.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS**LE MARIAGE**

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des électeurs de l'ancienne partie de ma circonscription d'Elk Island et au nom de habitants de Beaumont et de Rolly View. N'est-ce pas un joli nom de ville pour une personne de ma stature?

Les pétitionnaires sont très préoccupés et ils exhortent le gouvernement à préserver la définition du mariage comme étant l'union entre un homme et une femme exclusivement.

La deuxième pétition contient 159 signatures et porte sur le même sujet. La pétition est signée par des personnes faisant partie de ma circonscription jusqu'au déclenchement des prochaines élections. Ce sont des habitants de Radway, de Thorhild et de Redwater, mais aussi de la ville de Sherwood Park qui fait partie de la circonscription dans laquelle je me présenterai.

Ces pétitionnaires sont aussi très préoccupés de l'absence de réaction du gouvernement qui devrait retenir la définition du mariage comme étant l'union durable d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC): Monsieur le Président, j'ai également une pétition demandant au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le mariage demeure l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Bélair): D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET**L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 29 mars, de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Edmonton—Strathcona.

Il y a beaucoup à dire au sujet du budget. Je dirais tout simplement qu'il s'agit d'un budget d'excuses. Le gouvernement est au pouvoir depuis dix ans et il n'a pas encore réussi à bien gérer. J'en veux pour preuve les dépenses de programme qui ont grimpé de 100 milliards de dollars, au moment de l'arrivée en poste de ce gouvernement, à 150 milliards de dollars aujourd'hui, ce qui représente une augmentation de 50 p. 100. De telles dépenses ne peuvent en aucun cas être durables, mais ce n'est pas tout.

Nous avons des exemples de dépenses excessives et le budget essaie de fournir une excuse pour les erreurs passées du gouvernement. Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'erreurs. Certaines dépenses sont de nature criminelle et, dans certains cas, des accusations seront portées à cause de l'utilisation qui a été faite de l'argent des contribuables.

À titre d'exemple, je citerai quelques observations fort intéressantes entendues en cette Chambre au cours des deux dernières semaines. Évidemment, il est question de scandales financiers que l'opposition officielle avait portés à l'attention de la Chambre. L'un de ces scandales est la disparition de quelque 160 millions de dollars au ministère de la Défense nationale. Comment a-t-on pu perdre ainsi entre 150 et 160 millions de dollars? Personne ne le sait de ce côté de la Chambre et ils ne savent même pas quel est le chiffre exact. Ont-ils perdu 150 millions, 160 millions, ou plus encore? Cette situation montre bien à quel point le gouvernement a perdu le contrôle des dépenses.

Le budget

Cet effritement du gouvernement, et de la confortable avance qu'il avait prise selon les sondages après le couronnement du premier ministre, s'est produit très rapidement. Tout est une question de confiance. À qui les Canadiens accordent-ils foi et confiance quand ils constatent l'ampleur de la gabegie commise au détriment des contribuables canadiens?

Pour le moment, il est clair, aux yeux du Canadien moyen, que les contribuables ne font pas confiance au premier ministre et n'accordent pas foi à certaines excuses qu'il invoque pour expliquer la mauvaise gestion de l'argent des contribuables canadiens.

Il se peut que je me trompe, mais je crois qu'on a commencé à comprendre qui était le nouveau premier ministre et ce qu'il représentait le soir d'une assemblée publique qui a été retransmise par la CBC d'un bout à l'autre du Canada. Le premier ministre a participé à cette assemblée publique et il a répondu aux questions que lui posait l'auditoire. Certaines de ses réponses dépassaient l'entendement.

Par exemple, une dame de Calgary, je crois, a posé une question au premier ministre à propos de la Société maritime CSL. Elle voulait savoir pourquoi cette société payait des impôts de 2 p. 100, alors que, toutes choses égales par ailleurs, la société canadienne moyenne est imposée à environ 29 p. 100. Le premier ministre a répondu qu'il avait toujours cherché à éliminer les paradis fiscaux, et qu'il en avait effectivement éliminé.

De prime abord, c'est probablement vrai, sauf dans le cas de sa propre entreprise. Lorsqu'il était aux Finances, il n'a pas touché au paradis fiscal de la Barbade, soucieux de protéger ses propres intérêts. Bien sûr, il a éliminé certain paradis fiscaux, mais celui qui procure à son entreprise le type d'avantage que toute société souhaiterait avoir existe toujours, et sa famille en profite toujours, pour que nous croyions qu'il a cédé les actifs de façon complète et irréversible à ses fils. Il s'agit d'une entreprise qui a été bâtie par l'actuel premier ministre, et il a profité injustement de règles fiscales qu'il aurait pu modifier.

Lorsqu'il s'est présenté comme le pourfendeur des paradis fiscaux, personne ne l'a cru, car il aurait pu agir, mais il a préféré ne rien faire.

● (1020)

Lorsque le député assis à côté de moi a voulu obtenir des renseignements au sujet de CSL, la compagnie du premier ministre, ce dernier a réagi en demandant combien d'argent, son entreprise, CSL, avait reçu sous la forme de marchés de l'État. La réponse, qui faisait suite à une question inscrite au *Feuilleton*, a été d'environ 73 000 \$, ce qui était manifestement faux.

Bien entendu, le député d'Edmonton-Sud-Ouest a persisté et c'est la beauté de creuser, de persister et de ne pas laisser le gouvernement s'en sortir. Enfin, le premier ministre et le gouvernement ont dû reconnaître que le chiffre n'était pas de 73 000 \$, mais de l'ordre de 150 à 160 millions de dollars en contrats accordés à la compagnie du premier ministre. C'est fondamentalement répréhensible lorsqu'on ajoute à cela le fait que ce dernier n'a payé que 2 p. 100 d'impôt, parce que son entreprise était enregistrée à l'étranger, situation à laquelle il aurait dû mettre un terme, ce qu'il n'a pas fait.

Le député a demandé ensuite au premier ministre à quel moment il avait su le montant des contrats en question. Comme il s'agissait de son entreprise, le premier ministre aurait dû savoir qu'elle avait obtenu du gouvernement du Canada des contrats supérieurs à 73 000 \$. Quelle a été la réponse du premier ministre à cela? Il a dit qu'il était trop occupé par sa course à la direction du parti. Pendant 15 ans, il s'est occupé de cette course à la direction. Dans les dix années où les libéraux ont été au pouvoir, il a cherché simplement à

miner l'autorité de son chef tous les jours et je comprends donc pourquoi il était occupé. Cependant, personne ne l'a cru. Aucun chef d'entreprise ignore l'existence de revenus de 161 millions de dollars. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent.

Lorsque le premier ministre a réussi à devenir le chef de son parti, il est intervenu à la Chambre et a déclaré qu'il allait administrer le gouvernement du Canada comme une entreprise. Il y a quelques jours, notre porte-parole en matière de finances, notre collègue de Medicine Hat, a déclaré qu'il était regrettable que le premier ministre ne nous ait pas précisé que l'entreprise en question était Enron. Si les gens administraient leurs affaires de cette façon-là, ils feraient faillite.

Ce que nous essayons de faire à la Chambre, c'est de nous débarrasser de ces gens. Les libéraux ont perdu la confiance des gens. Le lien de confiance avec les Canadiens a été brisé. Les libéraux ont dépassé les bornes. Ils ont eu dix ans pour remédier à la situation et tout prouve qu'ils n'en ont rien fait. Ils se sont lancés dans de grandes dépenses et ont gaspillé les deniers publics.

L'un de ces dossiers, qui vous préoccupe certainement au plus haut point, monsieur le Président, puisque vous venez d'une circonscription rurale, mais sur lequel vous ne pouvez pas dire grand-chose en raison de la position que vous occupez à la Chambre, est celui du registre des armes à feu. Nous aurions pu consacrer les 2 milliards de dollars qui ont été gaspillés pour ce registre à d'autres éléments du budget. Le premier ministre aurait pu demander à son ministre des Finances de déclarer qu'il mettait fin au programme tout simplement parce qu'il ne fonctionnait pas bien. Tout ce que le premier ministre avait à dire, c'est que ce programme était un échec et qu'il nous en avait coûté 2 milliards de dollars pour découvrir que cela ne pouvait pas fonctionner.

Toutefois, les libéraux résistent et ils tenteront de garder ce registre au programme au cours des prochaines élections, malgré les querelles et les luttes intestines qui ont actuellement cours dans le parti, ce qui est une tout autre affaire.

Je vous donne quelques exemples de ce à quoi ces 2 milliards de dollars auraient pu être utilisés chez moi au Nouveau-Brunswick. Cette somme aurait suffi à payer le salaire de 4 444 policiers pendant huit ans. Ou encore, compte tenu du revenu annuel moyen dans la province, cette somme aurait permis de payer le salaire de 93 765 personnes. Deux milliards de dollars auraient suffi à acheter 66 000 voitures de police. Nous aurions certainement pu ainsi grandement améliorer la protection des habitants et accroître la lutte contre la criminalité.

● (1025)

Je dois maintenant m'arrêter et passer la parole à mon collègue d'Edmonton—Strathcona. J'ai l'impression qu'il voudra poursuivre sur le thème des dépenses, du dépassement de coûts et du manque d'orientations de la part du gouvernement. Après 10 ans, le gouvernement avait la chance de prendre les mesures qui s'imposaient et il ne l'a pas fait. Il est donc temps de le remplacer.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son éloquent discours sur le budget. Il a très bien cerné les problèmes du gouvernement actuel et l'indifférence qu'il manifeste dans le budget à l'égard de bien des domaines différents. Le député a très bien signalé le fait que le gouvernement avait tenté de prétendre qu'il se montrait prudent, surtout dans le budget, et qu'il respectait l'argent des contribuables canadiens. Toutefois, nous avons été témoins par le passé de sa mauvaise gestion des fonds publics.

Le budget

Mon collègue pourrait-il nous faire part de l'opinion de ses électeurs à ce sujet? Comment réagissent-ils au budget et aux demi-mesures que propose le gouvernement pour s'occuper des véritables priorités comme les soins de santé, l'éducation et même la défense? Il se contente de solutions symboliques au lieu de trouver des solutions sérieuses. Comment les électeurs du député expriment-ils leur déception au sujet du gouvernement?

M. Greg Thompson: Monsieur le Président, l'un des exemples les plus frappants est le registre des armes à feu de 2 milliards de dollars. Il y a aussi eu d'autres dépenses scandaleuses comme la combine des contrats de publicité et les 100 millions de dollars versés à droite et à gauche. Pensons aussi aux 160 millions de dollars qui ont disparu à la Défense nationale, là où chaque sou compte puisque nos soldats utilisent du matériel désuet.

Prenons l'exemple des hélicoptères Sea King. Nous pourrions parler de ce seul exemple. Ces appareils sont plus vieux que nos pilotes. Pour pouvoir effectuer 20 minutes de vol, chaque hélicoptère exige 36 heures d'entretien. Ce n'est qu'un exemple du matériel désuet qu'utilisent nos braves soldats en mission de maintien de la paix un peu partout dans le monde agité d'aujourd'hui. En tant que gouvernement, nous avons l'obligation de fournir à nos soldats le meilleur matériel au monde. Qu'a fait le gouvernement de la somme de 100 millions de dollars qui auraient pu servir à l'achat d'équipement? Même des fournitures de base, comme des bottes et des uniformes, seraient utiles. Il a consacré 100 millions de dollars à l'acquisition de jets pour pouvoir transporter le premier ministre partout dans le monde.

Le premier ministre est à Toronto ce matin pour y faire une annonce préélectorale. Dans quel type d'aéronef s'est-il rendu là-bas? Un hélicoptère Sea King? Non, un jet flambant neuf, dont le gouvernement n'avait d'ailleurs pas besoin. Les propres fonctionnaires du premier ministre ont dit que le gouvernement n'avait pas besoin de cet appareil, et qu'il avait déjà tout ce qu'il fallait. Depuis son entrée en fonctions, le premier ministre a déjà inscrit pour 500 000 \$ de vol sur ces avions, essentiellement en période préélectorale. Et ce n'est qu'un exemple. Nos courageux jeunes hommes et femmes des forces armées volent dans des aéronefs qui ne sont pas sûrs. Ils doivent utiliser des aéronefs démodés, périmés, pendant que le premier ministre voyage dans un avion d'affaires de 100 millions de dollars, dont les fonctionnaires eux-mêmes ont dit qu'il n'avait pas besoin.

Cette situation est symptomatique de la façon dont le gouvernement a intimidé les fonctionnaires de tous les ministères, pour les empêcher de dire ce qu'ils savaient. Ces derniers n'ont pas osé dénoncer certains méfaits au sein du gouvernement, parce qu'on les avait menacés de congédiement ou de remplacement. Nous avons observé de nombreux cas semblables dans la fonction publique.

Cela m'amène à parler d'un projet de loi que j'avais déposé à la Chambre il y a trois ou quatre ans. Il s'agissait d'un projet de loi sur les dénonciations, qui aurait protégé les fonctionnaires de tous les ministères et organismes gouvernementaux au pays, au cas où ils auraient été témoins de méfaits. Ces fonctionnaires auraient pu dénoncer la situation, et le gouvernement aurait dû y remédier, sinon la population l'aurait exigé.

Le gouvernement a plutôt tenté, avec succès d'ailleurs, de museler les fonctionnaires. Il aurait pu présenter un projet de loi sur les dénonciations, ou encore appuyer mon projet de loi. Le gouvernement a plutôt choisi de ne pas le faire, parce qu'il ne voulait pas que la vérité soit connue. Il préférerait continuer de gérer les affaires publiques de façon autoritaire. Nous avons payé le prix fort pour

cette façon d'agir, qui a permis au gouvernement d'agir à sa guise depuis dix ans. Mais la situation l'a finalement rattrapé.

Un Parti conservateur uni prendra part aux prochaines élections. Les Canadiens auront véritablement un choix, et ils pourront choisir entre notre formation ou celle d'en face pour former le gouvernement. Je suis convaincu que notre parti constitue aujourd'hui un gouvernement en puissance. Nous avons les talents nécessaires pour remplacer la formation d'en face et, croyez-moi, après les prochaines élections, nous le ferons.

• (1030)

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis toujours de prendre part aux débats à la Chambre et de faire part aux députés des points de vue et des idées des habitants d'Edmonton—Strathcona. Je sais qu'une foule de gens chez nous sont vivement déçus du gouvernement, d'autant que l'occasion s'est présentée à nous dans le dernier budget d'améliorer les choses, et je traiterai de quelques-unes de ces questions, du fait que nous avons un surplus plus élevé que ce qu'avait laissé entrevoir le ministre l'automne dernier.

Le gouvernement aurait pu prendre quantité de moyens pour s'attaquer aux priorités des Canadiens. Il a parlé d'alléger la dette. Il aurait dû consentir davantage d'efforts à cet égard. Nous estimons que c'est important et nous sommes heureux que le gouvernement ait suivi les conseils de notre parti par rapport à la réduction de la dette. Toutefois, il n'a absolument pas parlé de diminutions d'impôt, et j'y reviendrai. J'aurais aimé que le gouvernement adopte une approche plus équilibrée relativement à ses priorités cette fois-ci, mais il a laissé tomber les Canadiens.

J'ai un paradoxe à vous présenter, et je tiens cela de mon collègue du Nouveau-Brunswick. Ce dernier a parlé de façon particulière du fait que le gouvernement a gaspillé des fonds publics, qu'il a fait preuve d'un manque de transparence, qu'il a manqué à son obligation de rendre compte et qu'il n'a pas appliqué les mécanismes de surveillance qui conviennent. Il est incroyable qu'à l'époque où nous vivons le gouvernement semble ne pas du tout savoir comment gérer les finances du pays.

Ce que je trouve plus paradoxal encore, c'est la façon dont le gouvernement prétend agir face aux problèmes. Il affirme être prudent, respectueux des deniers publics, et vouloir réduire la dette. Il est vraiment difficile de prendre le gouvernement au sérieux quand on pense à ce qu'il a fait durant les 10 ou 11 dernières années.

Mon collègue du Nouveau-Brunswick a mentionné certaines des choses que nous avons connues. Je me souviens de graves problèmes. Nous avons vu le gâchis de DRHC, où plus de 1 milliard de dollars ont été gaspillés. De plus, nous avons un excédent dans la caisse de l'assurance-emploi. Le gouvernement pourrait retourner une partie de cet argent aux travailleurs et aux employeurs. Nous évaluons l'excédent à plus de 43 milliards de dollars, ce que le gouvernement refuse de reconnaître. Il aurait pu prendre des mesures à cet égard. Franchement, c'est un autre vol aux dépens des contribuables. Enfin, comme l'a dit mon collègue, il y a le registre des armes à feu, dont le coût s'élève maintenant à près de 2 milliards de dollars. Aucun de ces programmes n'a de valeur réelle et les Canadiens ne peuvent savoir véritablement s'ils en ont pour leur argent.

Le budget

Ce qu'il en ressort, c'est que le gouvernement n'a aucun respect pour ces programmes ou la prestation de services aux Canadiens. Voilà pourquoi je trouve cela tellement paradoxal. Compte tenu que les libéraux tentent de faire croire qu'ils font preuve de prudence, comment peuvent-ils même y prétendre avec le bilan de leur leadership?

En ce qui concerne les chiffres exacts, le gouvernement soutient qu'il tente d'être prudent, ce qui est visiblement loin d'être le cas. Examinons simplement le budget et l'augmentation des dépenses au cours de son mandat. Depuis le budget de 1996-1997, les budgets ont augmenté de plus de 41 milliards de dollars, ou plus de 40 p. 100 au cours des huit dernières années, ce qui constitue une croissance incroyable de l'appareil gouvernemental. Ce n'est pas là faire preuve de prudence.

Dans ce seul budget, je crois que les dépenses de programmes ont fait un bond de plus de 7 p. 100 pour atteindre près de 10 milliards de dollars. Au cours des deux prochaines années, ces mêmes dépenses augmenteront de plus de 13 milliards de dollars. Le gouvernement parle de prudence, mais il aurait pu faire plus au lieu d'augmenter les dépenses. Dans le cas de certains programmes, le gouvernement n'a toujours pas réussi à se serrer la ceinture—c'est le cas des entreprises parasites entre autres. Le gouvernement ne devrait pas faire de cadeaux à ces groupes, mais il continue de le faire, et refuse de réduire les dépenses dans des secteurs où cela serait possible.

J'ai mentionné certains secteurs dans lesquels on aurait pu remettre de l'argent. Il reste certains autres secteurs où l'on aurait pu effectuer des réductions ou au moins remettre une partie de cet argent aux actionnaires, c'est-à-dire aux Canadiens, qui méritent cet argent, travaillent dur et détestent voir leur argent dilapidé par le gouvernement.

•(1035)

Un certain nombre de questions importent aux électeurs de la circonscription d'Edmonton—Strathcona et à tous les Canadiens. Je vais m'attarder à trois d'entre elles qui, je le sais, sont très importantes à leurs yeux et dont ils me parlent régulièrement.

La première est l'éducation. Edmonton compte un certain nombre d'établissements postsecondaires et l'Université de l'Alberta se trouve dans ma circonscription. Évidemment, les soins de santé sont la principale préoccupation pour nombre de Canadiens. Enfin, je vais vous entretenir d'une occasion ratée, celle d'un allègement fiscal. Nous n'avons absolument rien vu à ce sujet, et cela malgré l'excédent. Le gouvernement aurait pu faire beaucoup mieux.

Dans le domaine de l'éducation, il y a quelques bonnes mesures et nous n'avons aucune objection à le dire. Lorsque le gouvernement emprunte la bonne voie, nous le reconnaissons. Bien que le gouvernement mette davantage d'argent à la disposition des étudiants par le biais du Programme canadien de prêts aux étudiants, il ne fait rien pour leur endettement. C'est là l'un des plus gros problèmes auxquels sont confrontés les étudiants de nos jours. Les frais de scolarité vont en augmentant dans tout le pays. Au lieu de continuer d'ajouter à cette dette, le gouvernement devrait chercher à la réduire. Relever les limites des prêts est une bonne chose pour que les étudiants aient accès à de l'argent; mais cela n'empêche pas que, si le programme ne leur offre pas certaines possibilités ou une certaine souplesse au sujet de leurs prêts une fois qu'ils sont diplômés, ils auront à rembourser un énorme montant en intérêt. Beaucoup d'entre eux n'ont d'autre choix que de faire défaut dans le remboursement de leur prêts. Cette situation est inacceptable. Le gouvernement aurait

pu faire beaucoup plus en faisant preuve de souplesse, et pas seulement sur la question de leur dette.

Une des solutions que nous avons proposées, sur laquelle je suis ouvert aux échanges de vues et au débat, réside dans l'idée d'un programme de prêts tributaires du revenu. Nous puiserions les fonds dans l'actuelle fondation des bourses d'études du millénaire, laquelle, malheureusement, ne vient en aide qu'à environ 6 p. 100 des étudiants. Bien évidemment, elle a fait certaines bonnes choses pour les étudiants qu'elle a aidés, mais songez au grand nombre d'étudiants qui ont besoin d'argent. Lorsqu'un programme de cette ampleur n'en aide que 6 p. 100, on pourrait prendre cet argent et l'affecter à l'allègement des intérêts d'un plus grand nombre d'étudiants. Cela conférerait une certaine souplesse au programme de prêts aux étudiants, ce qui aiderait un plus grand nombre de ceux-ci. Voilà une proposition que nous avons pour l'éducation; elle s'attaquerait précisément à la question de l'endettement, qui n'a pas été abordée dans le budget.

Nous avons également parlé d'une autre question, à savoir celle de la coordination. Je sais qu'il existe une divergence d'opinions au sein de notre parti à ce sujet et j'ai encouragé le gouvernement à faire preuve de leadership à cet égard. Le gouvernement n'a toujours pas désigné de responsable de l'éducation. Songez aux divergences de vues relativement à l'éducation et aux approches de ce secteur d'un bout à l'autre du pays. Je continuerai d'en débattre au sein de notre parti, mais il nous faut aborder cette question. Il faut qu'un responsable soit désigné et qu'il traite avec les provinces de manière proactive.

Nous savons qu'il faut tenir compte des pouvoirs distincts et que l'éducation est de compétence provinciale. Mais il n'y a pas de raison pour que quelqu'un ne puisse pas coordonner les efforts du gouvernement fédéral et oeuvrer en collaboration avec les ministres provinciaux de l'Éducation pour répondre aux problèmes que posent les différences de traitement en matière de frais de scolarité et opérer une certaine normalisation à l'échelle du pays. Les étudiants devraient pouvoir se déplacer d'une région du Canada à l'autre pour leurs études, sans compter qu'ils pourraient ainsi apprendre à connaître une différente partie du pays.

Ces questions sont importantes et le gouvernement fédéral devrait assumer un certain leadership dans ce domaine. Mais nous ne l'avons vu manifester aucun leadership dans le secteur de l'éducation. À cause de cela, le financement de l'éducation et, en particulier, les transferts au titre de l'éducation ont connu des perturbations sous ce gouvernement. Depuis 10 ans, les libéraux ont considérablement réduit les budgets de la santé et de l'éducation. Même en tenant compte des augmentations apportées ultérieurement dans chaque budget, nous n'avons pas retrouvé un niveau de financement acceptable pour beaucoup d'établissements postsecondaires.

Dans le domaine de la santé, je sais que les Canadiens attendent beaucoup plus du gouvernement. Une fois de plus, à propos des excédents, je m'en tiendrai probablement à la question des allègements fiscaux parce que je sais que mon temps de parole est limité.

Le budget

Dans le dernier budget, le gouvernement a procédé à des dépenses uniques d'un peu plus de 5 milliards de dollars. Dans le budget actuel, ce fait est dissimulé. Il n'a pas été mis en évidence. Il y avait dans ce secteur des excédents d'environ 7 milliards de dollars. Or, il est évident qu'il n'en a pas été rendu compte comme il convenait. Imaginez quelle augmentation des dépenses pour les soins de santé cela aurait rendu possible? Même les premiers ministres provinciaux ont fait savoir qu'ils étaient très déçus de constater qu'il n'y avait pas de nouveaux fonds.

On a pu constater qu'un certain effort avait été fait dans le domaine de l'allègement de la dette, mais les Canadiens méritent de conserver une plus grande partie de leur argent. On a vu quel sort était réservé à l'argent des contribuables du côté des banquettes ministérielles.

• (1040)

Je sais que si l'on permet aux Canadiens de conserver leur argent, ils sauront l'utiliser à meilleur escient que le gouvernement ne saura jamais le faire. J'aurais aimé que le gouvernement réponde à cette attente dans son budget, mais il a évidemment déçu les Canadiens dans ce domaine.

L'hon. Elinor Caplan (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, je trouve les observations du député pour le moins curieuses. D'une part, il se plaint des augmentations de dépenses gouvernementales et, de l'autre, il préconise une hausse de ces dépenses.

Le député n'a pas mentionné les réductions d'impôt de 100 milliards de dollars, les plus importantes de l'histoire de notre pays, des réductions d'impôt qui sont encore en application. Il n'a pas mentionné la hausse de 37 milliards de dollars du financement au titre de la santé à l'échelle du Canada.

Il a rejeté d'emblée le fait que l'éducation est, aux termes de la Constitution, une responsabilité provinciale. Le gouvernement fédéral a soutenu considérablement l'éducation en offrant une aide à la R et D et des bourses d'étude et en facilitant l'accès des étudiants à l'éducation postsecondaire. Une des choses les plus importantes que le gouvernement a faites, c'est d'offrir, pour soutenir les établissements d'enseignement postsecondaire, quelque 13 milliards de dollars servant à financer leurs programmes de R et D, les bourses d'étude et l'aide pour les prêts aux étudiants. Le député d'en face a tout simplement écarté cela du revers de la main.

J'ai passé un certain temps dans l'opposition. J'inviterais le député à au moins présenter les faits à l'ensemble des Canadiens au lieu de simplement prononcer un autre discours de l'opposition négatif, injuste et ne présentant pas aux Canadiens les aspects positifs du bilan du gouvernement.

• (1045)

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, je suis étonné que la députée soit si intéressée par les faits, car j'ai entendu ses observations de temps à autre. Je me rappelle qu'elle a tenu aux dernières élections des propos tout simplement scandaleux qui n'avaient rien à voir avec les faits.

Je voudrais parler du fait que la députée trouve mes observations étranges. Le bon sens est quelque chose d'étrange pour les députés d'en face, notamment lorsque nous avons parlé si clairement d'une politique. Comme ils ne semblent pas comprendre le bon sens, cela ne m'étonne pas qu'elle ait trouvé mes observations étranges.

Permettez-moi de traiter de la question qu'elle a évoquée au sujet des réductions d'impôt. Elle ne semble pas comprendre...

Mme Elinor Caplan: Cent milliards de dollars.

M. James Rajotte: Il ne s'agit pas de 100 milliards de dollars.

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, les chiffres donnés par les députés d'en face ont toujours été faussés. Le gouvernement a dit que le programme qu'il a présenté se chiffrait à 100 milliards de dollars, mais, en fin de compte, il représente moins de la moitié de ce montant lorsque nous tenons compte de la provenance des autres augmentations.

Nous avons constaté qu'il y a eu des augmentations cachées, entre autres, dans les frais d'utilisation, la taxe sur l'essence et la taxe sur la sécurité aérienne. Le gouvernement a tenté de les réduire dans ce budget. Il ne devrait pas y avoir de taxe sur la sécurité lorsque nous voyons comment le gouvernement gère les fonds. Nous pouvons jeter un coup d'oeil sur l'augmentation des cotisations au RPC. Le gouvernement a réduit les cotisations à l'assurance-emploi d'un montant minime, mais lorsque nous tenons compte des augmentations qu'il a faites dans les cotisations au RPC, nous constatons que ces augmentations compensent manifestement toute réduction d'impôt importante que le gouvernement a tenté de faire.

Je conteste les chiffres donnés par la députée au sujet de la réduction réelle d'impôt que le gouvernement a offerte aux Canadiens. Cette réduction représente la moitié du montant dont les libéraux ont parlé. Ils ne sont jamais honnêtes avec les Canadiens lorsqu'ils présentent leurs chiffres. Nous voudrions un peu d'honnêteté et de transparence dans la présentation de ces chiffres, afin que les Canadiens puissent au moins les débattre.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son discours. Je sais qu'il accorde une grande importance à l'éducation. Je suis heureux qu'il enseigne au député d'en face la différence entre les dépenses gouvernementales et le gaspillage du gouvernement car cette différence est énorme et les libéraux ne semblent pas comprendre.

Le budget alloue 20 millions de dollars pour les mesures visant à compenser les coûts indirects de la recherche effectuée par les universités et les hôpitaux de recherche. C'est ce que le Comité de l'industrie réclame depuis deux ans. Malheureusement, ce montant est insuffisant.

Chaque fois qu'une chaire de recherche est créée au Canada, on puise dans le budget d'exploitation de l'université. Le gouvernement lance des initiatives, mais il ne compense pas pleinement les coûts indirects, si bien que ce sont les étudiants qui perdent de l'argent.

Le député croit-il que cette allocation de 20 millions de dollars permettra de régler le problème?

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, la question des ressources est toujours importante dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Nous voulons stimuler la recherche et le développement. Nous avons bien agi à certains égards.

Quand on pense à l'ensemble du régime fiscal pour bon nombre de contribuables, surtout les crédits d'impôt en vigueur pour la recherche et le développement, et qu'on voit l'ambiance qui règne de l'autre côté lorsqu'il est question d'impôt, on constate que les défis à relever sont encore nombreux. Le domaine de la recherche et du développement n'est pas le seul où les contribuables obtiennent des crédits d'impôt.

L'investissement dont mon collègue a parlé est un domaine où nous devons faire preuve de plus de vigilance. J'ai été étonné de voir que la députée d'en face ne me comprenait pas lorsque j'ai dit que même si l'éducation était du ressort provincial cela n'empêchait pas le gouvernement de faire preuve de leadership. Je suppose qu'elle n'est pas habituée à cela.

Le budget

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (ministre d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Bras d'Or—Cape Breton.

[Français]

Je suis très heureuse de prendre la parole devant la Chambre afin d'exprimer mon appui au budget présenté au début de la semaine dernière par le ministre des Finances.

[Traduction]

Le budget est la preuve de la détermination du gouvernement canadien à renforcer les fondements sociaux de notre pays et à contribuer à ce que tous nos concitoyens puissent participer pleinement à notre économie et à la société.

Les investissements annoncés dans le budget aideront nos enfants à prendre le meilleur départ possible dans la vie et améliorera l'accès des jeunes à l'éducation postsecondaire dont ils ont besoin.

Le budget investit également dans l'amélioration des compétences des autochtones et des possibilités d'apprentissage pour ces derniers dans nos villes et dans leurs communautés d'un bout à l'autre du pays. Par ailleurs, il prévoit des fonds pour protéger les écosystèmes et le fragile environnement du Nord conformément aux valeurs chères aux autochtones, dont les ancêtres vivaient dans ces contrées il y a des millénaires, et aux autres habitants qui sont venus s'y installer.

La Stratégie de développement des ressources humaines autochtones est un élément important du budget. La SDRHA, comme on l'appelle, est une initiative clé dont nous pouvons nous inspirer pour aider encore davantage les autochtones à participer au marché du travail. En partenariat avec les organisations autochtones et autres, cette stratégie a fait une différence réelle dans la vie de dizaine de milliers d'autochtones depuis sa mise en œuvre en 1999.

Elle a pour précurseurs les accords régionaux bilatéraux conclus par le Parti conservateur ainsi que la stratégie intitulée «Les chemins de la réussite» adoptée par ce dernier; nous les avons développés et rendus plus inclusifs au cours des 11 dernières années. Depuis cinq ans qu'existe la stratégie, 70 000 autochtones ont trouvé des emplois durables dans les professions et les métiers nouveaux et traditionnels dans tous les secteurs de notre économie.

Je suis ravie que le budget confirme le financement quinquennal de la SDRHA et reconduise l'octroi de 125 millions de dollars sur cinq ans, qui devait prendre fin le 31 mars 2004. Avec le rétablissement de ces 125 millions de dollars, la SDRHA continuera, avec un budget total de 1,6 milliard de dollars sur cinq ans, à aider les autochtones à acquérir des connaissances pratiques et à conserver leurs emplois avec l'aide et l'appui d'un réseau d'organisations autochtones dans l'ensemble du pays.

La Commission royale sur les peuples autochtones avait recommandé un programme de 10 ans. Cinq ans se sont déjà écoulés et nous avons maintenant reconduit le programme pour cinq ans de plus, soit un engagement total de 10 ans comme le recommandait la commission. Nous avons donc atteint cet objectif. Nous y avons travaillé très fort.

Grâce au rétablissement de 125 millions de dollars, la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, couramment désignée SDRHA, se poursuivra, comme je l'ai indiqué précédemment. La SDRHA s'inscrit dans le cadre d'un programme de 1,6 milliard de dollars, échelonné sur les cinq prochaines années, visant à aider les populations autochtones à améliorer leurs compétences, à trouver des emplois et à les conserver grâce à l'appui et au soutien d'organisations autochtones établies un peu

partout au Canada. Ce programme donnera également aux clientèles des premières nations et du peuple inuit accès à des services de garde de qualité pour permettre aux parents de suivre une formation et de chercher ou d'occuper un emploi. Il est prévu que 70 000 emplois durables seront à pourvoir dans les métiers et les professions de pointe, dans tous les secteurs de la société.

Grâce au renouvellement de la SDRHA, le gouvernement élaborera également une approche visant une plus grande cohésion avec les provinces et les territoires. On tentera d'établir une collaboration plus étroite.

Aujourd'hui et pour les décennies à venir, les peuples autochtones ont énormément à offrir et peuvent contribuer à la prospérité économique et sociale du Canada. Chez les autochtones, les jeunes et les adultes en âge de travailler constituent le segment de la main-d'œuvre canadienne dont la croissance est la plus rapide. Ils offrent un bassin extraordinaire de talent, d'énergie et de potentiel où il est possible de puiser pour pallier aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences qui surviennent au Canada.

La SDRHA contribue dans une large mesure à l'actualisation de ce remarquable potentiel. C'est une stratégie axée sur l'intégration future des jeunes au marché. Dans quelques années, nous verrons les baby-boomers se retirer en masse le marché du travail. Les jeunes devront alors prendre leur juste place dans les professions et les métiers désertés.

La SDRHA est probablement un des seuls programmes qui vise l'ensemble des autochtones, notamment ceux qui vivent dans les centres urbains, dans les réserves, les Inuits, les métis, les premières nations ainsi que les femmes autochtones et certains grands fournisseurs de services comme les Centre d'amitié. Cette stratégie comporte une énorme composante autochtone.

Permettez-moi de souligner qu'en plus de ce programme, le gouvernement s'est engagé à verser 85 millions de dollars sur cinq ans aux nouveaux partenariats pour le développement des compétences et de l'emploi, pour permettre aux travailleurs autochtones de se prévaloir des occasions de formation et d'emploi dans les secteurs offrant des possibilités en matière de développement des ressources.

● (1050)

Il s'agit d'un programme légèrement différent parce qu'il est adapté aux initiatives de développement des ressources. Certains projets très importants de développement des ressources y voient le jour. À l'échelle du Canada, il y a beaucoup d'action dans le domaine des diamants. Il y a le projet de Fort-à-la-Corne, en Saskatchewan, et le projet Victor à Attawapiskat, en Ontario, qui je crois, monsieur le Président, est dans votre circonscription.

Il y a tout un potentiel dans le Nord. Nous avons deux mines de diamants. Nous en avons au Nunavut et De Beers achève d'examiner la possibilité d'en ouvrir une autre. Ce sont là des activités positives. Des travaux et des consultations sont en cours pour assurer que le Canada soit prêt à profiter de ce programme.

Comme la Chambre en est consciente, l'importante et croissante jeune population urbaine autochtone du Canada représente également des talents et de l'énergie en abondance qui contribueront à rendre nos villes plus dynamiques et prospères. Je suis ravie de constater que le budget de 2004 prévoit 25 millions de dollars sur trois ans pour doubler notre investissement dans la Stratégie pour les autochtones vivant en milieu urbain et le porter à 50 millions de dollars.

Le budget

Monsieur le Président, je parle vite parce que j'en ai beaucoup à dire et que j'ai également une grande quantité d'information à communiquer et que tout est positif. Je sais que les députés de l'opposition apprécieront vraiment tout le travail qui a été consacré à ce programme.

En collaborant dans le cadre de partenariats avec les gouvernements, les organismes autochtones locaux, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, nous avons une expérience reconnue dans le domaine de l'élaboration de solutions novatrices en matière de priorités autochtones. Le Partenariat pour les compétences et l'emploi des autochtones, ou PCEA, est un programme qui contribuera substantiellement à l'amélioration des conditions de vie. Il referme l'écart qui existe en matière de qualité de vie et de disparité économique et en libère les collectivités. Il apportera une contribution substantielle.

Je vais maintenant parler des mesures sages et prometteuses que prévoit le budget de 2004 pour le nord du Canada. Je suis très fière du fait que le plan budgétaire consacre un certain nombre de pages au Nord. Toute la page 201 du plan budgétaire parle du soutien aux collectivités du Nord. Elle parle également du financement des territoires à hauteur de 150 millions de dollars, d'une aide de 60 millions de dollars aux territoires en matière de santé qui va être intégrée au financement de base actuel pour les trois territoires, de 90 millions de dollars pour le développement de l'économie du Nord pour les trois territoires, et de 75 millions de dollars sur trois ans pour la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières du Nord. Ainsi, le gouvernement du Canada et les autorités régionales pourront réagir d'une façon opportune, responsable et efficace à l'occasion unique que représentent la construction d'un pipeline et la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières dans le Nord.

Nous savons que cette somme ne suffira pas. Certains signes indiquent déjà qu'il faudra plus de fonds pour entreprendre ce projet. Il s'agit d'un immense projet pour lequel un travail considérable a déjà été effectué.

Le budget prévoit une somme de 3,5 milliards de dollars pour l'assainissement des sites fédéraux contaminés et plus de 60 p. 100 de cet assainissement aura lieu dans le nord. Cela contribuera à l'amélioration de l'environnement, au développement économique et à la création d'emplois. Bien entendu, ces résultats ne sont pas l'objectif premier. Ils viendront dans le sillage d'initiatives qui s'imposent de toute façon. L'assainissement vise certains sites contaminés bien précis: les sites du réseau d'alerte avancé, la contamination à l'uranium dans le Grand lac de l'Ours, produite par la découverte d'uranium, et toute la question des 270 000 tonnes de trioxyde d'arsenic enfouies sous Yellowknife dans 17 silos.

Il y a tellement d'autres points à mentionner, par exemple le projet Nouveaux Horizons, le taux de croissance du PIB qui est positif depuis plusieurs années consécutives dans les Territoires du Nord-Ouest et le taux de croissance de l'emploi qui est le deuxième au pays. Le taux de croissance de l'emploi est de 69 p. 100 en Alberta et de 68 p. 100 dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette région est exemplaire et mérite l'investissement qu'elle reçoit.

J'aurais énormément d'autres points à faire connaître au Canada au sujet des développements en cours dans le nord, mais c'est tout le temps dont je dispose pour le moment. Nous avons depuis longtemps lutté pour obtenir l'accord de développement économique. Nous croyons vraiment à la nécessité de cet accord. Les études et les travaux des négociateurs sur le transfert des responsabilités et le partage des recettes de l'exploitation des ressources sont absolument nécessaires. Nous avons besoin des fonds. Nous contribuons des

millions de dollars au budget fédéral et une part de cet argent doit nous revenir grâce à un mécanisme de partage des recettes de l'exploitation des ressources.

● (1055)

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, je regrette de ne pouvoir parler plus fort aujourd'hui, mais j'espère que je peux être entendu.

Notre collègue a parlé d'un certain nombre de sujets, mais un en particulier m'a intéressé. Elle a parlé de l'assainissement des sites toxiques. Je doute que les libéraux finiront par assainir un jour les étangs bitumineux de Sydney, mais s'ils le faisaient, ils n'auraient rien à inscrire dans leurs budgets annuels. En effet, l'argent est là tous les ans depuis cinq ou six ans. Dans tous les budgets qu'ils présentent, ils prévoient de l'argent pour assainir les étangs bitumineux de Sydney. Pourtant, à ma connaissance, rien du tout n'a été fait à ce sujet.

La députée pourrait-elle nous parler davantage de sa préoccupation, en tant que députée membre du parti ministériel, de voir que le gouvernement ne cesse de faire des promesses qu'il ne tient jamais?

● (1100)

L'hon. Ethel Blondin-Andrew: Monsieur le Président, il faut comprendre qu'il est très facile de polluer. C'est très facile de contaminer et d'abandonner un site. Ce qui est difficile, c'est d'assainir ces sites contaminés. Je partage ce point de vue avec le député et toute personne raisonnable, mais l'engagement que nous avons pris à l'égard des étangs bitumineux de Sydney est important. Nous avons consacré au problème des millions de dollars et nous continuerons de le faire jusqu'à ce que la population puisse être certaine que nous avons décontaminé ce site. Je crois que nous avons pris un énorme engagement à cet égard dans le discours du Trône et le budget.

Les membres de cette collectivité sont très heureux de cet engagement. Je pense que la collectivité attend que le reste des travaux soit entrepris. Je reconnais que c'est un grand défi, mais ce n'est pas le seul. Comme je l'ai précisé pour les sites du réseau DEW et la contamination à l'arsenic, il n'y a même pas la technologie voulue ni des normes acceptables sur le plan international quant à la façon de rendre inoffensif le trioxyde de diarsenic. C'est coûteux, mais nous devons avoir une approche scientifique et effectuer des recherches. Il n'y a aucune façon standard de procéder.

De même, la contamination par l'uranium est coûteuse et nous reconnaissons cela, non seulement dans mon territoire, mais également en Saskatchewan, à Uranium City, dont le nom même donne une bonne idée de toute la situation.

Je crois comprendre que c'est un défi. Nous y travaillons. Nous avons un engagement énorme de 3,6 milliards de dollars. Ce n'est pas une petite somme. C'est un engagement important relativement à cette situation.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'ai deux questions pour ma collègue. La première porte sur la réduction d'impôts de 100 milliards de dollars dont elle a parlé, de même que la députée d'en face un peu plus tôt. Les gens de ma circonscription n'ont pas senti de réduction d'impôts de cette ampleur. Je me demande si elle pourrait juste indiquer à mes électeurs et aux Canadiens comment elle parvient à ce chiffre de 100 milliards de dollars. D'où vient ce chiffre de 100 milliards de dollars dont le gouvernement parle constamment?

Le budget

Deuxièmement, j'aimerais connaître l'opinion des gens de sa circonscription au sujet du registre des armes à feu, surtout depuis qu'il a dépassé le milliard de dollars, selon les estimations publiées ce printemps. Les chiffres ne cessent de grossir et nous ne savons pas ce qu'il en coûtera pour parfaire ce registre ou pour le maintenir. Que pensent les gens de sa circonscription du fait que ce registre a déjà dépassé le milliard de dollars et n'a pas de limites connues.

L'hon. Ethel Blondin-Andrew: Monsieur le Président, je mentirais si je disais que ces réductions d'impôt s'élèvent à autre chose que 100 milliards de dollars, car c'est bien à ça qu'elles se chiffrent. Ce n'est pas à moi de remettre en question les chiffres donnés par les fonctionnaires qui ont travaillé sur ces réductions d'impôts, mais je crois que depuis un certain nombre d'années telle est la terminologie que nous utilisons.

Ces derniers jours, je n'ai entendu aucune question là-dessus. Pas seulement cela, c'est un jeu d'équilibre. Nous pourrions faire toutes ces réductions d'impôt, mais qui en profitera le plus? Ceux qui n'en ont pas besoin. Où prendrons-nous l'argent? Dans les programmes sociaux. Nous devons choisir entre des baisses d'impôt et la santé. Comment trouver un équilibre entre les deux? Il va falloir prendre l'argent quelque part parce qu'il ne pousse pas sur les arbres et ne tombe pas du ciel.

Les gens doivent comprendre que lorsqu'on parle de baisses d'impôt, on parle d'autre chose aussi. Où allons-nous obtenir les recettes pour répondre aux besoins dans la santé?

En ce qui concerne le registre des armes à feu, je n'ai pas peur d'en parler. J'ai fait deux campagnes électorales là-dessus. Des changements étaient nécessaires et nous les avons apportés. Le contrôle des armes à feu ne fait certes pas l'unanimité, mais la ministre qui est responsable de la question viendra dans ma circonscription la semaine prochaine durant la relâche parlementaire. Elle rencontrera les chefs du Nord pour discuter de cette question. Il y a des préoccupations concernant les ressources et nous nous en occupons. Un examen est en cours, et le député le sait. Il ferait preuve de malhonnêteté intellectuelle s'il niait que cet examen est en cours.

• (1105)

M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un grand plaisir que de contribuer au débat sur le budget. Le budget a ses détracteurs. Lorsque des détracteurs à gauche nous reprochent de ne pas avoir assez dépensé et des détracteurs à droite nous blâment d'avoir trop dépensé, cela me donne l'impression que nous avons trouvé le juste équilibre. Nous sommes parvenus au point d'équilibre que les Canadiens ont pris l'habitude d'attendre entre la prudence budgétaire et la responsabilité en matière de gestion des finances publiques, et notre attachement aux personnes, notre attachement aux soins de santé, à l'éducation et aux collectivités. Il me paraît que dans ce débat, la population canadienne est loin en avance sur les partis d'opposition.

Les partis d'opposition estiment qu'on peut, d'un coup de baguette magique, relever tous les défis budgétaires qui se posent à notre pays. Je crois que la population canadienne sait que nous suivons une démarche constante et résolue, un engagement envers le remboursement de la dette, engagement de continuer de rembourser cette dette, qui a tellement obéré le fonctionnement du gouvernement, une dette qui s'est accumulée sur un certain nombre d'années. Nous avons surveillé ce problème et continuerons d'oeuvrer sur la voie de cet objectif.

Je voudrais aborder un certain nombre de questions. J'en commenterai autant que possible. Premièrement, mon collègue d'Edmonton—Strathcona a tenu certains propos donnant à penser

que nous serions plutôt à court en ce qui concerne le programme d'apprentissage. Je crois qu'il nous faut saluer certaines composantes importantes du budget. Je suis d'avis que le bon d'études va rapporter des dividendes à de jeunes apprenants pendant des années. L'augmentation de la subvention canadienne pour l'épargne-études en faveur des familles à faible revenu est importante : elle passe de 20 à 40 p. 100. De plus, mentionnons les nouvelles subventions pouvant atteindre 3 000 dollars qui visent les frais de scolarité de première année pour les membres de familles à faible revenu. Je pense qu'il faut saluer cette mesure. C'est là un engagement considérable.

Le député a également formulé une observation sur les subventions du millénaire. J'estime que nous, ici à la Chambre, devons tenir compte du fait que des aspects de l'éducation relèvent de la compétence des provinces. Nous avons conclu le programme du millénaire avec les provinces et certaines provinces ont mieux réussi que d'autres.

Je sais que dans ma propre province de la Nouvelle-Écosse, nous n'avons pas suscité l'attrait souhaité auprès des étudiants de la province, car le gouvernement provincial a jugé que sa responsabilité clé consistait à faire des investissements d'immobilisations dans ses établissements postsecondaires, ce qui fait que c'est là que se sont retrouvés les crédits du millénaire, plutôt que dans les mains des étudiants. Nous avons soulevé ce problème auprès du ministère de l'Éducation provincial et nous croyons qu'à l'avenir, ce programme portera tous ses fruits.

Plus particulièrement, ce que je veux signaler, c'est ce dont il a été question à la Chambre plus tôt aujourd'hui, à savoir l'engagement du gouvernement à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Les sommes réservées à cet effet dans le plus récent budget sont importantes. Il y est prévu 3,5 milliards de dollars sur 10 ans pour nettoyer les sites contaminés. C'est la somme la plus importante qui ait jamais été réservée aux investissements dans l'environnement au Canada.

J'en parle en connaissance de cause puisque ma circonscription est voisine de celle de Sydney—Victoria. Tous les Canadiens, j'en suis sûr, ont entendu parler de l'assainissement des étangs bitumineux de Sydney. Mon collègue d'Elk Island a demandé quand nous allions nous y attaquer. C'est une question à laquelle mon collègue de Sydney—Victoria et moi-même n'avons cessé de travailler depuis que nous sommes arrivés à Ottawa.

Il en a été question l'an dernier dans le budget. Il en a été question cette année dans le discours du Trône et à nouveau dans le budget. L'argent a été débloqué. Oui, il faut conclure un accord avec la Nouvelle-Écosse, l'instance responsable en premier lieu de l'assainissement, mais nous y travaillons.

Le budget

•(1110)

Les députés devraient savoir que je vis dans une circonscription où il y a deux Cap-Breton. On le sait, l'un d'eux a récemment été désigné comme étant la deuxième attraction touristique la plus courue au monde. Quiconque a emprunté la route 19 sur la côte ouest du Cap-Breton, s'est promené sur la Piste Cabot ou a visité la région des lacs Bras d'Or connaît la beauté de notre île et de notre culture. C'est une destination formidable pour les touristes. L'autre Cap-Breton, c'est celui dont nous devons nous occuper en tant que représentants élus de la collectivité. Nous devons nous occuper de l'assainissement de ce que nous ont laissé des siècles d'exploitation de nos ressources par les secteurs du charbon et de l'acier. Les étangs bitumineux de Sydney sont un problème qui date de cette époque.

On y travaille avec un certain succès. Nous avons une bonne idée de l'étendue des dégâts et des travaux d'assainissement qui doivent être entrepris. On les a étudiés, ad nauseam, selon certains. On a trouvé des techniques qui peuvent faire le travail et nettoyer le site. Nous en avons fait une présélection et il ne nous reste plus qu'à choisir.

Certains des projets ont été menés à bien. On a procédé au recouvrement du lieu d'enfouissement. Nous en voyons les résultats dans la qualité de l'eau de surface et de l'eau souterraine. Cela fait une différence, une différence importante.

Nous comprenons parfaitement ce défi. Nous sommes fiers de nos réalisations et de l'appui que nous ont donné les collègues de notre caucus, les députés ministériels, pour atteindre notre but. Nous savons que notre collectivité n'enregistrera pas de gains au chapitre de la croissance économique et sociale tant que les étangs bitumineux n'auront pas été assainis.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse discute actuellement du budget. Il est prêt à déposer son budget. Il y a certaines manoeuvres quant à l'entente finale, mais il convient d'être réalistes. La province a exploité le site pendant 30 ans et elle l'a contrôlé pendant des années après, si bien qu'il est temps qu'elle cède aux pressions et passe à l'action. Le gouvernement fédéral alloue des fonds. Nous reconnaissons que la Nouvelle-Écosse ne peut pas faire le gros du travail toute seule. Nous sommes là pour l'aider, mais il importe que nous agissions et que nous agissions.

Il y a d'autres points concernant notre collectivité que je souhaite aborder. Nous constatons les retombées qu'ont dans notre collectivité certains investissements dans le savoir et la commercialisation de la recherche effectués par l'entremise des universités.

On fait d'excellentes recherches en ce moment au Collège universitaire du Cap-Breton, de concert avec le Conseil national de recherches du Canada. Le gouvernement central, par l'entremise de ses trois conseils subventionnaires, investira 90 millions de dollars cette année. En outre, un montant de 20 millions de dollars par année aidera à couvrir les frais indirects de la recherche universitaire.

Lorsque nous discutons avec les présidents des universités du Canada atlantique, voici ce qu'ils nous disent: ils veulent s'engager dans la recherche, ils y voient des avantages et ils en perçoivent le potentiel pour notre économie, mais ils sont aussi conscients des coûts. Selon nous, cet argent va rapporter des dividendes et encourager ces établissements à s'associer à des entreprises privées pour que le produit de la recherche se concrétise en produits commercialisables.

À l'heure actuelle, il se fait des recherches au collège universitaire avec la collaboration du Conseil national de recherche du Canada dans le domaine des communications sans fil, et plus particulièrement sur l'application de cette technologie aux communications sur

les plates-formes pétrolières et à la manipulation des commutateurs par des communications sans fil plutôt que par un branchement filaire.

Il y a encore un ou deux autres éléments du budget qu'il vaut la peine de signaler. L'un d'eux est l'accélération de la mise en oeuvre du programme d'infrastructure. Nous avons vu quelques grands projets écologiques se réaliser depuis que le gouvernement a décidé d'investir dans l'infrastructure: l'usine de traitement de l'eau de Glace Bay, le projet de distribution d'eau et de collecte des égouts de Port Hawkesbury et de Port Hastings, les installations de traitement des égouts de St. Peter et le projet de traitement de l'eau d'Arichat. Ce sont des exemples typiques de projets pour lesquels nous avons pu nous associer avec la province et les municipalités.

•(1115)

Selon nous, une accélération de la mise en oeuvre de ce programme sera bénéfique pour les municipalités. Il s'agit d'un investissement dans le développement économique. L'argent circule. Nous sommes très heureux de cet élément du budget aussi.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux que le député ait livré ce discours. Je crois qu'il a dit que sa résidence est située près des étangs bitumineux de Sydney.

Je voudrais lui poser une question très précise. Il a été question des étangs bitumineux de Sydney à de nombreuses reprises dans les budgets précédents. Le député peut-il dire à la Chambre et aux Canadiens si des travaux concrets ont été entrepris pour nettoyer ces étangs? Autrement dit, a-t-on amené sur place des pelles rétrocaveuses pour nettoyer l'endroit, et où en sont les travaux?

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, je remercie le député d'Elk Island. Je crois que sa question est justifiée. Le sujet préoccupe probablement de nombreux Canadiens, parce que la plupart d'entre eux sont conscients de ce que représentent les étangs bitumineux de Sydney. Le problème, est complexe; il est le résultat de plus de 100 ans de présence de l'industrie sidérurgique.

On a déjà tenté à plusieurs reprises d'assainir les lieux, mais ce fut un échec. Récemment, grâce au groupe d'action conjointe il y a eu de nombreuses consultations publiques et la collectivité s'est impliquée. Cet exercice a notamment permis de déterminer la nature du brassin toxique et les technologies qui pourraient être utilisées pour l'éliminer.

D'autres facteurs contribuent à perpétuer le problème des étangs bitumineux. Par exemple, la présence d'un site d'enfouissement municipal favorisait l'écoulement d'eau vers les étangs. Ces fuites ont été complètement bouchées au moyen de pelles rétrocaveuses et de matériaux transportés par camion. Elles sont maintenant bouchées. Nous contrôlons la qualité de l'eau du ruisseau Muggah. La qualité de l'eau est vérifiée. Mieux encore, on observe une amélioration de la qualité des eaux de lixiviation du site.

Les structures se trouvant à l'emplacement des fours à coke ont été retirées. Tout le périmètre est clôturé et confiné. Nous nous occupons maintenant de l'emplacement où se trouve le brassin, qui contient les matériaux toxiques, afin de voir quelle est la meilleure façon de régler ce problème.

Le budget

Je rappelle au député que nous assurons une participation financière. Nous sommes à la table de discussion. Trois niveaux de gouvernement s'y trouvent, mais il faut tenir compte du fait que c'est le gouvernement provincial qui dirige les choses. Cela complique la situation. Le gouvernement provincial dirige et nous jouons un rôle de soutien, de conseiller et de bailleur de fonds.

Des travaux ont déjà été effectués, et nous attendons impatiemment la décision finale quant à la façon de les poursuivre et de les mener à terme.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, j'ai une brève question. Le député de Bras d'Or—Cape Breton a bien raison de vanter sa région comme étant l'un des plus beaux sites touristiques en Nouvelle-Écosse, au Canada et même dans le monde.

Toutefois, comme je suis de la grande région de Québec, je dois dire que cette région est intéressante également.

Voici mes questions. D'abord, est-ce que chez eux, il n'y a pas effectivement un problème pour les travailleurs saisonniers, comme c'est le cas dans toutes les régions à caractère touristique? Ensuite, ne se serait-il pas attendu à ce que le gouvernement qui, depuis 10 ans, accumule de l'argent à coups de milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi, eût pu donner, dans ce budget, un statut aux travailleurs saisonniers, conforme aux industries touristiques régionales que nous avons? Enfin, s'apprête-t-il à voter demain en faveur de la motion du Bloc québécois qui demande la création d'un statut de travailleur saisonnier à même le régime d'assurance-emploi?

• (1120)

[Traduction]

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Nous ne sommes pas portés à dire que les travailleurs de ces industries sont des travailleurs saisonniers. Nous les considérons plutôt comme des travailleurs à temps complet dans des industries saisonnières, et nos circonscriptions présentent probablement bon nombre de similitudes à cet égard.

Nous comptons des travailleurs dans les secteurs du tourisme, des pêches et de la foresterie. D'autres se consacrent à l'agriculture à l'île du Cap-Breton et, dans la majeure partie des cas, ils font un travail très particulier. Un homme de pont sur un caseyeur doit posséder des compétences très particulières qui sont sollicitées chaque année.

Le gouvernement a désigné un groupe d'experts qui vont parcourir le pays et tenir des audiences. Nous espérons recueillir davantage d'information, discuter avec les intervenants et élaborer une mesure législative qui apportera la meilleure solution possible dans le cas des industries saisonnières et des travailleurs que l'on y retrouve.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je veux vous signaler que je partagerai le temps de parole qui m'est imparti avec la députée de Mercier.

Prendre la parole sur ce budget, c'est en premier lieu exprimer toute la déception de l'ensemble de la population par rapport au fait que le premier ministre, qui avait mis sur la table des engagements et qui avait créé des attentes en matière de santé, n'a en aucune façon livré la marchandise.

Tout ce qu'on a réussi à faire, c'est d'insérer dans les états financiers de l'année courante les 2 milliards de dollars promis par M. Chrétien il y a plus d'un an. Or, les provinces disent

unanimement, dans une campagne de publicité qu'elles ont soutenue et qui est très justifiée, que le gouvernement fédéral ne finance que 16 p. 100 des dépenses des provinces en matière de santé.

Ce montant a décliné de façon drastique durant toutes les années du gouvernement Chrétien, alors que l'actuel premier ministre était ministre des Finances. On a vu une baisse draconienne entre le moment où il est devenu ministre des Finances et celui où il a quitté ce poste pour devenir premier ministre. Alors que tout le monde s'attendait à une augmentation des investissements en santé pour 2004-2005, on aura droit à une diminution. Cela veut dire que les gens qui pensaient que le gouvernement actuel aurait vraiment une attitude d'ouverture ont été floués dans ce dossier.

Le premier ministre a poussé l'odieux jusqu'à dire, quelques jours après le dépôt du budget, parce qu'il s'en est très bien rendu compte dans les sondages, que le budget avait un effet catastrophique sur l'opinion publique sur la question de la santé. C'est l'attente principale de tous les électeurs et électrices, de tous nos concitoyens et concitoyennes. Ils s'attendent à ce qu'on ait un système de santé suffisamment financé, qu'il y ait une contribution suffisante du gouvernement fédéral.

On voit présentement que les provinces, avec des erreurs, mais aussi avec des succès, essaient de faire de leur mieux avec l'argent qu'elles ont. Toutefois, il y a un problème fondamental, c'est que le gouvernement fédéral ramasse une quantité énorme d'argent, des milliards de dollars, et il est tellement riche qu'il en fait un gaspillage éhonté.

D'un autre côté, on nous dit que l'armée est sous-équipée, alors que 160 millions de dollars ont été gaspillés dans un système qu'on a perdu quelque part.

Ensuite, dans le secteur de la santé, les provinces disent que les 2 milliards de dollars investis l'an passé devraient devenir récurrents. Est-ce que cela n'aurait pas été la meilleure manifestation de la bonne foi du gouvernement actuel que de dire qu'on donnera ce montant pour 2004-2005 et qu'on négociera ensuite au sujet de ce dont parle présentement le premier ministre, soit une nouvelle façon de faire ces choses en respectant les juridictions de chacun?

Mais non, on a le culot de ne pas inclure l'argent dans le budget. Quelques jours après, on se rend compte que cela a un effet dévastateur, et là on essaie de faire du «damage control», on essaie de réparer la situation en disant qu'on mettra de l'argent plus tard. Les gouvernements issus des libéraux ont utilisé complètement la phrase «on en mettra plus tard». Plus personne ne croit les libéraux lorsqu'ils parlent de choses semblables.

Prenons l'exemple du domaine du travail saisonnier, du travail dans les industries saisonnières. Je me souviens que lors de l'élection de 1993, on avait une lettre de M. Chrétien disant: «Lorsque nous allons prendre le pouvoir, nous allons redonner au régime d'assurance-emploi ce qui lui assurera une valeur raisonnable, ce qui répondra à ses objectifs de véritablement offrir un revenu satisfaisant lorsque les gens perdent leur emploi.»

Le budget

En 1993, une lettre en ce sens avait été signée par M. Chrétien. Une fois l'élection passée, il procède à la réforme du régime d'assurance-emploi la plus dure qu'il n'y ait jamais eue. En 1997, en 2000, on fait la même promesse. Six mois plus tard, le Comité permanent du développement des ressources humaines se penche sur toute la question de la réforme de l'assurance-emploi. On propose 17 recommandations. Combien de ces recommandations le gouvernement a-t-il suivies: une, deux, cinq? Zéro, aucune des recommandations n'a été suivie. Pendant toutes ces années, on a continué à accumuler les surplus de l'ordre de 3, 4, 5 ou 6 milliards de dollars par année.

C'est totalement inacceptable. On voit bien que le gouvernement actuel, qui est fatigué, qui est usé par les années de pouvoir, ne peut plus répéter de vieilles promesses qui ne tiennent plus.

Je vois encore les candidats libéraux qui se promènent présentement sur le terrain en disant qu'ils s'occuperont des travailleurs saisonniers et qu'ils régleront la situation. Plus personne ne les croit, puisque cela fait cinq élections qu'ils font des promesses là-dessus. Plus personne ne croit un mot de ce qui est dit de ce côté-là. Ce qu'il faudra faire, c'est les envoyer dans l'opposition pour qu'ils aient le temps de réfléchir, pour qu'ils reçoivent des messages concrets. Il y a plusieurs raisons pour que les libéraux aillent dans l'opposition.

• (1125)

Évidemment, il y a tout le scandale, l'arrogance avec laquelle on gère les fonds publics comme s'il s'agissait des fonds de la compagnie du patron. C'est un peu la pratique de l'actuel premier ministre. Il se comporte comme s'il était le président d'une compagnie alors qu'il devrait être premier ministre d'un pays.

On l'a vu dans ce budget. Il y a des exemples très concrets à l'appui de cela. J'ai parlé de l'assurance-emploi, des travailleurs saisonniers et de toute la question du bois d'oeuvre. Il n'y a pas d'argent additionnel neuf pour permettre aux régions de faire face à la crise. On transfère l'argent des années passées, mais il n'y a pas d'argent neuf.

La crise peut durer encore six mois ou un an. On a amené les gens au front, on a demandé aux compagnies de passer à travers la crise, d'attendre que les jugements soient connus pour qu'en bout de ligne, il y ait un retour au libre-échange. On a demandé aux travailleurs de faire la même chose mais tout cela sans aucun soutien particulier.

Cela fait que l'hiver prochain, dans ma région, avec le merveilleux régime d'assurance-emploi que nous avons, les travailleurs du secteur du bois—pour ceux qui vont avoir réussi à se qualifier—vont devoir vivre pendant 10, 12 ou 15 semaines sans aucun revenu. Essayez d'équilibrer votre budget lorsque vous êtes privé de votre salaire pendant 10, 12 ou 15 semaines, ou si on vous versait 50 p. 100 de votre salaire en prestations d'assurance-emploi. Avec cela, on vous demande de continuer à assumer les dépenses courantes de la famille comme l'hypothèque, l'épicerie et toutes les autres dépenses. Ce n'est pas facile à vivre. C'est très frustrant quand on sait que ce gouvernement accumule en même temps des milliards de dollars de surplus.

En matière de logement social, il y a maintenant une réalité très présente. C'est vrai que c'est présent dans les grands centres, mais c'est aussi vrai dans des régions comme Montmagny ou Rivière-du-Loup. Le taux de vacance est très faible et il y a une problématique de disponibilité de logement pour les gens à faible revenu. Nous n'avons rien eu de neuf dans ce budget qui nous permette d'accroître l'offre pour répondre à ce besoin et en même temps de rendre des logements disponibles pour d'autres catégories de personnes.

J'aurais aimé aussi voir dans le budget quelque chose au sujet du Supplément de revenu garanti. Nous avons décidé de nous donner une rétroactivité de plusieurs années pour corriger les iniquités dans certains secteurs. Cependant, pendant plusieurs années, on n'a pas fourni les montants nécessaires pour que les personnes âgées et les gens les plus démunis puissent avoir un revenu décent.

Il y a des gens qui n'ont pas eu droit au supplément de revenu garanti pendant 5, 6, 7 ou 8 ans. Ils ont été obligés de couper sur l'essentiel. Au moment où on s'est rendu compte qu'ils auraient dû être inscrits dans le système, on refuse de leur donner une rétroactivité raisonnable. Je pense que cela aurait été correct qu'on retrouve ce type d'action dans le budget actuel.

Il y a aussi toute la question des pensions de vieillesse. Il n'y a pas de véritable indexation du régime présentement. Les personnes âgées ont un panier pour évaluer leur coût de la vie différent de l'ensemble de la société. Quand on achète plus de médicaments, qu'on a moins de facilité pour se déplacer, il y a des dépenses qui prennent beaucoup plus d'importance que dans le panier de dépenses d'une famille ordinaire. En ce sens, nous aurions besoin d'une indexation réelle du coût de la vie pour les personnes âgées. Nous ne retrouvons pas cela dans ce budget.

Il y a donc beaucoup d'oublis. Je voudrais signaler aussi une question qui est présente partout maintenant. Je suis heureux que le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie ait choisi de faire une étude à ce sujet—si une élection précipitée n'est pas annoncée— sur toute la question du défi créé par la Chine, manufacture du monde.

J'ai fait une proposition pour que cette question soit étudiée mais j'aurais aimé que, dans le budget, il y ait des mesures pour permettre d'accroître la recherche, le développement et le soutien aux industries des secteurs plus traditionnels. Il n'y en a pas suffisamment.

Nous avons un défi énorme de ce côté-là. Toute la structure manufacturière du Québec et du Canada est ébranlée par ce phénomène. Il ne s'agit pas de mettre des barrières autour du Canada, mais de donner à nos industries les outils nécessaires pour qu'elles soient capables de passer à travers la nouvelle situation du marché mondial.

Cela est d'autant plus vrai que le Canada, dans le domaine du textile et du vêtement, a décidé de lever les barrières tarifaires avant les autres pays du monde. Nous nous sommes donc placés un peu en situation de faiblesse et nous nous serions attendus à ce que des correctifs importants soient proposés.

En conclusion, les gens, particulièrement ceux de ma région et ceux du Québec, ne se retrouvent pas dans ce budget. Nous voudrions un engagement formel de ce gouvernement l'effet qu'il réinvestira les 2 milliards de dollars en santé avant le vote sur le budget. Nous voudrions également que le premier ministre reconnaisse qu'il y avait une erreur importante dans son budget. Plus personne ne croit à ses promesses lorsqu'il dit qu'on va régler cela plus tard.

C'est maintenant que les réseaux ont besoin d'argent et c'est maintenant qu'on s'attend à ce que le gouvernement le fasse. Sinon, la population va les sanctionner très sévèrement aux prochaines élections.

Le budget

• (1130)

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour son discours sur le budget. Je sais qu'il a été porte-parole en matière d'assurance-emploi pendant de nombreuses années. Il a fait un travail considérable.

J'aimerais qu'il nous dise s'il retrouve dans ce budget l'ensemble des mesures qu'il avait prises par le passé. Je sais que le Bloc québécois avait déposé de nombreux projets de loi pour faire en sorte que le régime d'assurance-emploi soit le plus équitable possible.

Compte tenu de la situation actuelle et des surplus accumulés dans la caisse de l'assurance-emploi, croit-il qu'il aurait enfin été temps, une fois pour toutes, de modifier le régime, justement pour que les travailleurs saisonniers puissent toucher la part à laquelle ils ont droit?

N'aurait-il pas été aussi judicieux que des groupes, comme les jeunes et les femmes, puissent maintenant profiter du régime? Bien souvent, les modifications engagées par le gouvernement excluent bon nombre de citoyens. Alors que ces citoyens ont bien souvent cotisé à la caisse de l'assurance-emploi, malheureusement, ils ne peuvent jamais toucher leurs prestations.

M. Paul Crête: Monsieur le Président, c'est une question très pertinente. Le point de départ, c'est lorsque le gouvernement fédéral a adopté une loi il y a deux ans pour soustraire la fixation du taux de cotisation à l'assurance-emploi de la règle habituelle. Normalement, on est supposés déterminer le taux en fonction des besoins du marché, du chômage qu'on prévoit, et d'éléments de ce type.

On a donc retiré cette chose et on estime que le gouvernement pouvait fixer ce taux par décret, en fonction de ses besoins financiers. C'était supposé durer deux ans. Maintenant, le gouvernement vient de le reconduire pour deux autres années. Le fond de cela, c'est qu'il ne veut d'aucune façon rendre justice et appliquer la loi telle qu'elle devrait être appliquée.

De fait, il devrait y avoir un rééquilibrage des surplus de la caisse de l'assurance-emploi, des 45 milliards qui ont été accumulés pour l'assurance-emploi et qui n'ont pas été remis aux travailleurs et aux chômeurs. Le gouvernement devrait s'engager à le faire. La vérificatrice générale elle-même l'a fait.

Le problème du gouvernement aujourd'hui, c'est qu'il a dépensé cet argent pour beaucoup d'autres choses. C'est pour cette raison que le gouvernement ne peut donner suite à nos propositions, comme par exemple le fait d'avoir une caisse autonome.

Si le régime était géré par les gens qui le financent et non pas par une troisième partie qui ne met pas un sou dedans, on aurait un régime beaucoup plus équilibré. C'était une proposition qui avait fait l'unanimité du côté de l'opposition, et à laquelle le gouvernement aurait dû donner suite.

Quant aux étudiants, mon collègue a soulevé la question. Hier, dans mon bureau de comté, un étudiant s'est présenté en disant qu'il avait accumulé 907 heures de travail. Il lui manquait donc trois heures pour se qualifier à l'assurance-emploi. Ainsi, il n'a pas pu s'y qualifier. Il n'en était pas question. Il se cherchait un autre emploi parce que les premières heures qu'il avait travaillé disparaissaient de son dossier. Il a donc financé le régime d'assurance-emploi pendant 907 heures sans avoir le droit de s'assurer. S'il s'était agi d'un régime d'assurance-automobile, il aurait changé de compagnie demain matin. S'il s'était agi d'un autre type d'assurance, il aurait changé, mais il ne peut pas le faire dans le cas présent. C'est un étudiant. On lui a demandé de cotiser. C'est nouveau depuis ce régime.

Maintenant, malgré toutes ses cotisations, il ne peut pas en obtenir un remboursement.

Ce genre de situation est inacceptable. Quant au pourcentage de prestations à 55 p. 100 du salaire, lorsque vous travaillez au salaire minimum, vous pouvez être sûr qu'il n'en reste pas beaucoup lorsque vous êtes travailleurs saisonniers. Même si c'est un couple qui travaille, il n'en reste pas beaucoup pour assurer le financement.

Avec le régime actuel, dans plusieurs régions, il va se produire des situations où, pendant 8, 10, 12 ou 15 semaines, il n'y aura plus de revenus, parce que les travailleurs seront confrontés au «trou noir du printemps», pendant que le gouvernement fait des milliards de dollars de surplus, et ce, encore cette année. Même en réduisant un peu les cotisations, on va faire plus de 1,5 milliard de surplus, alors que les gens attendent après ce type de correction.

Effectivement, on se serait attendus, dans le budget actuel, que le gouvernement fédéral fasse preuve de beaucoup plus d'équité et qu'il comprenne la situation que vivent les travailleurs et les chômeurs. C'est à ce genre d'action qu'on se serait attendus du gouvernement, et c'est celle qu'on ne retrouve pas dans ce budget.

C'est pour cela que les gens sont en colère dans l'est du Québec. Ils en sont rendus à occuper les rues. Qu'ils continuent leur mouvement! Toutefois, je pense qu'ils ont aussi compris que la pression qu'ils exerceront aux prochaines élections sera dirigée vers les candidats libéraux qui seront interpellés partout par la population, parce que celle-ci est dangereusement tannée de se faire voler.

• (1135)

Le président suppléant (M. Bélair): Il reste 40 secondes de questions et de commentaires. L'honorable député de Chicoutimi—Le Fjord a la parole pour une brève intervention.

L'hon. André Harvey (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Il parle de manifestation. Je sais que les bloquistes sont des spécialistes dans l'organisation de manifestations.

Je voulais lui demander s'il y avait quelques bonnes mesures dans le budget. Tout ce qui les intéresse, c'est le chômage. Je pense qu'à la limite, il souhaiterait que tout le Québec soit au chômage, pour faire un référendum.

Il parle beaucoup de la caisse de l'assurance-emploi. Toutefois, est-ce qu'il parle des baisses d'impôt de 31 milliards, dont 24 milliards seront consacrés aux familles à revenu moyen?

Est-ce qu'il parle des baisses de cotisations, qui sont aussi intéressantes, soit près de 4 milliards de dollars pour les travailleurs et les employeurs? Il faut avoir une vision un peu globale de l'économie.

Il vient de parler de la recherche et du développement. L'an passé, le Québec a reçu 330 millions pour le secteur de la recherche et du développement. Qu'il vienne dans ma région, on va lui en parler, de la recherche et du développement...

Le président suppléant (M. Bélair): Je regrette d'interrompre le député, mais c'est tout le temps dont il dispose. L'honorable député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques donnera une brève réponse.

M. Paul Crête: Monsieur le Président, je répondrai très rapidement.

Le budget

J'aimerais que le député se rende compte que les gens qui ont un régime d'assurance-emploi inadéquat ne sont pas ceux qui ont profité des baisses d'impôt. Ils ne gagnent pas assez d'argent pour avoir droit à ces réductions d'impôt. C'est grave. Ils ont contribué à la lutte contre le déficit et ils contribuent à payer la dette présentement, mais ils ne reçoivent pas un maudit cent en retour de la part de ce gouvernement.

Ils ne l'acceptent pas. Ils n'ont pas du tout besoin d'organisateur pour manifester. Ils sortent d'eux-mêmes dans la rue, parce qu'ils ne sont plus capables d'endurer le régime de ce gouvernement.

Le président suppléant (M. Béclair): À l'ordre, s'il vous plaît. Je ne sais pas si le mot «maudit» ou «maudite» est acceptable en Chambre. Il faudrait quand même faire attention.

Une voix: Il faut faire attention. Il commence à sacrer!

Le président suppléant (M. Béclair): À l'ordre, s'il vous plaît! Nous poursuivons le débat, et l'honorable députée de Mercier a la parole.

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, je vais continuer le discours de mon collègue de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, car la colère qu'il exprime, les collègues vont la rencontrer partout où ils iront. Depuis que je siége en cette Chambre, je n'ai jamais senti, vu ou entendu une telle exaspération de la part des citoyens et des citoyennes.

Ce budget, qui suivait un discours du Trône dans lequel on parlait de vision, de changement et de renouvellement, est un budget navrant et désolant. Il n'y a que des miettes pour les gens qui ont de grands besoins. En fait, c'est un budget pour continuer la politique budgétaire caractéristique des libéraux, c'est-à-dire une politique qui renvoie les surplus pour combler la dette. La vision est de combler la dette.

La misère des gens, leurs problèmes de santé, les difficultés que rencontrent les jeunes qui veulent étudier, les problèmes liés à l'absence de revenu en cas de perte d'emploi, le problème des familles à avoir des enfants et à les élever, tout cela ne compte pas. Ce qui compte, c'est de réduire la dette alors que déjà le Canada se félicite d'être le pays du G-7 où la dette est la moins élevée. En cela, il a récemment devancé la Grande-Bretagne. C'est vraiment honteux!

Je voudrais insister sur un point dont mon collègue a parlé à la fin de son intervention. Il s'agit des surplus à l'assurance-emploi. Ceux-ci ont constitué l'essentiel de ce surplus de 45 milliards de dollars accumulés au fil des ans. Ces surplus sont dus aux cotisations payées par des gens à faible et moyen revenu.

Maintenant, les travailleurs qui gagnent plus de 42 000 \$ ou 43 000 \$ ne cotisent pas pour les montants gagnés au-dessus de cette somme. Cependant, les travailleurs qui gagnent plus de 2 500 \$, eux, doivent cotiser et souvent—presque toujours—, ils sont incapables de bénéficier des revenus dont ils auraient besoin quand ils perdent un emploi. Leur fric par exemple, ils ne le revoient pas. Souvent, ils ne sont pas capables de retirer les crédits d'impôt justement parce qu'ils n'en payent pas.

Cette situation est proprement honteuse. Franchement, je ne pense pas que beaucoup de pays auraient pu mener une telle politique, sauf des pays où le peuple n'a pas un contact direct avec son gouvernement, comme dans cette fédération.

On verra bien aujourd'hui ce que sera le budget du gouvernement du Québec. Une chose est certaine, c'est qu'on a été cruellement déçu quant aux attentes liées à la péréquation. Plus de 1,4 milliard de dollars sépare les attentes comptabilisées et ce que le gouvernement

fédéral compte dans sa soi-disant réforme de la péréquation. Il s'agit des attentes comptabilisées, pas des espérances folles.

Le budget qui est devant nous ne comporte rien ou presque pour les familles à faible et moyen revenu. En ce qui concerne le «presque», je vous donne l'exemple des bons d'études.

● (1140)

Le gouvernement a vanté ces bons d'études, mais qu'on y songe. On dit qu'il sera instauré pour les enfants nés le 1^{er} janvier 2004. Dans 18 ans, ils pourront avoir ramassé 2 000 \$. Est-ce que vous pensez que c'est vraiment avec une disposition comme celle-là qu'on va se préparer à aider les jeunes de la prochaine génération à étudier, et que c'est ce qui posera un baume sur les difficultés des gens à faibles et moyens revenus? Non.

Je voudrais prendre, dans le secteur que je partage avec mon collègue de Trois-Rivières, une question qui illustre la distance énorme, le fossé, l'océan entre le discours du premier ministre et ses agissements. Je parlerai de l'aide internationale.

Le premier ministre a voulu être un exemple de modernité et de sensibilité pour les pauvres, appelons-les ainsi, pour les gens des pays en voie de développement, en disant qu'il accroîtrait de façon considérable l'aide internationale, en le laissant entendre sur tous les toits. Il a même invité le chanteur Bono à venir le célébrer. Cependant, je crois que Bono célébrera le fait que Paul Martin ne tient pas ses promesses. La seule chose que...

Le président suppléant (M. Béclair): On ne peut nommer le premier ministre par son nom. La députée de Mercier est une députée expérimentée de cette Chambre, alors veuillez s'il vous plaît faire attention.

● (1145)

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, vous me le rappelez, et comprenez que c'est l'émotion.

L'actuel premier ministre était heureux de compter sur la présence de Bono, mais là, Bono le suivra à la trace. La seule chose qu'il y a dans ce budget sur l'aide internationale, c'est de continuer l'engagement du premier ministre précédent, dont je peux nommer le nom parce qu'il n'est plus en cette Chambre, Jean Chrétien, qui, lui, s'était engagé à augmenter le montant de l'aide internationale de 8 p. 100.

Le fait que le budget ne compte que le 8 p. 100 pour 2004-2005 est l'illustration que ce gouvernement est la poursuite, la continuation de l'autre, qu'il n'est ni un renouveau ni une forme d'espoir, mais que, tout simplement, le présent gouvernement est vidé, n'a plus non seulement d'imagination, mais de sensibilité face aux besoins des gens. Il ne s'agit pas uniquement d'avoir l'air de tendre l'oreille, mais il faut s'ouvrir aux besoins des gens.

C'est impossible qu'avec ce budget, avec les surplus encore une fois non dits mais prévus, qu'on n'ait pas pu prendre le soin de partager avec celles et ceux qui éprouvent les plus grands besoins, et ils sont nombreux. Ils sont nombreux dans ma circonscription, au Québec et au Canada.

Le Bloc québécois a rendu populaire l'expression «les surplus cachés». Ces surplus cachés, il n'y a pas que le Bloc qui les dénonce. Le Conference Board du Canada, qui est ni souverainiste ni beaucoup québécois, évalue, pour 2003 à 2006, les surplus à hauteur de 24 milliards de dollars.

Le budget

J'ai commencé en parlant de la colère des gens. Tout au long de ce temps alloué pour les discours sur le budget, mes collègues ont dit ce qui causait cette colère des gens, et j'ai personnellement hâte aux élections pour qu'elle s'exprime.

[Traduction]

M. Dennis Mills (Toronto—Danforth, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui me porter à la défense de ce budget qui est comme un précieux bijou...

M. Dick Proctor: Un bijou clinquant?

M. Dennis Mills: Un bijou précieux. Je voudrais prendre quelques minutes pour étayer mes dires. Nous ne sommes pas comme la coalition des détracteurs d'en face. J'ai écouté les discours, et les Canadiens doivent être...

M. Dick Proctor: Je suis peut-être un détracteur, mais pas un détraqué.

M. Dennis Mills: Je parle de la coalition des détracteurs, des anti-tout. Il y a 150 milliards de dépenses de programmes qui sont prévues pour presque tous les secteurs de l'économie. J'ai écouté les députés de l'opposition ce matin, et ils s'opposent systématiquement à tout.

J'aimerais essayer d'expliquer pourquoi je pense que le budget est comme un bijou précieux. Je veux d'abord parler d'un livre rédigé par Thomas Homer-Dixon et intitulé *The Ingenuity Gap*. Ce livre a été écrit il y a quelques années par un auteur que je considère comme l'un des plus fins esprits du Canada. Dans son livre *The Ingenuity Gap*, il explique que, depuis 20 ans, le système qui a préparé les gens à aller à l'université, que ce soit à la faculté de droit ou à celle d'administration, a reposé essentiellement sur les tests d'habileté scolaire.

Or, ces tests d'habileté scolaire tendent à marginaliser les êtres qui ont un esprit créatif. Ils tendent à favoriser ceux dont la pensée est extrêmement logique. Par conséquent, depuis 20 ans, il y a des gens qui occupent des postes d'influence, que ce soit dans le milieu des affaires ou au sein de l'appareil gouvernemental, mais qui n'ont guère de créativité. En fait, bon nombre esquivent même le processus créatif.

Par conséquent, lorsque certains dirigeants sont confrontés à la pensée créative, parce qu'ils ne sont pas à l'aise avec cette pensée, ils ont tendance à la laisser de côté. Il y a donc bien des gens qui occupent des postes clés, au sein de l'appareil gouvernemental, dans les entreprises et à la barre de certaines institutions, qui sont anti-ingéniosité. Si c'est un problème de nos jours, c'est parce que le monde évolue très rapidement, qu'il faut prendre des décisions très vite et que les mécanismes pour réagir aux décisions qui doivent être prises rapidement sont tout simplement inexistantes. Nous sommes absolument incapables de réagir. En gros, nous ne prenons pas de bonnes décisions.

La raison pour laquelle je dis que le budget est comme un bijou précieux, c'est qu'il affirme haut et fort que c'est chez les femmes et les hommes doués d'ingéniosité que nous investirons les ressources du Trésor de notre pays.

Parlons d'abord de la prudence financière dont fait preuve le budget, prudence tant louangée dans le monde entier. Aujourd'hui, notre gestion financière commande le respect. C'est là une question tout simplement indiscutable. Ayant été bon gestionnaire au cours des 10 dernières années, notre pays a eu à relever des défis en raison de déficits incroyables; maintenant que ces déficits ont été supprimés, le gouvernement fait économiser 115 millions de dollars par jour uniquement en intérêt aux Canadiens.

Quels avantages nous procurent ces faibles taux d'intérêt? Rien n'est plus important pour le million d'hommes et de femmes qui possèdent et exploitent de petites entreprises. Il sont pour beaucoup notre source de créativité et d'ingéniosité. Rien ne compte davantage pour une petite entreprise que l'accès à du capital bon marché ou à des prêts à faible taux d'intérêt. Vu la responsabilité financière dont nous avons fait preuve depuis un certain temps et dont continue à faire preuve le nouveau ministre des Finances, nous sommes en train d'instaurer un contexte dans lequel toute cette ingéniosité, essentielle à la création d'emplois, de nouveaux produits et de nouveaux services, peut s'épanouir.

• (1150)

Tout observateur capable d'une évaluation et d'un jugement équitables se rend compte que, d'abord et avant tout, les plus grands gagnants de ce budget sont le million de femmes et d'hommes exploitant de petites entreprises au Canada. L'ingéniosité est une de leurs caractéristiques fondamentales. Je ne cherche pas à diminuer le mérite des grandes entreprises, notamment multinationales, mais la plupart d'entre elles n'offrent pas un milieu où peut s'épanouir l'ingéniosité. Ce budget considère que les petites entreprises sont une pierre d'assise.

En deuxième lieu et pour prouver encore une fois que ce budget est un bijou précieux, j'examine ce qu'il procure aux jeunes familles. Ces derniers temps, des gens ont connu l'expérience extraordinaire d'acheter leur première maison à un taux hypothécaire de 3,5 ou 4 p. 100. Nous vivons une période absolument extraordinaire. Rien n'est plus important que de pouvoir bénéficier de taux hypothécaires aussi faibles. Voilà un autre domaine servant à instaurer la confiance, notamment chez les jeunes familles de tout le pays. Voilà un autre aspect de ce budget qui me porte à dire que celui-ci est un bijou bien précieux.

Passons maintenant à différents secteurs de l'économie.

L'engagement pris dans ce budget à l'égard du secteur de l'automobile est quasiment sans précédent. Plus de 250 000 familles vivent dans le sud de l'Ontario. L'engagement et le respect manifestés par le gouvernement ainsi que le soutien qu'il offre au secteur de l'automobile touchent la vie de probablement un million de personnes et leur assurent une certaine stabilité. On ne peut nier l'impact que ce budget aura sur le secteur de l'automobile. De par la réaction de plusieurs représentants de cette industrie, on constate qu'ils sont absolument ravis de l'engagement qu'a pris le ministre des Finances à leur endroit. Je suis heureux d'être entouré aujourd'hui de collègues de Windsor, de Brantford et de Thunder Bay, qui ont exercé un certain ascendant sur le ministre des Finances.

Le repli des taux d'intérêt contribue à stimuler le secteur de l'automobile. Quand le prix d'une auto a-t-il été aussi bas? Quand les intérêts ont-ils été aussi bas? Certains constructeurs d'automobiles nous ont dit que leur marge de profit actuelle était plus disciplinée que tout ce qu'ils ont pu voir au cours de leur carrière.

Le secteur touristique est en pleine période de redressement grâce à la prudence du gouvernement en matière financière de même qu'aux stimulants et soutien offerts à cette industrie canadienne. Le gouvernement reconnaît de nouveau le fait que le tourisme est à l'origine de 14 p. 100 de tous les emplois créés au Canada. Voilà un autre aspect du budget qui m'amène à le qualifier de bijou précieux.

Permettez-moi maintenant d'aborder certains aspects du budget qui visent les gens qui souffrent, les gens dans le besoin, puisque c'est essentiellement pour eux que nous siégeons à la Chambre des communes. Nous ne sommes à la Chambre que pour parler au nom de ceux qui sont incapables de se faire entendre.

Le budget

●(1155)

Nous respectons ces gens qui peuvent faire appel à des lobbyistes, qui peuvent se faire entendre et qui ont du succès dans la société. Contrairement à nos vis-à-vis du NPD, de notre côté de la Chambre, nous ne punissons pas ceux qui réussissent.

Ces députés font preuve d'un raisonnement que j'essaie de changer depuis des années. Il n'est pas nécessaire de punir ceux qui ont du succès. Nous en avons besoin au pays parce qu'ils créent des emplois et que les risques qu'ils prennent sont très importants pour stimuler l'économie.

Une voix: Mais ils ne paient pas beaucoup d'impôts.

M. Dennis Mills: Le député néo-démocrate dit que les chefs de file canadiens qui font des choses et qui réussissent paient moins d'impôts.

Personnellement, je n'ai rien à redire à cela. Je voulais justement soulever ce point moi-même. Je suis d'avis que nous devons récompenser les gens qui agissent. Contrairement aux néodémocrates, je n'ai jamais pensé qu'il fallait punir les gens qui travaillent fort et qui vont de l'avant. Je n'ai jamais adopté cette philosophie et j'ai remporté à quatre reprises les élections dans ma circonscription où mon opposant néo-démocrate a chaque fois tenté de me battre pour avoir dit vouloir récompenser ceux qui agissent.

Nous nous opposerons encore une fois à M. Layton, et je peux mentionner son nom parce qu'il n'est pas à la Chambre. J'ai regardé Jack Layton agir jour après jour, année après année. Il tire une grande satisfaction à essayer de punir les gens qui réussissent. Le pays a besoin de ces gens. On ne m'entendra jamais parler contre eux.

J'aimerais rappeler la raison fondamentale pour laquelle nous sommes élus à la Chambre, ce qui est à mon avis un grand honneur, qui est de parler au nom de ces gens qui ne peuvent se faire entendre et qui souffrent réellement.

Le budget tient compte des préoccupations des gens qui souffrent dans presque tous les recoins de nos collectivités. Ce qui me fâche avec les néo-démocrates, c'est que même si c'est écrit noir sur blanc ici et que nous avons prévu des dépenses de programme de l'ordre de 150 milliards de dollars, ils ne veulent vraiment pas admettre ce que nous faisons dans le domaine de la santé.

Nous avons été témoins d'une situation assez cocasse l'autre jour. Le chef suppléant du NPD a demandé au ministre pourquoi il n'avait rien prévu dans le budget pour les soins de santé. Le ministre des Finances a pris la parole et a répondu que M. Romanow lui-même avait fait des commentaires très positifs sur le budget.

M. Dick Proctor: C'est faux.

M. Dennis Mills: C'est parfaitement exact.

Sur le plan des soins à la petite enfance, nous nous souviendrons toujours de l'ancienne ministre du Développement des ressources humaines. L'une des grandes choses qu'elle a laissées à la Chambre des communes et qui ne pourra jamais lui être enlevée, c'est le travail qu'elle a accompli au fil des ans dans le domaine des soins à l'enfance. Je la félicite. C'est tout simplement remarquable.

C'est se prononcer encore une fois en faveur des personnes qui souffrent. En bout de ligne, la véritable joie que nous procure le travail à la Chambre, c'est de pouvoir nous exprimer et d'être en mesure de faire quelque chose pour ceux qui ne peuvent le faire et qui n'ont pas les ressources pour défendre leur cause, leurs enfants ou leur ferme en difficulté. Voilà le véritable défi, et le budget a réussi toutes ces épreuves.

Je rappellerai encore une fois aux gens que, lundi dernier, le premier ministre, le ministre des Finances et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ont annoncé que l'ouest canadien bénéficierait d'une aide d'un milliard de dollars. Là encore, c'est se prononcer en faveur des personnes qui souffrent.

Nous avons conservé, dans le budget, la direction que l'ancienne ministre de l'ACDI nous avait indiquée. Cette direction consistait à nous assurer que nous ne faisons pas que discuter du sort des Canadiens qui souffrent, mais que nous tendions la main aux pays en difficulté.

●(1200)

Des voix: Les sans-abri aussi.

M. Dennis Mills: Je crois aux logements abordables, et mon collègue me donne l'occasion de m'en souvenir. C'est encore une chose qui m'enrage à propos de mon futur adversaire, Jack Layton. Il a déclaré que le gouvernement n'avait rien fait dans le domaine des logements abordables. Or, dans la seule agglomération torontoise, nous avons investi en moyenne 273 millions de dollars par année au cours des 10 dernières années. Pour moi, cela représente beaucoup d'argent. Et ce financement est distinct de celui qui est consacré aux refuges pour sans-abri.

Nous ne disposons pas d'un trésor sans fond et j'estime que l'on doit établir un juste équilibre. Si l'on demande aujourd'hui à un jeune ou à un homme ou une femme qui s'occupe d'une petite entreprise s'il préférerait obtenir un prêt à 5 p. 100 pour son entreprise ou un prêt hypothécaire à 3,5 p. 100—choix qui impliquerait que nous ne pourrions pas répondre à tous les besoins et qu'il nous faudrait trouver un juste équilibre—je suis prêt à parier que 9 Canadiens sur 10 répondraient qu'ils approuvent l'orientation prise par le gouvernement en matière financière, de même que son plan financier.

C'est pour cela que je dis que ce budget est un bijou précieux, parce qu'il donne davantage d'occasions à l'entrepreneuriat dans tout le pays. La croissance de l'emploi, les occasions d'emploi, les possibilités canadiennes sur le plan national et international et l'avenir de nos collectivités dépendent des hommes et des femmes qui dirigent des petites entreprises. Telle est ma réponse.

●(1205)

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député de Toronto—Danforth. Hier, en m'en venant ici, je lisais le budget et j'ai noté que 45 p. 100 des recettes du gouvernement fédéral proviennent de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Je me demande si le député de Toronto—Danforth pourrait nous fournir de l'information, parce qu'elle ne figure pas dans le budget, elle est peut-être cachée dans un coin, mais je n'ai pu la trouver. J'aimerais savoir quel pourcentage du budget du gouvernement du Canada repose sur l'impôt des sociétés?

M. Dennis Mills: Monsieur le Président, voilà une excellente question.

La grande part des recettes que nous encaissons au Canada vient de l'impôt sur le revenu des particuliers. Nous savons tous cela et nous essayons constamment de redéfinir le volet impôt sur le revenu des particuliers du système fiscal. Toutefois, le député souligne le fait que les entreprises ne paient pas autant d'impôts. Je crois que c'est l'argument que tente de faire valoir le député.

Le budget

Je suis absolument sidéré de voir l'opposition du Nouveau Parti démocratique. À ce sujet, j'ai dit à Jack que cette fois-ci, son parti est carrément dans l'erreur, parce que c'est une mesure positive de consentir des déductions fiscales à ce million de propriétaires de petites entreprises canadiennes qui créent presque 85 p. 100 des emplois. Au Canada, les 150 plus grandes entreprises paient très peu d'impôt. En fait, c'est sur leur cas qu'il faudrait se pencher, pour revoir les impôts qu'elles doivent payer. Ainsi, il est erroné de déclarer de façon générale, comme Jack Layton l'a fait à maintes reprises, que nous ne devrions pas accorder un traitement particulier aux gens d'affaires exploitant de petites entreprises.

Cela me ramène à mon argument concernant la reconnaissance des chefs de file. Or, au Canada, les plus grands chefs de file sont les hommes et les femmes à la tête de petites entreprises. De ce fait, il tombe sous le sens que contrairement à Jack Layton, je m'oppose à l'idée de refuser un meilleur régime fiscal à ces gens d'affaires.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, croyez-le ou non, je me sens obligé de me porter à la défense de mon collègue libéral.

Je suis scandalisé de voir que certaines personnes au Canada ne comprennent pas encore que, dans bien des cas, pour gagner un revenu, les gens doivent travailler dans ces entreprises. Si celles-ci sont trop lourdement taxées, elles ne resteront pas dans notre pays. Les investissements nécessaires à la mise sur pied de ces entreprises peuvent venir de n'importe où dans le monde. Elles peuvent donc aller là où elles bénéficieraient du meilleur traitement fiscal.

Le député néo-démocrate essaie de dire que les sociétés sont quelque chose de négatif et qu'elles devraient donc payer plus d'impôts, mais, au bout du compte, cela ne ferait que nous nuire. Si nous faisons payer plus d'impôts aux sociétés, elles partiront tout simplement, laissant des dizaines de milliers de personnes sans emploi. N'ayant plus d'emploi, ces personnes ne paieraient plus d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mon collègue reconnaît-il cette réalité?

M. Dennis Mills: Monsieur le Président, j'ai essayé à maintes reprises d'expliquer à mon adversaire néo-démocrate, Jack Layton, toute la question des impôts. En ce qui concerne la notion qui consiste à punir les entreprises prospères, qu'il s'agisse de petites entreprises ou même de grandes entreprises qui paient aux Canadiens de bons salaires conventionnels, si nous nous en prenons soudainement à ces entreprises, elles finiraient par aller s'installer dans des pays où les travailleurs touchent des salaires ridiculement bas.

Jack Layton doit commencer à appuyer les entreprises. Il doit commencer à appuyer les gens qui créent des emplois dans ce pays, particulièrement les petits entrepreneurs, ainsi que les sociétés qui ont de bonnes normes environnementales et qui paient de bons salaires conventionnels. Le jour où le Canada se mettra à punir ceux qui réussissent, ce sera la ruine de notre cadre financier.

• (1210)

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, pour la gouverne de mes collègues, car on ne l'a jamais précisé ici, 46 p. 100 de l'impôt sur le revenu fédéral vient maintenant de l'impôt sur le revenu des particuliers alors que l'impôt des sociétés ne représente que 12,5 p. 100. Je suis assez vieux pour me rappeler qu'il y a déjà eu une commission royale d'enquête sur la fiscalité au Canada et qu'à l'époque, l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt des sociétés représentaient chacun environ 50 p. 100. Nous pouvons voir ce qui s'est produit dans l'intervalle.

Lorsque notre collègue de Toronto—Danforth parle du travail acharné des gens qui réussissent, pensons aux travailleurs qui ne ménagent pas les efforts et sont...

M. Dennis Mills: Ils travaillent dans ces entreprises.

M. Dick Proctor: Ces petites entreprises qui versent ces salaires conventionnels élevés, oui, bien entendu.

Nous devons être conscients du fait que beaucoup de gens travaillent extrêmement dur au Canada et ils ont le sentiment de payer trop d'impôt. Ils voudraient qu'une partie de ce fardeau fiscal soit partagée avec les entreprises extrêmement florissantes.

M. Dennis Mills: Monsieur le Président, tout d'abord, je reconnais avec le député que le régime d'imposition des particuliers a des lacunes et qu'il doit être réformé. Cela fait 15 ans que je le dis. Je ne cesse de m'égosiller à dire que nous devons avoir un régime fiscal unique.

Il y a une façon de vraiment stimuler la croissance au Canada, et les néo-démocrates vont vraiment être furieux en entendant ce que j'ai à dire. Nous avons la TPS. Notre collègue a reconnu que nous n'obtenons de toutes les entreprises que 12 milliards de dollars. Il y a de plus toute la paperasserie et les chevauchements. J'abolirais l'impôt fédéral sur le revenu. Si nous abolissions l'impôt sur le revenu pour le million de chefs de petites entreprises, imaginez toute la paperasserie qui disparaîtrait. Imaginez les économies que nous pourrions réaliser.

Pensez aux investissements internationaux qui entreraient au Canada au profit des chefs de petites entreprises. Ce serait incroyablement. Cela ferait baisser les taux d'intérêt car plus il y a de capitaux à prêter sur le marché, moins les intérêts sont élevés.

Nous aurions un climat propre à l'investissement dans le cadre duquel nous célébrerions les hommes et les femmes ingénieux et créatifs. Je vais m'égosiller à le répéter. Le million de chefs de petites entreprises au Canada forment le moteur de notre économie. Ces dernières représentent 85 p. 100 des emplois. Le NPD doit cesser de vouloir punir ceux qui réussissent.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je souhaite revenir sur l'observation formulée par mon collègue de Toronto—Danforth. Il s'est dit sidéré. À n'en pas douter, ses derniers propos révèlent fidèlement cet état d'esprit.

Les députés néo-démocrates, pas plus que le parti, n'ont jamais dit qu'il ne devrait pas exister de fiscalité équitable. Nous n'avons jamais dit que les entreprises devraient avoir à payer pour tout. Ce que nous demandons, c'est un régime fiscal équitable. Lorsque, tous les jours, les gens ordinaires portent la plus grande part des choses et un député d'en face affirme qu'il faut se débarrasser de tous les impôts pour toutes les entreprises, que cela améliorera tellement les choses, c'est là la position la plus ridicule que j'aie jamais entendue.

M. Dennis Mills: Monsieur le Président, je jubile. Je suis sous le choc. Les mots me manquent, car le NPD vient de réorienter sa politique. Il affirme maintenant vouloir un régime fiscal équitable. J'aimerais connaître les détails de ce régime fiscal équitable. Toutefois, en réalité, le chef du NPD, Jack Layton, bombarde notre premier ministre et notre ministre des Finances depuis trois mois. Je pourrais présenter clip après clip de son opposition à la stimulation des petites entreprises dirigées par des hommes et des femmes d'affaires canadiens. S'il veut se convertir et changer, je célèbre cela.

Le budget

• (1215)

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, nous venons d'être témoins d'un débat très intéressant, dans lequel un député libéral a proposé en fait que nous supprimions les impôts sur le revenu des particuliers.

M. Dennis Mills: Non, sur le revenu des entreprises.

M. James Rajotte: Les impôts fédéraux sur le revenu des entreprises. Je suis content qu'il ait donné cet éclaircissement.

Je suis heureux de pouvoir parler du budget aujourd'hui. Monsieur le Président, je mentionne d'abord que je partagerai mon temps de parole avec le député de Portage—Lisgar.

Je suis porte-parole du Parti conservateur en ce qui concerne l'industrie, les sciences et la technologie. Je voudrais donc examiner principalement les initiatives du budget qui touchent la politique industrielle.

En tant que porte-parole en matière d'industrie, j'ai eu l'occasion, au cours des deux dernières années, de me déplacer un peu partout au Canada et de visiter bon nombre de nos industries, qu'il s'agisse de l'industrie automobile, de celle des pêches sur la côte est, de l'industrie du bois d'oeuvre, de l'industrie du boeuf, de l'industrie de la haute technologie d'un bout à l'autre du pays, d'initiatives comme l'institut de nanotechnologie, à l'Université de l'Alberta, ou l'institut de synchrotron, à l'Université de la Saskatchewan.

J'ai été stupéfait par le potentiel que possède notre pays et par quelques-unes de nos réalisations. Je dois avouer que, ce qui m'attriste vraiment, c'est le fait que nous ayons besoin d'une politique industrielle nationale qui reconnaisse ce potentiel, qui le libère et qui le fasse jouer en notre faveur. Nous n'avons pas une telle politique parce que les libéraux fédéraux continuent d'appliquer une politique qui favorise les entreprises parasites. Au lieu de se concentrer sur les vrais travaux de recherche et de développement au moyen des conseils subventionnaires, au lieu d'essayer de réduire les impôts ou de mettre en oeuvre un cadre industriel général qui englobe une politique scientifique d'envergure, ils insistent pour favoriser les entreprises parasites.

Le fait est que la plupart des sociétés canadiennes sont innovatrices. Elles mettent de nouveaux produits sur le marché ou présentent de nouveaux procédés. Le problème, c'est que, comparativement aux autres pays du G8, nous n'innovons pas au même rythme. Les Canadiens ne sont pas à blâmer, mais, à mon avis, ce sont les politiques nationales qui ont été mises en place qui ont eu ces conséquences.

Le fait est que notre productivité a baissé par rapport à celle des autres pays de l'OCDE, notamment par rapport à celle des États-Unis. Le Canada est passé du sixième rang en 1997 au neuvième rang en 2001 et au 16^e rang en 2003 sur le plan de la compétitivité mondiale. Le Canada se situe au 14^e rang des 15 principaux pays industrialisés en ce qui concerne ses dépenses en recherche par habitant.

Par rapport aux entreprises canadiennes, à la productivité et à l'innovation, je dirais, avec tout le respect que je dois à Clint Eastwood, que le budget de 2004 regroupe le bon, la brute et le méchant. Pour être juste, je commencerai par le bon.

L'appui financier du gouvernement à l'égard de la recherche universitaire et de la formation en recherche est surtout fourni par le truchement des conseils subventionnaires: le CRSNG, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie; le CRSH, Conseil de recherches en sciences humaines, qui s'occupe des sciences sociales et humaines; les Instituts de recherche en santé du Canada; et le plus

important, le Conseil national de recherches du Canada. Ensemble, ces conseils fournissent du financement approuvé par les pairs à plus de 18 000 chercheurs dans de nombreuses disciplines au pays.

Pour la plupart, ces conseils subventionnaires, et surtout le CNRC le CRSNG et les IRSC, ont un bilan enviable en matière d'investissements dans les sciences et la recherche. Nous, députés du Parti conservateur, applaudissons leur travail. Par conséquent, nous appuyons l'augmentation des budgets de ces conseils subventionnaires à hauteur de 90 millions de dollars, y compris celui des IRSC qui émerge au portefeuille de la santé.

Cependant je tiens à rappeler au gouvernement, et d'une manière constructive, qu'à eux seuls, ces investissements dans les sciences et la technologie ne suffisent pas comme effort en vue d'améliorer la productivité et l'innovation au Canada. Nous devons veiller à ce que ces subventions soient transparentes. Pour générer et favoriser l'innovation quant à la commercialisation de la recherche, ces subventions doivent s'inscrire dans un cadre stratégique plus vaste en sciences et technologies, et elles doivent s'accompagner de réductions d'impôts.

Et maintenant, passons à l'aspect moins bon du budget de 2004. Franchement je considère que la partie du budget portant sur le capital de risque n'est pas très bonne. J'ai aussi des réserves quant à la nouvelle tendance du gouvernement à vouloir commercialiser la recherche universitaire.

Je regrette de dire que cette mesure est mauvaise, mais le nouveau financement de 270 millions de dollars prévu au budget pour faciliter l'accès au capital de risque, qui sera administré par la Banque de développement du Canada et Financement agricole Canada, devrait sonner l'alarme partout au pays. À mon avis, le gouvernement ne devrait pas confier à la BDC la responsabilité de l'accès au capital de risque, comme il le fait dans ce budget, et il devrait compter davantage sur des sources privées.

• (1220)

Le Parti conservateur du Canada voudrait voir davantage de capital de risque au Canada. Selon la Venture Capital & Private Equity Association du Canada, les investissements dans l'industrie du capital de risque au Canada, en 2003, se chiffraient à 1,5 milliard de dollars, soit un recul de 41 p. 100 par rapport à 2002. Cette diminution est cependant comparable à celle qui s'est produite aux États-Unis, où l'industrie du capital de risque est cependant beaucoup plus imposante qu'au Canada.

Le gouvernement fédéral a déjà eu recours à d'autres moyens que les subventions directes pour encourager la croissance du capital de risque au Canada, et nous exhortons le gouvernement à les utiliser de nouveau. Par exemple, les budgets de 2001 et 2003 contenaient des mesures fiscales qui supprimaient les obstacles aux investissements des régimes de pension sur les marchés du capital de risque dans le cadre de partenariats limités, que les régimes de pension préfèrent pour ce type d'investissement.

Nous pourrions aussi rétablir l'exemption pour gains en capital au niveau où elle était précédemment, ou même la bonifier. Cela permettrait aux personnes d'âge moyen qui ont payé leur maison d'utiliser une partie de ces investissements. Nous devons aider les personnes qui lancent de petites entreprises et qui ont besoin d'argent.

Le budget

Je terminerai en rappelant ce que disait Larry O'Brien, un PDG respecté de Calian Technologies. Selon lui, même s'il est facile pour Ottawa de dire qu'il appuiera le développement préliminaire, l'application des programmes qui en résultent laisse tellement à désirer que les choses ne vont jamais comme il faut et qu'il est préférable de ne pas le faire.

En définitive, nous estimons qu'on ne devrait pas substituer les contribuables aux actionnaires comme principale source de capital.

Je passe maintenant à une réalité plus sombre, et je préviens les députés qu'elle l'est vraiment. Le gouvernement libéral refuse d'admettre l'échec de ses politiques d'encouragement à l'innovation et à la productivité au Canada. Il a eu dix ans pour améliorer sa politique industrielle, et il nous demande aujourd'hui dix autres années pour appliquer son soi-disant programme d'innovation. Il s'agit du programme auquel l'ancien ministre de l'Industrie accordait une si grande importance, et dont on n'entend à peu près plus parler aujourd'hui, si ce n'est que les libéraux demandent dix autres années pour agir.

En fait, le Canada a le potentiel, et j'ai pu le constater de visu un peu partout au pays. Nous avons la capacité d'être un leader mondial en innovation, en entrepreneuriat, en sciences et en technologie. Mais il faudra, pour y arriver, que le gouvernement modifie radicalement sa politique et cesse de jouer à l'État providence.

Avant d'aborder cet aspect, je voudrais rappeler ce que disait mon ami, et spécialiste en politique au Canada, une personne que nous devrions écouter plus souvent, M. Jason Myers, premier vice-président de Manufacturiers et Exportateurs du Canada. Selon lui, ce budget est, au mieux, équilibré, mais pour le reste il n'aura qu'un effet marginal et minime sur l'industrie canadienne.

De plus, selon un récent rapport de l'Institut C.D. Howe, le taux d'imposition du capital, qui est de 31,5 p. 100 au Canada, empêche notre pays de relever la concurrence des entreprises américaines, qui, elles, jouissent d'un taux sensiblement plus faible, soit 20,1 p. 100.

Combinées à l'augmentation des dépenses de programmes, les sommes consacrées par le gouvernement à ses propres programmes augmenteront de 7,6 p. 100 par rapport à l'an dernier et d'un autre 12,7 milliards de dollars au cours des deux années à venir. De toute évidence, le gouvernement et, en particulier, les libéraux ont du mal à gérer les finances.

En dépit de ces niveaux de dépenses sans précédent, les dépenses intérieures brutes totales de recherche et développement baissent. D'après les propres documents du gouvernement, cette diminution est due en grande partie à une réduction d'environ 729 millions de dollars des sommes consacrées par les entreprises à la R et D.

On ne peut réaliser des gains importants en matière de productivité et de recherche que lorsque les capitaux et la main-d'oeuvre sont libres d'aller là où le marché offre à la fois des bénéfices et des débouchés nouveaux et attrayants pour les travailleurs. Le gouvernement devrait libérer davantage d'argent en allégeant les impôts et il devrait remanier le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, ce qu'il promet de faire depuis des années.

Pour en finir avec cette partie si peu glorieuse du budget, je dirais que ce dernier n'élimine pas la terrible politique favorisant le parasitisme des entreprises. Prenons par exemple le programme fédéral Partenariat technologique Canada, également connu sous l'acronyme PTC, qui a été créé en 1996 pour remplacer le PPIMD, le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense.

Nous ne mettons pas en doute la nécessité d'une stratégie d'acquisition de matériel de défense, mais nous mettons en doute la politique du gouvernement à l'égard des sociétés parasites, qui consiste à choisir certaines entreprises dans certains secteurs et à leur accorder ce que le gouvernement appelle des investissements, que nous appelons des subventions, et qu'il appelle parfois même des contributions non remboursables.

Mme Judi Longfield: Est-ce que je pourrais avoir une copie de ce document pour mes gens?

M. James Rajotte: Pour la gouverne de la députée d'en face, je vais donner quelques précisions. Depuis 1996, PTC a accordé 591 subventions d'une valeur totale de 2,4 milliards de dollars. Quelle est la proportion de cette somme qui a été remboursée à ce jour? D'après les chiffres obtenus le 3 février 2004, seulement 47 millions. Ça fait quoi? Ça fait 1,9 p. 100. Sur huit ans, le taux de remboursement cumulatif est de 1,9 p. 100. Il est absolument honteux que le gouvernement continue à distribuer l'argent des contribuables aux entreprises et qu'il choisisse de n'en récupérer que moins de 2 p. 100.

• (1225)

À notre avis, il nous faut une nouvelle politique industrielle. Le Parti conservateur prône une politique favorisant la réduction des impôts et l'augmentation des dépenses de recherche et développement, et mettant enfin un terme à cette terrible politique d'aide aux entreprises parasites.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, mon collègue connaît très bien le dossier concernant les entreprises parasites et d'autres sujets que nous considérons certainement comme des problèmes. Comme il l'a déclaré au sujet de la somme d'argent avancée par rapport au peu de profit retiré, c'est vraiment un cas d'entreprise parasite et il n'y a pas d'autre façon de la qualifier.

J'aimerais attirer votre attention sur une observation qu'il a faite plus tôt concernant la recherche et les universités et l'implication du secteur privé en ce qui a trait à la recherche dans nos établissements d'enseignement. La recherche sur les blessures à la moelle épinière et sur les troubles cérébraux qui se fait dans ma circonscription à l'Université de Lethbridge est unique au monde. Le travail accompli par les chercheurs est remarquable et doit continuer.

J'aimerais que le député nous dise davantage ce qu'il pense de la combinaison de la recherche universitaire et des fonds en provenance du secteur privé. De quelle combinaison avons-nous besoin, s'il en faut une?

M. James Rajotte: Monsieur le Président, je sais que l'Université de Lethbridge accomplit un excellent travail. Nous devrions également mentionner qu'il n'y pas que les universités, toutes les institutions postsecondaires font aussi un excellent travail, comme l'Institut de technologie du nord de l'Alberta et le Southern Alberta Institute of Technology.

Quant à associer le secteur privé à la recherche universitaire, je crois que l'exemple de l'Université de la Saskatchewan est excellent. Elle a mis sur pied ce qu'elle appelle le complexe Innovation Place où tous les chercheurs travaillent, mais aussi où des personnes provenant d'entreprises peuvent se rendre pour contribuer et travailler en collaboration. Les chercheurs peuvent leur demander d'investir du capital de risque. Cela permet aux gens de travailler ensemble dès le début d'un projet.

Le budget

Quant à la protection de la propriété intellectuelle et à la commercialisation des recherches, l'Université de l'Alberta se classe probablement dans les cinq meilleures au Canada dans ce domaine. Cela doit se faire en plusieurs étapes. Si on prend le cas de l'Institut national de la nanotechnologie de l'Université de l'Alberta, il doit obtenir du financement de différentes sources. Il doit s'adresser à la Fondation canadienne pour l'innovation, qui finance principalement des projets d'immobilisation, et à l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research, qui finance une grande partie des salaires.

À cette étape, même s'il disposait d'un complexe semblable à l'Innovation Place, de l'Université de la Saskatchewan, il devrait alors obtenir du financement du secteur privé dès le début. Les personnes de diverses entreprises ou de petites entreprises pourraient voir le travail des chercheurs et s'engager alors dans cette recherche dès le tout début.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de réagir au budget du gouvernement fédéral, un budget Seinfeld, c'est-à-dire un budget qui fait beaucoup de bruit pour rien. C'est tout à fait compréhensible compte tenu des circonstances dans lesquelles se trouve le gouvernement. Celui-ci fait face à un feu nourri pour ses manquements à l'éthique et pour les largesses qu'il a distribuées pour servir ses intérêts égoïstes aux dépens de la population canadienne. Cela signifie que le gouvernement n'est pas dans une position pour distribuer des bonbons comme il le fait habituellement avant des élections. Le gouvernement a donc présenté un budget nouveau genre, un budget qui tourne autour du pot, mais qui ne propose pas beaucoup de mesures concrètes.

Une des priorités qu'il est essentiel d'aborder, une priorité que le gouvernement s'est gardé d'aborder, une priorité perdue dans la culture de corruption au sein du gouvernement, fait scandale. Ce scandale est beaucoup plus grave et beaucoup plus important que le scandale des commandites, où 100 millions de dollars ont été donnés à des amis libéraux. Il est beaucoup plus grave et plus important que le fiasco du programme d'enregistrement des armes à feu, qui a englouti 2 milliards de dollars, et encore plus gros que le scandale des avions à réaction Challenger, dont l'achat a coûté des centaines de millions de dollars. C'est un scandale énorme. C'est le scandale du trop-perçu des cotisations d'assurance-emploi, qui, comme la vérificatrice générale l'a souligné dans son récent rapport, atteint un niveau de quelque 44 milliards de dollars.

Je m'empresse de fournir certaines clarifications. Lorsqu'il était le ministre des Finances, le fils de Paul Martin père, l'actuel premier ministre, a fixé le taux des cotisations d'assurance-emploi et en a fait un enjeu politique. Il a retiré ce rôle à l'ancienne Commission de l'assurance-chômage, une agence indépendante qui était chargée d'établir les taux des cotisations à l'AE dans le cadre d'un partenariat multilatéral. Il a exploité ces taux à des fins politiques il y a trois ans et les a maintenus artificiellement élevés. Ce faisant, il a fait grossir les surplus. Il a traité le programme d'assurance-emploi comme une vache à lait. Il a pris l'argent que les travailleurs croyaient, à tort, verser à la caisse d'assurance-emploi sur leur chèque de paie. Ce n'est pas le cas et la situation dure depuis dix ans. La caisse d'assurance-emploi a des surplus de 45 milliards de dollars et, au cours du dernier exercice, ces surplus ont atteint un niveau de près de 50 milliards de dollars. Le gouvernement a pris cet argent dans les poches des travailleurs et des petits entrepreneurs canadiens.

J'ai écouté le député d'en face faire de son mieux pour doloter les petites entreprises et les collectivités de petits entrepreneurs. Le fait est que le gouvernement les trompe en prenant dans leurs poches des cotisations d'assurance-emploi excessives.

Le programme d'assurance-emploi lui-même fait l'objet d'un débat beaucoup plus général. Le programme ne s'est jamais acquitté convenablement de l'objectif qui lui avait été fixé, à savoir distribuer des prestations temporaires à des travailleurs temporairement en chômage. Au contraire, il a été critiqué autant par des commissions royales, des groupes de travail, des groupes de réflexion et les cinq derniers rapports du vérificateur général pour la façon dont il s'acquitte de la gestion de la main-d'oeuvre.

En fait, il faut parler d'une taxe sur le travail. Les primes d'assurance-emploi représentent la forme de taxation la plus régressive. Il s'agit d'une taxe sur la masse salariale. Lorsque ces taxes sont trop élevées, sans raison, elles punissent le moteur même de notre croissance économique, soit les petites entreprises et les travailleurs. Cette punition tout à fait gratuite est l'oeuvre du gouvernement.

Toutes ces déclarations sur la compassion et la bienveillance et toutes ces tentatives de donner l'impression que le gouvernement actuel se préoccupe des Canadiens sonnent creux et ne résistent pas à la réalité même, soit que chaque ménage canadien a été dépouillé de 6 000 dollars sous de fausses représentations par des primes superflues et excessives d'assurance-emploi. Cet argent a été utilisé par le gouvernement pour le financement de ses propres priorités. N'allons surtout pas prétendre qu'il a été dépensé pour l'assurance-emploi. Il n'a pas été utilisé pour supporter le programme d'assurance-emploi. Il a été utilisé pour subventionner les compagnies de navigation. Il a été utilisé pour faire passer de l'argent aux agences de publicité de mèche avec les libéraux pour exécuter un peu de travail ou aucun travail du tout. Il a servi à des fins qui n'ont vraiment rien à voir avec le programme d'assurance-emploi. C'est inadmissible.

Quand le ministre des Finances a pris la parole la semaine dernière pour dire aux Canadiens que son gouvernement avait équilibré le budget pendant sept années consécutives, ce n'était pas exact. Si la vérité était une île, elle ne serait habitée par ce ministre des Finances. Il n'en reste pas moins qu'il est contestable que le gouvernement ait équilibré le budget pendant trois des sept dernières années, car la seule façon de donner l'impression qu'il équilibrerait vraiment le budget consistait à prélever des primes d'assurance-emploi du chèque de paie des travailleurs canadiens pour les balancer dans les recettes générales.

La vérificatrice générale a dit que le gouvernement enfrenait ses propres règles et qu'il devrait faire quelque chose pour y remédier. Après avoir répété la même chose dans cinq rapports d'affilée, la vérificatrice générale s'évertue à essayer de convaincre le gouvernement de faire quelque chose à ce sujet.

● (1230)

Le gouvernement n'a rien fait. La raison pour laquelle il ne fait rien est simple. Pour chaque dix cents que le gouvernement remet aux travailleurs sur leur chèque de paie, sous forme de baisse de cotisation à l'assurance-emploi, il perd 870 millions de dollars en recettes générales qu'il peut affecter à des dépenses inutiles et ruineuses. Le gouvernement prend cet argent et se pète les bretelles, comme s'il était un bon gestionnaire, alors que la réalité est tout autre. En fait, le gouvernement ne peut être et n'est pas un gestionnaire efficace.

Le budget

Que coûte le détournement de fonds d'un programme spécial comme celui de l'assurance-emploi? Quel en est le coût réel? Quelle analyse le gouvernement a-t-il faite? Lorsque le gouvernement détourne malhonnêtement de l'argent d'un programme spécial à d'autres fins, qui paie pour cela? Il ne suffit pas seulement de savoir qui paie. Quelles sont les répercussions sur le payeur?

Que dire d'un couple dont les deux membres travaillent? Disons que chacun gagne 30 000 \$. Ils ont perdu 6 000 \$ du budget de leur ménage. C'est de l'argent qu'ils ne peuvent pas dépenser. C'est de l'argent qu'ils ne peuvent pas économiser pour les études de leur enfant. C'est de l'argent qu'ils ne peuvent pas utiliser pour faire un petit voyage ou pour apporter des améliorations à leur maison.

Que dire des gens d'affaires qui ont payé ces 140 p. 100 supplémentaires de 6 000 \$? Que dire de ces gens-là? Combien ont-ils perdu? Ils ont perdu la possibilité d'étendre leurs activités, d'investir des capitaux, de faire de la recherche ou d'embaucher d'autres personnes.

L'Organisation de coopération et de développements économiques nous dit que le régime d'assurance-emploi du Canada est mal structuré et qu'il est à l'origine d'un taux de chômage artificiellement élevé. Le gouvernement se plaît à dire que le nombre de sans-emploi est plus bas qu'il y a dix ans. Eh bien, alléluia. Le taux de chômage dans la plupart des pays occidentaux est plus faible qu'il y a dix ans. L'économie mondiale était alors en récession.

Là n'est pas la question. La question, c'est que notre taux de chômage s'établit maintenant à 7,5 p. 100, soit plus que nombre de nos concurrents. Cela s'explique en partie par le fait que nous payons les gens pour qu'ils soient chômeurs et en partie par le fait que nous punissons les gens qui paient des cotisations d'assurance-emploi, de sorte qu'ils ne peuvent embaucher d'autres travailleurs.

Le plus tôt le gouvernement le comprendra, le mieux ce sera pour nous tous parce que les familles en souffrent. Les membres des ménages travaillent de plus longues heures, ils font des heures supplémentaires et ils passent moins de temps ensemble qu'ils ne devraient. Nous travaillons la moitié de l'année dans notre pays pour payer nos impôts. Nous sommes surtaxés. Les familles en souffrent. L'argent que le gouvernement a tiré de ma circonscription et de celle de mes collègues aurait été bien mieux dépensé s'il avait été laissé à ceux qui l'ont gagné que le gouvernement d'en face ne pourra jamais le faire.

Le fait est que le budget présente l'argent de l'assurance-emploi comme un revenu, alors que c'est plutôt de l'argent emprunté aux travailleurs et aux petits entrepreneurs du pays. C'est de l'argent que le gouvernement leur doit. C'est de l'argent qu'il leur a emprunté sous de faux prétextes. Et il faudrait que le gouvernement le rembourse.

Le premier ministre soutient, en réponse aux questions qui lui sont posées sur son association avec les agences de publicité libérales, qu'il n'est pas du tout lié de près à elles. Il pointe du doigt des bureaucrates corrompus ou d'autres coupables. Il dit qu'il ne savait pas, qu'il était occupé ailleurs. Mais il ne peut accuser personne d'autre que lui parce qu'il était responsable. C'est lui qui a fixé ces taux à un niveau artificiellement élevé. C'est lui qui, en tant que ministre des Finances, a supprimé les mécanismes faisant en sorte que le niveau des cotisations soit équitable et établi de manière indépendante dans notre pays.

Franchement, je fais beaucoup plus confiance à mes électeurs plutôt qu'au gouvernement quand il s'agit de gagner de l'argent et de le gérer. Il reste que lorsque le gouvernement retient de l'argent sur la paye des travailleurs pour l'assurance-emploi, il devrait avoir la

décence de l'utiliser uniquement aux fins de l'assurance-emploi et non à ses propres fins.

À mon avis, il y a bien d'autres choses qui manquent dans ce budget. Je pense tout particulièrement à certaines préoccupations liées à la criminalité et à la sécurité publique qui n'y retrouvent pas, ou aux politiques autochtones qui ne s'y retrouvent pas non plus. Les Canadiens ont bon nombre de préoccupations très sérieuses. Ils avaient besoin de leadership. Il n'en ont pas trouvé. Ils n'en ont pas obtenu.

Je comprends que le gouvernement ait peur. Je comprends que les prochaines élections approchent à grands pas. Je comprends également que le premier ministre a sauté pendant dix ans comme un petit garçon à l'arrière de la classe qui tente d'attirer l'attention pour qu'on le choisisse, mais il n'en reste pas moins que lorsque nous l'avons choisi pour qu'il nous donne des réponses sur une importante question de politique, il n'a pas su nous répondre. Il a peut-être beaucoup de style, mais pas beaucoup de substance. Il a préféré se servir dans les poches des contribuables. Je ne crois pas que les contribuables canadiens choisissent cet homme, compte tenu de ce que nous avons vu de lui jusqu'à présent. Le grand nombre de références vagues à de fortes priorités ne suffit vraiment pas lorsqu'il s'agit de fournir un certain leadership aux gens de ce pays.

● (1235)

Il existe une organisation connue sous le nom de Parti conservateur du Canada qui est prête à aller de l'avant et à gouverner et qui a à sa tête un chef intègre qui a démontré son intégrité, un chef qui a des idées et qui a démontré qu'il avait foi en ses idées. Nous pouvons compter sur une équipe de gens qui sont, à mon avis, prêts à gérer le pays de façon beaucoup plus efficace qu'il ne l'a été par nos vis-à-vis.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Portage—Lisgar pour ses propos d'aujourd'hui. Depuis longtemps, il soulève la question du surplus de la caisse d'assurance-emploi, en particulier depuis qu'il a été le porte-parole de notre parti dans ce domaine.

Antérieurement, il a été notre porte-parole pour les affaires autochtones. Il a mentionné que ce budget comportait des omissions. Il aurait aimé que le budget traite de certains écarts et de certaines lacunes de ce ministère. J'aimerais qu'il nous en dise davantage sur la façon dont le budget traite justement des affaires autochtones.

● (1240)

M. Brian Pallister: Monsieur le Président, c'est un sujet qui m'importe tout particulièrement et, je pense, à nous tous, puisque le budget attribue à des programmes concernant directement les autochtones près de 10 p. 100 des dollars disponibles, c'est-à-dire qui ne sont pas affectés au remboursement de la dette. Voilà donc 10 p. 100 de ces dollars consacrés à environ 1 p. 100 de la population du pays. Or, le gouvernement n'a manifesté aucune intention de se livrer à quelque initiative nouvelle par rapport aux politiques défailtantes du passé. Il continue à jeter de l'argent sur les symptômes des problèmes. Il n'intervient pas sur les solutions de ces problèmes.

Le budget

Au sujet du droit de propriété, par exemple, un certain nombre de bandes du pays ont institué des systèmes accordant à leurs membres le droit de posséder leurs propres maisons. Cette mesure s'est traduite par une amélioration des voisinages avec une diminution importante des infractions contre les biens et des maisons mieux entretenues. C'est rentable d'investir dans des maisons dans ces voisinages, car ces maisons durent beaucoup plus longtemps. Ce sont là des changements apportés à l'instigation des bandes elles-mêmes, le gouvernement fédéral n'ayant eu aucune initiative à mettre de l'avant de telles idées.

Parlons maintenant du faux obstacle que pose la Loi sur les Indiens à la reprise de possession de biens personnels sis dans les réserves. Supposons le cas d'un commerce de vente au détail d'appareils ou d'automobiles sur le territoire d'une réserve. En cas de non-paiement, le commerçant ne peut reprendre possession du bien. Résultat, l'autochtone honnête cherchant à obtenir du crédit est pénalisé.

Nous devons lever de tels obstacles. Ce sont des reliques vieilles de 130 ans. Le gouvernement n'a fait preuve d'aucune initiative dans ces domaines.

Qu'en est-il des droits sur les biens matrimoniaux des autochtones? Le seul endroit au Canada où il existe des droits sur les biens matrimoniaux, c'est dans les réserves. Les femmes autochtones n'obtiennent que la portion congrue et nombre d'entre elles n'osent pas rompre, malheureusement, des relations qui leur font tort, qui leur sont pénibles ou risquées par crainte de tout perdre, si elles quittent. Cela n'est ni juste ni correct.

Voilà le genre de mesures qui ne coûtent pas très cher, mais qui seraient certainement très rentables puisqu'elles procureraient davantage de liberté et d'égalité à la population autochtone.

On peut parler de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Aussi incroyable que cela puisse être en 2004, cette loi ne s'applique pas dans les réserves indiennes.

Ce sont des changements de cette nature que le gouvernement devrait faire. Il me semble que le gouvernement prône le statu quo pour l'industrie autochtone au pays, qui se fonde sur le maintien des gens dans un état de dépendance, alors qu'il faut des idées et des projets enthousiastes, comme en ont lancé elles-mêmes un bon nombre de bandes. Il faut que ces initiatives soient prises à l'échelle nationale. Elles peuvent amener les peuples autochtones à être non seulement autosuffisants, comme le sont déjà un grand nombre d'entre eux, mais aussi à être dans une meilleure position qui leur permettra, à titre de Canadiens égaux, de poursuivre leurs buts conjointement avec nous.

Ces propositions ne coûtent pas cher, mais elles nécessitent du courage et une approche tournée vers l'avenir. Le gouvernement a raté le coche relativement à ces questions, tant dans le discours du Trône que dans le budget. Il continue de gaspiller de l'argent sur les mêmes vieilles approches du passé qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Pour ce qui est de cette idée, de cette façon de pensée de l'ère victorienne selon laquelle nous pouvons aider les gens en leur donnant de l'argent, en faisant preuve de largesses et en appliquant de vieux systèmes d'aide sociale qui ont échoué et qui enlèvent leur dignité à un grand nombre d'autochtones, on peut dire que c'est l'une des méthodes du gouvernement qui ont échoué.

Ce sont des méthodes qui ont échoué, mais le gouvernement continue à vouloir les appliquer sans aucune raison valable. Partout dans le monde on procède à des réformes de l'aide sociale et on prend diverses autres initiatives, mais ici au Canada le gouvernement

continue d'adopter la même vision dépassée et rétrograde qui caractérise ses idées, ou plutôt qui fait ressortir son manque d'idées.

[Français]

L'hon. Claude Drouin (Beauce, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à vous faire part que je partagerai mon temps avec mon collègue de Dufferin—Peel—Wellington—Grey.

C'est avec plaisir que je m'adresse aujourd'hui à tous les Canadiennes et Canadiens pour mentionner comment nous avons adopté, comme gouvernement canadien, un budget qui démontre une saine gestion financière.

Il comprend des mesures sur la gestion financière responsable et prudente. Il parle d'améliorer la reddition de comptes et l'intégrité sur le plan des dépenses publiques et de continuer d'afficher des budgets équilibrés ou excédentaires.

Sur le plan de la santé, le budget promeut des politiques efficaces qui préserveront et renforceront nos systèmes de soins de santé et de santé publique. Quant à l'apprentissage, il est important de fournir aux jeunes les outils qui assureront leur réussite, tout en favorisant l'apprentissage permanent pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Bien sûr, il ne faut pas oublier les collectivités. Il faut s'assurer de jeter des assises solides et durables pour un nouveau pacte visant les collectivités. À cela s'ajoutent le savoir et la commercialisation, afin d'accroître la productivité au moyen d'investissements dans la recherche et développement.

Les relations du Canada avec le reste du monde sont également des plus importantes et nous demandent de tisser et de renforcer les liens internationaux du Canada.

Relativement aux perspectives économiques et financières, l'économie canadienne a été secouée par une série de chocs en 2003: l'épidémie du SRAS, la maladie de la vache folle, la panne de courant en Ontario, les feux de forêt en Colombie-Britannique, l'ouragan Juan en Nouvelle-Écosse. Ces événements et la rapide appréciation du dollar canadien de plus de 20 p. 100 ont freiné la croissance économique du Canada, qui s'est établie à 1,7 p. 100 l'an dernier, soit bien en deçà des 3,2 p. 100 prévus par les économistes du secteur privé au moment du dernier budget fédéral.

Selon les prévisionnistes du secteur privé, l'économie canadienne devrait croître en moyenne de 2,7 p. 100 en 2004, sous l'effet de solides composantes fondamentales intérieures, de faibles taux d'intérêt et d'une économie canadienne plus vigoureuse. En 2005, le taux de croissance devrait atteindre 3,3 p. 100.

Sur le plan de la gestion financière responsable et prudente, le gouvernement du Canada est déterminé à afficher des surplus et des budgets équilibrés pour les deux prochains exercices. En s'engageant à faire preuve de discipline budgétaire, il entend maintenir sa réserve annuelle pour éventualités de 3 milliards de dollars. Si elle n'est pas requise pour des imprévus, elle servira à réduire la dette fédérale.

De plus, le budget rétablit la mesure de prudence économique de 1 milliard de dollars en 2004-2005 et en 2005-2006. Ces éléments de prudence ont permis de faire face à d'énormes difficultés, comme je vous l'ai mentionné plus tôt, et ont également permis au gouvernement d'aider de façon directe des agriculteurs à raison de 1 milliard de dollars pour compenser les graves problèmes causés par les récents foyers de maladie et la chute soudaine des revenus agricoles.

Le budget

Ce budget fixe aussi l'objectif de réduire le ratio de la dette du Canada par rapport à son PIB à 25 p. 100 d'ici 10 ans. J'attire votre attention sur le fait qu'il y a 50 ans, il y avait huit travailleurs pour un retraité. Aujourd'hui, ce sont cinq travailleurs pour un retraité, et dans 25 ans, au Québec, ce seront deux travailleurs pour un retraité, d'où l'importance de diminuer cette dette pour assurer à nos enfants et à nos petits-enfants un avenir prometteur et des soins de santé comme ils le méritent.

Six cent soixante-cinq millions de dollars au cours du présent exercice et des deux suivants, cela comprend 165 millions de dollars pour aider à mettre sur pied la nouvelle agence de santé publique du Canada et financer ses principales activités, notamment accroître la capacité d'intervention en cas d'urgence et améliorer la surveillance. Il y a 100 millions de dollars pour l'inforoute santé du Canada, afin de mettre en oeuvre des systèmes perfectionnés de surveillance en temps réel de la santé publique.

●(1245)

Il faut penser au SRAS, au virus du Nil et à d'autres maladies où il nous faut intervenir rapidement.

Cela comprend aussi 400 millions de dollars à l'intention des provinces et des territoires pour appuyer une stratégie nationale d'immunisation et contribuer à accroître la capacité d'intervention en matière de santé publique.

Cela s'ajoute bien sûr aux 2 milliards de dollars du gouvernement canadien que nous transférons aux provinces cette année, qui s'ajoutent à l'entente de 2003-2004, qui était de 34,8 milliards de dollars, pour un total de 36,8 milliards de dollars.

Au niveau de l'apprentissage, le budget de 2004 comporte une série de mesures visant à donner aux Canadiens et aux Canadiennes un meilleur accès aux études postsecondaires et à favoriser l'apprentissage permanent au moyen notamment des mesures qui suivent.

Il y aura un nouveau bond d'études canadien qui octroiera jusqu'à 2 000 \$ pour les enfants nés après 2003 et dont la famille a droit au Supplément de la prestation nationale pour enfants. Un bond initial de 500 \$ suivi de versements annuels de 100 \$ sera octroyé aux enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, et ce, tant que la famille a droit au Supplément de la prestation nationale pour enfants.

Ensuite, il y a une augmentation importante du taux correspondant de la Subvention canadienne pour l'épargne-études pour les familles à revenu faible ou moyen.

Il y a également une nouvelle bourse pouvant atteindre 3 000 \$ pour les étudiants de première année d'un programme d'études postsecondaires à charge issus de famille à faibles revenus.

On procède aussi au relèvement du plafond hebdomadaire des prêts dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants, qui passe de 165 à 210 \$.

On prévoit en outre l'accélération de la mise en oeuvre de l'entente conclue avec les provinces et territoires pour améliorer l'accès aux programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants qui soient efficaces et de qualité.

Il y aura finalement l'application du crédit d'impôt pour études aux employés qui suivent des cours liés à leur travail.

On annonce un nouveau pacte pour les collectivités. Le gouvernement s'engage à instaurer un nouveau pacte à l'intention des collectivités de toutes tailles. À cette fin, le budget de 2004 prévoit les mesures initiales suivantes.

Les municipalités auront droit à un remboursement de la taxe sur les produits et services ainsi qu'un remboursement de la portion de la taxe de vente harmonisée. Cette mesure se chiffrera environ à 7 millions de dollars au cours des 10 prochaines années.

Pour vous donner un exemple, pour l'année 2004-2005, on a dit qu'on commençait l'année le 1^{er} février, un montant de 129 millions de dollars sera versé aux municipalités du Québec. Je peux vous dire que dans mon comté de Beauce, plusieurs maires des municipalités nous ont écrit et d'autres nous ont félicités verbalement pour nous remercier de cette mesure prise par le gouvernement du Canada visant à les appuyer face aux énormes besoins qu'ils éprouvent pour la mise à niveau des infrastructures.

La somme d'un million de dollars qui a été prévue sur dix ans pour les infrastructures a été ramenée à cinq ans, encore une fois parce qu'on sait le nombre de municipalités qui présentent des besoins urgents. On se devait d'agir. C'est une excellente nouvelle.

Dans le secteur des organismes communautaires et à but non lucratif, divers organismes contribuent à améliorer le bien-être des Canadiens et de leur famille. Nous allons améliorer les règles fiscales régissant les organismes de bienfaisance, élargir l'accès aux programmes offerts aux petites entreprises et contribuer à l'établissement de fonds d'immobilisation et d'autres sources de financement à l'intention des entreprises du secteur de l'économie sociale, ainsi que consacrer des fonds supplémentaires à l'industrie du secteur bénévole au cours des deux prochaines années.

Cela fait énormément plaisir aux gens qui s'occupent de l'économie sociale, et a été très bien reçu par l'ensemble de la population canadienne.

Malheureusement, je vois le temps qui file; en conclusion je peux vous dire que nous avons un excellent budget. Il y a des choses que nous devons continuer de faire. Il y a des éléments qui n'y sont pas inclus. Par exemple, en 2000, nous avons adopté un plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars, et cette année, l'année qui commencera bientôt, soit 2004-2005, la population canadienne recevra 31 millions de dollars de réduction d'impôt.

●(1250)

Voilà ce qui démontre la sensibilisation et l'importance que le gouvernement libéral accorde au budget dont je suis très fier.

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je voudrais demander à mon collègue de Beauce ce qu'il pense de la situation qui prévaut quant à nos moeurs politiques et à l'intégrité de nos institutions par rapport à la situation d'aujourd'hui et à celle qui prévalait en 1993, lorsque les libéraux ont pris le pouvoir.

En effet, on sait que, dans la foulée du scandale des commandites, le gouvernement essaie de refaire son image et de se donner un visage nouveau. Quant à l'intégrité, il annonce donc certaines mesures dans le dernier discours du budget pour établir, par exemple, le Bureau du contrôleur général du Canada. Il va nommer des vérificateurs professionnels agréés pour toutes les nouvelles initiatives de dépenses dans chacun des ministères. De plus, il va tenter de réorganiser et de renforcer la fonction de vérification interne à l'échelle du gouvernement.

Toutefois, c'est intéressant de voir ce qu'on disait en 1993 dans le livre rouge qui, semble-t-il, vient d'être envoyé au rebut par la supposée nouvelle gouverne du Parti libéral et du gouvernement, à l'introduction du chapitre qui s'intitule: «Pour restaurer l'intégrité parlementaire», et je cite:

Le budget

Mais après neuf ans de règne conservateur, ils n'ont jamais été aussi désabusés par les institutions publiques [...]

On parlait là de l'électorat, des Canadiens et des Canadiennes, des Québécois et des Québécoises.

[...] les administrations, la classe politique et la chose publique. Pour que le gouvernement joue le rôle constructif qui est le sien, il faut restaurer l'intégrité de nos institutions politiques.

Le capital de confiance des gouvernants auprès des gouvernés est de toute première importance. Visiblement, la désaffection des citoyens et des citoyennes est grande à l'égard du gouvernement, et le crédit des institutions publiques s'effrite progressivement.

C'est la lecture qu'on en fait. Cela a été écrit par les libéraux en 1993. Plus loin, quand aux nominations par décret, les libéraux ajoutaient:

Les conservateurs ont également pratiqué le copinage lorsqu'ils ont comblé des milliers de postes au sein des conseils, des commissions et des agences.

Ici, je pense que le gouvernement s'est très bien inspiré de ce mauvais pli de la culture canadienne en nommant, par exemple, M. André Ouellet aux Postes, M. David Dingwall à la Monnaie royale, M. Jean Pelletier à VIA Rail, qui, lui, a succédé à M. Paul Tellier.

J'aimerais donc savoir de mon collègue, le député de Beauce, ce qu'il pense des véritables changements qui ont pu se produire entre le fiasco des conservateurs, quant à l'intégrité, et les fiascos qu'on vient de vivre à la face du monde, à un point tel que c'en est gênant et honteux sur le plan international de voir ce gouvernement se conduire en gouvernement de république de bananes. Il l'admettra avec moi.

J'aimerais donc savoir ce que mon digne collègue de Beauce pense de tout cela.

• (1255)

L'hon. Claude Drouin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa courageuse question. Je ne pensais pas qu'il oserait poser une telle question. Toutefois, c'est un plaisir pour moi d'y répondre.

Contrairement au Parti québécois qui, il y a quelques années, a eu un problème majeur en matière de commissions, le Parti libéral du Québec avait demandé une enquête. Tout ce qu'on avait trouvé à faire, c'était de dire: «Écoutez, on va changer la Loi sur les lobbyistes, et tout va s'arranger.»

Nous, ici, au gouvernement du Canada, on reconnaît qu'il y a eu un problème. Un petit groupe de personnes a mal utilisé l'argent des Canadiens et des Canadiennes, et on a pris des mesures...

Une voix: Oh, oh!

L'hon. Claude Drouin: Je m'excuse, mais il semble que le Bloc ne veuille pas entendre les réponses. Il ne veut qu'entendre les questions. Cependant, on va répondre quand même.

On a pris des mesures, ce qu'aucun gouvernement n'a fait précédemment. On a rapidement mis en place le Comité permanent des comptes publics pour permettre de faire la lumière. De plus, un juge enquête. Il fera toute l'enquête et toute la lumière à cet égard. On a mis de l'avant une loi permettant aux fonctionnaires de dénoncer des irrégularités ou des systèmes frauduleux.

On a permis que les mémoires du Conseil des ministres, qui ne sont normalement accessibles que 30 ans plus tard, soient disponibles pour que les gens puissent faire la lumière sur ce qui s'est passé et s'assurer que l'argent des contribuables soit utilisé à bon escient.

Cependant, ce que le député du Bloc québécois oublie, c'est que le gouvernement canadien doit être jugé dans son ensemble, et, à cet

égard, ce gouvernement a diminué la dette de 52 milliards. On sauve 3 milliards en intérêt.

On a déduit les impôts de 100 milliards sur une période de cinq ans, et on a augmenté les transferts aux provinces, comme un gouvernement responsable doit le faire. On a augmenté les prestations fiscales pour enfant, comme un gouvernement responsable doit le faire.

On travaille en collaboration avec les provinces—je sais que cela fait mal au Bloc d'entendre cela—pour nous assurer que la population canadienne ait les meilleurs services possible. C'est cela, un gouvernement qui agit de façon responsable.

[Traduction]

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le Président, ce qui se passe aujourd'hui est en quelque sorte du déjà vu pour moi. Je suis intervenu pour la première fois à la Chambre en matière budgétaire, au sujet du budget de 1994-1995. Le présent gouvernement venait d'arriver au pouvoir. Je souligne qu'en dix ans, énormément de choses positives se sont passées.

Lorsque je suis intervenu à l'époque, le Canada avait accumulé une dette d'approximativement 580 milliards de dollars. Nous avons un déficit de 42,5 milliards de dollars. Le taux de chômage dépassait les 11 p. 100. Les taux d'intérêts étaient supérieurs à 11 p. 100 et tout le monde craignait de perdre son emploi, sa rémunération et sa propriété, dans le cas de ceux qui avaient les moyens d'en avoir une.

Aujourd'hui, le budget de 2004-2005 présente tout un contraste. Le taux de chômage est descendu sous la barre des 7 p. 100. Les taux d'intérêts sont à leur plus bas en quarante ans. Le Canada est le seul pays du G-7 et du G-8 à avoir présenté plusieurs budgets excédentaires consécutifs. Les Canadiens ne craignent plus de perdre leur travail ou de ne pas recevoir leur chèque de paie. Ils ont probablement une maison aujourd'hui parce que les taux d'intérêts sont tellement bas qu'ils ont les moyens d'acheter. Voilà ce qui s'est produit.

Je soutiens que chaque budget est comparable à un bloc de maçonnerie. Dès l'exercice 1994-1995, nous avons pris la bonne direction et nous sommes demeurés sur cette voie avec le budget de 2004-2005. Je demande à tous les Canadiens de comparer la situation dans laquelle nous nous trouvons par rapport à celle qui prévaut aujourd'hui. Il va sans dire que le présent budget s'oriente dans la direction que nous voulons prendre.

Ceci dit, nous devons jeter un regard en arrière et regarder où nous étions. La dette constitue un énorme poste de dépense dans un budget. À l'époque, le rapport entre la dette publique accumulée et le PIB, ce qu'on pourrait comparer, à un autre niveau, à l'hypothèque d'une personne par rapport à sa rémunération, dépassait les 68 p. 100. Aujourd'hui, ce rapport a baissé à 42 p. 100. Or, nous nous sommes engagés à le ramener à 25 p. 100, en dix ans.

Lorsque nous avons été élus pour la première fois et que nous avons élaboré le premier budget pour l'exercice 1994-1995, pour chaque dollar perçu en impôt, nous consacrons presque 37¢ au service de la dette, sans parler du remboursement de cette dernière. Aujourd'hui, nous y consacrons 21¢ et cette charge diminue constamment. Autrement dit, au fur et à mesure que nous réduisons la dette et que diminuent les paiements d'intérêts qui y sont liés, nous réalisons automatiquement des économies. Au cours des deux derniers budgets uniquement, nous avons réalisé des économies de plus de 3 milliards de dollars, parce que nous avons remboursé 52 milliards de dollars de la dette publique accumulée.

Le budget

Lorsque l'économie tourne bien, elle dégage des excédents, mais ils s'évaporent rapidement lorsqu'il y a ralentissement. Une fois la dette maîtrisée, sa réduction permet de réaliser des économies chaque année. Si l'économie ralentit, nous avons tout de même ces économies en main. Nous pouvons les consacrer à des programmes propres à rendre le Canada plus concurrentiel et à y améliorer les conditions de vie.

Lorsque j'étais le président du caucus rural national, nous avons réclamé et obtenu de l'argent pour le Canada rural, pour l'infrastructure rurale, et le dernier budget renforce l'engagement qui a été pris. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, au Canada, environ 20 p. 100 de la population habite sur 80 p. 100 du territoire, tandis que 80 p. 100 de la population habite sur 20 p. 100 du territoire. Si nous comparons l'infrastructure des villes avec celle du Canada rural, nous constatons qu'elle est à peu près semblable. Il n'y a pas tellement de gens qui sont dans des situations très dissemblables. Toutefois, nous avons des routes à construire, à réparer et à entretenir, et nous avons des ponts et d'autres infrastructures comme les réseaux de distribution d'eau, les réseaux d'égout, etc. Le Canada rural a besoin d'argent tout autant que le Canada urbain.

• (1300)

Le budget a prévu l'injection de 1 milliard de dollars, qui devait être réparti sur dix ans. Maintenant, l'échelonnement se fera sur cinq ans. C'est presque comme s'il y avait une augmentation d'environ 100 p. 100 du montant.

Les municipalités canadiennes ont obtenu le remboursement de la TPS. Au fond, cette mesure donne aux municipalités, qui auraient dû normalement nous verser cet argent, 7 milliards de dollars de plus au cours des dix prochaines années.

Qu'est-ce que cela veut dire pour ces municipalités? Les petites municipalités de 250 000 habitants et moins recevront ainsi entre 300 000 \$ et 500 000 \$ par an. Cela permettra d'aménager beaucoup de routes et d'infrastructures. En ce moment, Toronto a une foule de problèmes dans son réseau de transport en commun. Le remboursement de la TPS lui rapportera plus de 50 millions de dollars par an.

Beaucoup de choses se sont produites durant cette période de dix ans. Cependant, nous devons assurer notre avenir également. Il repose sur nos jeunes et notre système d'éducation. Le gouvernement a débloqué 20 millions de dollars pour contrebalancer les coûts au niveau de la recherche par des universités et des hôpitaux de recherche. Pour que le Canada, en tant que nation exportatrice, soit à la fine pointe de la technologie, nous devons pouvoir compter sur la recherche et le développement. Dans la négative, nous aboutirons bel et bien avec un grave problème.

La relation du Canada à l'égard du monde est importante. En tant qu'ancien secrétaire parlementaire pour le commerce international, j'ai constaté qu'il était très important pour le Canada d'élargir ses relations et ses échanges commerciaux avec d'autres pays, comme l'APEC, la Communauté économique Asie-Pacifique, et la Caricom, le Marché commun des Caraïbes.

Deux cent cinquante millions de dollars de plus ont été prévus dans le budget pour couvrir les coûts du Canada relatifs aux initiatives du maintien de la paix en Afghanistan et aux fins de la lutte contre le terrorisme. Lorsque j'étais à l'APEC, c'était l'une des choses dont les pays parlaient. La décision du Canada de ne pas participer à la guerre en Irak a impressionné ces pays. En tant que pays gardien de la paix, le Canada doit continuer de défendre une position ferme à ce sujet, de façon multilatérale.

En ce qui concerne le commerce, des produits valant 1,9 milliard de dollars canadiens traversent la frontière américaine chaque jour. Au cours des deux dernières années, nous avons regardé avec beaucoup d'intérêt les États-Unis être aux prises avec une récession. Normalement, le Canada exporte 44 p. 100 de ce qu'il produit. De ce montant, 85 p. 100 vont aux États-Unis. À une époque, si les États-Unis avaient un petit rhume, le Canada avait la pneumonie. Or, au cours des deux dernières années, alors que les États-Unis ont été frappés par une récession, le Canada ne l'a pas été. Nous devons nous demander pourquoi. Si cela s'est produit dans le passé, pourquoi pas cette fois-ci?

Une des raisons, c'est parce que nous avons réussi à contrôler notre dette, ce qui donne une certaine stabilité à notre économie. Cela nous a aidés, car cela a stabilisé la valeur du dollar canadien et de faible taux d'intérêt donnent aux Canadiens beaucoup plus de souplesse économique que ce qu'ils avaient dans le passé.

• (1305)

Je m'en voudrais ne pas mentionner l'aspect environnemental abordé dans le budget. Lorsque j'étais président du caucus rural national, j'ai exercé de fortes pressions pour qu'on produise de l'éthanol au Canada. Je vois maintenant, avec ce qui est prévu dans le budget, que nous commençons à établir une industrie de l'éthanol et je pense que c'est excellent.

• (1310)

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de participer cet après-midi au débat sur le budget. J'indique d'emblée que je partage mon temps de parole avec le député de Vancouver-Est.

Je trouvais assez amusant d'entendre les députés des banquettes ministérielles affirmer que, dès lors que l'opposition et les Canadiens ne tenaient pas à en parler, le budget devait être bon. C'est un peu comme lorsqu'on ne tient pas à parler du temps qu'il fait parce que le jour est gris et couvert. Il n'y a pas grand-chose à dire au sujet du budget. C'est un budget conservateur qui met fortement l'accent sur la réduction de la dette au détriment des besoins sociaux urgents comme les soins de santé. J'aimerais profiter de mon temps de parole pour mettre cela en évidence.

Je félicite d'abord le gouvernement de prendre l'initiative d'apporter une aide supplémentaire aux agriculteurs qui ont été si durement touchés par la crise de l'ESB. Ils en avaient désespérément besoin et il est heureux que ces fonds aient été fournis lundi, il y a une semaine, un jour avant la présentation du budget.

Les gens avec qui j'ai parlé dans ma circonscription et dans l'ensemble du pays attendent des changements sur certaines questions comme celle des soins de santé et du raccourcissement des délais d'attente pour les chirurgies électives. Comme le savent les députés, les délais d'attente, partout au Canada, atteignent 18 mois. Les personnes concernées ne tireront aucun réconfort du budget de la semaine dernière. Les délais d'attente ne seront pas raccourcis parce que le budget ne fournit pas de fonds supplémentaires suffisants pour que cela puisse avoir lieu. Le gouvernement a de nouveau annoncé un financement de 2 milliards de dollars, et il s'est engagé à rencontrer les premiers ministres plus tard cette année.

Le budget

Je constate que le gouvernement du Manitoba prévoit avoir besoin de 106 millions de dollars supplémentaires pour pouvoir répondre aux problèmes qu'il connaît dans le secteur des soins de santé. Le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, a dit que, si le gouvernement fédéral avait cet argent, il devait les utiliser maintenant. C'est maintenant, a-t-il dit, que la province en a besoin, pas en août ou en septembre. C'est maintenant qu'il y a une crise, et je suis sûr que tous les premiers ministres feraient écho à la déclaration du premier ministre du Manitoba.

Les gens commencent à se demander si le premier ministre ne chercherait pas à étouffer le système de santé dans le but délibéré de créer une crise qui justifierait que l'on fasse intervenir le secteur privé dans le cadre d'un plan de privatisation. Ce projet est toujours dans le collimateur.

Il y a effectivement plus d'argent pour l'infrastructure cette année, mais elle est encore une fois liée aux investissements des 3P, les partenariats publics privés dans l'eau, les transports et le réseau routier. Nous y voyons essentiellement un feu vert à l'impression de billets de banque pour ces entrepreneurs privés.

Bien sûr, les villes bénéficient de l'exemption de la TPS, mais pourquoi le gouvernement n'en a-t-il pas fait autant pour les écoles, les universités, les hôpitaux et les services sociaux? Le discours du Trône de février promettait des choses pour les patients, les parents, les étudiants et les autochtones. Nous nous attendions naturellement à voir certaines de ces promesses se concrétiser dans le budget. On sait que les discours du Trône sont une bonne occasion de créer un sentiment agréable sans avoir à y promettre trop de choses. Or, le budget de mardi dernier n'annonçait rien pour ces groupes.

Nous constatons cependant une fixation sur la dette. Comme l'ont fait remarquer de nombreux éminents économistes, la dette canadienne figure déjà parmi les plus faibles des grandes économies mondiales. Pourtant, le tout nouveau ministre des Finances originaire de la Saskatchewan, et je l'en félicite, annonce dans le budget son intention de ramener de 42 p. 100 à 25 p. 100 sur dix ans le ratio de la dette par rapport au produit national brut. On se souviendra que le gouvernement s'était engagé à consacrer 50 p. 100 de tout excédent budgétaire aux dépenses sociales, et 50 p. 100 à la réduction de la dette.

Mme Libby Davies: Qu'est devenue cette promesse?

M. Dick Proctor: En effet, qu'est devenue cette promesse? Elle s'est envolée, et le gouvernement concentre surtout ses efforts, aujourd'hui, sur une réduction accélérée de la dette. Les Canadiens devront donc attendre pour que le gouvernement commence à combler le déficit social en finançant certains programmes auxquels ils accordent tant d'importance.

• (1315)

Je ne pense pas que les Canadiens aient été impressionnés par le budget de mardi dernier. Ils s'attendaient à ce que ce budget tienne compte des recommandations du rapport Romanow. Les Canadiens s'attendaient à ce que le gouvernement accroisse le financement de base des soins de santé. Ils attendaient la création d'une agence canadienne du médicament et d'un système national de soins à domicile. Or, le budget a de repris l'annonce d'une injection de deux milliards de dollars. Il n'y a eu aucune augmentation du financement de base. À l'heure actuelle, la participation du gouvernement fédéral au financement des soins de santé, qui était autrefois de 50 p. 100, n'est plus que de 16 p. 100, les 84 p. 100 restants étant à la charge des provinces.

Il est intéressant de constater qu'à peu près toutes les provinces au Canada, à l'exception de l'Alberta qui est riche en ressources

naturelles, ont de la difficulté à atteindre l'équilibre budgétaire, à cause de l'importance qu'ont prise les soins de santé et de la nécessité de trouver des fonds supplémentaires pour assurer à tous l'accès aux soins de santé. Le ministre fédéral des Finances a dit que nous devions mettre l'accent sur la viabilité du système de soins de santé, mais à mon avis le dernier budget ne contient aucune mesure en ce sens.

Je passe maintenant à un autre sujet qui mérite notre attention, à savoir l'assurance-emploi. Avant la présentation du budget, les Canadiens réclamaient que l'ensemble de l'excédent budgétaire fédéral soit investi dans des programmes en vue de créer une société plus équitable. Ils voulaient une économie plus productive et un programme de création d'emplois pour redonner vigueur à une économie en difficulté marquée par un ralentissement de la croissance et une augmentation du chômage. Au lieu de cela, le budget qu'on nous a présenté trahit une obsession: la prudence financière.

Le problème de l'assurance-emploi, ce n'est pas tant que les cotisations sont trop élevées, contrairement à ce qu'affirment les députés du Parti conservateur, mais plutôt que trop peu de gens y sont admissibles. C'est un programme universel auquel contribuent tous les Canadiens qui travaillent. Or, selon les chiffres, moins de 40 p. 100 des travailleurs sont admissibles à des prestations. Certains n'ont pas accumulé suffisamment d'heures. Cela dépend d'où ils vivent. Dans certaines provinces et territoires, il faut 910 heures de travail et dans d'autres 410 heures. C'est un système improvisé qui ne répond tout simplement pas aux besoins des Canadiens dans un monde du travail en évolution. Ce sont les femmes, les jeunes et les immigrants qui sont particulièrement touchés par l'inadmissibilité à l'assurance-emploi.

Il y a quelque chose qui ne va pas quand seulement 38 p. 100 des travailleurs reçoivent des prestations d'assurance-emploi. Le gouvernement a modifié les règles en 1994. Auparavant, plus de 75 p. 100 des travailleurs faisaient une demande d'assurance-emploi. Ce pourcentage est tombé à 38 p. 100, et 50 milliards de dollars ont été puisés dans les surplus de l'assurance-emploi. Essentiellement, c'est l'assurance-emploi qui a payé les excédents budgétaires que le gouvernement a accumulés ces dernières années. Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, appelle ça du vol, et il a absolument raison. Les employeurs et les employés ont contribué à ce fonds, et le gouvernement a tout simplement mis la main dessus et s'en est servi pour rembourser la dette et éliminer le déficit. Les travailleurs à temps partiel, particulièrement les femmes, sont laissés pour compte.

Ce sont les deux sujets dont je voulais parler aujourd'hui: le manque d'argent pour la santé et l'assurance-emploi. Il y a plusieurs autres problèmes, mais je suis certain que ma collègue de Vancouver-Est en parlera pendant le laps de temps qui lui est alloué.

Qu'il suffise de dire que ce n'est pas un budget qui va réjouir le cœur des travailleurs et des travailleuses du Canada, ou de leurs familles, et certainement pas dans la région du pays que j'ai le privilège de représenter.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté les propos du député. Celui-ci a parlé du régime d'assurance-emploi et du fait qu'un grand nombre de personnes qui versent des contributions à ce programme ne peuvent toucher de prestations lorsqu'elles en ont besoin. Je suis moi aussi très préoccupé par cette situation.

Le budget

Le programme d'assurance-emploi devrait être structuré de telle façon que, par exemple, les étudiants qui ont un emploi d'été ou un autre emploi et qui contribuent à l'assurance-emploi devraient au moins obtenir le remboursement de leurs contributions s'ils retournent aux études, puisque dans un tel cas ils ne sont pas admissibles à des prestations d'assurance-emploi.

L'autre chose qui nous dérange tous beaucoup, et je suis convaincu que c'est aussi le cas pour le député, c'est qu'année après année le gouvernement prend des milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi et les transfère dans le Trésor public, même si l'on sait que ces fonds n'ont jamais été destinés à cette fin.

C'est là un point sur lequel je suis certainement d'accord avec le député. Nous devrions insister pour que le gouvernement suive les règles qui s'appliquent au programme d'assurance-emploi.

• (1320)

Le vice-président: Avant de céder la parole au député de Palliser, je rappelle aux députés que, s'ils veulent poser des questions, ils doivent être assis à leur place pour que la présidence leur donne la parole.

M. Dick Proctor: Monsieur le Président, j'ai apprécié les remarques du député d'Elk Island. Je suis heureux de voir que lui aussi s'intéresse au fait que si peu de Canadiens sont admissibles à l'assurance-emploi, même si nous contribuons tous à ce régime lorsque nous travaillons.

Cela me donne l'occasion d'en dire un peu plus long à ce sujet. Le député a mentionné les étudiants et les personnes qui retournent aux études. Il y a 900 000 Canadiens qui sont prisonniers de l'économie des emplois peu rémunérateurs. Ils ne peuvent pas s'en sortir. Il s'agit souvent de femmes plus âgées, de personnes qui n'ont généralement pas de diplôme d'études secondaires. La quasi totalité de ces gens n'occupent pas des emplois syndiqués. Ce sont principalement des fournisseurs de soins, des bonnes d'enfants et des immigrants nouvellement arrivés. C'est une très mauvaise situation.

Je vais me servir de l'Alberta comme exemple, plus précisément de Calgary, qui, comme nous le savons tous, est une métropole en plein essor. Le salaire minimum en Alberta est de 5,90 \$ l'heure. Pour une famille de quatre personnes dont deux adultes qui travaillent, cela représente un peu plus de 28 000 \$ par année, ce qui est inférieur au seuil de faible revenu. Nous n'avons pas de niveau de pauvreté dans ce pays, mais nous avons des seuils de faible revenu. Le loyer moyen à Calgary coûte quelque 804 \$ par mois. Nous pouvons voir à quel point la situation serait difficile pour une famille de quatre vivant à Calgary. Et je ne m'en prends pas particulièrement à Calgary; cela pourrait être une autre ville du pays. C'est la réalité. Il est très difficile de vivre dans une économie prospère lorsqu'on gagne seulement le salaire minimum.

Nous avons besoin de programmes de formation. Le député d'Elk Island a absolument raison. Si nous pouvions prendre une partie de l'argent de la caisse d'assurance-emploi pour l'investir dans des programmes de formation, cela aiderait les familles comme celle que j'ai décrite. Ce serait avantageux pour le pays. Ce serait certainement avantageux pour les familles comme celle-là.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, les propos de mon collègue au sujet de l'assurance-emploi m'intéressent énormément.

Chez moi, à Dartmouth, nous perdons 20 millions de dollars par année en ne recevant plus les sommes qui étaient versées aux travailleurs sans emploi. Ils perdent leurs emplois, mais les fonds n'arrivent plus dans notre collectivité. Pis encore, les travailleurs

quittent la collectivité. Ils sont forcés de déménager vers d'autres régions du pays. Alors, notre population rétrécit et les paiements de péréquation aussi. Cette situation crée un cercle vicieux car les gens quittent la collectivité et celle-ci s'affaiblit.

J'aimerais entendre les propos du député à ce sujet. Il connaît sans doute le même phénomène en Saskatchewan.

M. Dick Proctor: Monsieur le Président, ma collègue de Dartmouth a absolument raison.

J'aimerais rendre hommage à Kevin Hayes qui travaille au Congrès du travail du Canada et s'occupe activement du dossier de l'AE et des changements apportés au Régime d'assurance-emploi. Il a établi tout un dossier sur le phénomène dont parle ma collègue de Dartmouth, à savoir que l'argent ne parvient plus aux économies locales à cause de la cessation des versements et de l'inadmissibilité de tant de personnes aux prestations d'assurance-emploi.

La situation est exactement la même en Saskatchewan. Ma circonscription, Palliser, a perdu des millions de dollars, tout comme Dartmouth, la circonscription de la députée, ainsi que toutes les autres circonscriptions du pays. Les sommes versées auparavant ne le sont plus maintenant. Nous devons faire en sorte que les chômeurs aient à nouveau accès à cet argent.

• (1325)

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, j'ai appris ici que les libéraux ont coutume de manquer à leurs promesses dans leurs budgets. Mes observations porteront sur quelques-unes de ces promesses brisées.

Les libéraux ont dit que le budget renfermerait des mesures venant vraiment en aide aux étudiants, qui sont aux prises avec une crise. Deux jours seulement avant la présentation du budget, j'ai lu dans le *Vancouver Province* que les droits de scolarité à l'Université de la Colombie-Britannique allaient augmenter de 16 p. 100 encore. Les étudiants en arts paieront maintenant des droits de scolarité de 4 000 \$, contre 2 000 \$ il y a trois ans. Cette hausse s'ajoute à des augmentations précédentes de 23 et de 30 p. 100; en fait, les droits de scolarité que doivent acquitter ces étudiants se trouvent à doubler par suite de ces hausses.

Cette université n'est pas la seule à avoir augmenté ses droits de scolarité. Tous les établissements d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique et de bien d'autres régions du pays ont fait de même.

Que se passe-t-il? Est-ce la faute des établissements? Est-ce la faute des étudiants, qui ne paieraient pas leur juste part? Non. Comme il a été souligné dans le budget fédéral parallèle, c'est parce que les transferts en espèces du gouvernement fédéral au titre de l'éducation postsecondaire ont diminué de moitié depuis dix ans. C'est pour cela que les étudiants connaissent une crise.

J'ai lu un autre article la veille du budget; on y expliquait que, selon une nouvelle étude, quatre étudiants universitaires sur dix n'obtiennent pas leur diplôme dans le temps prévu parce qu'ils doivent abandonner des cours au profit d'un travail rémunéré pour pouvoir joindre les deux bouts. En fait, cette étude a été commandée par le Fonds du millénaire mis sur pied par l'ex-premier ministre. Voilà une autre preuve de la situation critique dans laquelle se trouvent les étudiants.

Le budget

Je trouve aberrant de voir le ministre des Finances prendre la parole à la Chambre et se targuer de toutes les bonnes choses que fait le gouvernement pour les étudiants de notre pays. En réalité, ce que le gouvernement a fait, c'est permettre aux étudiants de s'endetter davantage. Voilà la solution que le gouvernement fédéral a trouvée, au lieu de corriger les graves lacunes du système et de régler le problème attribuable à la réduction des paiements de transfert.

Permettez-moi de parler un instant du logement. Lorsque le premier ministre était à Québec le 23 février dernier, il a dit, dans ses observations aux médias, que de nouvelles dépenses seraient engagées sur cinq ans, que du nouveau financement sur cinq ans serait annoncé lors de la prochaine campagne électorale fédérale. Il a dit que ce serait dans le programme des libéraux. Or, dans le budget, pas un cent n'est prévu pour le logement.

Il y a de nombreux députés qui représentent des circonscriptions et des collectivités où le logement est probablement le problème le plus grave auquel se heurtent les gens au quotidien. Ceux-ci sont incapables de payer leur loyer. Ils sont incapables de se payer un logement acceptable, abordable et sûr.

Le premier ministre promet d'engager des dépenses sur cinq ans lors de la campagne électorale et, quelques semaines plus tard, le budget ne prévoit pas un cent pour le logement. Faut-il s'étonner que les gens aient perdu confiance dans le gouvernement libéral et dans la politique en général?

Michael Shapcott est le porte-parole et coprésident du National Housing and Homelessness Network. Il a souligné dans son analyse du budget que, depuis 1984 jusqu'à aujourd'hui, le financement au titre du logement social au Canada a subi des compressions de l'ordre de centaines de millions de dollars.

En fait, à la même conférence de presse qui a eu lieu à Québec le 23 février, le premier ministre a eu le culot de dire qu'il n'avait pas imposé de compressions en matière de logement social. Je me souviens d'avoir soulevé la question à la Chambre quelques jours plus tard. Non seulement il a réduit le financement du logement social, mais il a aussi détruit tout le programme. C'est lorsqu'il était ministre des Finances que les compressions ont été imposées à l'égard du logement social.

Il y a eu quelques engagements au titre de l'accord-cadre sur le logement abordable, qui a été signé en 2001, et finalement, certaines ressources ont été engagées, quoique moins importantes que ce qui avait été demandé dans tout le pays. Même après analyse et en faisant le bilan des dépenses, environ 8,8 p. 100 seulement des fonds promis ont vraiment été affectés à la construction de logements abordables.

• (1330)

C'est là encore un exemple de promesse non respectée par le gouvernement libéral. J'irais encore plus loin.

Mon collègue de Palliser a mentionné la situation en ce qui concerne la dette. Je me rappelle qu'en 1997, puis encore pendant la campagne électorale de 2000, les libéraux avaient promis que, quels que soient l'excédent accumulé, une moitié serait affectée à la réduction de la dette et aux allègements fiscaux et l'autre moitié aux programmes sociaux. En réalité, pendant cette période, 44 p. 100 de l'excédent budgétaire a été alloué à la réduction de la dette, 46 p. 100 aux allègements fiscaux et 10 p. 100 de ce prétendu dividende budgétaire a été utilisé pour l'amélioration de programmes fédéraux. Cela découle d'une très bonne analyse qui a été faite par le gouvernement fédéral alternatif. Faut-il alors se surprendre que les gens perdent toute confiance dans le processus budgétaire?

Le ministre des Finances a été très volubile sur la façon dont il orienterait son budget afin de diminuer de 25 p. 100 le rapport dette/PIB. Lorsque nous examinons l'impact de cette orientation du point de vue des pertes de recettes et d'investissements dans les dépenses sociales qui ont tant souffert, nous devons remettre sérieusement en question la logique et les priorités qui ont été préconisées par le ministre des Finances actuel, par son prédécesseur et par celui qui est venu avant lui.

Dans son analyse du budget, le directeur général de l'Organisation nationale anti-pauvreté déclarait ceci:

Au départ, le déficit était une obsession. C'est maintenant la dette.

La pilule est effectivement amère pour les Canadiens démunis qui, dans ce budget, n'obtiennent rien en matière de logements sociaux, de lutte à la pauvreté infantile, de réforme de l'assurance-emploi ou d'autres besoins sociaux. [...] Comme le ministre des Finances du gouvernement Chrétien qui a présenté le budget draconien de 1995, [l'actuel premier ministre] assume une grande part de responsabilité dans l'effritement des programmes sociaux canadiens que son père a contribué à mettre en place.

Des gens surveillent ce qui se passe. Des gens prennent réellement le temps d'observer les effets à long terme des budgets et les effets sur les personnes à faible revenu.

J'ai organisé un forum dans la circonscription de Vancouver-Est, que je représente. Nous avons entendu le Conseil de la main-d'oeuvre de la région de Vancouver. Nous avons entendu le Conseil des autochtones de Vancouver et la Coalition des personnes handicapées de la Colombie-Britannique. Nous avons entendu des gens du regroupement End Legislative Poverty et de l'organisation Tenants' Rights Action Coalition. Ils ont tous dit la même chose: les personnes qu'ils voient tous les jours souffrent des effets terribles des promesses non tenues par le gouvernement.

Le budget a grandement déçu la population. J'ai hâte au jour prochain, j'espère, où nous pourrions tenir un débat dans le cadre d'une campagne électorale et examiner le véritable bilan du gouvernement libéral. Les gens auront l'occasion de déposer leur bulletin de vote et de décider ainsi des changements qu'ils souhaitent. Je crois que la population est réellement dégoûtée de ce qu'elle voit pour ce qui est non seulement de la corruption, comme dans le cas du scandale des commandites, mais aussi des promesses non tenues faites successivement dans les budgets qui ont nui aux personnes les plus démunies et vulnérables de notre société.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'être fier du budget. En fait, nous devrions l'examiner à la lumière de tous les autres budgets présentés pour voir jusqu'à quel point le fossé s'est élargi entre les riches et les pauvres au pays. C'est ainsi qu'on mesure réellement si le gouvernement fédéral a fait son travail en répartissant les revenus et la richesse et en apportant son appui au pays. Je dirais qu'il a échoué.

• (1335)

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'interviens pour discuter de l'exposé budgétaire. Je voudrais tenter de m'identifier aux Canadiens qui essaient de comprendre la démarche que nous suivons pour assurer une intendance responsable sans perdre de vue les enjeux qui préoccupent la population.

Il faut tenir compte du point de vue des petits salariés et des personnes à revenus fixes très faibles, et du vieillissement de la population. À l'opposé, il y a dans notre société des jeunes qui cherchent à se reconnaître dans ce budget et souhaitent qu'il réponde à leurs besoins. Il faut encore tenir compte des besoins des propriétaires de petites entreprises, des entrepreneurs, de tous ceux qui contribuent à l'économie. Non seulement ils suscitent de la confiance, mais ils nous donnent aussi l'espoir que nous pourrions produire la richesse nécessaire pour que l'État puisse assurer aux membres de notre société le soutien dont ils ont parfois besoin.

J'essaie de me mettre dans la peau des Canadiens qui suivent ces délibérations. Tous les documents auxquels je me reporterai se trouvent sur le site Web du ministère des Finances.

Tout comme le dernier député l'a fait avec une grande éloquence, je voudrais dire un mot de ce qui ne se trouve pas dans le budget. Il faut que les Canadiens soient conscients que, même s'il est présenté à la veille de l'exercice 2004-2005, pour ce qui est de nos comptes financiers, le budget s'inscrit aussi dans un contexte budgétaire plus vaste qui a été défini par des budgets antérieurs.

Si le budget ne dit rien de certains éléments, il ne faut pas en déduire qu'ils ne sont pas prioritaires. Prenons le logement comme exemple. D'importants engagements ont été pris dans d'autres budgets. Même s'il n'en est pas question dans le budget de 2004-2005, le logement est toujours au nombre de nos priorités les plus importantes.

J'aimerais diriger le dernier intervenant vers le budget de 2003 et, en fait, celui de 2002, pour ce qui concerne les dossiers des sans-abri et du logement abordable. La position du gouvernement, le bilan de ses réalisations et les perspectives d'avenir sont excellents.

Des budgets récents indiquent que plus de deux milliards de dollars ont été affectés sur la période de six ans allant de 2002 à 2008. Un milliard de dollars a été engagé pour l'initiative en matière de logement abordable, programme de subventions d'équipement visant à accroître le nombre d'unités d'habitation locatives à prix abordable.

Près de 500 millions de dollars, engagés aux fins de programmes de rénovation résidentielle en vertu du PAREL, avaient été inclus dans ce cycle budgétaire en particulier. Il y a également eu des engagements à l'égard du programme de loyers adaptés pour les aînés et les personnes à charge, du programme de réparations d'urgence et du programme d'amélioration des refuges. Ce sont là autant de programmes qui s'inscrivent dans ce contexte budgétaire. Bien qu'ils n'aient pas été mentionnés dans le dernier budget, ils ont, en réalité, fait l'objet d'une affectation, et les discussions et négociations se poursuivent avec les provinces pour ce qui est de leur mise en oeuvre.

Et cela ne rend même pas compte de l'initiative de partenariats en action communautaire, l'IPAC. Environ 665 millions de dollars ont été attribués à l'initiative nationale pour les sans-abri, dont le programme IPAC constituait un élément clé. Comme nous le savons, les négociations continuent. En fait, des annonces supplémentaires se font à l'intention d'organismes communautaires présentant une demande d'accès à ces fonds pour appuyer ses services et ses installations.

• (1340)

Ces investissements s'ajoutent au montant de 1,9 milliard de dollars fourni tous les ans pour venir en aide aux 640 000 ménages vivant dans des unités de logement social. Le gouvernement est loin de se désintéresser de l'initiative en matière de logement. Voici une illustration du fait que, si le logement n'est pas mentionné dans le

Le budget

dernier budget, il est une priorité extrêmement élevée du gouvernement. Les faits montrent qu'on mène cette action au sein du contexte budgétaire total.

Lorsque les familles s'interrogent sur leur capacité d'acquérir de nouveaux biens d'équipement, qu'ils s'agisse de lave-linge, de sèche-linge, de machines à coudre, d'une nouvelle voiture ou de quoi que ce soit d'autre, elles examinent leurs projections de revenus et font des calculs qui reposent sur la gestion responsable de leurs besoins financiers. Elles évaluent les risques associés à la prise de décisions précises. Ce n'est pas tellement loin de ce que le gouvernement doit faire.

Dans mon allocution, je voudrais exposer non seulement certains des risques, mais aussi certaines des réalisations. Prenons l'évaluation faite du budget par Ernst & Young: à ses yeux, la saine gestion financière est la pierre angulaire du premier budget du gouvernement. Les Canadiens veulent que leur gouvernement assure une saine gestion financière. Cela suppose que nous nous penchions sur certaines réalisations.

Rappelons-nous que le taux d'accroissement du PIB se situait à environ 1,7%. Pour un certain nombre de raisons, ce taux était inférieur au taux de croissance économique qui avait été projeté. Cela nous révèle qu'une gestion financière saine et prudente signifie que nous ne devons pas exagérer nos attentes en matière de croissance économique dans le cycle de gestion du pays.

Il est intéressant de remarquer que le maintien d'une saine gestion financière nous a valu de faibles taux d'intérêt records en notre époque moderne. Évidemment, des taux aussi faibles fournissent aux gens l'occasion d'entrer sur le marché de l'habitation et de songer à acquérir des biens immobiliers, et ils en tiennent compte dans leur gestion financière.

Par ailleurs, cette gestion financière saine et prudente s'est traduite dans l'économie par la création de 271 900 emplois à temps plein depuis décembre 2002. Nous devrions comparer cela avec les taux de croissance de nos amis américains. On a laissé entendre que, outre la politique internationale, le chômage sera le principal point sur lequel sera jugée l'administration Bush, autrement dit la mise en place de nouveaux facteurs multiplicateurs générant des occasions d'emploi pour les Américains. Au Canada, vu notre gestion financière saine et prudente ayant eu pour effet de réduire les risques, peut-être à peu de chose, nous avons instauré la confiance en notre capacité de gérer et de piloter notre économie.

Cependant, même si l'économie canadienne continue à croître au taux moyen de 1,3 p. 100, les projections nous montrent que nous devons demeurer très prudents quant au taux de notre croissance future.

La situation comporte des risques. Nous savons tous que, de temps à autre, lorsque le dollar flanche, l'opposition nous demande si cela résulte d'une perte de confiance à l'égard du dollar canadien. À l'opposé, lorsque le dollar canadien remonte, les députés de l'opposition nous rappellent qu'un dollar trop fort rend nos exportations moins concurrentielles et met en danger la relation qu'entretiennent les Américains avec notre économie. Ce en quoi ils ont tout à fait raison. Nous en tirons le corollaire que nous devons ajuster et équilibrer nos décisions d'affaires avec grand soin.

Le budget

• (1345)

À mon avis, avec le dollar qui oscille autour de 75 cents, nous essayons de naviguer très prudemment, en tenant compte de la fluctuation des activités financières et commerciales internationales. Dans une économie mondiale, il est toujours difficile d'atteindre la perfection, mais le fait que nous créions des emplois, que notre économie soit relativement prospère et que, par rapport aux autres pays du G-7, nous soyons dans une position relativement concurrentielle, signifie que nous pratiquons une gestion financière prudente et que nous employons nos outils de manière raisonnable et responsable.

Pour ce qui est de la situation générale, comme on l'a déjà dit, c'est le septième budget équilibré d'affiliée et la première fois depuis le début de la Confédération que nous avons autant de budgets équilibrés d'affiliée. Nous avons prévu une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars. Les familles peuvent comprendre ce que cela signifie. Nous ne comptons pas sur notre capital pour surveiller notre budget de fonctionnement quotidien. Nous prenons bien soin de conserver nos réserves au cas où la conjoncture serait difficile. Le gouvernement agit ainsi et les Canadiens peuvent comprendre et respecter cela.

Nous rajustons et adaptons notre budget en prévision du jour où, dans notre système de santé, dans nos services offerts aux aînés qui vivent dans une société vieillissante, nous pourrions voir si nous devons faire des prévisions actuarielles pour déterminer les besoins de l'économie afin de maintenir cette qualité de vie et d'obtenir de bons résultats. Nous agissons de façon responsable sur le plan actuariel. Nous investissons dans les secteurs qui créeront des emplois.

Pendant que nous faisons cela—et je sais qu'on en a fait mention au sujet des programmes de commandites—tout ce sur quoi les Canadiens jugeront le gouvernement ne sont pas que les méthodes financières qui sont utilisées pour pratiquer une gestion prudente et circonspecte, mais également les méthodes de contrôle.

En ce moment, le comité du Cabinet chargé d'étudier les dépenses examinera tous les comptes pour tenter de récupérer jusqu'à 3 milliards de dollars de dépenses qui peuvent être réaffectées. Un ordre donné par l'entremise du président du Conseil du Trésor vise à rétablir le poste de contrôleur général. La population s'attend à ce que cela soit fait, mais cela devrait être considéré dans le contexte global de la gestion gouvernementale prudente et responsable des préoccupations de tous les Canadiens.

Je veux maintenant parler de la signification de ce budget pour les Canadiens à faible revenu. C'est ce qui compte: l'importance de la place des contribuables, telle qu'ils la perçoivent, dans le régime fiscal. De nombreux députés y ont fait allusion.

Je me permets de signaler que le plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars, qui est entré en vigueur en 2000, continue de fournir un allègement fiscal. Point important à signaler, les trois quarts de cet allègement profitent aux particuliers, surtout les Canadiens dont le revenu est faible ou modeste. Les Canadiens qui désirent se situer par rapport au plan de 2002-2005 devraient consulter le site Web et jeter un coup d'oeil sur le tableau.

• (1350)

Par exemple, en 2001, 75 p. 100 du plan quinquennal de 100 milliards a contribué à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers. Cela répond à la question du député de Toronto—Danforth. Dans le cas des sociétés, elles ont profité de 10 p. 100 des allègements fiscaux. Pour ce qui est des cotisations à l'assurance-emploi, que certains ont mentionnées, la réduction a atteint

15,2 p. 100. C'est donc dire qu'une part énorme de ce plan d'allègements fiscaux de 100 milliards de dollars profite aux contribuables canadiens, puisqu'elle réduit leur impôt sur le revenu.

Il convient également de décrire l'impact de ces mesures sur les sociétés et les entrepreneurs. Le régime fiscal et le tout récent budget appuient la croissance des petites entreprises en les encourageant à conserver une plus grande part de leurs bénéfices et en multipliant les occasions et les incitations pour amener les investisseurs, telles les sociétés de capital de risque, à investir dans les petites entreprises.

Cela se traduit par une augmentation du plafond de la déduction accordée aux petites entreprises, qui passera de 225 000 \$ en 2003 à 250 000 \$. Le plafond passera à 300 000 \$ en 2005. Quant au seuil de l'impôt fédéral sur le capital s'appliquant aux petites entreprises, il passera de 10 millions à 50 millions de dollars pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises de devenir admissibles à ce genre d'allègement fiscal.

Quel est donc l'avantage canadien associé à toutes ces mesures? Grâce aux mesures prises entre 2000 et 2003, le taux fédéral-provincial combiné moyen d'impôt des sociétés, y compris les impôts sur le capital, est maintenant inférieur de 2,3 points de pourcentage au taux américain. Voilà donc les répercussions que cela aura sur les Canadiens à faible revenu et, si vous voulez, sur les sociétés et entrepreneurs à faible revenu.

Nous devrions aussi examiner rapidement ce que ce budget signifie pour les secteurs prioritaires. Je ne parlerai pas de la santé, ni de l'importance de l'apprentissage et du bon d'études du Canada, parce que d'autres l'ont fait avant moi. Ce bon d'études accordera des subventions annuelles pouvant aller jusqu'à 2000 \$ pour les familles à faible revenu qui ont des enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

Comme le premier ministre l'a dit, ce budget prudent et responsable laisse entrevoir une possibilité de flexibilité. Des contributions supplémentaires seront effectuées dans le domaine de la santé, sans oublier que dans le secteur des services communautaires de santé, plus de 600 millions de dollars serviront à financer les cliniques qui assurent davantage de services de prévention et qui contribuent grandement à notre programme de soins de santé.

J'ai passé une bonne partie de ma vie politique au niveau municipal. Il me semble évident que l'annonce faite par le gouvernement en ce qui a trait à la remise de la TPS accroîtra le budget des municipalités de tout le pays de plusieurs milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. Cela permettra aux municipalités d'investir davantage dans des systèmes de transport plus écologiques, dans les programmes de logement auxquels ils veulent contribuer et dans les programmes sociaux qu'ils désirent mettre en oeuvre à leur niveau.

L'engagement qu'a pris le gouvernement de discuter du cycle budgétaire avec les municipalités avant l'annonce d'un budget reconnaît les municipalités comme un ordre du gouvernement, comme des partenaires responsables de l'établissement de la politique économique du pays.

Enfin, permettez-moi de dire que nous nous sommes tous inquiétés de la situation internationale et du rôle que notre gouvernement doit jouer. Par le passé, ce rôle consistait à maintenir la paix. Ce budget prévoit des fonds qui permettront une participation importante dans les activités internationales qui visent à améliorer la sécurité mondiale.

• (1355)

En terminant, permettez-moi de dire que je considère ce budget comme un programme d'action sensible et prudent de la part du gouvernement. À mon avis, il répond à l'engagement pris par le gouvernement à l'égard des Canadiens de toutes les régions et confirme que le gouvernement reconnaît ses responsabilités et son obligation de rendre compte. Dans le contexte plus vaste de sa propre gestion au cours des dix dernières années, au cours de la dernière décennie et de la présente, je crois que le gouvernement a mérité le respect et le droit de continuer d'administrer les affaires des Canadiens, et je suis d'avis qu'il aura l'appui des gens pour le faire.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais poser à mon estimé collègue une question à propos de son intervention. Il a affirmé que le gouvernement avait, en gros, fait un bon travail dans le cadre de ce budget et que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Je me demande s'il ne se pose pas effectivement de sérieuses questions sur certains éléments de ce budget.

Ainsi, depuis des mois, il est manifeste que le gouvernement fait passer dans les recettes générales une énorme manne tirée de l'assurance-emploi.

Le NDP dit pour sa part que c'est un crime parce que les gens qui ont précisément besoin de leurs prestations n'en reçoivent pas, et c'est également ce que je pense. J'estime que nous achetons une assurance parce que, en cas de besoin, nous voulons en profiter. Dans ce domaine tout spécialement, c'est une sérieuse lacune. Entre-temps, le gouvernement verse cet argent aux recettes générales et l'utilise pour toutes sortes de choses. La caisse de l'assurance-emploi n'a justement pas pour objectif de servir de source de recettes générales pour le gouvernement.

J'aimerais qu'il s'exprime sur les deux points suivants: l'inadmissibilité de ceux qui devraient avoir droit aux prestations et le fait que l'on perçoive beaucoup trop d'argent par rapport aux sommes versées.

M. Alan Tonks: Monsieur le Président, j'informe le député que le versement des excédents de l'assurance-emploi dans les recettes générales est un sujet qui a été soulevé par la vérificatrice générale dans deux ou trois rapports. Je peux signaler qu'en réaction et en réponse aux observations de la vérificatrice générale, les taux de cotisation à l'assurance-emploi ont été réduits de manière constante au cours des deux ou trois dernières années.

Le gouvernement a confirmé qu'il visait fortement à utiliser l'assurance-emploi justement pour les fins mentionnées par le député, mais je dirais qu'une partie de ces recettes générales est utilisée pour la création d'emplois, pour le développement professionnel et ainsi de suite. Ce n'est pas un tour de passe-passe. Ce n'est en fait qu'un autre outil financier qui permet d'atteindre les objectifs en matière d'emploi et de possibilités d'emploi pour les Canadiens.

Le vice-président: Je tiens à informer la Chambre que le député de York-Sud—Weston bénéficiera encore de sept minutes environ pour la période des questions et observations.

* * *

[Français]

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le vice-président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le rapport du vérificateur général du Canada pour l'année 2004.

Article 31 du Règlement

Conformément à l'article 108 du Règlement, ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des comptes publics.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, selon l'Agence canadienne du blé, qui représente 85 000 agriculteurs canadiens, l'introduction de variétés de blé génétiquement modifié sur le marché canadien pose des risques économiques.

Puisque l'Europe, l'Asie et d'autres marchés ferment leurs portes au blé génétiquement modifié, l'économie agricole des Prairies subirait encore plus de dommages que ce ne fut le cas lors de la crise de la vache folle.

En outre, l'industrie des biotechnologies ne bénéficierait pas de l'introduction de variétés de blé génétiquement modifié sur le marché si ce produit n'intéressait pas les acheteurs.

Le Canada met en péril une industrie de 3 milliards de dollars pour un produit que nos principaux clients ont déjà rejeté.

C'est pourquoi j'exhorte le gouvernement du Canada à suspendre l'introduction de variétés de blé génétiquement modifié au Canada de manière à empêcher la vague d'opposition que le Canada devrait affronter sur les marchés mondiaux.

* * *

LE MOIS NATIONAL DE L'ÉPILEPSIE

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le mois de mars est le Mois national de l'épilepsie. Le mois s'achève, et nous pouvons féliciter Épilepsie Canada de sa campagne très réussie, «Lavande. Pensez à l'épilepsie». La campagne de cette année a comporté plusieurs activités de sensibilisation des médias et du public ainsi qu'une nouvelle initiative: l'adoption du ruban de couleur lavande et de la fleur de lavande, qui représente la solitude dans laquelle vivent les personnes atteintes d'épilepsie.

L'épilepsie n'est pas une maladie, mais un symptôme d'un trouble du système nerveux. C'est un trouble physique. Les personnes qui en souffrent se sentent inutiles, seules, victimes de préjugés et souvent ridiculisées.

Quelque 300 000 Canadiens, soit environ 1 p. 100 de la population canadienne, souffrent d'épilepsie. Chaque jour au Canada, 38 personnes en moyenne apprennent qu'elles sont épileptiques. Chaque année, ce trouble est diagnostiqué chez 14 000 Canadiens.

Au nom de la Chambre, je félicite Épilepsie Canada et tous les bénévoles grâce à qui la campagne de cette année fut une grande réussite.

* * *

• (1400)

LA POPOTE ROULANTE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je veux féliciter et remercier tous les bénévoles de la popote roulante au Canada, en particulier ceux de Peterborough. Ces bénévoles fournissent des repas chauds à ceux parmi leurs concitoyens qui, pour une raison ou une autre, sont reclus et ne peuvent préparer eux-mêmes le repas principal de la journée.

Article 31 du Règlement

Les bénévoles de la popote roulante travaillent à longueur d'année, dans toutes sortes de conditions climatiques. En plus des repas, les bénévoles apportent un contact amical, un sourire et les nouvelles du jour. Pour un grand nombre de personnes qui ne peuvent sortir, ce contact est aussi important que le repas comme tel.

Je rappelle à tous les députés que la plupart des groupes de la popote roulante fournissent aussi des repas congelés. Les députés qui vivent seuls sous les combles à Ottawa peuvent en profiter. Ils peuvent aussi aider leur groupe local de la popote roulante en achetant ces repas congelés. Hier soir, j'ai mangé de la sole florentine. Le soir d'avant, j'ai dégusté un boeuf braisé traditionnel, tandis que le soir précédent j'avais consommé du poisson-frites.

Les repas congelés que j'obtiens de la popote roulante de Peterborough et que j'apporte sont vraiment des repas roulants. Ils voyagent durant trois heures et demie en auto, de Peterborough à Ottawa.

J'invite tous les députés à appuyer la popote roulante.

* * *

LE COLLÈGE MOHAWK

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain, Lib.): Monsieur le Président, madame MaryLynn West-Moynes est récemment devenue la sixième personne à occuper la présidence du collège Mohawk, situé dans ma circonscription de Hamilton Mountain.

Madame West-Moynes est une personne qui sait où elle va, qui est engagée et qui est tournée vers l'avenir. Elle croit en l'excellence et en la croissance du collège Mohawk, ainsi qu'en ses programmes et ses étudiants.

Le collège Mohawk compte 814 employés à temps plein qui répondent aux besoins de 9 600 étudiants à temps plein de niveau postsecondaire et de 40 000 étudiants qui suivent des cours d'éducation permanente. Le collège Mohawk est le plus grand centre d'apprentissage en milieu scolaire de la province, avec plus de 3 000 étudiants inscrits dans des programmes de formation dans des métiers spécialisés.

Je souhaite à madame West-Moynes tout le succès possible dans ses fonctions de présidente et je lui offre notre appui continu au cours des prochaines années.

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous que, partout au pays, les Canadiens doivent avoir accès à une eau potable sécuritaire et propre. Notre nation a la chance d'être dotée de ressources hydriques abondantes, mais il nous faut les gérer judicieusement et efficacement.

C'est précisément pourquoi je suis ravie de l'annonce faite par Partenariat technologique Canada concernant un investissement de 9,2 millions de dollars, pour élaborer des technologies de traitement de l'eau. Les partenariats avec l'industrie et le secteur privé constituent des éléments clés pour l'innovation dans ce domaine. Le gouvernement a un important rôle à jouer pour stimuler l'innovation et appuyer la recherche et la commercialisation de nouvelles technologies.

À cet égard, une entreprise chef de file, la société Zenon Environmental Inc., travaille à l'élaboration de technologies de pointe pour produire des systèmes de filtration d'eau plus performants et plus abordables.

Je suis fière d'annoncer cette initiative parce que c'est un excellent exemple de ce que le gouvernement peut faire pour stimuler le développement économique, environnemental et social, dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens. Bravo à la société Zenon.

* * *

LA CIRCONSCRIPTION D'ATHABASCA

M. David Chatters (Athabasca, PCC): Monsieur le Président, je fais aujourd'hui mes adieux à la circonscription d'Athabasca que je représente depuis que j'ai été élu député pour la première fois, en 1993.

J'ai toujours voulu représenter mes électeurs avec persévérance et conviction et j'avoue que j'ai certes apprécié le temps que j'ai consacré à cette tâche.

Je profite également de l'occasion pour féliciter Brian Jean qui a récemment remporté l'investiture pour le Parti conservateur du Canada et qui, nous l'espérons, siégera sous peu à la Chambre des communes. Je sais qu'une fois élu, M. Jean s'acquittera très bien de sa tâche à titre de représentant des électeurs d'Athabasca.

Comme suite au redécoupage de la carte électorale, mon lieu de résidence ne se trouve plus dans la circonscription d'Athabasca, mais dans celle de Westlock-St. Paul.

En ce qui concerne les rapports médiatiques sur mon avenir à la Chambre, j'évoque Mark Twain qui disait que les nouvelles de sa mort étaient grandement exagérées. Je tiens à préciser que j'espère effectivement rester dans les parages un certain temps encore.

J'ai également entendu dire que je ne briguerais pas les suffrages lors des prochaines élections. Je me contenterai de dire que j'ai la ferme intention de me porter candidat dans la nouvelle circonscription de Westlock-St. Paul.

* * *

●(1405)

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE TORONTO

M. Dennis Mills (Toronto—Danforth, Lib.): Monsieur le Président, c'est un jour très spécial à Toronto. Ce jour marque le 50^e anniversaire de la Toronto Transit Commission, la TTC.

Je suis heureux d'annoncer à la Chambre que le gouvernement du Canada, de concert avec la ville et la province, a annoncé des travaux d'agrandissement d'un milliard de dollars. Cet argent permettra de renouveler les wagons, les autobus et l'ensemble de l'infrastructure de la TTC.

C'est une journée très spéciale pour la ville de Toronto et nous la célébrons avec toute la Chambre.

* * *

[Français]

FRANÇOISE GAMACHE-STANTON

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, «Je pense que je vais diminuer mes activités.» Ce sont les dernières paroles de Françoise Gamache-Stanton, qui s'est éteinte lundi dernier à Québec à l'âge de 89 ans.

Françoise Stanton fut une militante engagée dans la cause des femmes, et on la retrouve à la Fédération des femmes du Québec; dans la promotion de la souveraineté, incluant la présidence nationale du regroupement pour le oui lors du référendum de 1980; auprès des aînés, où elle occupe la vice-présidence de l'Association internationale francophone des aînés. Son ouverture d'esprit et sa ténacité dans ses combats continueront à nous guider et à nous influencer.

Si je souligne l'oeuvre de cette femme de conviction, c'est que je la connaissais personnellement et qu'elle m'inspirait dynamisme, engagement, avant-gardisme et authenticité. Elle a su transmettre ses valeurs à ses quatre filles, Michelle, Julie, Françoise et Danielle, dont elle était fière.

Au nom du Bloc québécois et en mon nom personnel, je désire rendre hommage à cette grande dame qu'a été Françoise Stanton et à offrir nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses enfants et à ses amis.

* * *

LE COLLÈGE D'ALFRED

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, c'est un immense plaisir pour moi aujourd'hui de souligner l'appui que notre gouvernement fournit au Collège d'Alfred de l'Université de Guelph.

Depuis déjà 23 ans, le Collège d'Alfred offre aux francophones une formation haut de gamme dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Lorsque le collège a vu le jour en 1981, il s'agissait de la première institution collégiale de langue française en Ontario.

Hier, j'ai eu le bonheur d'annoncer, au nom de ma collègue, la ministre du Patrimoine canadien, que le Collège d'Alfred bénéficierait d'un appui financier de près de 35 000 \$. Cette somme a été accordée par le biais du volet «Éducation dans la langue de la minorité» du Programme de développement des communautés de langue officielle.

Cette somme permettra au Collège d'Alfred de rejoindre un nombre sans cesse croissant de francophones intéressés par l'enseignement professionnel qu'il propose, et j'en remercie la ministre.

* * *

[Traduction]

LE HOCKEY

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, vous avez peut-être noté qu'il y avait beaucoup de joueurs de hockey en ville cette semaine, marchant et profitant du printemps à Ottawa.

La raison, c'est que la Canadian Adult Recreational Hockey Association est l'hôte de l'édition de 2004 de la Coupe du monde de hockey, ici même à Ottawa, cette semaine. En tout, 126 équipes s'affrontent, 51 équipes internationales et 51 équipes canadiennes.

Plus de 4 500 joueurs de 10 pays différents participent à cet événement. Deux équipes de l'Alberta viennent de ma circonscription. Il s'agit des Pentastars de Grande Prairie et des Oldtimers de Spirit River.

Bien entendu, le hockey est le sport national du Canada et la région de Peace River est sûrement un milieu propice à ce sport. Je suis convaincu que la semaine sera divertissante et excitante pour tous les joueurs.

Article 31 du Règlement

Voici une occasion de renouer avec des connaissances de longue date et de nouer de nouvelles amitiés. Je suis sûr que ces gens vont apprécier leur semaine à Ottawa. Bonne chance à tous.

* * *

LE NORD DU CANADA

Mme Karen Kraft Sloan (York-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je félicite madame la gouverneure générale du leadership exemplaire dont elle a fait preuve en attirant notre attention sur le nord du Canada. Elle a travaillé sans relâche dans les dossiers du nord et des autochtones, tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

L'immense territoire de l'Arctique représente une portion importante des terres émergées de notre pays; il fait partie intégrante de notre identité nationale et représente un volet stratégique de l'avenir de notre pays. Des responsabilités bien distinctes se rattachent à la condition de nation nordique. D'abord et avant tout, nous devons veiller à répondre aux besoins et aux aspirations des gens du nord en augmentant la capacité d'innovation, de commercialisation et de création d'emplois des autochtones et des régions nordiques; nous devons protéger notre souveraineté et favoriser le développement durable.

En outre, nous devons aussi exercer un leadership international dans le cadre des initiatives du nord circumpolaire, surtout dans les domaines de la science et du développement social dans les régions nordiques.

* * *

● (1410)

AFRICVILLE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, le Canada s'enorgueillit de l'appui qu'il apporte aux institutions multilatérales, surtout les Nations Unies.

Un peu plus tôt ce mois-ci, le rapporteur spécial a présenté le rapport de suivi des Nations Unies sur la conformité du Canada aux engagements pris dans le cadre de la Conférence mondiale contre le racisme et la partie traitant précisément de la communauté d'Africville, dans ma circonscription, Halifax, disait ce qui suit:

Après 150 ans de collusion entre l'administration provinciale et le monde des affaires, qui s'est manifestée notamment par des abus de pouvoir, des négligences, des empiètements et la prolifération de matériels industriels dangereux, en 1970 toute la communauté a été évacuée de force...

Ce rapport de l'ONU demandait à tous les paliers de gouvernement de redresser ce tort, en consultation avec la communauté qui perpétue l'esprit et le réseau parental des anciens habitants d'Africville et de leurs descendants. Malheureusement, moins de 24 heures après la publication de ces recommandations, le gouvernement fédéral a rejeté toute idée de réparation pour la communauté d'Africville.

Dans un esprit de réconciliation, tous les paliers de gouvernement devraient faire preuve de bonne foi en présentant des excuses formelles et en appuyant l'idée d'une indemnisation pour la communauté...

Le Président: L'hon. députée de Terrebonne—Blainville.

Article 31 du Règlement

[Français]

LA SANTÉ

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Monsieur le Président, alors que les besoins en santé augmentent de façon spectaculaire, le ministre des Finances n'a pas cru bon de transférer d'argent additionnel au Québec et aux provinces.

Il n'a toutefois pas lésiné sur une dépense de près de 1 milliard de dollars pour instaurer plus de bureaucratie en créant l'Agence de santé publique du Canada, et il n'a pas hésité à instaurer un système de surveillance dont les responsabilités cumulées incombent déjà à l'Institut de santé publique du Québec.

Il y a quelques jours, 10 000 femmes atteintes du cancer du sein intentaient une poursuite contre les hôpitaux, les accusant d'avoir trop tardé à entreprendre leur traitement. En réalité, le véritable coupable de cette situation est l'actuel premier ministre du Canada qui, comme ministre des Finances, a pris la décision de sabrer sauvagement dans les transferts en santé.

On le voit bien, le gouvernement libéral continue ses intrusions dans les champs de compétence du Québec, préférant imposer son hégémonie plutôt que de venir en aide aux malades.

* * *

[Traduction]

L'ÎLE DU CAP-BRETON

L'hon. Mark Eying (Sydney—Victoria, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier d'annoncer aujourd'hui que l'île du Cap-Breton a été désignée par le *National Geographic Traveler Magazine* comme deuxième attraction touristique par excellence au monde.

Ceux qui y habitent sont convaincus de la beauté du Cap-Breton, et cette reconnaissance par une publication aussi prestigieuse que le *National Geographic* est un honneur.

Les côtes accidentées de l'île et la Piste Cabot sont deux des nombreuses attractions de notre île. Nos festivals et autres manifestations ainsi que notre riche patrimoine musical celtique attirent chez nous des milliers de touristes chaque année. Bien entendu, ce tourisme a d'importantes retombées économiques.

Monsieur le Président, comme votre séjour là-bas, la semaine dernière, vous l'aura appris, l'île du Cap-Breton, avec ses habitants extraordinaires, ses cultures diverses, ses nombreuses attractions exceptionnelles et ses manifestations locales, est pour les visiteurs une oasis où ils veulent revenir maintes et maintes fois.

Nous sommes fiers que le *National Geographic* ait reconnu la beauté de notre île, et nous invitons tous les Canadiens à découvrir les mille et un trésors qui nous permettent de dire avec fierté: «Ciad Mille Failte», ce qui veut dire: «Cent mille fois bienvenue à vous.»

* * *

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui rendre hommage à sept policiers de Toronto. Au service des crimes sexuels de la police torontoise, ils font partie de l'équipe chargée de lutter contre l'exploitation des enfants. Ce sont le sergent-détective Paul Gillespie, le détective Ian Lamond et les gendarmes-détectives Bill McGarry, Kris McCarthy, John Menard, Paul Krawczyk et Steffan Mueller. Grâce à leur travail acharné, on a pu sauver la vie d'une fillette de Caroline du Nord.

Comme on nous l'a appris le week-end dernier, c'est grâce à la persévérance de ce service qu'on a pu recueillir assez d'information

sur des images révoltantes de pornographie juvénile pour retrouver et sauver cette fillette. Elle a été identifiée, avec moins de 300 autres enfants du monde entier, alors qu'il y aurait sur la planète entre 50 000 et 100 000 victimes.

Il faut des policiers hors de l'ordinaire pour endurer ce qui traumatiserait n'importe qui pour protéger nos enfants. Lorsque nous apprenons des nouvelles tragiques comme la mort de Cecilia Zhang, nous pouvons trouver un peu de réconfort dans le fait que cette petite fille a été sauvée.

* * *

JEFFREY BOWMAN

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage à un remarquable jeune homme, Jeffrey Bowman, de North Wiltshire, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui est décédé à l'âge de 21 ans.

Jeffrey était atteint d'une maladie dégénérative chronique. Il a vécu avec courage et dignité, et il devrait être une inspiration pour nous tous. En dépit de son grave handicap physique, il s'est fait des amis bien au-delà de l'île grâce à son attitude positive. Il a toujours voulu participer aux activités autour de lui, et il l'a fait.

Il aimait les chevaux et les courses de chevaux. En 1994, son histoire lui a gagné le soutien d'un propriétaire de standardbreds, Tom MacPherson, dont une pouliche a été la gagnante surprise d'une course et qui a versé la bourse à un fonds au profit de Jeffrey. Celui-ci est devenu membre honoraire de la United States Trotting Association et il a maintenu des liens étroits avec la P.E.I. Horse Owners Association.

La vie de Jeffrey a été remarquable par ce qu'il a accompli. Jeffrey a donné l'exemple à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

* * *

● (1415)

LES IMPÔTS

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, pendant trois ans, j'ai travaillé au nom des anciens employés de JDS Uniphase au dossier du traitement fiscal du régime d'achat d'actions des employés. Ces employés innocents ont été plongés dans un cauchemar fiscal qui a laissé chez eux des traces profondes sur le plan financier et émotif.

J'ai écrit à au moins trois ministres des Finances, y compris le premier ministre actuel. Des anciens employés de JDS ont également écrit tant au ministre des Finances qu'au premier ministre. J'ai en outre soulevé la question auprès du ministre des Finances il y a quelques semaines. Jusqu'à maintenant, nous n'avons reçu aucune réponse.

Je suppose que le gouvernement est trop occupé à camoufler le scandale des commandites pour se pencher sur cette question. Il est tout simplement inacceptable que le gouvernement refuse de s'occuper de cette question. Pendant ce temps, il n'hésite pas à accorder un traitement de faveur à des gens comme M. Radwanski, dont il a radié la dette fiscale de 600 000 \$. Évidemment, cet homme est un libéral ayant de bonnes relations au sein du parti.

Nous demandons au gouvernement de traiter les anciens employés de JDS Uniphase avec équité. Si le premier ministre veut que nous croyions qu'il se préoccupe vraiment de ces gens-là, il devrait nous le montrer en réglant cette question avant de déclencher des élections.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES***[Traduction]***LA SÉCURITÉ NATIONALE**

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, en 1996, le vérificateur général a dit que le gouvernement n'avait pas les renseignements nécessaires pour appuyer les fonctionnaires de première ligne responsables de la sécurité nationale. Huit ans plus tard, rien n'a changé. Les libéraux dorment encore aux commandes dans les dossiers liés à la sécurité nationale.

Compte tenu du bilan du premier ministre, marqué par le scandale, l'incompétence et la mauvaise gestion, pourquoi devrait-on croire que les choses vont changer maintenant?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, une des premières choses que le nouveau gouvernement a faites dès son entrée en fonction a été la fusion de toutes les activités liées à la sécurité nationale. Je suis ravi de dire que nous avons créé un nouveau poste de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Ce poste a été confié à la vice-première ministre, qui fait de l'excellent travail comme membre du Cabinet.

M. Stephen Harper (Calgary Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le fait est que le rapport de la vérificatrice générale condamne la façon dont le gouvernement traite la question des terroristes et des criminels. Il y a des lacunes énormes en matière de sécurité, 25 000 passeports perdus ou volés, des retards de deux mois et demi pour l'analyse des empreintes digitales, et des milliers d'employés aux aéroports qui auraient des liens possibles avec des criminels.

Encore une fois, pourquoi les Canadiens devraient-ils faire confiance au gouvernement après dix ans d'échecs?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la vérificatrice générale pour son rapport. En évaluant nos progrès depuis le 11 septembre 2001, elle se penche sur une question qui est importante non seulement pour le gouvernement, mais pour tous les Canadiens.

Je tiens à rappeler au chef de l'opposition que, loin de condamner les mesures prises par le gouvernement du Canada depuis le 11 septembre, la vérificatrice générale a dit que «le rendement du Canada au regard de la gestion de la sécurité nationale depuis deux ans et demi se compare à celui de ses pairs...»

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

[Français]

M. Stephen Harper (Calgary Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, ce premier ministre a fait toute une histoire sur la réorganisation de la sécurité nationale. Cependant, il y a d'énormes manquements quant à la sécurité. Il y a 25 000 passeports volés ou perdus, des retards de 2 mois et demi pour l'analyse des empreintes digitales, des milliers d'employés aux aéroports avec une association criminelle.

Encore une fois, pourquoi devrait-on croire que cela va être mieux maintenant?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je puis assurer au député et à tous les Canadiens que nous avons pris d'importantes mesures depuis le 11 septembre afin de relever la sécurité des Canadiens.

Par exemple, nous avons accru nos capacités de recherche et de partage de renseignements. Nous avons mis en place l'initiative de la frontière intelligente, qui facilite la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à la frontière. Nous avons mis des ressources additionnelles à la disposition de la Gendarmerie royale du Canada afin qu'elle puisse mettre au point d'autres mesures intégrées d'application de la loi, que ce soit contre les activités terroristes ou le crime organisé.

• (1420)

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le rapport de la vérificatrice générale fait ressortir l'incompétence crasse du gouvernement quand vient le temps de relever les défis associés à la sécurité et au maintien de l'ordre. Il n'y a que les libéraux pour consacrer 39 millions de dollars à l'élaboration d'un système prenant les empreintes digitales par voie électronique, mais oublier de financer l'établissement d'un système nécessaire pour identifier ces empreintes. Résultat: deux mois et demi de retard au niveau de l'analyse dactyloscopique.

Ma question s'adresse à la ministre de la Sécurité publique. Pourquoi la GRC n'a-t-elle pas reçu les fonds nécessaires pour créer un système d'identification en temps réel?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, la GRC a obtenu les ressources nécessaires. Si le député se donnait la peine de vérifier auprès de la Gendarmerie royale du Canada, il constaterait, je crois, que la GRC est sur le point de soumettre une demande de propositions.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, la GRC est maintenant reconnue pour son énorme arriéré. Son laboratoire judiciaire affiche un arriéré, de même que son laboratoire d'identification dactyloscopique et sa base de données sur les passeports perdus et volés. Il y a également un arriéré au registre des armes à feu, et la liste ne s'arrête pas là.

Le sous-financement, le manque de ressources et la négligence du Parti libéral font que la GRC est complètement démunie. Après une décennie de mauvaise gestion, pourquoi les Canadiens devraient-ils croire le gouvernement libéral?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, depuis le 11 septembre 2001, nous avons consacré énormément de ressources nouvelles à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité au Canada. D'ailleurs, des ressources supplémentaires ont été attribuées à la Gendarmerie royale du Canada.

Comme je l'ai mentionné au député, nous sommes conscients que l'identification en temps réel est importante. Voilà pourquoi la GRC diffusera dans un proche avenir une demande de propositions dans le but de mettre sur pied un tel système. Une fois ce système établi, nous pourrions compter sur les meilleures mesures de sécurité au monde.

* * *

*[Français]***LE PROGRAMME DES COMMANDITES**

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le vérificateur, Norman Steinberg, a déclaré en comité que le rapport de vérification de 2000 sur le programme des commandites faisait état non pas de cinq problèmes administratifs, mais de «fautes importantes et inacceptables», et qu'il en a lui-même informé le Conseil du Trésor.

Questions orales

Comme il était vice-président du Conseil du Trésor, comment le premier ministre peut-il continuer à prétendre qu'il n'était pas au courant du scandale des commandites, alors qu'il savait, qu'il n'a rien fait, qu'il en était complice?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est le sous-ministre des Travaux publics lui-même qui a utilisé la terminologie de «problèmes administratifs».

Deuxièmement, c'est le sous-ministre des Travaux publics qui a dit qu'il y avait un plan en 39 étapes pour répondre à ces problèmes administratifs.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, il semble qu'il y a quelques étapes qui ont sauté, si on regarde le résultat.

Je regarde ce rapport. Effondrement des mesures de contrôle, violation des règles du Conseil du Trésor dont il était le vice-président, manque de transparence, les conclusions de la vérification de 2000 sont dévastatrices, et Alfonso Gagliano, le Conseil privé, le cabinet du premier ministre et le Conseil du Trésor en ont tous été informés par Norman Steinberg, qui était le vérificateur, je le rappelle.

En tant que vice-président du Conseil du Trésor, le premier ministre admettra-t-il qu'il était au courant du scandale des commandites, qu'il faisait partie de la gang, que lui comme les autres n'ont rien fait, et que cela s'appelle de la complicité ministérielle?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la réponse à la question, c'est non.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré que ce n'est qu'à l'été 2002 qu'il a compris que le scandale des commandites, c'était bien plus que de simples erreurs administratives. C'était à l'été 2002.

Comment peut-il prétendre qu'il n'a su qu'en 2002, alors que de son propre aveu, hier, il nous a dit avoir lu le sommaire de l'enquête interne de 2000, qui faisait état de très graves lacunes dans ce programme et des règles qui avaient été bafouées? Comment le premier ministre pouvait-il lire cela et ne pas savoir?

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, comme le premier ministre l'a déjà mentionné, à l'instar de beaucoup d'autres à la Chambre, cela s'est fait progressivement à partir de l'an 2000. Il y a eu d'abord la vérification interne menée par le vérificateur des Travaux publics qui a constaté de graves erreurs administratives et établi un plan d'action en 39 points pour corriger la situation et petit à petit, par le biais de vérifications internes et judiciaires, on a enfin abouti en 2000 à un renvoi à la vérificatrice générale par Travaux publics au sujet des questions touchant Groupaction. C'est ce qui a conduit au premier rapport de la vérificatrice générale et aux demandes d'enquêtes à la GRC, ce qui nous a menés progressivement à la situation actuelle et aux enquêtes qui sont en cours.

•(1425)

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, ils me font rire quand ils parlent du plan en 39 points. Après ce plan, c'est Pierre Tremblay, l'ancien chef de cabinet d'Alfonso Gagliano, qui est allé faire la job, et cela été pire. C'est ça, la réalité.

Comment le premier ministre, qui était ministre des Finances à l'époque, peut-il nous expliquer que même avec le rapport de 2000 dont il avait pris connaissance, il a continué, comme ministre des

Finances, pendant deux ans, à pomper des dizaines de millions de dollars dans un programme qui avait été dénoncé par le vérificateur interne du ministère? Qu'il nous explique donc cela!

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, progressivement à partir de l'an 2000, avec une vérification interne menée par Travaux publics, cela a conduit à d'autres vérifications judiciaires et au démantèlement de la direction générale des communications des Travaux publics en septembre 2001. À la suite d'une réforme du programme des commandites par l'actuel ministre des Finances lorsqu'il était ministre des Travaux publics, les commissions n'ont plus été versées. Tout un ensemble de réformes ont été mises en place, ce qui a conduit, en fin de compte, après les enquêtes de la GRC et le rapport de la vérificatrice générale, à l'annulation du programme de commandites.

* * *

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, nous avons un autre rapport de la vérificatrice générale qui montre l'incompétence du gouvernement. Le système d'immigration est dans un état tellement lamentable que la vérificatrice générale n'a même pas pu rapprocher les données. Les fonctionnaires ne peuvent obtenir de l'information sur les 25 000 passeports qui ont été perdus ou volés. De l'équipement de prise d'empreintes digitales ne fonctionne que la moitié du temps.

Un système qui ne fonctionne pas laisse la porte grande ouverte à l'établissement des profils raciaux. On cible injustement des gens.

Comment le ministre peut-il expliquer cet échec complet du système qui laisse les gens si vulnérables face à l'établissement de profils raciaux?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, un passeport est un document extrêmement important pour nos citoyens et notre pays. Comme tous les députés le savent, bon nombre de nos vis-à-vis se plaignent des longs délais pour l'émission de nouveaux passeports.

Le Bureau des passeports s'est attaqué aux problèmes que la vérificatrice générale a relevés à très juste titre. On communique immédiatement avec la police. Tous les passeports perdus ou volés deviennent immédiatement inutilisables. Nous avons corrigé ces problèmes.

Nous apprécions les observations de la vérificatrice générale. Nous continuerons de veiller à nous assurer que notre passeport soit le plus sûr et le meilleur du monde.

* * *

LA SANTÉ

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, le rapport de la vérificatrice générale indique que le gouvernement ne se soucie guère de la protection de la population contre les risques pour la santé associés aux matériels médicaux. Pire, elle note que Santé Canada connaissait les risques pour la santé, mais qu'aucune mesure n'a été prise.

Grâce aux libéraux, les patients ne savent pas si les masques chirurgicaux, les trousses de tests sanguins, les valvules cardiaques ou les implants mammaires sont sûrs.

Questions orales

Comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que tous croient aux discours des libéraux sur les soins de santé alors que le gouvernement ne peut même pas s'assurer que le matériel de base de notre système de soins de santé ne présente aucun danger?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, Santé Canada accepte pleinement les conclusions et les recommandations du rapport. Nous intervenons pour améliorer davantage le programme de réglementation des matériels médicaux.

Santé Canada a déjà pris des mesures relativement à un grand nombre de ces recommandations, comme l'instauration d'une stratégie d'inspection après la mise en marché et la création d'une base de données interactive permettant au grand public de savoir quels matériels peuvent être vendus.

Santé Canada élabore des plans en réponse aux recommandations qui n'ont pas déjà été suivies.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, la vérificatrice générale a confirmé aujourd'hui ce que le Parti conservateur soutient depuis des années. Les listes de surveillance des terroristes, à nos points d'entrée, ne contiennent aucun renseignement sur les 25 000 passeports perdus ou volés chaque année, ni de renseignements sur les 162 000 mandats d'arrêt nationaux contenus dans la base de données du CIPC.

Les douaniers, qui empêchent les terroristes et les criminels d'entrer au Canada, sont notre première ligne de défense. Trois ans se sont maintenant écoulés depuis les événements du 11 septembre, et les libéraux n'ont toujours pas remédié au problème mentionné ci-dessus.

Quand nos agents qui travaillent à la frontière vont-ils avoir accès à cette information qui est indispensable à leur travail?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je pourrais peut-être répéter au député ce que j'ai répondu à une question précédente. Nous prenons bonne note du rapport de la vérificatrice générale, mais nous avons déjà mis en place des mesures pour résoudre tous les problèmes qu'elle a évoqués. Les renseignements concernant les passeports perdus sont envoyés directement à la police, et ces passeports sont désactivés. Il est donc impossible de voyager avec un passeport volé ou perdu, puisqu'il ne constitue plus un document de voyage international valide. L'information concernant tous les passeports volés ou vierges est immédiatement communiquée à la police.

Nous nous sommes occupés de ces questions. Le gouvernement et le ministère les prennent très au sérieux. Nous ferons en sorte que le passeport canadien soit le meilleur et le plus sûr document de voyage au monde.

• (1430)

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC): Monsieur le Président, le ministre n'a pas fait ce qu'il fallait pour permettre à nos douaniers d'avoir accès à cette information. Ils n'y ont de toute évidence pas accès à la frontière.

Les passeports perdus ou volés posent un grave problème de sécurité. Selon le processus actuel, l'échange d'information entre le Bureau des passeports et la GRC prend en moyenne 70 jours. Si cette dernière ne peut pas lire les annotations manuscrites sur les formulaires, elle les renvoie au ministère des Affaires étrangères et

du Commerce international. À notre époque, ils utilisent encore un système papier dépassé.

Comment pouvons-nous croire que le gouvernement va protéger les Canadiens, alors qu'il utilise toujours un système aussi dérisoire?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, si cela peut être utile au député, je l'informe que, en février dernier, le Bureau des passeports a commencé à entrer l'information concernant les passeports perdus et volés directement dans la base de données de la GRC, de façon à permettre à la police et aux ministères et organismes gouvernementaux autorisés d'avoir accès à cette information 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Un accord permettant de communiquer l'information aux agents de première ligne est maintenant en vigueur, et nous veillerons à ce que tout le monde ait accès à l'information nécessaire pour assurer un contrôle adéquat des passeports canadiens.

* * *

LA SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, il y a un ou deux jours, dans un discours qu'elle a prononcé devant le Canadian Club à Ottawa, la vice-première ministre a dit que la sûreté des aéroports avait été renforcée. Elle a ajouté que le SCRS, la GRC et d'autres organismes continuaient à partager tout renseignement pertinent en temps opportun.

Or, la vérificatrice générale l'a contredite. Elle a conté les propos de la ministre quand elle a dit aujourd'hui que, dans les aéroports, des milliers d'employés ne faisaient pas l'objet de contrôles et qu'ils pourraient très bien être associés à des organismes criminels. Elle a également dit que le partage des renseignements était insuffisant.

Pourquoi la vice-première ministre essaie-t-elle de tromper tout le monde?

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes certainement reconnaissants à la vérificatrice générale pour son rapport. Permettez-moi toutefois d'apporter quelques précisions concernant les propos du député.

Au cours des derniers mois, nous avons mis en place des programmes pour tenir notre engagement à renforcer notre système de sécurité, notamment de nouveaux programmes en vue de filtrer tous les non-passagers et une nouvelle entente entre Transports Canada et la GRC sur le partage des renseignements sensibles relatifs au maintien de l'ordre, ce qui répond directement au rapport de la vérificatrice générale.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, cela ne répond pas à ma question.

Passons à autre chose. Le gouvernement a choisi de concentrer ses efforts en matière de sécurité sur la protection de la frontière et sur le renseignement de sécurité informatique. Pendant ce temps-là, les ports comme Montréal et Halifax ont des priorités entièrement différentes. Ils ont besoin de fonds maintenant pour procéder à l'uniformisation et à la coordination des mesures de sécurité avec les ports américains. Ils ont besoin de fonds maintenant pour assurer la sécurité du côté eau.

Si le gouvernement veut réellement en avoir pour son argent, pourquoi n'écoute-t-il pas les autorités portuaires et ne met-il pas l'argent là où il est réellement nécessaire?

Questions orales

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nonobstant la grandiloquence de ses propos, le député a mis le doigt sur une question relative aux autorités portuaires dont nous nous occupons. Ces autorités nous ont présenté leurs doléances. Si le député regarde le budget et l'enveloppe de 605 millions de dollars destinée à la sécurité, il verra que la sécurité maritime en fait partie.

Nous irons de l'avant et nous aiderons les ports à relever les défis à venir en matière de sûreté et à se conformer aux normes internationales, ce qui sera fait d'ici au 1^{er} juillet.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances du Québec, qui déposera son budget cet après-midi, a déjà annoncé, il y a quelques semaines, son intention ferme de mener une lutte sans merci contre les échappatoires fiscales, dont l'utilisation par exemple des paradis fiscaux comme celui de La Barbade.

Au moment où le ministre des Finances du Québec souhaite contrer ces pratiques douteuses, comment le gouvernement fédéral peut-il expliquer qu'il n'ait pas dans son propre budget pris des mesures pour éliminer l'évasion fiscale à La Barbade, dont profitent allégrement plusieurs compagnies canadiennes?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, effectivement, le ministère des Finances a amorcé un processus, de concert avec les fonctionnaires du gouvernement du Canada et en coopération avec d'autres pays, pour déterminer la bonne façon d'agir par rapport aux activités des entreprises internationales.

L'un des objectifs est évidemment de veiller à ce que les Canadiens réussissent sur la scène internationale. En même temps, nous voulons que notre régime fiscal soit parfaitement juste et équitable pour toutes les parties en cause.

• (1435)

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, j'espère que ce n'est pas un processus en 39 étapes, cette fois-ci.

Dans un contexte de lutte contre l'évitement fiscal, comment le gouvernement fédéral peut-il justifier que, sur le site Internet du ministre des Affaires étrangères, on y valorise le fait que, en 2001, ce qu'on appelle les investissements canadiens à La Barbade étaient de 18 milliards de dollars et permettaient à 2 000 entreprises de ne pas payer d'impôts au Canada?

Tout cela est à cause de la convention fiscale révisée et reconduite par l'actuel premier ministre, qui était à ce moment-là ministre des Finances. Est-ce qu'on trouve cela équitable pour les contribuables, qui, eux, sont obligés de payer tous leurs impôts au Canada?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député continue de déformer les faits. Chaque mesure prise par le premier ministre à l'époque où il était ministre des Finances visait à abolir les échappatoires au niveau international. Voilà les faits. Voilà la vérité.

[Français]

LA SANTÉ

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, au moment où le premier ministre exerce un chantage éhonté auprès du Québec et des provinces en leur imposant des conditions avant de financer le système de santé, la vérificatrice générale dénonce le piètre état de la sécurité du matériel médical dont le ministère fédéral de la Santé est responsable.

Avant de dicter unilatéralement ses priorités en matière de santé aux provinces et au Québec, est-ce que le ministre de la Santé ne devrait pas plutôt suivre les conseils que lui donne la vérificatrice générale et s'assurer de la sécurité du matériel médical qui relève de lui?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous dire que les intentions de notre gouvernement sont de trouver des solutions ensemble, avec les provinces, pour renforcer notre système de santé à long terme. C'est notre façon de voir les choses. Il s'agira de travailler en partenariat pour trouver des solutions durables.

Pour ce qui est du rapport de la vérificatrice générale, nous acceptons bien sûr ses recommandations par rapport à l'utilisation de certains instruments médicaux. Nous avons déjà commencé à mettre en action ces corrections qui sont absolument nécessaires. Nous apprécions le travail de la vérificatrice générale dans ce dossier.

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, le rapport révèle que le contrôle de la sécurité du matériel médical est compromis, parce que Santé Canada n'affecte que 58 inspecteurs à cette tâche alors qu'il en faudrait 97.

Comment le gouvernement fédéral peut-il avoir la prétention d'imposer sa façon de faire au Québec et aux provinces en matière de santé, quand il n'arrive même pas à prévoir le nombre d'inspecteurs pour permettre à Santé Canada de faire son travail comme il faut?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons absolument pas l'intention de dicter aux provinces comment faire. Nous avons l'intention de les traiter comme des partenaires dans le dossier de la santé.

La Loi canadienne sur la santé nous oblige évidemment à avoir un système de santé à la hauteur des attentes des Canadiens et qui reflète les valeurs des Canadiens. Nous savons que les Canadiens y tiennent et que les gouvernements des provinces y tiennent également.

Pour ce qui est de cet engagement très ferme que le premier ministre a pris de tenir une nouvelle conférence fédérale-provinciale cet été, c'est ce à quoi nous travaillons actuellement. Nous voulons un plan avec des solutions durables, en coopération avec les provinces.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DES COMMANDITES

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont tout manigancé au Comité des comptes publics. La semaine dernière, sur les instructions du premier ministre, la majorité libérale au sein du comité a rejeté une motion des conservateurs qui demandait la divulgation des documents de M. Gagliano.

Questions orales

Le premier ministre essaie-t-il maintenant de camoufler le scandale des commandites parce que tout ce que celui-ci recèle, c'est encore plus de preuves de la corruption des libéraux?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je rejette d'emblée les allégations du député concernant l'intervention du premier ministre. Ce n'est absolument pas vrai, et je n'ai donc rien à ajouter. Ce n'est tout simplement pas la vérité.

Pour ce qui est du travail du comité, les députés savent pertinemment que le comité est maître de ses travaux et que nous ne pouvons pas enfreindre le Règlement de la Chambre. Tout le monde est censé respecter le Règlement, y compris l'opposition, malgré sa réticence à le faire.

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, la vice-présidente libérale du Comité des comptes publics a dit que le comité n'arriverait peut-être pas à découvrir le responsable de l'octroi de millions de dollars à des firmes de publicité proches des libéraux.

Au lieu d'essayer de découvrir la vérité, la majorité libérale fait pression pour publier un rapport qui camouflera leur participation au scandale des commandites. Comment le comité peut-il découvrir la vérité si la majorité libérale s'emploie constamment à la cacher?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, ce sont les députés d'en face qui ont empêché le travail du comité d'évoluer aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Ce sont eux qui résistent à l'idée de présenter un rapport provisoire. Ce sont eux qui ont tellement politisé le débat au sein du comité qu'ils ont perdu leur crédibilité dans le processus.

C'est leur problème, pas le nôtre.

• (1440)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, c'est l'enquête judiciaire du gouvernement lui-même, et elle ne commencera pas ses audiences avant six mois.

Le premier ministre a déclaré qu'il allait fouiller cette question advenant que pourra. Quelle blague! L'enquête publique ne commencera pas avant six mois. La majorité libérale du comité cherche à imposer un rapport de disculpation avant même que nous ayons entendu le moindre témoignage sur ce qu'il est advenu des millions volés, avant même que nous ayons entendu témoigner Chuck Guité.

Pourquoi le premier ministre ne tient-il pas sa promesse? Pourquoi cherche-t-il à imposer un rapport de disculpation avant que la lumière soit faite sur la corruption libérale?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, nous voyons des vérifications internes, des vérifications judiciaires, des rapports de la vérificatrice générale, des renvois à la GRC, des audiences du Comité des comptes publics, une enquête judiciaire publique: si quelqu'un cherche à imposer rapidement un jugement ici, c'est le président, théoriquement indépendant, du Comité des comptes publics, lequel semble avoir déjà conclu que certaines personnes méritaient d'aller en prison.

Je crois que nous devrions entendre les témoignages, prendre le temps de les examiner et de les analyser, et éviter de lancer des accusations fantaisistes dans...

Le Président: Le député de Calgary-Sud-Est a la parole.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, aucun de ces examens et aucune de ces enquêtes ne diront la vérité à la population du Canada avant que le premier ministre ne déclenche des élections sans avoir fait toute la lumière sur ce scandale. Voilà le problème.

Nous voulons connaître la vérité. Pourquoi le gouvernement libéral met-il fin aux travaux du Comité des comptes publics avant même que nous n'ayons entendu Chuck Guité, avant que nous n'ayons entendu quiconque des sociétés d'État et avant que nous n'ayons entendu quiconque du cabinet du premier ministre? Pourquoi ce camouflage?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Je crois, monsieur le Président, que la seule chose qui fasse l'objet d'un camouflage au Comité des comptes publics est le témoignage de Charles Guité, que le président n'a pas convenu de publier. S'il veut faire avancer les choses, entendons ces témoins plus rapidement. Rendons public un témoignage présenté à titre confidentiel, dont M. Guité dit qu'il peut maintenant être rendu public. Allons au fond de cette affaire. Toutefois, ne sautons pas aux conclusions sans avoir pris connaissance des faits.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Judi Longfield (Whitby—Ajax, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Anciens Combattants. À l'approche du 60^e anniversaire du débarquement du jour J et de la bataille de Normandie, que fait le gouvernement pour reconnaître l'importante contribution de nos anciens combattants à cette campagne?

L'hon. John McCallum (ministre des Anciens Combattants, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue de Whitby—Ajax est une grande partisane des anciens combattants et je la remercie de sa question. La semaine dernière, en grande partie grâce aux efforts du député de Haliburton—Victoria—Brock, le gouvernement s'est engagé à verser 1,5 million de dollars au Centre de la plage Juno.

Plus tard aujourd'hui, nous rendrons hommage dans le Hall d'honneur aux anciens combattants qui ont participé au débarquement du jour J et à la campagne de Normandie. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour saluer tous ces héros canadiens qui ont pris des risques énormes et qui ont vu bon nombre de leurs collègues périr pour nous assurer les libertés dont nous jouissons aujourd'hui.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

Après 11 ans de règne libéral, on n'a toujours pas d'étiquetage des aliments contenant des OGM. Aujourd'hui, dans le rapport de la vérificatrice générale, nous avons d'autres preuves de l'appui aveugle des libéraux envers la modification génétique. Nous apprenons que des plantes génétiquement modifiées poussent librement dans la nature, sans que nous connaissions les effets à long terme sur l'environnement.

Est-ce que le ministre peut expliquer pourquoi les libéraux ont laissé cette expérience s'échapper?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, la situation n'est pas du tout hors de contrôle. Nous avons un système de transport du grain et d'autres produits agricoles très complexe et perfectionné. Dans le cadre du système actuel, il est presque impossible d'étiqueter tous les envois individuels.

Des mesures volontaires sont en place, ce qui donne la possibilité à ceux qui veulent éviter les organismes génétiquement modifiés de tirer profit de cet étiquetage. Ils peuvent le faire, mais nous avons de façon générale un système qui fonctionne efficacement et nous continuerons de l'utiliser.

* * *

● (1445)

L'AIDE INTERNATIONALE

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, quatre mois se sont écoulés depuis que les libéraux ont présenté le projet de loi C-9 qui vise à aider les pays en développement à obtenir des médicaments à prix abordables. On estime que 800 000 Africains sont morts des suites du sida et que plus de 1,5 million ont été infectés par le VIH depuis.

Lors du passage de Kofi Annan au Canada, le premier ministre nous a dit que le temps était venu d'agir, mais ce mois-ci, les libéraux ont annulé quatre fois les séances du comité chargé d'étudier le projet de loi C-9.

Certains libéraux nous ont dit vouloir modifier le nom de ce projet de loi pour qu'il s'appelle Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique. Est-ce pour cette raison que le premier ministre bloque le projet de loi? Est-ce une vendetta personnelle?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, c'est incroyable! Je pense que je vais oublier la question et que je vais me référer à l'ensemble de la volonté des parlementaires ici en cette Chambre. La majorité des parlementaires veulent justement avoir un projet de loi qui va nous permettre d'envoyer des médicaments vers les pays moins avancés.

C'est pourquoi nous avons un projet de loi à l'heure actuelle devant la Chambre. Les parlementaires ont travaillé très fort pour essayer d'améliorer ce projet de loi. Nous espérons être capables de le finaliser bientôt.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, des soldats du Danemark débarquent dans l'Arctique, hissent leur drapeau, revendiquent l'île, et le Canada ne fait rien.

En fait, hier, ce sont les Danois qui ont dû sommer un fonctionnaire canadien de s'enquérir au sujet de la position du premier ministre sur cette expropriation de notre territoire. Chose incroyable, hier, il a répondu simplement ceci: «Le Canada n'a pas l'intention de soulever une tempête...» Voilà qui résumait l'avertissement que le premier ministre a donné au navire danois.

Quelle superficie du territoire canadien doit être revendiquée par une puissance étrangère avant que notre premier ministre croulant

sous les scandales ne prenne la défense du Canada? Quelle superficie de notre territoire?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, on parle beaucoup d'avertissements, mais assurons-nous de viser juste avant de tirer.

Le Danemark et le Canada discutent de cette question depuis des années. Nous en avons discuté et avons bien établi la souveraineté du Canada sur l'île Hans. Cette souveraineté est établie dans le droit international. Nous l'avons dit aux Danois. Manifestement, leur approche est différente.

Nous collaborons avec eux. Ils sont nos alliés sur bien d'autres questions. Nous collaborerons avec eux pour résoudre celle-ci, mais je peux assurer à la Chambre que notre gouvernement ne cédera la souveraineté d'aucun territoire canadien dans l'Arctique ni ailleurs dans le monde.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Nous l'avons déjà fait, monsieur le Président. Les anciens candidats au poste de premier ministre ne laissaient même pas un bateau de pêche au flétan noir ou un brise-glace étrangers entrer dans nos eaux sans leur donner un avertissement. L'actuel premier ministre ne fait que se promener sur le pont en réclamant de l'air. Il est manifestement dépassé par ces scandales et ne peut même pas protéger la souveraineté du Canada.

Notre ambassadeur au Danemark a été rappelé à cause des scandales. Je veux poser au premier ministre la question qu'il a éludée la semaine dernière. Ne désigne-t-il pas un nouvel ambassadeur au Danemark parce qu'il veut garder ce poste ouvert en prévision du retour de son bon ami, Alfonso Gagliano?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je crois que nous assistons au retour de la motomarine sur le lac Okanagan. C'est ce à quoi nous assistons à la Chambre aujourd'hui.

Nous avons souvent des postes vacants dans notre corps d'ambassadeurs. Nous avons au Danemark un excellent chargé d'affaires qui représente très bien le Canada. En temps opportun, ce poste sera pourvu.

Entre-temps, je peux assurer à la Chambre et à tous les députés que nous disons clairement au Danemark que l'île Hans appartient au Canada, et nous continuerons de le faire.

* * *

LE TERRORISME

M. Andy Burton (Skeena, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas été en mesure non plus de répondre à certaines questions graves de sécurité interne. Ainsi, un large territoire en C.-B., à savoir le Gang Ranch, a été acheté par un riche Saoudien qui aurait été désigné, dans la poursuite intentée par les familles des victimes des événements du onze septembre, comme possible parrain financier de cet acte terroriste.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas réagi lorsqu'on lui a demandé d'examiner le genre d'activités ayant lieu dans ce coin isolé de la Colombie-Britannique?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux que suggérer ceci au député. Si quelque chose le préoccupe, s'il soutient qu'un acte répréhensible, notamment criminel, a été commis, qu'il communique tout fait ou toute preuve dont il dispose à la Gendarmerie Royale du Canada, qui fera enquête.

Questions orales

M. Andy Burton (Skeena, PCC): Monsieur le Président, en fait, des rapports détaillés sur ce financier saoudien ont été communiqués au Cabinet par notre porte-parole en matière d'affaires étrangères.

Si ce renseignement est juste, pourquoi le ministre compétent n'a-t-il pas apporté la réponse appropriée pour clarifier la question? Ce scandale préoccupe-t-il le premier ministre, qui a affirmé se préoccuper des questions touchant l'Ouest canadien? Dites-nous s'il est au courant de cette grave affaire et pourquoi son ministre n'a pas répondu.

• (1450)

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, si le député possède une preuve quelconque de geste répréhensible, il devrait en faire part à la Gendarmerie Royale du Canada, qui l'examinera et décidera de la suite à y donner.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Monsieur le Président, il y a quatre semaines, j'écrivais personnellement au ministre des Affaires étrangères pour qu'il saisisse dans les plus brefs délais la Commission mixte internationale du dossier de l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry au Vermont. Ce projet risque de contaminer l'eau du lac Memphrémagog auquel s'approvisionnent en eau potable plus de 150 000 Estriens, dont 125 000 résidents de la ville de Sherbrooke.

Est-ce que le ministre des Affaires étrangères peut nous garantir qu'il saisira la Commission mixte internationale pour que la sécurité en approvisionnement en eau potable des Estriens soit assurée?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, évidemment, comme le savent très bien les députés de cette Chambre, la Commission mixte est une commission mixte. Pour se saisir d'une question, cela dépend des deux parties.

Je vous assure que nous suivons de près cette affaire. J'ai déjà soulevé la question avec nos collègues américains. Si la commission mixte trouve correct de prendre en considération cette matière, je vous assure que nous allons poursuivre cette question, de très bonne façon, avec le gouvernement américain.

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Monsieur le Président, compte tenu du caractère international de ce dossier, le Traité des eaux limitrophes permet à chacune des parties contractantes d'en référer à la Commission mixte internationale.

Combien de temps le gouvernement attendra-t-il encore avant d'en référer à la commission afin d'effectuer toutes les études garantissant la sécurité de l'eau potable de quelque 150 000 Estriens qui utilisent le lac Memphrémagog comme réservoir d'eau potable?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, chaque fois que nous avons travaillé avec nos cousins américains sur des questions d'eaux internationales, nous avons travaillé ensemble. Donc, nous poursuivons une méthode selon laquelle nous travaillons d'abord avec les Américains. Si cela n'apporte pas les résultats voulus, nous avons recours à d'autres solutions, à savoir la Commission mixte. Laissez-nous faire le travail nécessaire. J'assure le député que nous traitons très sérieusement cette matière et que nous allons poursuivre ainsi.

[Traduction]

LE PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES DÉNONCIATEURS

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi protégeant les dénonciateurs que le premier ministre propose est typique du gouvernement actuel. C'est beaucoup trop peu, d'après l'agent de l'intégrité, et beaucoup trop tard, après une décennie pendant laquelle tout a été caché, depuis l'existence de la fausse fiducie sans droit de regard du premier ministre jusqu'au contenu des notes d'information d'Alfonso Gagliano.

Pourquoi les libéraux ont-ils attendu qu'un énorme scandale les force à présenter un semblant de projet de loi sur la question?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je compte que les députés de l'opposition voteront en faveur du projet de loi C-25. C'est ce qu'ils devraient faire, parce que nous joignons le geste à la parole. Notre premier ministre, qui a une orientation à proposer, et notre gouvernement ont promis de mettre en place un modèle et un plan d'action. C'est ce que nous avons fait dans le projet de loi sur la protection des dénonciateurs. Nous avons également consulté tous les intéressés, et nous irons de l'avant.

Nous comptons également sur le fait que tous les députés participeront pleinement aux travaux du comité permanent pour nous assurer que nous aurons une bonne loi qui conviendra à tous.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, pendant dix ans, le gouvernement a négligé ou fait avorter 13 projets de loi proposés par des députés de tous les partis en vue de protéger les dénonciateurs. Maintenant, il propose un projet de loi qui refuse au commissaire à l'intégrité le pouvoir d'assignation et exige des dénonciateurs qu'ils obtiennent de leur surveillant la permission de divulguer des faits, au risque de perdre leur emploi. Si cette loi avait été en place il y a quelques années, Charles Guité aurait été le responsable de son service en ce qui concerne les dénonciations.

Pourquoi croirions-nous que la loi de Chuckie rendra le régime de dénonciation plus propre et plus transparent au Canada?

[Français]

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député s'est pratiqué tout l'avant-midi devant le miroir pour essayer d'avoir une ligne, mais la réalité, c'est qu'il devrait lire la loi.

C'est une loi qui est perfectible et qui est inclusive. Nous ne voulons pas créer un autre tribunal, mais nous voulons régler une situation et nous assurer que tout le monde, de façon inclusive, puisse jouer pleinement son rôle.

Questions orales

À tous les niveaux, je pense que nous avons couvert les angles. Nous sommes ouverts à rendre cette loi plus perfectible, mais c'est à lui à faire son travail. Il devrait se réjouir que nous ayons rempli encore une fois un des engagements pour aider cette fonction publique à bien performer.

* * *

●(1455)

LA PRODUCTION BOVINE

M. Gilbert Barrette (Témiscamingue, Lib.): Monsieur le Président, est-ce que la ministre responsable de Développement économique Canada pourrait nous expliquer ce que fait le gouvernement pour appuyer la recherche en Abitibi-Témiscamingue afin de développer de nouveaux marchés dans le domaine de la production bovine?

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Témiscamingue de sa question.

J'ai annoncé vendredi dernier à Amos, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, une contribution financière d'Agro-agriculture Canada et de Développement économique Canada de plus de 3,6 millions de dollars pour participer à un projet de recherche appelé «Le boeuf en or».

Il s'agit de développer un nouveau type de viande bovine qui satisfait plus précisément les exigences des consommateurs. Ce projet émane vraiment de la volonté des chercheurs et des producteurs bovins de l'Abitibi-Témiscamingue, et le gouvernement du Canada est fier d'être associé à ce projet.

* * *

[Traduction]

LE PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES DÉNONCIATEURS

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC): Monsieur le Président, les fonctionnaires ont besoin d'une loi sur la protection des dénonciateurs qui soit vraiment efficace car ceux et celles qui peuvent faire la lumière sur la situation ont peur d'intervenir. Le projet de loi du gouvernement est une imposture.

Le ministre va-t-il retirer ce projet de loi et le remplacer par une mesure qui protège vraiment les fonctionnaires?

[Français]

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, évidemment, je suis en total désaccord avec le préambule de la question.

Je pense que ce que nous avons démontré encore une fois, c'est que nous avons un projet de loi équilibré qui couvre l'ensemble des angles. Évidemment, nous croyons que la mise en place d'une future charte de la fonction publique aidera justement à protéger l'individu. Notre rôle premier est de protéger les dénonciateurs, de prévenir les abus et de nous assurer que nous puissions avoir un code de conduite qui permettra encore une fois de célébrer l'imputabilité et le sens des responsabilités et du devoir de notre fonction publique.

[Traduction]

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont eu dix ans pour assurer la protection des dénonciateurs. S'ils présentent un projet de loi maintenant, c'est uniquement pour se disculper d'avoir dilapidé 100 millions de dollars.

Le projet de loi n'est qu'une stratégie préélectorale libérale qui n'a rien à voir avec la protection des fonctionnaires, des membres des Forces canadiennes ou de la GRC. Il ne vise que la protection de réputations au sein du Cabinet.

Quand le gouvernement va-t-il présenter un projet de loi qui protège véritablement les dénonciateurs?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, encore une autre déclaration pour avoir 15 secondes d'attention au bulletin de nouvelles de ce soir. D'abord, en plus de présenter une bonne mesure, nous invitons les deux côtés de la Chambre à participer pleinement aux travaux du Comité permanent des opérations gouvernementales où nous faisons preuve d'ouverture et de souplesse.

Nous croyons que ce projet de loi est bien fait. Nous avons consulté toutes les parties intéressées. Pour la première fois, nous aurons une mesure qui couvrira non seulement la fonction publique, mais aussi les sociétés d'État.

Le député devrait se réjouir. J'espère que la façon dont il a posé sa question augure de l'appui de son parti au projet de loi C-25.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, au Canada, il y a 4 000 nouveaux cas d'infection au VIH par année, ce qui représente annuellement 600 millions de dollars de frais médicaux additionnels. On est passé de 30 000 personnes vivant avec le VIH en 1993 à plus de 50 000 en 2002. Or, le financement de la Stratégie canadienne sur le VIH-sida est demeuré stationnaire depuis 1993, à 42,2 millions de dollars.

Le ministre de la Santé peut-il expliquer pourquoi il a refusé de donner suite à une recommandation unanime du Comité permanent de la santé exhortant le gouvernement fédéral à porter à 100 millions de dollars le financement annuel total de la Stratégie canadienne sur le VIH-sida?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, le député de Hochelaga—Maisonneuve souligne un point très important, parce qu'il est absolument évident que les gens ont fait un travail vraiment remarquable, avec l'aide de la stratégie du gouvernement canadien, pour combattre le VIH-sida.

Je suis absolument conscient de la responsabilité de notre gouvernement; 42,5 millions de dollars sont consacrés à cette stratégie. Vous pouvez compter sur le ministre de la Santé pour continuer de travailler et d'essayer d'améliorer ses budgets, parce qu'il est clair que les groupes ont fait un travail remarquable au cours des dernières années.

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Ressources naturelles. Compte tenu que l'objectif fixé dans le Protocole de Kyoto exige une amélioration sensible de l'efficacité énergétique des véhicules automobiles, quand le ministre décidera-t-il de surmonter les obstacles liés au marché et quand recommandera-t-il au Cabinet la proclamation de la Loi de 1982 sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles?

● (1500)

L'hon. R. John Efford (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, l'industrie automobile et le gouvernement reconnaissent qu'un travail considérable doit être fait pour améliorer l'efficacité énergétique des véhicules automobiles. En Europe, il existe une entente volontaire avec l'industrie automobile. Dans le cas de l'Australie, le gouvernement a conclu une entente avec l'industrie. À l'heure actuelle, nous travaillons sur une base volontaire avec l'industrie pour améliorer l'efficacité énergétique des véhicules automobiles.

Il convient d'abord de reconnaître le travail accompli jusqu'à maintenant. Je félicite les intervenants et j'ai hâte de collaborer avec eux afin que nous puissions atteindre nos objectifs dans l'avenir.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. M. Bhupinder Liddar est-il nommé consul général du Canada à Chandigarh en Inde? Si oui, pourquoi et quand entrera-t-il en fonction? Sinon, pourquoi pas?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, les nominations des chefs de missions font toujours l'objet de procédures administratives qui, dans le présent cas, ne sont pas encore terminées. M. Liddar partira pour Chandigarh uniquement lorsque toutes les formalités auront été remplies.

* * *

LE PROJET DE LOI SUR LES DÉNONCIATEURS

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, pas moins de trois groupes de travail différents ont fortement recommandé que tout commissaire à l'intégrité du secteur public relève directement du Parlement, et non du ministre ou du Cabinet. Or, le gouvernement a présenté un projet de loi qui prévoit exactement le contraire. Ce projet de loi protège les ministres contre les dénonciateurs plutôt que protéger les dénonciateurs.

Le président du Conseil privé admettra-t-il maintenant qu'il s'agit là d'une mesure bidon conçue pour boucher les fuites et non pour protéger les fonctionnaires? Retirera-t-il le projet de loi et le remplacera-t-il par une de nos initiatives parlementaires qui dorment sur les tablettes?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnés autochtones, Lib.): Monsieur le Président, il semble que le député utilise un meilleur mot que la presse. Je croyais qu'il était expert en matière de fumier.

Le budget

Cependant, le projet de loi que nous avons présenté règle toutes ces questions. Nous faisons exactement ce que nous devons faire. J'exhorte le député à participer pleinement à l'étude du comité et à présenter son point de vue au lieu de se livrer à ses petits jeux habituels.

Nous avons fait notre travail. Qu'il fasse le sien.

* * *

VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Andy Mitchell (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion de voies et moyens visant la mise en oeuvre de certaines dispositions de l'accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale et de l'accord sur le traitement fiscal conclus par le peuple tlicho, qui font partie du présent avis, et je demande qu'un ordre du jour soit dressé pour l'étude de cette motion.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1505)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le Président: Lorsque le débat a été interrompu pour la période des questions, il restait sept minutes à l'honorable député de York-Sud—Weston pour des questions et des observations au sujet de son discours.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, à la fin de son discours, le député a parlé de ses nombreuses années au service de la population de sa ville, dans une perspective municipale et régionale.

Le député sait que le budget comportait une importante initiative visant à aider nos villes et collectivités. Aujourd'hui, il y a eu une annonce importante en ce qui concerne sa ville.

Le député aurait-il l'obligeance de rappeler à la Chambre et à la population canadienne l'importante contribution du gouvernement pour les villes du Canada?

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, j'ai parlé des nouveaux liens qui sont en train de se tisser sous l'égide d'une nouvelle entente pour les villes.

La première annonce, qui est venue du budget, portait sur la remise intégrale de la TPS. Lorsque les municipalités commenceront à bénéficier de l'effet de cette mesure, elles pourront investir dans un vaste éventail de projets touchant notamment l'infrastructure, l'eau et les égouts, l'habitation et le transport.

Le budget

Dans la même veine, nous avons l'annonce au sujet de Toronto, à savoir un milliard de dollars en partenariat avec la ville de Toronto, la province de l'Ontario et le gouvernement fédéral. En vertu de ce projet, nous constaterons une amélioration de l'infrastructure du transport en commun à Toronto. Si nous prenons la région du Grand Toronto et ajoutons l'investissement de 50 millions de dollars dans la région de York, nous aurons pour la première fois une présence fédérale importante dans le domaine du transport et d'autres infrastructures.

Il y a aussi un thème qui a trait à la consultation. Pendant des années, on n'a pas reconnu que les municipalités ont un rôle énorme à jouer dans la qualité de l'air et la qualité de vie dont jouissent les Canadiens. Dans le budget, on s'est engagé à tenir des consultations avant chaque budget. On invitera les villes afin de comprendre leurs besoins et de savoir dans quelle mesure on peut utiliser le budget pour les satisfaire.

Avec une approche semblable qui fait appel à la consultation et avec l'annonce faite aujourd'hui à Toronto, nous sommes à l'aube d'une nouvelle relation qui ne peut qu'être bénéfique aux Canadiens et Canadiennes de nos villes.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, lorsque nous sommes intervenus tout à l'heure, j'ai demandé précisément au député s'il était d'avis que le gouvernement avait tort de verser de grandes quantités d'argent aux recettes générales. Il a fait de son mieux pour répondre à mes autres questions concernant la caisse de l'assurance-emploi, même si nous ne sommes pas entièrement d'accord. Cependant, il n'a pas abordé la question des sommes qui sont versées aux recettes générales, et il n'est mentionné nulle part dans le budget que cette situation changerait. J'aimerais savoir ce qu'il a à dire à ce sujet.

M. Alan Tonks: Monsieur le Président, je trouve toujours bien de la part d'un collègue qu'il dise dans son préambule qu'un député fait de son mieux, car c'est le cas.

J'ai signalé que les cotisations des employeurs et des employés à la caisse de l'assurance-emploi ont été réduites dans les deux derniers budgets. J'ai rappelé également les observations de la vérificatrice générale, selon lesquelles il conviendrait, plutôt que de virer ces sommes aux recettes générales, de les réinvestir dans les domaines concernant l'emploi, par exemple l'emploi saisonnier, et pour les employés qui se retrouvent au chômage.

J'ai précisé également, et je regrette que le député ne l'ait pas entendu, que le gouvernement avait adopté cette façon de procéder et qu'il ne convenait pas, à mon avis, de reprocher au gouvernement d'investir des recettes générales dans des initiatives pour les employés, par exemple le perfectionnement professionnel. Ce qu'il fait est compatible avec la philosophie de réinvestissement dans la création d'emplois et dans les programmes de recyclage, qui sont aussi la raison d'être de la caisse de l'assurance-emploi.

Je ne conteste ni le principe ni l'esprit de la question du député. Je pense qu'il conviendrait davantage à un moment donné, sur le plan comptable, d'avoir une caisse et de puiser dans cette caisse pour couvrir des dépenses qui concernent spécifiquement la création d'emplois et l'assurance-emploi.

• (1510)

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, depuis des années, les habitants de la région de l'Atlantique demandent au gouvernement d'élaborer une politique en matière de construction navale. L'ancien ministre de l'Industrie, M. Tobin, avait élaboré autrefois une telle politique. Trois budgets ont été présentés depuis et il n'y a pas encore

un seul mot sur une politique en matière de construction navale. Une telle politique aiderait des milliers de citoyens du Canada, et pas seulement du Canada atlantique, à trouver un emploi.

Pour quelle raison le gouvernement refuse-t-il toujours de s'occuper de cet aspect très important de notre économie, qui pourrait tellement contribuer à l'essor du Canada atlantique?

M. Alan Tonks: Monsieur le Président, je pense que le but, c'est d'examiner le programme des possibilités régionales de l'Atlantique.

Je proposerais que si l'on regarde l'éventail complet des besoins qui existent dans la région de l'Atlantique, la construction navale est, de toute évidence, un besoin qui devrait être évalué. Cette activité devrait être incubée d'une manière telle qu'elle crée le genre d'emplois et le genre d'activité économique que le député souhaiterait voir. Je suis certain que le gouvernement appuierait cette mesure. Il faudrait examiner la question à travers le hublot, si les députés me permettent cette analogie maritime, du fonds d'expansion économique régionale de l'Atlantique.

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à titre de représentant des électeurs de la circonscription de Saanich—Gulf Islands dans le débat sur le budget. Je vais partager mon temps avec le député de St. John's-Ouest.

Lorsque nous avons écouté le discours du budget, il y avait de telles attentes. Lorsqu'il a été ministre des Finances, le premier ministre a manigancé pendant 10 à 13 ans pour renverser le premier ministre précédent, Jean Chrétien. Il est parvenu à ses fins en novembre dernier. C'était son rêve. Nous nous attendions de voir un certain type de vision, ses plans sur ce qu'il avait en tête pour le pays.

Nous avons été parfaitement étonnés par le budget. Il était si vide. Il y avait très peu de choses dans ce budget.

Le premier ministre a été complètement dérouteré par le programme de commandites, par le gaspillage et les dépenses abusives du gouvernement. Je l'appelle programme de vol, et non pas programme de commandites.

Cette affaire a été créée par le parti libéral. Je veux en parler parce qu'il s'agit de l'un des points principaux du budget. C'est ironique. Le programme de vol, connu autrement sous le nom de programme de commandites, a été créé pour promouvoir l'unité partout au Canada. Lorsque nous parlons aux gens qui vivent à l'extérieur du Québec, ils disent: «Le Québec obtient tout l'argent. C'est un programme insensé. Les 250 millions de dollars que les libéraux ont canalisés dans ce programme se sont retrouvés dans les poches d'entreprises amies des libéraux.» Pour quiconque est lié à ce parti, il s'agit véritablement d'un programme de corruption. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Lorsque nous parlons à des gens du Québec, ils disent: «Il n'y a rien d'autre que des bandits à Ottawa. Voyez ces 250 millions de dollars. Voyez le programme sur l'unité.» Qu'ils soient du Québec ou de l'extérieur du Québec, ce que les gens voient dans ce programme, c'est de la corruption au plus haut niveau.

J'ai dit qu'il s'agissait de l'une des périodes les plus sombres de l'histoire politique canadienne, mais allons dans les détails. Le gouvernement a été préoccupé par cette question pendant deux ou trois mois. Sa réponse a été de ressusciter le poste de contrôleur général du Canada. C'est une fonction qui a été éliminée par les libéraux en 1994. C'est un processus qui avait été entrepris avant qu'ils prennent le pouvoir. Le gouvernement libéral a affaibli ce poste et a fini par s'en débarrasser complètement en 1994.

Le budget

Ironiquement, en 1995, c'est le premier ministre actuel, alors ministre des Finances, qui a promis d'instaurer l'examen des programmes pour s'assurer d'éviter tout gaspillage, pour s'assurer de toujours en avoir pour son argent. C'est justement cette année-là, en 1995, que le ministre des Finances, qui est aujourd'hui premier ministre, a approuvé le programme de commandites dans lequel on a englouti des centaines de millions de dollars qui sont disparus dans un puits sans fond.

Partout où l'on va en Colombie-Britannique, on n'entend que cela dans les rues. Dans les restaurants, les cafés, partout, on entend des gens qui sont sincèrement en colère. Des gens de tous les partis, y compris des libéraux, m'ont dit que les gens sont en colère à ce sujet, et à juste titre. Ils se doivent d'être en colère. Ils ont le droit d'être en colère.

En Colombie-Britannique, des gens m'ont dit: «Quand Glen Clark a dépensé 450 millions de dollars pour les traversiers rapides, les gens de Colombie-Britannique étaient tellement scandalisés qu'ils ont réduit la majorité gouvernementale à deux sièges. Mais au moins, le gouvernement a dépensé l'argent pour les traversiers. Cela n'a pas marché, mais l'argent a bel et bien été dépensé pour les traversiers.»

• (1515)

Dans le cas du scandale des commandites, véritable programme de vols, l'argent a été littéralement volé. C'est de la corruption de première grandeur. L'argent a tristement été payé à des agences publicitaires amies des libéraux, celles qui ont obtenu tous les contrats. Tout a été dévoilé au grand jour. C'est une gifle au visage du contribuable canadien. C'est l'époque de l'année où les Canadiens remplissent leur déclaration d'impôt et font des chèques qu'ils envoient à Ottawa, et voilà qu'ils peuvent lire tous ces articles leur expliquant comment leur argent est dépensé.

Je vais maintenant rapprocher un peu mon argumentation de mon coin de pays. Quelle incidence cela a-t-il eu sur les gens de Saanich—Gulf Islands? Un certain nombre d'employés qui travaillaient pour JDS Uniphase se sont fait prendre innocemment dans un plan d'achat d'actions pour les employés. C'était un véritable cauchemar fiscal. Je ne peux pas entrer dans les détails, mais en bref, les gens étaient payés pendant un an à un salaire de 100 000 \$ et leur T4 indiquait qu'ils avaient gagné un revenu de 1,4 millions de dollars et qu'ils devaient 700 000 \$ en impôt.

J'ai rencontré le ministre des Finances d'alors qui est maintenant premier ministre. Il a examiné la situation et a reconnu qu'il s'agissait d'un grave problème et qu'il fallait faire quelque chose. Il a reconnu que ces gens se trouvaient dans une situation inextricable à leur corps défendant et il a promis de faire quelque chose. J'ai rencontré ses collaborateurs qui m'ont informé, par courriel, qu'ils amèneraient Revenu Canada à cesser de poursuivre ces gens.

Cela fait maintenant trois ans et absolument rien n'a été fait. J'ai écrit au premier ministre quand il était ministre des Finances et j'ai écrit à l'actuel ministre des Finances. J'ai écrit à trois ministres des Finances et cela est tombé dans l'oreille d'un sourd. S'intéressent-ils au sort de ces gens? Non.

Au sort de qui les libéraux s'intéressent-ils? Qu'ont-ils fait? Parlons donc de George Radwanski, l'ancien commissaire à la protection de la vie privée, qui devait plus de 600 000 \$ d'impôt au gouvernement fédéral. Qu'a fait l'actuel premier ministre, l'ancien ministre des Finances, dans ce cas-là? Il a radié plus de 600 000 \$. Pourquoi a-t-il fait cela? Parce que le commissaire à la protection de la vie privée était un libéral bien branché.

Je suis sûr que les députés peuvent voir où cela nous mène. Si vous êtes un libéral bien branché, vous obtenez des avantages spéciaux, des faveurs spéciales et des centaines de millions de dollars.

Cela a conduit le Parlement aux jours les plus sombres de son histoire politique. Un nuage noir plane au-dessus de tous les parlementaires étant donné ce que l'actuel gouvernement libéral a fait. Il a bien entendu essayé de se présenter comme un nouveau gouvernement, mais la moitié des membres du Cabinet sont les mêmes libéraux. Nous ne voyons rien de différent.

J'aimerais formuler des commentaires sur quelques éléments précis du budget, le premier étant les soins de santé. J'ai toujours dit que les soins de santé sont l'une des questions les plus importantes pour mes électeurs. Nous éprouvons de graves problèmes à ce chapitre: les listes d'attente s'allongent et l'accès aux soins de santé et à un médecin de famille devient de plus en plus difficile.

Le gouvernement a prétendu qu'il remettrait tout cet argent dans les soins de santé, mais regardons les faits. Les lignes d'attente sont beaucoup plus longues aujourd'hui qu'elles ne l'étaient quand le gouvernement libéral a pris le pouvoir en 1993. Obtenir des services prend de plus en plus de temps. De nouveaux fonds n'ont pas été injectés dans les soins de santé. Les libéraux ont annoncé l'octroi de vieux fonds qu'ils avaient déjà affectés, mais ils ne se sont pas penchés sur ces problèmes. Ils n'étudient pas les problèmes systémiques du système de soins de santé. Ils n'apportent ni énergie ni nouvelles idées. C'est un problème énorme.

Je parlerai brièvement de l'éducation. Par exemple, si un bébé est né après 2003 et que ses parents gagnent moins de 35 000 dollars par année, il pourra bénéficier d'une allocation d'études à l'âge de 18 ans. Quelles mesures sont prises pour les étudiants actuels, malgré tout ce qui est dit au sujet de l'éducation? Le gouvernement encourage les étudiants à emprunter davantage, à s'enliser dans les dettes et à se laisser glisser dans ce grand trou noir.

Rien dans ce budget ne vient en aide aux Canadiens. Le gouvernement n'a rien fait au sujet du programme de commandites. Tout n'est que poudre aux yeux. Rien ne sera fait pour rétablir l'obligation pour le gouvernement de rendre des comptes, et ce gouvernement veut qu'on lui fasse confiance.

• (1520)

Au cours des deux prochains mois, pendant la campagne électorale, nous entendrons le premier ministre parler de son nouveau gouvernement libéral, mais ce n'est rien d'autre qu'une façade. C'est encore le même gouvernement, vieilli et fatigué, qui a causé la formation, au-dessus du Parlement, du plus épais nuage noir de l'histoire politique du Canada. Il faut transmettre aux libéraux un message clair, un message qui leur dit qu'il est temps de quitter le pouvoir. Il est temps qu'un nouveau gouvernement prenne ce pays en main.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PCC): Monsieur le Président, je crois que mon collègue est allé au coeur du problème, c'est-à-dire la confiance. Je me demande s'il peut dire quelques mots au sujet de la confiance. Les Canadiens devraient-ils compter sur les libéraux actuels pour mettre de l'ordre dans les finances alors qu'ils sont essentiellement responsables des scandales et de la mauvaise gestion de ces 10 dernières années?

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, la semaine dernière, lorsqu'un journaliste m'a demandé le thème des élections, je lui ai répondu que nous parlerions d'éthique et de confiance. La confiance est une chose qui se mérite. Ce n'est pas un droit. Nous devons gagner la confiance des Canadiens.

Le budget

Cela ne concerne pas seulement le programme de commandites. Ce programme n'était que le plus récent point culminant des scandales successifs, de l'enrichissement éhonté des libéraux, de leur mépris flagrant et de plus en plus grand à l'égard des contribuables canadiens. Nous avons eu le Shawinigate, le gâchis de DRHC et les 2 milliards de dollars engloutis dans le registre des armes à feu du ministère de la Justice. Quelqu'un a parlé des 750 millions de dollars perdus lors de l'annulation du contrat d'achat d'hélicoptères. Le budget de la gouverneure générale est de 10 ou 11 millions de dollars et les dépenses atteignent 41 millions de dollars. C'est faire preuve d'un mépris total des contribuables canadiens.

Les libéraux nous demandent de leur faire confiance maintenant que nous avons été témoins du pire scandale politique et du plus sombre dans l'histoire de la politique canadienne. La gravité de ce scandale ne peut être sous-estimée. Lorsque de l'argent est volé, même si nous ne savons pas exactement qui l'a volé, les maîtres politiques doivent donner les directives. Le premier ministre a déclaré qu'il n'était pas au courant et pourtant, ses propres conseillers politiques lui ont envoyé des lettres. Des fonctionnaires sont venus nous dire que tout cela remontait à 1999 et nous ont demandé de faire en sorte de remédier à la situation.

Ce qui se passe est criminel. Qui ne dit mot consent. En refusant d'agir et en étant volontairement aveugle, on est aussi coupable que la personne qui a volé l'argent. Nous enseignons à nos enfants à savoir qui sont leurs amis et si ce sont des criminels et s'ils commettent des actes criminels, nos enfants savent que s'ils sont avec eux, ils sont coupables eux aussi.

La même analogie peut s'appliquer au Cabinet actuel et au premier ministre. La moitié du Cabinet n'a pas changé. Ces ministres siégeaient à ces réunions du Cabinet. Nous savons que des directives politiques devaient être données. Il est temps de se débarrasser de ce gouvernement qui est celui qui, dans toute l'histoire politique du Canada, a été ébranlé par le plus de scandales. Les contribuables canadiens méritent mieux. Ils méritent un gouvernement éthique, honnête et franc.

Je crois qu'il est malhonnête de la part du premier ministre de dire que son gouvernement est nouveau. Il n'y a rien de nouveau dans son gouvernement. Nous voyons exactement ce qui se passe. Il cherche désespérément à déclencher des élections. En fait, nous avons appris aujourd'hui qu'il dit à tous les ministériels de faire prendre leur photo et de se préparer à partir.

Je lui dis qu'il devrait déclencher ces élections. Si ce budget est la meilleure vision qu'il a à offrir au Canada et si les libéraux peuvent demander aux Canadiens de leur faire confiance avec le récent scandale, nous serons alors prêts à la bataille de ce côté-ci. Je crois que les Canadiens méritent mieux. Je pense qu'après avoir examiné le bilan de l'actuel premier ministre et du gouvernement libéral au cours des dix dernières années, les Canadiens voudront un nouveau gouvernement.

Le Parti conservateur du Canada relèvera le défi. L'éthique de l'actuel chef de l'opposition n'a rien à envier à personne. C'est l'un des parlementaires les plus honnêtes et les plus travailleurs à la Chambre et il sera un remarquable premier ministre.

● (1525)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les observations de mon collègue. Je ne veux pas revenir sur tous les aspects, mais parler de sa dernière remarque concernant les députés du parti ministériel qui font prendre leur photo. Si j'étais un député du parti ministériel, la dernière chose que je voudrais voir en évidence partout au Canada actuellement,

c'est ma photo. Je sais que le député là-bas est d'accord avec moi et, à juste titre, je pense.

Cela étant dit, je vais maintenant m'attarder au budget. Je veux parler de ce qu'il ne contient pas plutôt que de ce qui s'y trouve. Ce qu'il ne prévoit pas a des répercussions négatives sur un certain nombre de provinces canadiennes. En ce moment même, au moins quatre provinces présentent leur budget. Toutes ont d'énormes problèmes à essayer d'équilibrer leur budget.

On parle toujours d'équilibre budgétaire. Il semble qu'il faille réaliser cet équilibre. Même si c'est une grande préoccupation du gouvernement et du ministre des Finances, il y a quelque chose de bien plus important à cet égard. Il faut savoir ce que l'on fait à sa population pour équilibrer le budget.

Je veux parler plus particulièrement de la situation dans les provinces de l'Atlantique parce que je connais mieux ce qui se passe là-bas qu'au Québec, en Ontario et ailleurs. Les coûts de nos services sociaux, de nos soins de santé et de l'éducation représentent un énorme pourcentage de notre budget. Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, les principales dépenses prévues dans notre budget concernent les soins de santé et elles sont suivies de près par celles au titre de l'éducation, lesquelles sont malheureusement suivies de très près, comme c'est le cas dans bien des provinces, par les paiements visant les frais de la dette.

Avec l'escalade des coûts en matière de santé et le vieillissement de la population, notre système de soins de santé est de plus en plus sollicité. C'est vrai d'un océan à l'autre. Il y a quelques années, le gouvernement fédéral payait près de 50 p. 100 des frais liés aux soins de santé. Maintenant, il en paie environ 16 p. 100, ce qui signifie que c'est aux provinces qu'il incombe maintenant d'assumer cet énorme fardeau.

À cause de la manière dont les provinces atlantiques ont été traitées par le gouvernement central, à cause de la négligence dont souffrent nos ressources, à cause de la mauvaise gestion des pêches, à cause du manque de considération relativement à l'exploitation de nos ressources en mer, de nos sources d'hydroélectricité et de nos minéraux, les jeunes quittent notre province en grand nombre. Au cours des 10 dernières années, 50 000 jeunes, soit 10 p. 100 de notre population, ont quitté la province. Ce sont des gens en âge d'avoir des enfants, des gens dont dépend notre avenir. C'étaient des soutiens de famille. Nous nous retrouvons avec une population nettement plus âgée que nulle part ailleurs, ce qui entraîne une augmentation des coûts de santé.

Je sais que je l'ai déjà dit à maintes reprises, mais j'ai appris il y a longtemps que, si on veut que les gens nous aident, il faut qu'ils comprennent, et pour qu'ils comprennent, il semble qu'il faille sans cesse leur répéter les choses. Quand la population d'une province diminue, et quand l'argent est distribué en fonction du nombre d'habitants, elle reçoit moins. Quand nos jeunes s'en vont, laissant derrière eux des personnes plus âgées, nous devons faire plus avec moins.

● (1530)

Si on tient compte de l'étendue sur laquelle nous devons assurer les soins de santé, on peut se rendre compte à quel point il est difficile de fournir ne serait-ce que les services les plus essentiels aux habitants d'une province comme Terre-Neuve-et-Labrador. Quoi qu'il en soit, toutes les provinces éprouvent des problèmes, et ma province plus particulièrement pour les raisons que je viens d'expliquer.

Le budget

Passons maintenant à l'éducation. C'est un secteur du budget où le mot vision fait particulièrement défaut. Où est-elle cette vision? Nous nous trouvons devant un budget réactionnaire qui ne délie les cordons de la bourse que pour deux raisons. La gravité des problèmes requiert que l'on délie les cordons de la bourse. Le gouvernement a été mis dans l'embarras; il a été forcé d'octroyer de l'argent aux agriculteurs de l'Ouest, bien après qu'il eut dû le faire; les tergiversations du gouvernement ont créé toute sorte de difficultés pour les agriculteurs et leurs familles.

Après l'avoir promis pendant trois ans, le gouvernement a fini par débloquer 2 milliards de dollars pour la santé. Et maintenant le ministre dit, sans aucune relation avec ce qui a été annoncé dans le budget, qu'il y aura plus d'argent. Sans aucun doute après les élections. Il envoie le message que, s'il est réélu, il verra à ce que l'argent soit là. C'est du chantage. Mais on y est habitué. Ce n'est que chantage et réaction de l'autre côté, mais aucune vision.

Parlant de vision, permettez-moi de parler d'éducation. De toutes les dépenses, la plus coûteuse concerne les soins de santé. Une analyse montre qu'une bonne partie des coûts en soins de santé résulte du fait que les gens ne prennent pas soin d'eux-mêmes, soit parce qu'ils n'en ont pas les moyens ou parce qu'ils ne savent pas comment. C'est en grande partie une question d'éducation.

De nombreuses personnes ont recours aux services de santé, que ce soit en santé mentale, physique, émotive ou autre, parce qu'elles ne font pas partie de la main-d'oeuvre active. Cette situation crée chez elles toutes sortes de tensions, physiques, financières, mentales et autres.

En ce qui concerne la justice, les personnes qui utilisent le système de justice et qui, de ce fait, en accroissent les coûts, sont souvent des personnes qui, sans que ce soit forcément leur faute, se retrouvent en difficulté, sont toxicomanes ou commettent des crimes, et ne trouvent pas leur place dans la société. Dans de nombreux cas, cela est attribuable à un manque d'éducation.

Dans le cas de l'environnement, les personnes qui ne le respectent pas le font souvent par manque d'éducation ou parce qu'elles ne comprennent pas l'importance de l'environnement.

Je pourrais continuer ainsi encore longtemps, mais je ne dispose que de deux minutes. Quoi qu'il en soit, nous avons devant nous l'avenir de ce pays. Je parle de ces jeunes, les pages de la Chambre, qui sont appelés à contribuer grandement au bien-être de notre pays au fil des années. Ils poursuivent leur éducation. Je ne suis pas convaincu qu'ils s'éduquent beaucoup ici, mais espérons qu'ils apprennent beaucoup. Ils poursuivent aussi des études universitaires.

Ils deviendront des membres actifs de la société. Ils seront jeunes et ils seront éduqués pour le reste de leur vie. Ils travailleront et ils paieront des impôts, et ils en seront heureux parce qu'ils contribueront au bien-être de la société et aideront leurs semblables. Ils dépenseront l'argent qu'ils gagnent à acheter des biens et contribueront, de ce fait, à créer de l'emploi pour les autres. Ceux qui ne sont pas éduqués ne contribueront pas à enrichir le pays, mais coûteront cher à la société en services sociaux, soins de santé, aide sociale, logement, justice, etc.

Un peu de vision et des investissements immédiats rapportent dans l'avenir. Le budget est demeuré muet sur de nombreuses autres choses. Nous aurons l'occasion d'y revenir une autre fois. Nous devons regarder vers l'avenir. Nous devons investir là où ça rapporte. Nous ne pouvons pas nous contenter de réagir en jetant de l'argent pour résoudre les problèmes, car nos rentrées de fonds vont alors diminuer alors que les sorties de fonds augmenteront. C'est

précisément la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

• (1535)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je sais gré à mon collègue de ses commentaires. J'ai aimé la façon dont il s'est attaché au budget et les points de vue qu'il a exprimés, d'autant plus que je n'ai pas entendu l'intervenant précédent mentionner une seule fois le mot budget.

Le député sait que je partage son point de vue sur l'éducation. Sa façon d'expliquer comment l'éducation touche toute notre société m'a beaucoup plu. Par exemple, on a fait la preuve que plus les gens sont éduqués, meilleure est leur santé. On a fait la preuve que même si notre système de soins de santé était parfait maintenant, nous ne pourrions le maintenir qu'en sensibilisant la population pour qu'il demeure viable sur une période de temps donnée. Le député sait cela et il a fourni des exemples.

Je crois l'avoir entendu dire que la contribution du gouvernement fédéral au financement des soins de santé n'est que de 16 p. 100. Je ne peux pas m'empêcher de lui faire remarquer ce qui suit. À la page 92 du plan budgétaire, on souligne que, pour l'exercice 2003-2004, les transferts fédéraux aux provinces totalisent 14 milliards de dollars. Des transferts de points d'impôt fournissent 10 milliards aux seuls soins de santé. On estime que les provinces consacrent à la santé un montant de 3 milliards de dollars des paiements de péréquation. Le budget annonce des dépenses fédérales directes et des mesures fiscales évaluées à 6 milliards de dollars par année dans des domaines relevant du gouvernement fédéral comme la santé des premières nations, des Inuits et des anciens combattants, la prestation de compassion dans le cadre du régime d'assurance-emploi, la protection de la santé et la prévention des maladies. Ainsi, le soutien fédéral au titre de la santé totalise environ 34 milliards de dollars, soit environ 40 p. 100 des 85 milliards que les gouvernements consacrent au système public de soins de santé du Canada.

Mon collègue pourrait-il expliquer la différence entre la contribution de 16 p. 100 dont il a parlé et la contribution de 40 p. 100 aux termes du budget?

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, j'aimerais d'abord me référer aux observations faites plus tôt par le député concernant l'investissement dans nos jeunes et dans notre pays et les dividendes qu'on en retire en bout de ligne. Il vise juste quand il dit qu'une population éduquée en est une qui est saine, active et productive. Cependant, je vais exposer brièvement un sujet auquel il voudra peut-être fournir son appui.

De nombreuses personnes cessent d'étudier, non par choix mais plutôt parce qu'elle ne peuvent pas se le permettre financièrement. On peut parler des prêts étudiants. Dans son budget, le gouvernement offre aux jeunes la possibilité d'emprunter davantage. Ce n'est pas ce qu'ils veulent, ils portent déjà une lourde dette. Les étudiants veulent des ajustements, surtout ceux qui doivent payer des coûts additionnels. Les frais de scolarité, d'accord, mais ce sont davantage les dépenses d'hébergement, de pension, de nourriture et de déplacement que les frais de scolarité qui font plus que doubler le coût des études.

À moins de favoriser leur accès à l'éducation, les enfants qui sont issus de familles pauvres dispersées dans tout le pays, surtout dans des régions rurales éloignées des villes universitaires, ne seront jamais instruits. C'est là un grand défi qui n'est pas nécessairement difficile mais que nous devons relever.

Le budget

Quand aux chiffres, le premier ministre et le ministre des Finances disent, en vertu de leur budget, que le gouvernement paie 40 p. 100, et les premiers ministres et dirigeants des 10 provinces et territoires disent qu'il n'en paie que 16 p. 100. Je laisse aux députés le soin de décider qui a raison.

• (1540)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Ahuntsic.

J'aimerais reprendre là où mon collègue a laissé, sur la question de l'éducation. J'emploie le mot éducation dans un sens très large, au sens de l'apprentissage continu. Comme il le sait, car il a une très grande expérience au niveau provincial et j'en ai un peu, nous pensons habituellement que l'éducation est principalement une compétence provinciale, surtout pour les premières années, mais à tous les niveaux, et c'est certainement le cas. Je ne voudrais pas que le gouvernement fédéral s'occupe des écoles primaires, des écoles secondaires ou même des collèges ou des universités plus qu'il ne le fait déjà. Cependant, comme il le sait, le gouvernement fédéral le fait encore à certains égards.

Souvent, les gens ne se rendent pas compte de la mesure dans laquelle le gouvernement fédéral participe à l'éducation. Depuis que je suis ici, je me suis efforcé entre autres de concentrer et de coordonner davantage les efforts du gouvernement fédéral dans l'éducation au sens plus large de l'apprentissage continu, sans empiéter sur la compétence provinciale, de façon à ce que nous puissions travailler aussi efficacement que possible.

Je crois que ces dernières années le gouvernement a énormément fait dans ces domaines. Certaines provinces ont réagi favorablement aux programmes fédéraux, et d'autres non. J'entends par cela que lorsque nous avons augmenté le financement pour un certain domaine des études supérieures, certaines provinces ont répondu en aidant les étudiants de toutes les catégories de revenu à poursuivre des études supérieures. Cependant, d'autres provinces ont réagi en haussant les frais de scolarité.

Je prendrais à témoins ce qu'ont fait le Québec et l'Ontario. La province de Québec a offert deux années d'études collégiales, le cégep, sans frais pour les étudiants tandis que la province de l'Ontario a éliminé la treizième année, qui ne coûtait rien, et a relevé les frais de scolarité, qui viennent maintenant au deuxième rang en importance au pays.

Le budget est une chose remarquable. À cette époque-ci de l'année, je souhaiterais vraiment être un comptable de façon à pouvoir lire ces tableaux afin de savoir comment le gouvernement fonctionne ni de voir où le gouvernement met l'accent. Ils sont tous résumés en faits, chiffres et schémas dans un livre extraordinaire. Le système fédéral est vraiment remarquable.

À propos de l'apprentissage, de la formation, de l'éducation ou peu importe le terme, c'est très intéressant. Il y a un tableau à la page 112 que je trouve fort bien fait. J'ai essayé souvent de faire comprendre que le gouvernement fédéral ne tient pas à avoir un ministère de l'éducation ni à empiéter sur les domaines de compétence provinciale, mais qu'il s'intéresse beaucoup à l'éducation permanente. Le tableau donne des exemples de programmes du gouvernement fédéral à différents stades de la vie, par exemple, la petite enfance et les années d'études primaires et d'études secondaires.

Ces dernières années, nous avons mis en place un programme de nutrition prénatale, ainsi qu'un programme visant les nouveaux-nés et l'éducation de la petite enfance. Nous avons prévu pour ces stades de la vie la prestation fiscale pour enfants et la prestation nationale

pour enfants destinées aux familles à revenu faible à moyen pour les aider à offrir le meilleur départ possible à leurs enfants. Là encore, l'accueil réservé à ces programmes dans les provinces est parfois favorable, d'autres fois moins.

Toujours pour ce stade de la vie, des accords sont conclus avec les provinces en matière de soins des enfants pour assurer le développement de la petite enfance et l'apprentissage préscolaire. Des fonds sont prévus pour la garde d'enfants et pour la création d'un nombre considérable de places en garderie. Là encore, les sommes sont allouées aux provinces et la façon dont on s'en occupe varie d'une province à l'autre.

Il y a ensuite l'enseignement postsecondaire. Il ne faut pas oublier que cet enseignement est depuis toujours de compétence provinciale et qu'il convient que les choses soient ainsi.

Dans le budget, le gouvernement fédéral annonce un bon d'études canadien, dont je voudrais vous entretenir davantage un peu plus tard. Il a annoncé des subventions pour la première année d'études, qui répondent très bien aux besoins que mon collègue d'en face a décrits. Par ailleurs, il a mis en place des subventions pour études aux étudiants handicapés. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire existe déjà depuis de nombreuses années et elle permettra d'offrir des bourses à environ un million d'étudiants, ainsi que des prêts d'études d'environ 3 000 \$. Cet argent vient directement du gouvernement fédéral et est destiné aux étudiants de toutes les provinces et tous les territoires. De plus, des bourses d'études du Canada sont offertes depuis plusieurs années.

• (1545)

Le député a mentionné le programme canadien de prêts aux étudiants, qui apporte une aide considérable aux étudiants de notre pays. Il a raison, il y a eu ces dernières années trop de dépendance à l'égard des prêts et, au fur et à mesure que les provinces ont augmenté les frais de scolarité, les étudiants ont été obligés d'emprunter de plus en plus. Même si le programme de prêts est généreux, et c'est le cas du programme canadien de prêts aux étudiants, les étudiants finissent toujours par être considérablement endettés. Cependant, c'est là un programme important de financement de base qui existe depuis de nombreuses années pour les étudiants de niveau postsecondaire au Canada et c'est un programme fédéral.

Il y a également des bourses d'études canadiennes qui se greffent au Régime enregistré d'épargne-études. Lorsqu'une famille achète un REEE et touche les montants que cet abri fiscal offre, le gouvernement fédéral fournit des subventions pour chaque enfant qui sont proportionnelles aux sommes qui ont été placées dans le REEE. Au fil des ans, une famille peut accumuler de l'argent à mesure que l'enfant grandit, jusqu'aux années postsecondaires. Ce programme a été très bien accueilli et a été renforcé dans le budget. Par ailleurs, nous offrons des crédits d'impôt pour les droits de scolarité et l'éducation. Tous ces programmes s'appliquent aux années postsecondaires.

Une fois l'étudiant arrivé aux études supérieures, qui coïncident avec les premières années de travail en milieu adulte et professionnel, nous offrons des programmes d'allègement des intérêts qui se poursuivent pendant les années qui suivent le prêt canadien aux étudiants. Des dispositions de réduction de la dette sont prévues pour les étudiants qui connaissent des difficultés financières.

Le budget

Puis, nous passons à l'âge adulte plus avancé. Nous soutenons l'apprentissage des adultes, notamment leur formation dans le cadre des programmes de l'assurance-emploi, et nous soutenons les conseils sectoriels, qui permettent, entre autres, d'acquérir un métier. Nous soutenons les programmes d'alphabétisation, notamment les programmes d'alphabétisation destinés aux personnes âgées. Tout au long du cycle d'apprentissage de la vie, le gouvernement fédéral apporte sa contribution.

Depuis quelques années, nous permettons l'utilisation des fonds de REER pour financer l'acquisition continue du savoir. Les gens qui, au milieu de leur vie, doivent acquérir une nouvelle formation et ont des REER peuvent désormais utiliser cet argent pour financer toute formation jugée utile sans perdre l'avantage fiscal des REER.

Cela cadre avec ce qu'affirmait mon collègue. Le gouvernement fédéral, au cours des dernières années, a renforcé son rôle dans le secteur de l'éducation permanente. Je suis d'accord avec lui pour dire que son action devrait être mieux coordonnée et qu'il est utile que le gouvernement fédéral oeuvre dans ce domaine. Je suis également d'accord avec lui pour dire que les initiatives du budget en faveur des bourses—plutôt que des prêts—et en faveur d'une attention accrue aux étudiants à faible revenu sont très importantes.

À cause de certaines critiques formulées de l'autre côté de la Chambre, j'aimerais, au cours du temps qu'il me reste, insister sur les changements apportés. J'apprécie particulièrement le bon d'études canadien, qui fournit de l'argent aux enfants à partir de leur naissance dans les familles à faibles revenus. Il y a également une augmentation de la subvention canadienne pour l'épargne-études, qui, comme je l'ai indiqué, est une subvention, non un prêt, et qui est liée aux REEE.

Je me réjouis particulièrement que, dans le domaine du développement de la petite enfance, le budget se propose d'accélérer la mise en oeuvre du cadre pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en fournissant 75 millions de dollars supplémentaires en 2004 et 75 millions de dollars supplémentaires en 2005 et en 2006. L'engagement fédéral total en faveur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants sera de 375 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

Je crois sincèrement que, sur toute la période d'apprentissage permanent que je décris, les plus importantes années sont les jeunes années. Je félicite le gouvernement fédéral de ce qu'il fait en faveur de l'éducation des jeunes enfants et je le presse de faire encore plus.

• (1550)

[Français]

L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de parler aujourd'hui de l'importance de l'économie sociale, qui a été reconnue dans le discours du Trône et confirmée dans le budget du 23 mars.

[Traduction]

En ma qualité de secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, particulièrement chargée de l'économie sociale, je suis heureuse que mes responsabilités mettent l'accent sur la participation des collectivités, des organisations non gouvernementales et du secteur privé au développement économique et à l'économie sociale.

[Français]

Le concept d'économie sociale s'inscrit dans la vieille tradition de la vie communautaire, un chemin souvent emprunté, mais rarement célébré.

Au Canada, on s'est récemment intéressé aux nouvelles formes d'entrepreneuriat social, particulièrement en ce qui concerne les activités des entreprises à fonction sociale. Celles-ci sont dirigées comme des entreprises, elles produisent des biens et des services pour l'économie de marché, mais elles gèrent les opérations et réacheminent tous les profits vers des objectifs sociaux et communautaires.

[Traduction]

Comme cela a été dit dans le budget, on néglige et on sous-valorise trop souvent l'économie sociale. Avec l'attention que l'économie sociale a reçue dans le discours du Trône et ce que nous entendons réaliser au moyen du soutien prodigué par le budget, nous espérons que l'expression «économie sociale» en viendra à faire partie du vocabulaire de tous les jours.

[Français]

Les collectivités sont la base de la concurrence économique et du bien-être social du Canada.

[Traduction]

Le gouvernement du Canada est résolu à aider les collectivités urbaines et rurales à trouver des solutions locales aux défis locaux. Un des éléments clés de cet engagement consiste à appuyer la croissance de l'économie sociale, c'est-à-dire des entreprises communautaires qui mènent à bien des activités économiques pour le bien social. Il nous faut soutenir ceux qui sont engagés dans le mouvement de l'entrepreneuriat social en rehaussant leur accès à des ressources et à des outils.

[Français]

Le gouvernement du Canada élargit la portée des programmes disponibles à l'heure actuelle pour les petites et moyennes entreprises afin d'inclure les entreprises sociales.

[Traduction]

C'est pourquoi le budget de 2004 accorde un nouveau financement pour renforcer le soutien dans trois domaines prioritaires.

Le gouvernement du Canada a pris l'engagement de prodiguer un financement de 162 millions de dollars sur cinq ans, répartis comme suit: 100 millions de dollars pour appuyer les initiatives de financement qui accroîtront les prêts aux entreprises de l'économie sociale; 17 millions de dollars pour un programme pilote de planification stratégique et de renforcement des capacités des organisations communautaires de développement économique; enfin, 15 millions de dollars au cours des cinq prochaines années au Conseil de recherches en sciences humaines pour appuyer la recherche communautaire sur l'économie sociale.

Je voudrais citer deux des observations qui sont venues d'organisations nationales qui ont une beaucoup plus longue expérience de l'économie sociale que le gouvernement.

Prenant la parole au nom du RCDÉC, le directeur général, Rupert Downing, a déclaré:

Cette affectation budgétaire démontre l'engagement du gouvernement de s'attaquer aux signes croissants d'une aggravation de la pauvreté et de la situation de défavorisé dans bon nombre de nos quartiers urbains et collectivités rurales. Manifestement, le gouvernement fédéral reconnaît le rôle important que des milliers de citoyens et d'organismes communautaires jouent dans le développement économique communautaire et dans l'économie sociale.

Le budget

[Français]

Du côté du Chantier de l'économie sociale, qui est un organisme qui regroupe les entrepreneurs sociaux, je veux citer ce qu'on dit dans le communiqué de presse:

En somme, les mesures budgétaires en économie sociale qui ont été annoncées par le ministre des Finances vont soutenir la croissance d'un nouveau mode de développement, basé sur des valeurs de solidarité et d'équité, faisant contreponds au développement basé sur la recherche de profits maximaux, qui se traduit trop souvent par la fermeture d'usines et la dévitalisation de régions, de villages et de centres urbains.

«Le gouvernement du Canada peut être assuré que les entreprises d'économie sociale seront alertes pour saisir les opportunités qui s'ouvrent et qu'elles en feront très bon usage», a ajouté Nancy Neamtan qui souhaite maintenant que Québec emboîte le pas la semaine prochaine avec le budget Séguin.

Grâce à ces outils, les entreprises sociales novatrices, en réalité tout le monde qui participe à l'économie sociale, seront mieux en mesure d'assurer un meilleur avenir pour les collectivités du Canada.

• (1555)

[Traduction]

Misant sur l'approche de collaboration annoncée dans le budget, le gouvernement du Canada travaillera en partenariat avec les collectivités, les intervenants et d'autres paliers de gouvernement pour renforcer l'économie sociale du pays.

[Français]

Depuis le 12 décembre 2003, date à laquelle le premier ministre m'a confié le dossier de l'économie sociale, je rencontre les entreprises et les regroupements tels que le Chantier de l'économie sociale au Québec, que j'ai cité tantôt, et le Réseau canadien de DÉC, en Colombie-Britannique, dont j'ai cité M. Downing, qui est le directeur général.

Je sais que nous ne partons pas de zéro. Il existe au Canada une riche tradition d'économie sociale qui englobe les coopératives, les caisses populaires, les organismes communautaires de développement économique et les organismes sans but lucratif. Nous avons également de nouvelles formes d'entreprises sociales qui voient le jour régulièrement dans tous les coins du pays et dans tous les secteurs de l'économie.

[Traduction]

Un exemple est souvent plus utile qu'une définition. Le Neighbourhood Dollar Store de Halifax, qui est relié au Nova Scotia Hospital, emploie et encadre des gens handicapés pour leur permettre de travailler tout en vendant des biens à un prix abordable aux gens de l'endroit. Lors de mon passage à Halifax, j'ai eu l'honneur de visiter ce magasin avec les intervenants. Des initiatives de ce genre jouent un rôle essentiel en offrant tout un éventail d'avantages à la collectivité.

[Français]

Les entreprises sociales ont démontré qu'elles peuvent aider les collectivités dans la création d'emplois, particulièrement pour les membres des groupes vulnérables. Elles peuvent aider au développement des compétences en investissant dans les compétences de base et celles liées à l'emploi, ce qui enrichira les perspectives d'apprentissage et d'emploi. Elles offrent des soutiens sociaux en fournissant des services gratuits ou subventionnés aux membres de la collectivité. Elles favorisent la croissance économique et la revitalisation du quartier en rendant accessibles des produits et des services qui, en d'autres circonstances, ne le seraient pas, et stimulent la croissance et l'investissement privé dans les secteurs négligés. Elles aident la cohésion sociale et la mobilisation des citoyens en

créant des modèles autosuffisants pour les organismes communautaires.

[Traduction]

Les gens seront peut-être étonnés d'apprendre que le Cirque du Soleil a vu le jour à titre d'entreprise sociale s'occupant de développement communautaire. Cet organisme est devenu une organisation internationale qui utilise une partie de ses profits à des fins de développement social. C'est l'un des meilleurs exemples que je peux donner pour ce qui est de l'engagement des citoyens, de la cohésion sociale et du réinvestissement des profits de l'entreprise sociale dans le développement de la communauté et la création d'emplois.

[Français]

Le gouvernement du Canada a toujours reconnu et soutenu les intervenants de l'économie sociale, soit les ONG et les secteurs communautaires, les organismes communautaires de développement économique, les coopératives et le secteur bénévole.

[Traduction]

Les provinces et les territoires se sont engagées activement à appuyer l'économie sociale. L'esprit d'entreprise sociale est bien actif et il est à la hausse dans toutes les régions du pays, et dans tous les secteurs, qu'il s'agisse des services sociaux et de santé, de la gestion de l'environnement, des industries liées aux ressources naturelles, de la fabrication ou de la vente.

[Français]

Ces entreprises représentent des milliards de dollars en activité économique annuelle au Canada. Je suis fier de pouvoir dire que ma province, le Québec, a joué un rôle de chef de file dans la coordination des efforts axés sur l'économie sociale au Canada, grâce à ses 10 000 entreprises collectives et organismes communautaires qui emploient plus de 100 000 personnes.

Laissez-moi vous donner un autre exemple de l'économie sociale en marche, cette fois tiré de mon propre comté de Ahuntsic au Québec.

Pour les gens aux prises avec des difficultés personnelles, professionnelles ou sociales, la différence entre le succès et l'échec est souvent liée à l'acquisition des compétences. L'Atelier de meubles recyclés d'Ahuntsic-Cartierville est un organisme de bienfaisance enregistré et une entreprise sociale qui offre aux personnes à risque une expérience en cours d'emploi dans un contexte d'entreprise réel.

L'atelier, qui offre une formation en ébénisterie et menuiserie aux jeunes à risque et aux personnes démunies, se spécialise dans la fabrication de meubles neufs ainsi qu'au recyclage, à la restauration et à la remise à neuf de meubles usagés qu'elle met sur le marché depuis deux points de vente, un pour le grand public et un à prix plus abordables pour les personnes démunies de la collectivité. L'atelier s'efforce également de jumeler ses employés qualifiés aux employeurs à la recherche de travailleurs.

[Traduction]

On trouve bon nombre d'exemples de l'économie sociale d'un bout à l'autre du pays. Grâce aux dispositions du dernier budget et à la collaboration entre les divers intervenants, nous pouvons renforcer la base civique et aider à offrir des avantages économiques et sociaux à tous. Cela pourrait bien nous mener à une société beaucoup plus dynamique et durable.

Le budget

Je tiens à remercier le premier ministre de m'avoir donné la chance de travailler dans un domaine que j'ai appris à apprécier. J'aimerais aussi remercier les intervenants qui ont fait leur part au cours des 20 à 25 dernières années pour venir en aide aux collectivités. J'aimerais enfin remercier mes électeurs qui m'ont encore une fois accordé leur confiance et permis de prendre la parole en cette Chambre.

● (1600)

M. John Cummins (Delta—South Richmond, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos de la députée d'en face. J'éprouve des difficultés avec la définition. Je ne suis pas certain de saisir ce que la députée veut dire lorsqu'elle parle d'économie sociale. Je comprends la raison d'être de certains des objectifs dont elle a parlé, mais je pense que s'il existe une raison d'être, il devrait y avoir une forme de mesure. Si le but est de fournir des services éducatifs, les résultats devraient être mesurés afin de s'assurer que l'argent des contribuables est dépensé judicieusement.

La députée a fait allusion à plusieurs reprises à la notion d'économie sociale. Je ne comprends tout simplement pas ce qu'elle veut dire. Peut-être pourrait-elle définir cette expression. J'ai l'impression qu'au sein du gouvernement on lui a confié une responsabilité précise à cet égard. Je me demande si elle pourrait définir sa description de tâches et nous donner une idée du budget dont elle dispose, si c'est le cas.

L'hon. Eleni Bakopanos: Monsieur le Président, si le député avait écouté, il saurait que j'ai parlé du budget et de la façon dont celui-ci est réparti. On parle d'un montant de 162 millions de dollars dont la ventilation est présentée dans le budget. J'en ai fait mention dans mon discours. Si le député avait écouté attentivement, il aurait compris. J'ai aussi donné des exemples d'entrepreneuriat social dans toutes les régions du pays. Je vais répéter les exemples que j'ai donnés.

[Français]

Il s'agit du Cirque du Soleil, de l'Atelier de meubles recyclés, dans mon comté.

[Traduction]

Il y a les coopératives d'habitations, qui sont aussi une forme d'entrepreneuriat social, mais la meilleure définition m'a été donnée par quelqu'un que j'estime être un expert dans le domaine, à savoir le professeur Greg MacLeod, de Halifax. Celui-ci assimile l'entrepreneuriat social aux entreprises axées sur la collectivité. Et il s'agit bien d'entreprises. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le montant de 162 millions de dollars a été confié à Industrie Canada; l'économie sociale fait partie de ce que nous essayons d'accomplir en tant que gouvernement. Nous essayons de créer des emplois, mais d'une façon nouvelle, au moyen d'un partenariat regroupant le secteur privé, le secteur public, c'est-à-dire les trois paliers de gouvernement, et des organismes non gouvernementaux. Nous voulons faire participer les Canadiens qui veulent améliorer divers aspects de leur collectivité en s'associant au mouvement d'entrepreneuriat social.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié que la députée s'attarde sur l'économie sociale. Je n'ai eu aucune difficulté à comprendre le sens de ses propos. En matière d'entrepreneuriat social, notre société s'est développée de telle manière que nous pouvons maintenant y intervenir par une politique. À mes yeux, ces entreprises enracinées dans leur collectivité sont une excellente façon d'oeuvrer selon cette philosophie.

Dans ma circonscription, il existe un groupe appelé COIN, constitué en réseau. Il donne de la formation. À titre d'exemple, il forme des gens à réparer des ordinateurs, puis il vend ces ordinateurs

usagés. Il montre aux gens à utiliser des ordinateurs. Il met sur pied des centres communautaires d'accès à Internet et raccorde notamment nos bibliothèques et nos cantons à Internet.

L'aspect intéressant de cette activité, c'est qu'il s'agit de commerce, de commerce communautaire, mais qui n'en joue pas moins un rôle social. J'aimerais bien que la députée poursuive ses propos à ce sujet.

L'hon. Eleni Bakopanos: Monsieur le Président, c'est exactement ce dont je parlais à travers quelques exemples. Le député est témoin d'un exemple dans sa circonscription.

Je suis persuadée que chaque député compte un exemple dans sa propre circonscription, même s'il l'ignore. Voilà ce que visait le premier ministre lorsqu'il m'a confié le mandat à titre de secrétaire parlementaire en me demandant de me consacrer tout particulièrement à l'économie sociale, qui, soit dit en passant, est une fonction horizontale et ne relève pas d'un seul ministère.

C'est précisément le but que nous nous fixons. Nous voulons promouvoir les entreprises communautaires à travers le pays. Nous voulons instaurer une cohésion sociale et amener les gens à améliorer leur propre sort en créant des emplois pour eux ou pour des d'autres groupes défavorisés de notre société et, ce faisant, nous donner une meilleure collectivité.

● (1605)

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un plaisir que de prendre la parole sur une question importante comme le budget. De la façon dont j'ai réparti mes propos d'aujourd'hui, j'aimerais parler du bon, de la brute et du truand. Je crois que cela couvre le discours dans son intégralité.

Il comporte de bonnes choses. J'ai diffusé un communiqué de presse mentionnant ce que j'estimais être de bonnes choses dans le budget. Il était très court. Cela ne m'a pas pris beaucoup de temps. Je n'ai pas gaspillé beaucoup d'encre, mais quelques choses étaient à mon avis bonnes dans leur intention. Nous devons attendre pour voir si cela s'avère à long terme, mais permettez-moi de dire qu'au premier abord, le budget comporte quelques bonnes idées.

Il y avait l'allègement fiscal pour le personnel militaire déployé outre-mer. Presque tout le monde a estimé que c'était une bonne idée, quoique l'ennui, c'est qu'il ne vaut que pour ceux qui se trouvent en Afghanistan et en Haïti. Cet allègement n'a pas été étendu à ceux qui se trouvent en Bosnie, par exemple, et avec qui j'ai passé une semaine l'automne dernier et qui se sont empressés de faire remarquer que 25 militaires avaient été tués en Bosnie. Je ne sais donc pas combien il faudra de morts avant qu'on puisse qualifier ce pays de dangereux. Ils ont fait remarquer, à bon droit, à mon avis, que si un allègement fiscal est bon pour des militaires, il est bon pour tout le monde, mais dans ce cas-ci, c'est une reconnaissance de plus du stress et du temps passé loin de la famille, etc., pour les militaires. Il devrait peut-être être étendu à ceux qui se trouvent outre-mer pour de longues périodes; je parle de tous ceux qui sont déployés, non pas seulement de ceux qui se trouvent dans certains théâtres d'opération.

L'idée d'un centre indépendant sur le gouvernement des Premières nations était une petite chose, mais il me semble que si nous voulons demander aux autochtones de s'occuper davantage de leur propre gouvernance, établir un centre pour former des administrateurs et du personnel, notamment, est une bonne idée. Encore une fois, cependant, c'est l'une de ces choses. C'est une bonne idée et elle est légitime, mais encore faut-il se demander si ce gouvernement est celui qui devrait leur enseigner ce qu'est une bonne gouvernance.

Le budget

Je ne suis pas sûr de savoir exactement qui va établir la formule et qui le gouvernement va désigner; je suppose qu'il ne va pas nommer un ex-ministre pour mettre cela sur pied. Si c'est vraiment indépendant et vraiment un effort de bonne gouvernance, alors c'est un pas dans la bonne direction et j'aimerais l'appuyer. Je pense que c'est peut-être une bonne idée et c'est pourquoi je place cela dans la catégorie du «bon».

Enfin, il y a l'idée des bons d'éducation pour l'avenir. L'éducation est très importante pour toutes les familles, pour tous les Canadiens et pour notre nation. Je veux croire que c'est une bonne idée. Bien sûr, c'est pour les jeunes gens de 16 ou 18 ans; c'est à cet âge-là que l'on bénéficie vraiment de ce genre de mesure. C'est difficile d'être contre cela. C'est bien d'être capable de croire ou d'espérer que dans 10, 15 ou 20 ans, cela aidera vraiment les gens qui sont la cible de cette aide. Cependant, comme pour tellement de promesses, nous ne sommes pas certains que ces bonnes idées vont vraiment prendre forme et s'avérer bonnes à long terme.

J'ai une liste plus longue de mesures que je range dans la catégorie «brute», juste avant d'aborder les choses carrément affreuses. Ce qui est mauvais, c'est bien sûr qu'il n'y a aucun allègement fiscal général. Il y a parmi les libéraux une idée fautive, à savoir que les allègements fiscaux sont démodés, que les gens sont satisfaits de leur niveau d'imposition, que ce qu'ils constatent dans leur vie, c'est bien suffisant, et j'en passe.

Ce n'est pas ce que les gens me disent. J'entends des gens d'affaires, des propriétaires de maison, de jeunes entrepreneurs et des gens qui débutent leur carrière. Ils disent que c'est tout simplement inacceptable que leur gouvernement leur accorde la seule et unique baisse d'impôt qu'ils auront jamais. Ils se sentent surtaxés. Ils sont certains qu'ils peuvent gérer leur argent mieux que le gouvernement et que s'ils pouvaient le garder dans leurs poches, il serait plus productif que l'argent qui est envoyé à Ottawa pour être recyclé entre amis et injecté dans des programmes qu'ils n'ont jamais demandé dans une région du pays où ils ne sont jamais allés. Ils sont absolument convaincus de cela et je suis d'accord avec eux.

Il n'y a pas non plus de réduction importante des cotisations d'assurance-emploi. Encore une fois, je ne sais pas combien de fois le vérificateur de l'assurance-emploi devra dire que le surplus est trop important; le gouvernement l'utilise comme un outil pour générer un revenu; ce n'est pas correct et il s'agit d'une utilisation inappropriée du système fiscal. L'assurance-emploi devrait aider les gens aux prises avec des problèmes d'emploi. Elle ne devrait pas être utilisée comme un stratagème pour générer des recettes générales pour le gouvernement fédéral. Il s'agit d'un abus du système.

• (1610)

Si le gouvernement désire augmenter ses revenus, il devrait le dire franchement. Il ne devrait pas passer par la porte arrière et forcer les employeurs et les employés à payer des cotisations d'assurance-emploi élevées, et ce, pour l'avenir prévisible, parce que rien n'indique qu'on prévoit les réduire.

Il n'y a pas non plus d'aide étendue à l'éducation. Je mets cela du côté négatif, parce que je pense vraiment que l'éducation doit être une priorité. J'aimerais juste signaler qu'il s'agit du genre de choses que le gouvernement a promis aux étudiants au cours des derniers budgets, depuis 1999. Chaque année, nous avons un budget où les étudiants disent: «Hourra, enfin un peu d'argent.» Cependant, voici ce qui est arrivé. Depuis 1998, le gouvernement a promis d'aider 12 000 étudiants diplômés par année, mais il en a aidé 2 000 au total. Il a promis de dépenser 100 millions de dollars par année pour offrir des bourses aux étudiants dans le besoin, mais il a raté cet objectif de

50 p. 100. Il a promis des exemptions d'intérêts pour les étudiants qui ont contracté des prêts, mais aucun des objectifs de ce ministère n'a été réalisé. L'an dernier, la dette moyenne des étudiants était de 21 000 \$ et les récipiendaires ont reçu en moyenne 509 \$ en exemption d'intérêts.

Si nous voulons faire de l'éducation une priorité, il est inutile de construire l'ensemble du programme autour de l'idée d'un bon d'étude de 500 \$ que les enfants dans le besoin pourront encaisser dans 18 ans, lorsqu'ils iront à l'université. Cela n'aidera pas les étudiants d'aujourd'hui à payer leurs dettes d'études ou à faire face aux problèmes liés à leur dette d'étudiant.

Dernier point du côté négatif, bien qu'il me répugne de qualifier de mauvaise n'importe quelle réduction d'impôt, c'est cette réduction de 1 \$ de la taxe de transport aérien pour chacun des vols intérieurs. Est-ce que le fait de payer 1 \$ de moins en taxes, lorsque nous allons prendre l'avion de Vancouver à Toronto, va stimuler l'industrie et rapprocher les gens de ce pays? Cela devait revigorer l'aviation commerciale et permettre à Air Canada de se sortir du pétrin.

C'est le genre de choses qui ressemble presque au rêve national, lorsque nous y réfléchissons bien. Pensons-y un instant: tout Canadien peut économiser 1 \$ sur un vol transcanadien. Cela me donne l'envie irrésistible de prendre l'avion dès maintenant pour retourner à Chilliwack.

C'est tout simplement une farce que de réduire les taxes de 1 \$. Mon Dieu, que cela me réjouit. Je suis certain que l'aviation commerciale est motivée au plus haut point ce matin.

Enfin, voici des choses répréhensibles qu'on retrouve dans le budget. Il y a une augmentation globale de 7,6 p. 100 des dépenses budgétaires. J'ignore ce qui ne tourne pas rond chez les ministres libéraux des Finances. L'actuel premier ministre et les ministres des Finances précédents étaient du même genre en ce sens qu'ils ont augmenté les dépenses de plus de 40 p. 100 au cours des sept dernières années. L'augmentation prévue est de 12,7 p. 100 pour les deux prochaines années. Les ministériels n'ont jamais atteint leurs objectifs quant aux dépenses. Ils dépensent toujours trop. Il est question de 7,6 p. 100 cette année avec probablement une augmentation des dépenses de 7,5 à 8 p. 100 au cours de la prochaine année et de 8 p. 100 pour l'année suivante. On peut s'attendre sous les libéraux à une augmentation des dépenses de 8 p. 100 par année. Tout cela alors que l'économie mondiale a connu au cours des dix dernières années une croissance sans précédent.

Comment se fait-il que ces ministériels ne puissent comprendre qu'il faut contrôler nos dépenses si on veut espérer bien gérer les fonds publics, offrir un allègement du fardeau fiscal à long terme et permettre aux entreprises canadiennes d'être concurrentielles dans l'économie mondiale? Nous ne pouvons nous permettre d'accroître les dépenses de 8 p. 100 par année et penser que nous allons nous sortir de l'endettement.

De plus, en ce qui concerne la dette, il n'y a pas de programme de remboursement de la dette prévu dans une loi, au titre duquel nous pourrions compter, chaque année, sur le remboursement d'une certaine part de la dette. On n'élimine pas non plus l'impôt sur le capital. Supprimons cet impôt complètement.

Les ministériels veulent injecter dans l'économie 270 millions de dollars de plus de capital de risque. Cela semble bien beau, bien entendu, car une augmentation du capital de risque est une bonne chose pour notre pays, mais c'est le gouvernement qui contrôle tout cela et nous ne savons pas au juste comment cela va fonctionner.

Le budget

Il y a de quoi avoir peur quand on sait que le gouvernement va être en mesure de dépenser à sa guise 270 millions de dollars. En fait, ce chiffre de 270 millions de dollars est presque familier lorsqu'on y pense. La dernière fois que les libéraux ont mis la main sur 270 millions de dollars, 100 millions sont allés directement à des agences proches des libéraux pour des travaux qui n'ont jamais été effectués. Ainsi, en ce qui concerne ces 270 autres millions de dollars, ils seront peut-être bien dépensés, mais je n'en crois rien. Je suis du genre sceptique et les libéraux ne m'ont rien montré prouvant qu'ils comprennent les priorités budgétaires des Canadiens de toutes les régions du pays. Chose certaine, ils ne comprennent pas ma circonscription. Ils ne comprennent pas les priorités des gens de Chilliwack et de Fraser Canyon.

J'attends avec impatience la présentation d'un budget d'ici un an, je l'espère, par un nouveau gouvernement avec de nouvelles priorités reflétant celles des Canadiens de toutes les régions du pays.

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté mon ami avec grand intérêt. J'ai aussi écouté son chef qui a déclaré que ce nouveau parti est celui de Sir John A. Macdonald à Brian Mulroney. Examinons cela de plus près. Quand Brian Mulroney s'est retiré, il a laissé un pays qui était au bord de la faillite. Ce pays avait un déficit annuel de 42 milliards de dollars. Le député veut-il un exemple du mot horrible? C'était vraiment horrible.

Le gouvernement actuel a présenté sept budgets équilibrés d'affilée. Je me demande si, selon mon ami d'en face, le fait de présenter sept budgets équilibrés consécutifs est quelque chose d'horrible ou de bon ou de magnifique. Horrible s'applique au gouvernement de Brian Mulroney avec un déficit de 42 milliards de dollars, et au chef de ce parti quand il dit que c'est le parti de Brian Mulroney.

• (1615)

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, ce n'est pas dur d'équilibrer le budget en puisant dans les fonds qui devraient être versés aux provinces pour fournir des soins de santé. Ce n'est pas dur d'équilibrer le budget en réduisant les transferts au titre de l'enseignement supérieur de même que le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Ce n'est pas dur de reprendre des milliards de dollars qui devaient être consacrés à la défense pour en donner une partie aux proches des libéraux.

Ce n'est pas dur pour les libéraux d'équilibrer le budget puisqu'ils ne placent pas leurs priorités au bon endroit et qu'ils continuent de prélever des taxes et des impôts élevés. Les dépenses augmenteront de 7,6 p. 100 l'an prochain et de 12,7 p. 100—mais nous savons que ce sera davantage—au cours des deux prochaines années.

Ces dix dernières années, les libéraux ont eu la chance de tomber sur la plus longue période de croissance économique soutenue au monde au cours du dernier siècle. Il s'agit d'un phénomène mondial pour lequel les libéraux ne peuvent s'attribuer le mérite. Ils ont simplement pris le pouvoir au moment où cette longue période de croissance économique s'amorçait.

Je suis content que le budget soit équilibré, mais je ne suis pas particulièrement heureux de la façon dont cela a été accompli. Le gouvernement aurait pu présenter un bon budget s'il avait songé aux éléments fondamentaux à mettre en place pour veiller à assurer une croissance soutenue et à long terme malgré les caprices et les hauts et les bas attribuables à la politique internationale, au terrorisme ou à d'autres facteurs.

On n'augmente pas les dépenses comme ils le font sans accorder d'allègements fiscaux à long terme aux entreprises, aux contribuables,

aux personnes au foyer et à tous ceux qui font leur part pour relancer l'économie et la rendre durable à long terme. Cela devrait faire partie des objectifs visés.

On ne conçoit pas des programmes donnant lieu à du gaspillage malgré toutes les bonnes intentions, pour s'attendre à ce que, à long terme, l'économie roule à fond de train. Ce n'est pas bon. Équilibrer le budget au détriment du régime de soins de santé n'était pas une bonne idée non plus.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai été surpris d'entendre mon collègue affirmer qu'il n'y avait pas de réductions d'impôt dans ce budget. Je sais qu'il a lu le document d'un bout à l'autre, et il contient plusieurs pages, à la fin, qui portent sur les réductions d'impôt, que ce soit dans le domaine social ou à l'égard des enfants ou des entreprises.

Le député sait que nous entrons dans la cinquième année d'un plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. L'année prochaine, l'année qui est visée dans le budget, l'impôt des familles aura été réduit de 21 p. 100. Les familles ayant des enfants paieront 27 p. 100 de moins en impôt. Une famille comptant deux enfants et ayant un revenu d'environ 40 000 \$ ne paiera plus d'impôt fédéral sur le revenu. L'impôt des particuliers a donc été réduit.

Je sais que le député s'intéresse à l'impôt que paient les entreprises. Le régime fiscal canadien en matière de recherche et de développement est maintenant comparable à celui des États-Unis, voire même plus avantageux. Nous entrons dans une cinquième année de réduction des impôts. Comment le député peut-il dire que le dernier budget n'annonce aucune réduction d'impôt?

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, je vais donner au président du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre un exemple personnel. Comme il le sait, je suis le vice-président de ce même comité. Lorsque j'ai été élu à cette fonction, j'ai appris que je toucherais, en tant que vice-président, une allocation mensuelle de 367 \$. J'ai reçu mon premier chèque par la poste. Il a été livré l'autre jour à mon bureau. Le montant brut était de 367 \$, et le montant net, 165 \$.

L'hon. Jim Karygiannis: Vous avez de la chance.

M. Chuck Strahl: Le montant était de 165 \$, et je ne m'en plains pas.

Je veux simplement montrer que quand les gens doivent payer 50 p. 100 en impôt, faut-il s'étonner qu'ils hésitent à agrandir leurs entreprises, à prendre un risque, à engager leur capital de risque, puisqu'ils devront payer 50 p. 100 en impôt sur leur revenu?

L'impôt sur les gains de capital, par exemple, est une mesure tellement mauvaise et régressive que je ne comprends pas que le gouvernement ne l'ait pas carrément supprimée. Éliminez cet impôt et permettez aux gens d'investir. Je ne suis pas contre un amortissement accéléré du coût des ordinateurs. C'est une bonne mesure, je le concède au député, mais l'autre mesure est régressive. Or, elle est maintenue année après année et elle ne change jamais dans le cas des entreprises qui veulent progresser.

• (1620)

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir suite à la présentation du budget.

Pour moi, en bref, les dépenses de programmes ont augmenté de 7,5 p. 100 par rapport à l'exercice précédent et atteignent un niveau record de plus de 143 milliards de dollars. Elles augmentent de 12,7 p. 100 pour les deux prochaines années, ce qui représente une augmentation de 41 milliards de dollars sur les sept dernières années.

Le budget

Nous constatons qu'au chapitre des finances, le gouvernement fait preuve d'un manque évident de discipline. L'excédent de la caisse de l'assurance-emploi continue d'alimenter les recettes générales. Or, cet excédent de l'assurance-emploi augmentera de 4,3 milliards de dollars au cours de la prochaine année. Nous nous retrouverons avec un excédent de plus 48 milliards de dollars, sans pour autant que les travailleurs et les employeurs voient leurs cotisations baisser.

Autre grande observation: essentiellement, rien n'est prévu dans le budget pour les secteurs non urbains du Canada. Le budget lève non seulement le nez sur les régions rurales, mais il fait également abstraction du ministère de la Défense nationale et des nombreux travailleurs du secteur militaire.

J'ai déjà parlé de l'excédent de la caisse d'assurance-emploi et de la façon dont le gouvernement continue d'en abuser. Il a imposé un gel des cotisations, mais aucun allègement ne se pointe à l'horizon. Les cotisations prélevées sont nettement supérieures à ce qu'il faut pour soutenir le programme. Par conséquent, nos travailleurs paient nettement plus qu'ils ne le devraient pour assurer au gouvernement un niveau de recettes fiscales correspondant à ses habitudes de dépenses.

Or, les Canadiens ne reçoivent pas du gouvernement fédéral un niveau de service correspondant au niveau des impôts qui leur sont réclamés par cette même administration.

Les étudiants bénéficient de minces allègements fiscaux. Le gouvernement a réservé de l'argent au titre du bon d'études, qui est en fait un programme d'épargne à long terme.

Toutefois, nous n'avons pas vu, dans ce budget, ce qui devrait être la priorité pour les étudiants, en l'occurrence la réduction des frais de scolarité et le renforcement de l'admissibilité au programme canadien de prêts aux étudiants. Idéalement, il faudrait combiner ces deux éléments. Cela allégerait immédiatement le fardeau des étudiants et leur permettrait de poursuivre leurs études.

La remise de la taxe sur le carburant que le premier ministre a annoncée avec tant de fracas ne s'est pas matérialisée. Les responsables politiques au niveau municipal vont vite déchanter. Ils ne sont pas habitués au traitement que le gouvernement a réservé aux provinces et qu'il s'apprête à réserver aux maires et aux conseils au niveau municipal.

Il y aura des passe-droits de la part du gouvernement. Nous avons déjà de bonnes raisons de croire que le prétendu programme pour les villes laissera complètement en rade des collectivités, des municipalités et des villes de petite taille ainsi que des villages de grande taille. Le prétendu programme pour les villes du gouvernement aura pour résultat d'exclure de nombreuses municipalités et de nombreux gouvernements locaux. C'est certainement ce que nous laissent croire tous les signes que nous avons vus jusqu'ici.

Il a été question de l'absence d'allègements fiscaux dans le budget. Les seules personnes qui sont d'avis qu'il y a des allègements fiscaux dans le budget sont celles qui sont assises de l'autre côté de la Chambre. On les retrouve du côté ministériel. Voilà en gros ce que nous réserve le budget.

● (1625)

J'aimerais entrer plus dans les détails du budget et expliquer un peu quelle est notre attitude à l'égard de ce budget dans les régions non urbaines du Canada. Par exemple, dans mon coin de pays, la Colombie-Britannique est un important producteur de bois d'oeuvre et représente en fait à peu près la moitié de ce qui est produit au pays dans ce secteur. Il y a au moins un an et demi, le gouvernement a annoncé un ensemble de programmes visant le bois d'oeuvre. La

province de la Colombie-Britannique n'avait pas encore reçu un seul dollar il y a un mois, tandis qu'ailleurs les ficelles de la bourse semblent avoir été déliées de façon assez systématique, par exemple dans le cas de la province de Québec, car le gouvernement obéit là-bas au souci électoral.

Les libéraux étaient d'avis que la meilleure façon de marquer des points sur le plan politique dans la province de Québec était de continuer à faire des annonces de mois en mois et ils étaient d'avis que la meilleure façon de marquer des points sur le plan politique avec le financement du bois d'oeuvre dans la province de la Colombie-Britannique consistait à délier complètement les ficelles de la bourse juste avant l'élection.

Nous savons que cette stratégie et le fait que tout cet exercice a été confié à la Diversification économique de l'Ouest plutôt qu'à Développement des ressources humaines Canada ont obligé à embaucher toute une foule de nouvelles personnes pour faire fonctionner ce programme. Il en a résulté au sein de l'administration une série de querelles de compétence. Il y a eu des mesures improvisées.

J'ai vu des initiatives proposées au gouvernement qui ont été rejetées par un palier de la bureaucratie qui a vu sa décision renversée par un autre palier. Ces propositions ont été rejetées puis approuvées jusqu'à trois fois à ma connaissance. Tout cela est très frustrant pour la communauté.

Entre-temps, nous avançons et nous arrivons à la fin de l'exercice financier du gouvernement fédéral. D'ailleurs, l'exercice financier du gouvernement provincial se termine à la même date. Cela a compliqué les choses car certaines de ces initiatives dépendent de la coopération fédérale-provinciale et parfois même du financement du secteur privé. La situation devient très problématique.

La frustration au sujet du bois d'oeuvre s'intensifie dans les collectivités rurales. Il y a aussi d'autres frustrations liées soit au budget, soit au gouvernement. Les régions rurales côtières de la Colombie-Britannique sont gravement touchées par le recul dans le secteur forestier, le secteur des pêches et les autres secteurs. Je ne sais pas comment décrire en termes polis l'état actuel de ces régions comparativement à ce qu'il était il y a dix ans, lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir. Je sais que la seule lumière au bout du tunnel est cette proposition dont le but est de faire en sorte que l'exploitation des hydrocarbures sur la côte ouest soit considérée comme un développement naturel.

Pour cela, il faut la volonté politique du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. La seule véritable volonté politique du gouvernement quant à l'exploitation du pétrole et du gaz sur la côte ouest vient du ministre de l'Environnement et elle est négative. Il a retardé tout ce projet de 12 mois au moins. Le gouvernement doit comprendre et il doit comprendre le plus tôt possible.

● (1630)

Le temps qui m'était alloué s'achève. J'aimerais aborder d'autres points, mais je conclurai en disant qu'il faut plus de dix minutes pour expliquer les problèmes dus au budget et au comportement du gouvernement dans la région que je représente.

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs. Le budget n'essaie pas d'être tout à tous. Il porte simplement sur des enjeux réels pour des gens en chair et en os.

Le budget

Mon collègue prétend que nous ne faisons rien pour les villes. Selon lui, nous ne faisons pas la promotion du programme des municipalités, nous laissons périlcliter les services de transport dans les villes. Ce matin, la ville de Toronto, l'Ontario et le gouvernement du Canada ont annoncé un projet commun de 1 milliard de dollars. Le maire Miller, qui est à mon avis de tendance de gauche, n'a eu que des louanges pour l'initiative du premier ministre. Le premier ministre est clairvoyant et il a une orientation à proposer. Il a dit que nous sommes ici pour assurer un développement durable, pour que la commission torontoise des transports commence à se rebâtir, à transporter des passagers de façon qu'on utilise moins la voiture.

Le député a-t-il eu l'occasion de lire les coupures de journaux d'aujourd'hui et de prendre connaissance des propos du maire? Comment cela cadre-t-il avec ce que dit le député? D'après lui, nous oublions les maires et les villes, mais le maire d'une des plus grandes villes au Canada, sinon de la plus grande, approuve ce que nous faisons. Le député regarde-t-il une autre chaîne de télévision ou lit-il des journaux différents des miens?

M. John Duncan: Monsieur le Président, le gouvernement est fidèle à ses habitudes. On appelle cela diviser pour régner. Le gouvernement veut que nous soyons reconnaissants pour ce que nous recevons, car il nous privilégie.

Le gouvernement perçoit 7 milliards de dollars par année en taxes fédérales sur l'essence et en remet moins de 10 p. 100 dans l'infrastructure des transports. Les provinces y consacrent 100 à 110 p. 100. Le trésor fédéral américain y consacre 100 p. 100. Le gouvernement fédéral canadien juge bon d'utiliser ces recettes à sa guise.

Ensuite, le gouvernement annonce qu'il en dépensera une petite partie, et 1 milliard de dollars, c'est beaucoup d'argent, mais ce n'est toujours que le septième de ce qu'il perçoit dans notre plus grande ville, qui représente environ la même fraction de la population canadienne. Elle reçoit son dû, mais pas les autres, de sorte que je ne sais pas pourquoi je devrais être aussi enthousiaste.

Les ministériels disent une chose et en font une autre. Il est temps d'agir. Les libéraux vont-ils continuer de percevoir ces taxes sur l'essence ou vont-ils les remettre aux municipalités, par l'entremise des provinces, pour que l'argent puisse être réinvesti dans l'infrastructure?

L'annonce d'aujourd'hui montre que le gouvernement fédéral est fidèle à ses habitudes. Il veut s'attribuer tout le mérite de cette annonce, au lieu de faire ce qu'il convient et de remettre l'argent au palier de gouvernement qui peut le dépenser à bon escient.

[Français]

Le vice-président: Avant de poursuivre le débat, conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Yorkton—Melville, Le Programme canadien de contrôle des armes à feu; et l'honorable député de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, Les Forces canadiennes.

• (1635)

[Traduction]

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais partager le temps qui m'est alloué avec ma collègue de Winnipeg-Centre-Sud. C'est avec grand plaisir que je commente le budget.

Une nation aussi bénie des dieux que la nôtre devrait toujours viser plus haut et plus loin. Le Canada est sur le point de se lancer dans une nouvelle décennie de réalisations. Nous nous embarquons

sur cette voie avec le premier budget complet de notre nouveau gouvernement.

Le budget pose les fondations d'un avenir meilleur pour tous les Canadiens. Le gouvernement a des objectifs très spécifiques en vue de créer un pays encore plus formidable, un pays qui donnera à un plus grand nombre de Canadiens la possibilité de réussir, d'accroître leurs ambitions et de poursuivre leurs rêves.

Soyons clairs. Ce budget n'essaie pas de contenter tout le monde. Il place plutôt les gens en chair et en os, les gens comme vous et moi, au coeur de ce que nous essayons de faire. Nous avons la responsabilité de nous assurer que nos enfants et nos petits-enfants auront une vie encore meilleure et dans un pays encore meilleur. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé. Un pays aussi formidable que le nôtre devrait pouvoir l'atteindre. C'est ce que nous essayons de faire dans le présent budget.

Le premier ministre est arrivé au pouvoir avec trois objectifs clairs: renforcer les fondations sociales du Canada; édifier une économie réellement moderne où chacun a sa place; et redonner au Canada son rang dans le monde, sa fierté et son influence. Ce budget nous achemine vers ces objectifs, sans pour autant négliger la prudence financière, sans se livrer à des dépenses préélectorales inconsidérées, sans compromettre le processus économique que nous devons au dur labeur des Canadiens.

Le budget prévoit des investissements importants dans des secteurs clés comme la santé, les municipalités et l'éducation. Il prévoit des investissements et des réformes qui assureront la viabilité de notre système de santé, qui aideront les municipalités canadiennes à offrir une qualité de vie sans pareil, qui mettront la connaissance à la portée de tous les Canadiens, où qu'ils vivent et quel que soit leur revenu, afin de les mettre sur la voie du progrès individuel.

Le budget de 2004 est accompagné d'une responsabilité financière. Nous célébrons cette année le septième budget équilibré consécutif, ce qui ne s'est pas vu depuis la Confédération. Nous avons équilibré les comptes et nous contrôlons mieux les dépenses du gouvernement. Nous maintenons la tendance à la baisse pour ce qui est de notre endettement, tout en renforçant notre gestion financière ainsi que l'intégrité opérationnelle du gouvernement.

Ce plan comprend un nouveau système qui prévoit un comité du Cabinet chargé de passer en revue régulièrement les dépenses de tous les ministères. Le comité établit des normes strictes que tous les ministères devront respecter et il pose des questions difficiles auxquelles tous les ministères devront répondre.

Parmi les points saillants du budget, mentionnons 1,25 milliard de dollars au titre de la recherche et de l'innovation, y compris des mesures pour la mise en marché des découvertes issues de la recherche canadienne. Cet argent, dont quelque 250 millions de dollars serviront à la mise en marché des nouvelles technologies en matière de moyens de transport durables, est dépensé judicieusement. De même, il s'attaque à un problème qui me tient à coeur.

Le budget

En vertu du Plan du Canada sur les changements climatiques, nous comptons réduire de 21 mégatonnes les émissions de gaz à effet de serre, l'objectif de réduction totale du Canada étant de 240 mégatonnes. C'est un objectif ambitieux et il faudra une approche originale pour l'atteindre. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

Le gouvernement du Canada investit présentement pour augmenter la production et l'utilisation de carburants de remplacement, pour augmenter l'efficacité dans le domaine du transport de passagers et pour améliorer l'efficacité du transport de marchandises.

En vertu du programme de démonstration en transport urbain de Transport Canada, nous investissons dans certaines idées novatrices qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre dont est responsable le transport urbain. Ces solutions vont des autobus hybrides propulsés à l'hydrogène à un service de covoiturage basé sur Internet, en passant par des pistes cyclables et des supports pour vélos. Ce ne sont là que quelques exemples.

En vertu de l'initiative sur l'efficacité du carburant des véhicules automobiles, nous encourageons les fabricants à introduire davantage de véhicules consommant moins de carburant sur le marché canadien. Nous avons prévu une amélioration de 25 p. 100 à laquelle nous espérons que l'industrie se conformera volontairement. En 2010, cela pourrait correspondre au quart de la réduction des émissions prévue dans toutes les mesures appliquées au transport que nous avons identifiées jusqu'à maintenant dans le cadre du plan du gouvernement sur les changements climatiques. S'il est impossible d'arriver à un accord volontaire avec les fabricants, le gouvernement a préparé des mesures législatives qu'il pourrait adopter en appui à ses objectifs.

• (1640)

Le budget prévoit aussi 665 millions de dollars de nouveaux fonds, plus 400 millions de dollars transférés de Santé Canada pour améliorer la capacité d'intervention d'urgence du Canada en matière de santé publique. Le plafond hebdomadaire des prêts aux étudiants a été relevé et un nouveau bon d'études a été créé afin d'aider les familles à faible revenu à épargner en vue des études postsecondaires.

Le budget de 2004 comporte 270 millions de dollars de nouveaux investissements dans le financement du capital de risque. Il y a de nouveaux incitatifs fiscaux pour les petites entreprises.

Des fonds additionnels de 250 millions de dollars sont consacrés à la participation du Canada aux missions de maintien de la paix en Afghanistan et aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. Il y a également 50 millions de dollars pour financer notre participation à la force de maintien de la paix en Haïti.

Six cent cinquante millions de dollars sont prévus pour répondre aux priorités en matière de sécurité comme le renseignement, la protection de la frontière, la marine et la cybersécurité, de même que pour améliorer la coordination des systèmes, de l'information, de l'évaluation de la menace et des interventions d'urgence.

Il y a accélération du financement de l'infrastructure pour les municipalités. Quatre milliards de dollars sont prévus pour nettoyer les sites contaminés et 15 millions pour contribuer à la mise en place de centres de formation syndicaux pilotes pour améliorer les compétences au lieu de travail à l'avenir.

Le budget prévoit également une somme additionnelle de 30 millions de dollars pour des programmes d'aide à l'emploi à l'intention des personnes handicapées et de nouvelles déductions fiscales à ce titre pour réduire les obstacles à l'éducation et à l'emploi.

Le budget prévoit la nomination de vérificateurs professionnels agréés pour approuver toutes les nouvelles initiatives de dépenses dans chacun des ministères. Il y a le renforcement de la fonction de vérification interne du gouvernement et l'établissement d'un comité d'examen des dépenses qui, entre autres choses, dégagera d'ici quatre ans des économies d'au moins 3 milliards de dollars par année pour des investissements réguliers dans les priorités des Canadiens.

Comme protection supplémentaire contre les imprévus économiques, 1 milliard de dollars de plus viendra s'ajouter à notre réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars.

Le budget comporte aussi un engagement de 15 millions de dollars sur deux ans pour mettre sur pied Corps Canada. Cette nouvelle initiative permettra aux jeunes Canadiens de contribuer personnellement à l'aide internationale et au développement durable dans les nations en émergence. J'ai l'intention de tenir des rencontres communautaires dans ma circonscription pour explorer les voies que prendra cette nouvelle initiative.

Ce budget fait les premiers paiements que nous pouvons nous permettre de verser maintenant. Nous nous inspirerons des mesures prises aujourd'hui dans nos budgets futurs et au cours des prochaines années. C'est avec optimisme, fierté et coopération que nous pourrions tous réussir comme jamais auparavant.

Je suis fier de faire partie de ce gouvernement qui a, encore une fois, présenté un budget qui met en équilibre la nécessité d'appuyer nos programmes sociaux et la responsabilité financière qui a été la pierre angulaire du mandat de ce gouvernement. Il s'agit d'un budget qu'à mon avis les Canadiens considéreront comme un bon budget, un budget que je serai heureux de défendre au cours d'une campagne électorale qui pourrait être déclenchée dans l'avenir.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le député d'en face a parlé de changements climatiques.

Il sait que le gouvernement s'est engagé dans le dernier budget à vendre ses actions dans la société Petro-Canada et à verser l'argent de la vente dans une fondation. La vérificatrice générale a très sévèrement critiqué les fondations dans le passé parce qu'elle n'a pas réussi à en vérifier les activités.

Le député est-il d'avis que c'est une bonne idée? Ne croit-il pas que nous devrions plutôt utiliser cet argent pour réduire les impôts ou rembourser la dette, ou encore le verser à un endroit auquel la vérificatrice générale aurait accès?

J'aimerais que le député élabore un peu sur la question du plan sur le changement climatique. Le ministre de l'Environnement a admis fondamentalement hier que le gouvernement a dépensé plus de 3 milliards de dollars et que nos émissions augmentent. Le gouvernement a signé l'accord de Kyoto en 1997 et l'a ratifié l'an dernier. Ce programme s'est avéré un échec. Environ 3 milliards de dollars ont déjà été dépensés et le budget prévoit une somme supplémentaire de 1 milliard et les émissions augmentent. Nous ne faisons rien pour régler le problème.

Bon nombre de sociétés se préoccupent de la mise en oeuvre de cet accord. Elles voudraient bien savoir si elles auront droit à des crédits pour les mesures qu'elles ont prises entre 1997 et 2004 aux termes du plan de mise en oeuvre. Le ministre de l'Industrie m'a répondu récemment à ce sujet qu'il n'en savait rien et que le gouvernement était toujours en négociation à ce sujet. Nous en sommes rendus au point où nous devons atteindre nos objectifs. Le député n'est-il pas d'accord pour dire que ces sociétés devraient avoir droit à un crédit pour les mesures préliminaires qu'elles ont prises à compter de 1997?

Le budget

●(1645)

L'hon. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, le député soulève quelques points intéressants. Je voudrais l'informer au sujet de deux ou trois petites choses que j'ai faites dans le cadre de mes responsabilités, et il s'agit des transports avec un petit accent sur l'environnement.

Pour la première fois, nous avons discuté avec des groupes écologiques. Pour la première fois, nous avons discuté avec des fabricants de voitures. Nous leur avons demandé ce qu'ils voulaient que nous fassions. Voulaient-ils des mesures incitatives ou de nouvelles initiatives? Nous leur avons demandé de nous dire ce qu'ils nous voyaient faire. Nous avons discuté souvent avec eux dans le passé, mais, pour la première fois, nous avons mis les choses ensemble: les transports et l'environnement.

Les groupes écologiques nous ont dit qu'ils voulaient des initiatives, qu'ils voulaient nous voir sortir des sentiers battus.

Un groupe écologique, le Sierra Club, a demandé pourquoi on ne donnait pas de primes aux vendeurs de voitures pour faire la promotion de voitures hybrides, de voitures à haut rendement énergétique. Si le vendeur sait ce qu'il vend, s'il connaît bien son produit, il dirigera les clients vers le meilleur achat.

Nous devons sortir des sentiers battus. Nous devons veiller à ce que les initiatives dont nous avons parlé soient prises.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt les observations du député. J'ai constaté, d'abord, qu'il n'a pas répondu à la question de mon collègue d'Edmonton et qu'il n'a même pas tenté de le faire.

Cependant, il a bien parlé de la nécessité de sortir des sentiers battus. Par conséquent, je vais lui poser une question qui pourrait, à première vue, sembler sortir des sentiers battus. Le député a sans doute eu connaissance d'un sondage réalisé par le *Hills Times*, d'Ottawa. Dans ce sondage, le député qui vient de parler a été nommé député le plus paresseux. Je me demande s'il tenterait de sortir un peu des sentiers battus...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. L'orientation de la question me pose un problème, dès lors que je n'arrive pas à cerner sa pertinence dans le débat en cours. Je vais laisser les choses en l'état, sans autre intervention de l'un ou de l'autre côté à propos de cette question. Je vais procéder à la reprise du débat. Le député de Winnipeg-Centre-Sud a la parole.

L'hon. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Mon collègue a dit que j'ai été nommé le député le plus paresseux. Je le mets au défi de venir dans Scarborough—Agincourt, et lorsque ce sera terminé...

Des voix: Oh, oh.

Le vice-président: Je signale respectueusement aux députés que cela n'est pas un rappel au Règlement, mais je crois que, sûrement, cette intervention met en relief le fait que cet échange déborde le cadre du débat qui occupe actuellement la Chambre, à savoir, le débat sur le budget.

Je veux simplement rappeler aux collègues que compte tenu de l'importance de la question qui est débattue, et compte tenu du fait qu'il ne reste que peu de temps dans le débat aujourd'hui, ce qui pourrait avoir des incidences sur les gens du même côté de la Chambre, du même parti, qui aimeraient avoir l'occasion de prendre la parole sur cette importante question, je suggère que nous occupions de l'affaire du jour. Je demande aux députés, en raison de la proximité des députés et du fait que les micros sont ouverts, de bien vouloir avoir un comportement judicieux.

●(1650)

Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole dans le cadre du débat sur le budget. Je prends la parole à titre de députée de Winnipeg-Centre-Sud, de Manitobaine et, assurément, de Canadienne de l'Ouest.

En 1870, le Manitoba est devenu la première province de l'Ouest à se joindre au Dominion du Canada. Peu après, la Colombie-Britannique s'est jointe au Canada, créant ainsi un Canada qui s'étendait de façon continue entre deux grands océans. Le gouvernement canadien a démontré de longue date son ambition et son engagement à faire avancer le progrès vers l'Ouest pour permettre l'épanouissement de cette idée dynamique que nous appelons le Canada.

Avec votre permission, monsieur le Président, je voudrais faire une brève leçon d'histoire. Sir Clifford Sifton, qui avait antérieurement été membre de l'assemblée législative du Manitoba, a déménagé en 1896 à Ottawa, où il a occupé les postes de ministre de l'Intérieur et de Surintendant général des Affaires indiennes au sein du gouvernement libéral, qui était alors dirigé par Sir Wilfrid Laurier.

Étant devenu un fier Manitobain dans sa jeunesse, M. Sifton a été un formidable champion de l'expansion vers l'Ouest, convaincu qu'il était que la participation politique, sociale et économique des provinces de l'Ouest était un élément central de la prospérité du Canada dans son ensemble.

Il avait à l'esprit un Canada de l'Ouest qui était industriel et agricole. Il a établi une politique d'immigration énergique dans laquelle il affirmait:

...un paysan vigoureux vêtu d'un manteau de mouton, né sur la terre, dont les aïeux cultivent la terre depuis dix générations, accompagné d'une femme bien en chair et d'une demi-douzaine d'enfants, voilà des recrues de bonne qualité.

Les temps ont changé, mais l'esprit de Clifford Sifton est encore vivant. Des initiatives fédérales, notamment la construction d'un chemin de fer national transcontinental, la fondation de la police montée de Nord-Ouest et l'égalité constitutionnelle des provinces de l'Ouest, ont beaucoup fait pour cimenter les nombreuses parties du Canada et créer un ensemble cohérent dans lequel les Canadiens sont libres de s'épanouir profitablement dans une multitude de cultures, de valeurs, de traditions et de coutumes.

Le Canada de l'Ouest est devenu une région continuellement prospère, en grande partie grâce aux politiques du gouvernement fédéral dans les débuts. Winnipeg, par exemple, a connu une très forte croissance grâce aux voies ferrées qui permettaient de se rendre dans la ville et de s'y déplacer à la fin du XIX^e siècle.

Comme beaucoup de villes dynamiques et en pleine croissance, Winnipeg a dû surmonter de nombreux défis et a traversé de nombreux cycles de développement et continue de le faire. Cependant, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, Winnipeg est une fois de plus à la veille d'une revitalisation majeure et le budget de 2004 est un élément essentiel qui appuie ce renouveau. Les politiques fédérales continuent de compter pour beaucoup dans ce progrès.

Le budget

Le budget permet aux municipalités de recouvrer 100% de la TPS en date du 1^{er} février 2004. Les villes de l'ouest du Canada recevront approximativement 173,5 millions de dollars au cours de la première année seulement. Cette nouvelle donne aura effectivement pour conséquence d'accroître les ressources financières sur lesquelles les municipalités canadiennes peuvent compter pour s'attaquer à leurs priorités en matière d'infrastructure et d'autres projets urgents.

Chaque Canadien profitera également de ce congé fiscal puisque davantage de ressources seront disponibles pour la police, l'eau, le transport et d'autres services municipaux essentiels. Si l'on y ajoute les nombreuses initiatives en infrastructure déjà annoncées et l'accélération de l'investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans promis l'année dernière, il y a vraiment là un nouveau départ et un puissant catalyseur de changement.

En fait, a soutenu le maire de Winnipeg dans son commentaire, le budget de 2004 comprend le genre de choses «que nous espérons». Il a poursuivi ainsi: «Ce budget prévoit un important versement aux fins de la nouvelle entente et l'infrastructure en bénéficiera grandement.»

Cela va de soi, les villes, en tant que centres importants d'activités sociales, civiles et économiques, doivent fonctionner harmonieusement et répondre aux besoins et aux priorités de leur population. Dans ma ville comme dans d'autres collectivités de l'ouest, la stratégie relative aux autochtones urbains est très importante. J'ai été heureuse de constater une augmentation de 100 p. 100, jusqu'à 50 millions de dollars, du budget de cette stratégie. Celle-ci établit le cadre dans lequel les villes et les groupes autochtones peuvent créer les conditions adéquates et suffisantes pour vivre, travailler et étudier. À Winnipeg, par exemple, cette stratégie autochtone en milieu urbain a permis d'élaborer de nouveaux modèles suivant lesquels gouvernements et collectivités peuvent instaurer entre eux et en eux-mêmes la collaboration pour favoriser le logement, les écoles et la jeunesse vivant dans les villes, l'emploi et les services de transition.

•(1655)

En plus de s'attaquer aux questions de la croissance des collectivités et de l'évolution des municipalités, le budget de 2004 a mis en évidence l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer le système de soins de santé national, tant pour ce qui est des soins pour les patients, de la santé publique, que pour la science et la recherche médicales.

Sir Clifford Sifton n'aurait probablement pas pu imaginer que l'ouest canadien, en particulier la Saskatchewan, en plus d'être connu pour ses vastes prairies, ses fermes modernes et ses collines ondulantes, serait le berceau des soins de santé universels.

Cette contribution à l'identité et au système de valeurs canadien est chérie et encouragée par le gouvernement fédéral. Tout comme les municipalités de notre pays, son système de soins de santé doit rester souple et pourvu du financement nécessaire pour être à l'abri des malheurs proverbiaux que nous réserve le sort dans les domaines de la maladie et de la médecine. Les deux milliards de dollars additionnels versés aux provinces et aux territoires se traduiront par une somme additionnelle de 598 millions de dollars en financement de la santé dans l'ouest canadien.

Il importe de noter les propos tenus par le premier ministre à Winnipeg la semaine dernière. Il a dit qu'un montant accru serait affecté à la santé, mais que l'atteinte de nos objectifs en matière de santé allait nécessiter un changement transformationnel ainsi qu'un plan à long terme et une solution durable. Les Canadiens veulent que leurs impôts servent à assurer un système de santé qui soit accessible

et de qualité. Afin de gérer les pressions nouvelles et grandissantes imposées à nos systèmes de santé publique et de mettre en oeuvre une stratégie nationale d'immunisation, les provinces de l'Ouest recevront 119 millions de dollars sur le montant prévu de 400 millions de dollars.

En vertu du budget, une somme de 400 millions de dollars sera transférée de Santé Canada, de même qu'un montant supplémentaire de 165 millions de dollars, sur la période de deux ans, pour aider à créer la nouvelle agence de santé publique. On s'attend à ce que le Laboratoire national de microbiologie, à Winnipeg, fasse partie intégrante de la nouvelle agence.

Même si le gouvernement fédéral est conscient de la responsabilité qui lui incombe de contribuer à la recherche médicale pour assurer le bien-être de notre collectivité et des collectivités à l'étranger, nous avons aussi intérêt à appuyer la recherche non médicale dans des domaines tels que les sciences sociales, les humanités, les sciences naturelles et le génie. Par conséquent, le financement des trois conseils fédéraux subventionnaires a été accru et les quatre provinces de l'Ouest recevront près de 340 millions de dollars.

Je veux aussi mentionner que Winnipeg est véritablement une plaque tournante pour les personnes ayant un handicap. Le montant de 30 millions de dollars destiné à soutenir les programmes d'aide à l'emploi offerts par les provinces et les territoires est une première mesure très importante et très bien accueillie dans tout le pays.

Le Manitoba compte un grand nombre d'institutions postsecondaires de qualité. En plus de dispenser des programmes de qualité, ces établissements fournissent des possibilités par l'entremise de programmes d'accès et d'initiatives spéciales. Le budget créera des possibilités encore plus grandes pour les jeunes du Manitoba et d'ailleurs, notamment grâce à des bourses plus importantes offertes dans le cadre du REEE, à de nouvelles subventions pour les familles à faible revenu, et au développement des compétences en milieu de travail. Par ailleurs, la stratégie de développement des ressources humaines chez les autochtones fera une différence.

Les gens citent souvent le poète américain Ralph Waldo Emerson, qui a dit que le succès consistait à «laisser un monde meilleur, que ce soit par l'entremise d'un enfant en santé, d'un petit jardin ou d'une condition sociale rachetée». Le budget de 2004 ne marque pas la fin du processus. Il se veut un aperçu de l'activité future. Il marque le début d'un long processus, un peu comme le long voyage effectué par les premiers colons qui sont venus s'établir dans l'ouest canadien, pour endosser l'identité canadienne et l'améliorer.

•(1700)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, j'ai quelques commentaires à formuler. Ce fut un plaisir d'entendre une description plutôt artistique du début de l'histoire du Canada, mais j'aimerais ramener ma collègue à la réalité plus concrète du budget.

Elle a dit que le soutien accordé à la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain sera doublé, qu'il passera de 25 à 50 millions de dollars, mesure qui était certainement nécessaire. Toutefois, je me demande ce qu'on aurait pu faire de plus pour les autochtones vivant en milieu urbain ainsi que pour d'autres personnes aux quatre coins du Canada, au plan du logement abordable, par exemple, avec les 100 millions de dollars qui ont été gaspillés dans le scandale des commandites.

Le budget

J'invite la députée à comparer ces deux chiffres, les 100 millions de dollars gaspillés dans le scandale des commandites et les 25 millions de dollars supplémentaires que les libéraux se vantent d'injecter dans la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Quelque chose ne va pas avec les priorités du gouvernement et le moment que celui-ci choisit pour se lancer des fleurs.

Est-ce que ma collègue pourrait aussi préciser comment on peut voir comme une amélioration du système de soins de santé le fait que le gouvernement fédéral, qui finançait les services de santé à hauteur de 50 p. 100, n'apporte plus qu'une contribution de 16 p. 100 aux provinces pour les services de santé? La députée est-elle en faveur des services de santé à but lucratif, oui ou non?

Mme Anita Neville: Monsieur le Président, non, je ne suis pas en faveur des services de santé à but lucratif.

Je suis heureuse que ma collègue reconnaisse l'importance de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. C'est un dossier dont nous avons été nombreux à faire la promotion et sur lequel nous avons aussi été nombreux à travailler pendant très longtemps. Il est essentiel que les trois paliers d'administration travaillent en collaboration pour lancer des initiatives politiques cohérentes adaptées aux autochtones qui vont s'installer dans les zones urbaines où les dollars des programmes ne les suivent pas.

Je suis heureuse de voir qu'elle reconnaît l'importance de l'initiative et j'espère qu'elle acceptera de travailler avec moi dans ce dossier.

M. Randy White (Langley—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'intervenir à la Chambre au sujet du budget. Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Lanark—Carleton.

J'imagine que je pourrais parler énormément de ce qui manque dans le budget et des problèmes qu'éprouve le gouvernement en matière de crédibilité et d'intégrité suite au programme de commandites et aux dépenses inappropriées, mais pour l'instant, ma priorité est la question de la grippe aviaire dans ma circonscription.

La grippe aviaire coûtera aux particuliers des dizaines de milliers de dollars et entraînera la perte de milliers d'emploi. J'arrive tout juste d'une séance sur la grippe aviaire que j'ai organisée au Comité de l'agriculture. J'ai discuté avec de nombreux représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais je ne suis toujours pas convaincu que nous avons réglé le problème. Par conséquent, si je parlais des lacunes de ce budget, je dirais qu'il ne fait pas mention de ce problème et que, de ce fait, il nous faut trouver d'autres façons d'y faire face.

Je tiens à présenter certains faits aux Canadiens sur l'incidence de la grippe aviaire. En Colombie-Britannique, l'industrie avicole représente un chiffre d'affaires de plus de 1,5 milliard de dollars. À l'heure actuelle, les restrictions commerciales entraînent un manque à gagner hebdomadaire de plus de 15 millions de dollars pour cette industrie. Les détaillants qui sont des clients traditionnels de l'industrie avicole de la Colombie-Britannique cherchent des fournisseurs ailleurs, qui exigeront peut-être des engagements à long terme.

Qui plus est, l'industrie avicole de la Colombie-Britannique aura enregistré un élément de passif qui pourrait atteindre plus de 30 millions de dollars d'ici la fin mars, car, dans la vallée du Bas-Fraser, certains produits qui ne peuvent être expédiés à l'extérieur de la zone de contrôle ont été congelés. Outre le manque à gagner, l'industrie britanno-colombienne fait maintenant face à un coût marginal de plus de 10 millions de dollars pour le mois d'avril. Ce

chiffre représente des coûts hebdomadaires de 2,6 millions de dollars pour l'élimination de 600 000 à 800 000 volailles en santé et de leurs oeufs. Cela comprend également des coûts de transport de 400 000 \$ par semaine pour les produits qui sont maintenant congelés. Dès la semaine prochaine, la réduction provisoire de la production, qui sera ramenée à 50 p. 100 des niveaux habituels, entraînera la perte de plus de 1 000 emplois dans le secteur de la transformation.

De nombreux agriculteurs rencontreront de graves difficultés financières car les propriétaires ne pourront rembourser la dette hypothéquant leur ferme et leur matériel agricole. La situation est extrêmement grave pour ma circonscription qui dépend largement du revenu agricole et sera sérieusement touchée. Les gens en cause méritent certainement des réponses concrètes et une lueur d'espoir leur permettant de croire que des mesures seront prises rapidement à cet égard.

Les indemnités qui seront versées aux producteurs et aux transformateurs me préoccupent énormément. Je sais que l'ACIA parle de 33 \$ par volaille, mais ce chiffre est loin de la réalité. Dans la plupart des cas, la somme sera bien moindre et se limitera probablement à environ 3 \$.

Je demande donc à la Chambre des communes de songer à attribuer des fonds de secours aux victimes de catastrophes économiques et des prestations d'assurance-emploi pour les agriculteurs, à titre de mesures spéciales. Il serait normal d'exonérer de l'impôt les indemnités qui seront versées aux agriculteurs. Nous pourrions reporter l'impôt sur ces sommes pour un certain temps, et même des années. Nous pouvons discuter des divers moyens de venir en aide à ces agriculteurs. Je demande à la Chambre de le faire.

J'ai passé énormément de temps à parler avec les fonctionnaires de la Colombie-Britannique, notamment le ministre de l'Agriculture, le vétérinaire de la province, Ron Lewis, et les gens au centre de contrôle de l'ACIA. J'ai écouté les producteurs et les transformateurs. J'ai tenu des appels conférence et nous avons formé un comité parlementaire. Il est bon d'être informés, soit, mais il est avant tout essentiel d'obtenir que le Parlement réponde aux besoins de ces agriculteurs avant que la situation ne devienne catastrophique.

● (1705)

Au lieu de parler du budget, j'aimerais formuler une requête et demander à la Chambre des communes de présenter une proposition concrète visant à indemniser ces agriculteurs, qui ont travaillé fort pendant toute leur vie pour que le Canada soit un meilleur pays et qui doivent maintenant détruire les volailles infectées et subir les pertes causées par la grippe aviaire.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, comme mon collègue, je vais parler des lacunes du budget en ce qui a trait à l'agriculture.

Environ 60 ou 65 p. 100 des fermes de ma circonscription de l'Ontario ont une composante touchant l'industrie laitière ou l'élevage du boeuf et un grand nombre d'entre elles sont principalement ou exclusivement consacrées à l'une ou l'autre de ces industries. Entre autres, cela inclut la production de boeuf organique. Il y a une grande variété de produits. Tout cela a évidemment été touché par la fermeture de la frontière le 20 mai dernier et par l'effondrement subséquent de nos marchés étrangers.

Par conséquent, je suis cruellement conscient, en raison des difficultés qu'éprouvent mes électeurs, des lacunes du budget pour les producteurs de boeuf.

Initiatives parlementaires

Cela me rappelle une situation qui est survenue dans ma circonscription il y a environ un an et demi. Les députés n'ont pas oublié la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest au cours de l'été de 2002 ni le fait que des agriculteurs de cette partie-ci du pays, qui avaient eu une très bonne récolte de foin, voulaient envoyer une partie de cette récolte dans l'Ouest. C'est ce qui a donné lieu au programme Hay West, mis sur pied sans l'aide du gouvernement par des agriculteurs pour venir en aide à d'autres agriculteurs. Un des terminaux ferroviaires où le foin était rassemblé et envoyé dans l'Ouest est situé à Smiths Falls, dans ma circonscription.

Après que la crise a duré un certain temps, le premier ministre de l'époque, Jean Chrétien, est venu à Smiths Falls. À environ 12 heures d'avis, j'ai reçu du leader du gouvernement à la Chambre de l'époque une invitation à me joindre au premier ministre qui devait annoncer l'attribution de certains fonds pour aider le programme Hay West, une très petite somme devrais-je ajouter, peut-être 2 ou 3 millions de dollars. Le chiffre exact m'échappe en ce moment. Franchement, j'ai refusé l'invitation parce que j'ai eu l'impression qu'il s'agissait de poser pour la galerie, que le premier ministre se tiendrait debout sur une botte de foin à côté d'un train pour montrer à quel point il était gentil, et c'est exactement ce qui est arrivé.

J'ai compris le but de l'annonce en regardant le canal météo, si cela se peut, le jour suivant. La petite bande qui défile au bas de l'écran au canal météo, et qui nous informe de nouvelles autres que la météo, faisait allusion au fait que le gouvernement fédéral avait fourni deux ou trois millions de dollars.

Le but véritable de cet exercice était de faire en sorte que les gens qui ne sont pas des agriculteurs et qui ne peuvent pas voir la futilité du geste disent qu'ils étaient de bons garçons pour avoir ainsi accordé un peu d'argent. C'est pour satisfaire le vote urbain qu'on s'est préoccupé du sort des agriculteurs et des Canadiens des régions rurales. Ce n'était pas du tout pour apporter une aide substantielle aux agriculteurs.

Je dirais que l'annonce faite à Picture Butte il y a quelques jours par le premier ministre actuel, concernant l'aide accordée aux agriculteurs qui éprouvent des difficultés en raison de la crise provoquée par la maladie de la vache folle, est de nature très semblable.

Lorsque le premier ministre s'est rendu à Picture Butte dans la circonscription de Lethbridge, en Alberta, mon collègue, le député de Lethbridge, n'en a même pas été informé. Le premier ministre était entouré de candidats libéraux lorsqu'il a annoncé l'attribution de cet argent. C'était simplement une façon de promouvoir le Parti libéral et de faire croire aux gens qui vivent dans le merveilleux monde de la télévision que le gouvernement s'intéresse aux agriculteurs.

Cependant, les agriculteurs eux-mêmes savent à quel point cette aide est inadéquate et tardive. Ils savent bien que la frontière a fermé le 20 mai 2003 et que cette aide est attribuée en mars de cette année, peu avant l'annonce d'élections. Je crois que la plupart des agriculteurs peuvent faire ce calcul.

L'annonce visait l'édification des téléspectateurs urbains. Elle ne visait pas à traiter sérieusement des besoins des agriculteurs. Si ce désir réel avait existé, elle aurait été faite beaucoup plus tôt. Cette aide aurait été fondée sur la taille des troupeaux au 20 mai. Après tout, les prix se sont effondrés après le 20 mai, pas le 31 décembre. Si des agriculteurs ont eu le malheur de devoir vendre une partie ou la totalité de leur troupeau à un moment donné avant le 31 décembre, cette aide ne fait pas grand-chose pour eux.

Si le gouvernement s'était vraiment préoccupé de cette question et de son impact sur d'autres ruminants, il ne m'aurait pas incombé personnellement d'être la première personne, deux mois après le début de la crise, à soulever la question d'autres ruminants, du mouton, à la Chambre des communes. Il reste que le ministre de l'Agriculture ne s'est jamais préoccupé de parler des autres ruminants jusqu'à ce que je soulève la question.

• (1710)

Cela est typique de l'attitude que ce gouvernement a adoptée envers l'agriculture en général et envers les agriculteurs éprouvés par la crise de la maladie de la vache folle en particulier.

Il existe aussi un problème endémique sur lequel j'aimerais attirer l'attention du gouvernement, problème qui, à mon avis, peut toucher ce programme d'aide en particulier. On espère que ce ne sera pas le cas, mais si l'on se fie à la tendance, on sait que l'aide fédérale aux agriculteurs se fait longuement attendre. On est prompt à la promesse, mais il s'écoule beaucoup de temps en réalité avant que les fonds ne soient accordés.

Nous le constatons en comparant l'aide que mon gouvernement provincial ici en Ontario accorde et la vitesse avec laquelle elle est versée comparativement à l'aide fédérale. L'an dernier, le gouvernement a promis 3,1 milliards de dollars de transferts aux agriculteurs. Au 1^{er} mars, seulement 1,3 milliard de dollars avait été attribué. C'est typique.

Le président suppléant (M. Bélair): Comme il est 17 h 15, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le vote sur la motion de voies et moyens n^o 1 est demandé et le vote par appel nominal est demandé et reporté au mercredi, 31 mars 2004, à 15 heures.

Devrais-je décider qu'il est 17 h 30 et passer aux initiatives parlementaires?

Des voix: D'accord.

• (1715)

[Français]

Le président suppléant (M. Bélair): La Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 6 février, de la motion: Que le projet de loi C-398, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (étiquetage des aliments), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer au débat sur le projet de loi C-398. Ce projet de loi nous préoccupe au plus haut point. Même si le député a fait valoir qu'il voulait l'étiquetage obligatoire pour les restaurants, nous croyons que le projet de loi n'est pas applicable. À notre avis, cette mesure législative ne favorisera pas du tout sa cause.

Initiatives parlementaires

Différents points nous préoccupent. Voici. L'obésité et la sédentarité sont indéniablement à la hausse et cela cause bien des inquiétudes. C'est ce dont il est question dans toutes ces études traitant des problèmes qui menacent nos enfants. Par ailleurs, nous constatons aussi que les Canadiens prennent de plus en plus leur santé en mains. Ils font attention à ce qu'ils mangent. On reconnaît généralement que des efforts stratégiques sont faits pour promouvoir la santé et prévenir les maladies. De toute évidence, ces efforts produiront des fruits. J'approuve entièrement ces initiatives.

Cela étant dit, j'estime que le projet de loi C-398 est à maints égards impossible à appliquer et superflu. Le projet de loi obligerait les grandes chaînes de restauration à afficher le nombre de calories des articles de leur menu à côté du prix correspondant sur leurs tableaux. Lorsque les menus individuels sont utilisés, ils seraient obligatoires d'indiquer la quantité de gras trans saturés et de sodium par portion. Nous pouvons imaginer entrer dans un restaurant pour recevoir un menu très mince accompagné d'un cartable plein d'information. Chaque fois qu'ils modifieraient un menu ou qu'ils annonceraient des spéciaux, les restaurateurs seraient obligés de fournir toute cette information.

Je pense que l'industrie de la restauration a fait un travail noble et responsable. Même les chaînes de restauration rapide offrent des choix de remplacement à faible teneur en calories. Ils offrent des choix sains. Je reçois ici des lettres de certains d'entre eux. Le directeur général de Burger King m'a écrit. Il dit qu'ils offrent volontairement sept différents repas contenant moins de sept grammes de gras.

Mes petits enfants adorent aller chez McDonald's, qui offre maintenant plusieurs salades et autres solutions de remplacement saines. On y trouve des hambourgeois végétariens. Plusieurs initiatives sont volontairement prises par les restaurants. La plupart des restaurants que je fréquente marquent d'un petit cœur l'article du menu qui est un choix sain. Les restaurants le font volontairement.

Je ne pense simplement pas qu'il soit pratique de commencer à réglementer et de créer un nouveau niveau de bureaucratie, sans compter le coût astronomique et la réglementation de telles mesures. Cela aurait pour conséquence de mener droit à la faillite un grand nombre de restaurants qui changent constamment de menus. Cela signifierait qu'il faut changer continuellement tous les menus. Encore une fois, il y a tant d'autres raisons pour lesquelles cela ne sera pas possible.

Cela serait irréalisable, et de plus un coût économique absolu s'y rattacherait. Bien entendu, la mise en œuvre de ce projet de loi impliquerait que, chaque fois qu'un menu change, les nouveaux aliments soient envoyés à un laboratoire pour analyse. Cela pourrait coûter jusqu'à 150 dollars pour analyser un simple échantillon de nourriture. Bien entendu, chaque fois qu'ils créent de nouveaux mets, cela devrait être fait pour respecter le projet de loi.

En ce qui concerne les exigences en matière d'étiquetage imposées aux restaurants et après avoir parlé à des centaines de gens d'un bout à l'autre du pays, ainsi qu'à des députés des cinq partis à la Chambre qui m'ont fait connaître leurs préoccupations, je dois dire, même si les intentions du député sont nobles, que je ne pense pas que sa proposition est une bonne chose pour l'industrie maintenant. Je ne pense pas que cette mesure réglerait les problèmes auxquels le député tente de trouver une solution. Elle ne réglerait pas du tout le problème de la sensibilisation des gens à la santé et à l'obésité.

Je presse donc tous les députés ministériels de voter contre le projet de loi. Je me suis laissé dire qu'au cours du présent débat le

député présentera une motion pour retirer le projet de loi et le renvoyer à un comité pour qu'il fasse l'objet d'un examen approfondi.

• (1720)

Je me demande même s'il vaut la peine que nous renvoyions ce projet de loi à un comité pour un examen plus approfondi, et je ne parle pas du quart de milliard de dollars qui a été dépensé depuis mon arrivée à la Chambre pour la réalisation de diverses études sur la santé. Je n'en vois pas la nécessité.

L'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires, qui représente des milliers de restaurants d'un bout à l'autre du pays, a fait un travail colossal en étudiant ce projet de loi. Elle a fait une étude objective de l'ensemble de la question et elle a présenté ses constatations à tous les députés. Elle a fait un travail absolument exceptionnel sur le projet de loi.

En somme, le projet de loi est inefficace. Aucune recherche n'a été réalisée sur l'impact du projet de loi. Aucune recherche n'a été faite pour déterminer si l'étiquetage aura des effets sur les habitudes alimentaires des consommateurs. Le projet de loi serait vraiment inapplicable parce que toutes les fois qu'ils changeraient leurs menus, les restaurants seraient tenus d'envoyer leurs nouveaux plats être analysés à cause du grand nombre d'ingrédients. Tous ces ingrédients devraient être inscrits sur le menu.

Je pense que l'industrie doit être félicitée pour ses efforts volontaires pour promouvoir des choix de plats sains. Lorsque je me rends à la salle à dîner des édifices du Parlement, il y a des symboles pour les plats sains sur le menu. Je peux nommer des restaurants de ma circonscription, comme le Fireside Grill et d'autres restaurants locaux. Toutes sortes de restaurants de ma circonscription ont sur leurs menus des plats sains. Les gens qui se préoccupent de ce qu'ils mangent font généralement partie de leurs préoccupations à leur serveur ou leur serveuse et on leur répond de façon professionnelle.

Pour ce qui est de créer une autre bureaucratie pour s'occuper de cette question et essayer de la réglementer, je pense que nous avons déjà beaucoup trop de règlements. L'industrie de la restauration elle-même fait un travail remarquable pour s'occuper de cette question de façon volontaire. Une réglementation est absolument inutile à ce stade-ci.

Pour être parfaitement honnête, je ne crois pas que cela s'impose à n'importe quel moment et c'est une question que j'ai examinée de très près. À la suite de la présentation du projet de loi, j'ai décidé moi-même de jouer un rôle actif et de parler aux restaurateurs des répercussions que cela aurait sur eux. Je n'étais pas au courant des efforts qu'ils font pour offrir des solutions de rechange, qu'il s'agisse de Burger King, de McDonald, de A&W et de toutes ces autres chaînes de restauration qui sont probablement en haut de la liste de ceux qu'on accuse de ne pas offrir des aliments bons pour la santé. Ils offrent au contraire des choix sains. Je le répète, Burger King, par exemple, offre un certain nombre de plats très faibles en calories.

Initiatives parlementaires

J'encourage tous les députés à s'opposer au projet de loi. J'attends avec impatience d'écouter les observations des députés des autres partis. Les propriétaires exploitants, les petites entreprises et les restaurateurs emploient des centaines de milliers de personnes dans tout le pays. On pourrait dire qu'ils sont la pierre angulaire de l'économie de la petite entreprise. Cela ne fait aucun doute, ils font une telle contribution à l'économie! Il est tout à fait inutile de leur lier les mains ainsi. Nous devons reconnaître que cette industrie elle-même est un chef de file en la matière. Elle a devancé le Parlement sur cette question de façon volontaire et elle fait un travail remarquable. Il est tout à fait malavisé de notre part d'essayer de réglementer les choses maintenant. J'exhorte vivement tous les députés à voter contre ce projet de loi.

• (1725)

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, mes commentaires seront brefs, puisque qu'il ne s'agit pas nécessairement de discuter du projet de loi comme tel, mais plutôt de référer le sujet du projet de loi, pour la suite des événements, au Comité permanent de la santé. C'est une motion avec laquelle le Bloc québécois est d'accord et nous l'appuierons donc.

J'ai toutefois quelques commentaires à formuler. On souscrit bien sûr à l'objectif voulant que les consommateurs soient davantage informés sur la teneur en calories, particulièrement les gras saturés, et tout ce qui peut donner de l'information pour améliorer le régime alimentaire des Québécois et des Canadiens est une bonne nouvelle.

Lorsque nous avons discuté de ce projet de loi en caucus, cependant, des collègues du Bloc québécois étaient inconfortables avec l'idée d'appuyer le projet de loi dans sa facture actuelle, puisqu'on n'était pas convaincus de son caractère opérationnel.

Je sais que plusieurs de mes collègues ont donné l'exemple de Subway ou d'autres grandes chaînes où la composition d'aliments et d'ingrédients peut donner des menus multiples. On se demandait comment cela pouvait être opérationnel de demander aux propriétaires de magasins franchisés ou de chaînes d'alimentation de livrer l'information spécifique contenue dans le projet de loi.

Il faudrait sans doute trouver une solution mitoyenne. Je comprends que les chaînes d'alimentation ont elles-mêmes manifesté une certaine ouverture quant à un partage de cette information, et que, dans un certain nombre de grandes chaînes d'alimentation, on donne cette information qui est disponible pour les consommateurs.

En même temps, on sait bien que chaque fois qu'il est question de donner de l'information aux consommateurs, cela implique des coûts et que, de plus, les arguments reliés aux coûts ne peuvent pas être définitifs.

Lorsqu'on a discuté en cette Chambre de l'étiquetage et de la possibilité ou de l'éventualité qu'il y ait une obligation non pas de donner de l'information, mais de mettre des affiches ou de l'information concernant le caractère nocif du tabac sur les paquets de cigarettes, je me rappelle qu'au Comité permanent de la santé, les grands manufacturiers et les compagnies de tabac étaient venus témoigner et nous dire que c'était absolument impossible. Pourtant, trois ans après la réglementation, on se rend compte que c'est une chose tout à fait réalisable.

Donc, l'attitude du Bloc québécois est telle que nous souhaitons que cette motion aille en comité. Nous pensons qu'il est important que le Comité permanent de la santé soit à la recherche d'une solution opérationnelle permettant de donner de l'information aux consommateurs. C'est la raison pour laquelle nous allons appuyer la

proposition du député de Scarborough-Sud-Ouest, pour déferer cela au comité.

Je sais que l'objectif du projet de loi a reçu des appuis considérables. Je pense notamment à la Fédération nationale des retraités, à l'Association des diététistes du Québec, à la Société ontarienne des professionnels de nutrition en santé publique. Plusieurs dizaines de groupes ont appuyé l'objectif du projet de loi. Tout le défi des parlementaires est de s'assurer, dans un cadre approprié comme le Comité permanent de la santé, que nous soyons à la recherche d'une façon opérationnelle d'atteindre cet objectif.

[Traduction]

L'hon. Gerry Byrne (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais aussi intervenir au sujet du projet de loi C-398, mais permettez-moi d'abord de dire quelques mots au sujet du parrain du projet de loi. J'aimerais dire la vérité sur sa détermination. Je félicite le député de Scarborough-Sud-Ouest qui s'est engagé à fond dans un projet qu'il a défendu pendant pas mal de temps et qui a remporté un grand succès.

Il s'est montré déterminé à exiger que la valeur nutritionnelle des aliments soit clairement indiquée sur les aliments préemballés. Je salue les efforts qu'il a faits pour voir à ce que les Canadiens aient les renseignements dont ils ont besoin pour lutter contre l'épidémie d'obésité.

Je suis certain que tous les députés se joignent à moi pour saluer la détermination du député à faire en sorte que ces enjeux importants fassent l'objet de discussions. Dans ce sens, j'aimerais aussi offrir aux parlementaires une autre occasion de participer à un autre débat et à un autre dialogue avec le député de Scarborough-Sud-Ouest.

Je signale que les efforts du député de Scarborough-Sud-Ouest ont contribué à l'adoption de nouveaux règlements dans ce domaine, qui ont été publiés le 1^{er} janvier 2003. Je le félicite d'avoir maintenu le cap sur son objectif et d'avoir atteint cet objectif.

Je tiens à ce que la Chambre sache que le gouvernement partage la préoccupation du député concernant un étiquetage juste et informatif des aliments. Afin que soit examinée l'importante question soulevée dans le projet de loi, incluant, sans toutefois s'y limiter, les renseignements que les consommateurs devraient obtenir sur les aliments qu'ils consomment à l'extérieur de chez eux, je propose, avec le plein appui du député de Scarborough-Sud-Ouest:

Que le projet de loi C-398 soit modifié par substitution, aux mots suivant le mot «Que», de ce qui suit:

Que le projet de loi C-398, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (étiquetage des aliments), ne soit pas maintenant lu une deuxième fois, mais que l'ordre soit révoqué, le projet de loi retiré et l'objet renvoyé au Comité permanent de la santé, qui devra faire rapport à la Chambre au plus tard le 30 septembre 2004.

Avec l'appui du député de Scarborough-Sud-Ouest, je demande l'appui de la Chambre.

• (1730)

M. Marcel Proulx: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des discussions ont eu lieu entre tous les partis et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement pour accepter l'ordre suivant: Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage de la Chambre, à 17 h 30 le mercredi 31 mars 2004, la motion portant troisième lecture du projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, soit réputée mise au voix et adoptée avec dissidence.

Initiatives parlementaires

[Français]

Le président suppléant (M. Bélaïr): L'honorable député a-t-il le consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Bélaïr): L'amendement au projet de loi C-398 proposé par le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé est recevable.

• (1735)

M. John Duncan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je pense que l'amendement est recevable si l'on en retranche la dernière partie faisant allusion au dépôt du rapport au plus tard le 30 septembre. Je ne crois pas que ce soit à la Chambre de décider de la date à laquelle le comité présentera son rapport. Cet amendement serait appuyé par le parti que je représente à la Chambre si l'on en retranchait toute condition préalable quant à ce que le comité pourrait décider de faire ou de ne pas faire relativement à ce rapport.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Je vais prendre l'intervention de l'honorable député en délibéré et je vérifierai pour ce qui est de l'amendement, compte tenu des circonstances. Le Président sera bientôt de retour à la Chambre.

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. L'honorable député a demandé le consentement unanime à l'égard d'une motion portant sur le projet de loi C-3. Je n'ai pas été prévenu et je m'y suis opposé. Je serais disposé à donner le consentement unanime maintenant s'il était disposé à présenter de nouveau la motion.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.): Monsieur le Président, tous les partis en ont discuté et je crois que vous obtiendriez le consentement concernant la motion suivante. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou toute pratique habituelle de cette Chambre, la motion portant troisième lecture du projet de loi C-3 soit réputée mise aux voix et adoptée avec dissidence au plus tard à 17 h 30 le mercredi 31 mars 2004.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Le député a-t-il le consentement de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président suppléant (M. Bélaïr): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

La chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-398, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (étiquetage des aliments), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement.

M. Tom Wappel (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je n'allais pas invoquer le Règlement, mais comme vous avez dit que vous rendriez une décision sur le rappel au Règlement d'un député d'en face, je voudrais ajouter un ou deux points dont vous pourriez tenir compte avant de vous prononcer.

Vous vous appellerez, monsieur le Président, que le Règlement de la Chambre exige qu'un projet de loi de député renvoyé à un comité soit étudié par la Chambre, ou au moins par le comité, qui doit en faire rapport dans certains délais, sans quoi, il en est fait rapport d'office.

Si je signale cette disposition, c'est parce que, de toute évidence, la Chambre a déjà mis en place une procédure lui permettant de dire à un comité ce qu'il doit faire d'une mesure proposée par un député. Il n'est pas inusité qu'une motion présentée à la Chambre, comme celle du député de Terre-Neuve, demande à un comité de faire son rapport.

Il me semble assez étrange que pareille objection vienne d'un député du Parti conservateur du Canada, qui s'est fait le champion des droits des simples députés et a réclaté la suppression de tous les éléments du Règlement susceptibles d'empêcher les comités de faire rapport de mesures proposées par des simples députés.

Monsieur le Président, je vous demande de tenir compte de cet élément pour prendre votre décision.

Le président suppléant (M. Bélaïr): Je vais ajouter l'intervention du député de Scarborough-Sud-Ouest à celle du député de Saanich—Gulf Islands, et je dirai à la Chambre comment nous devons procéder.

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-398. Je me réjouis aussi du fait que le projet de loi pourrait être renvoyé en comité. C'est là qu'il convient d'étudier un projet de loi.

Je dois dire que je n'avais pas vraiment regardé le texte. Je ne suis pas membre du Comité de la santé. Toutefois, maintenant que je m'y intéresse, il me plaît. Je suis heureux qu'il puisse se retrouver au Comité de la santé et qu'il fasse l'objet d'un rapport d'ici la fin septembre.

D'après ce que je lis, les objectifs du projet de loi comprennent l'exigence que les grandes chaînes de restaurants, et nous ne parlons pas ici de petits restaurants de propriété familiale, comme le député de Saanich—Gulf Islands voudrait le faire croire, indiquent le nombre de calories des aliments au menu, ainsi que les gras saturés et les gras trans, de même que la teneur en sodium. En outre, il faudrait donner tous les renseignements d'ordre nutritionnel au sujet de la viande fraîche, de la volaille et des fruits de mer. Si je poursuis ma lecture, il m'apparaît qu'avec la base de données du gouvernement fédéral qui est disponible, les restaurants pourraient donner ces informations relativement facilement sur leurs menus.

En ce qui concerne les aliments pré-emballés, on indiquerait pour les aliments à ingrédients multiples le pourcentage du poids que constitue chaque ingrédient clé et, si c'est particulièrement pertinent pour la santé, les éléments ajoutés, comme les sucres, les fruits et les légumes.

Il se dépense beaucoup d'argent au Canada, particulièrement par les provinces, pour faire en sorte que notre population soit en santé. Une mauvaise alimentation contribue considérablement aux coûts du maintien de la bonne santé. Les estimations atteignent une fourchette de 5 à 6 milliards de dollars par année, en plus des dépenses de santé supplémentaires. Si on n'endigue pas cette tendance, le coût des médicaments augmentera et le taux d'obésité progressera, comme celui du diabète et ainsi de suite.

Initiatives parlementaires

La vérificatrice générale a étudié les activités de santé préventive et elle a estimé que, selon la substance dont il s'agit, il est de six à quarante-cinq fois plus efficace de s'attaquer aux problèmes de santé avant qu'ils ne deviennent justement des problèmes, de prévenir avant de devoir guérir. C'est pour cette raison qu'il y a quelques années, des provinces comme la Saskatchewan ont mis en place des programmes de bien-être intégral afin de contrer la montée du coût des soins de santé.

Vingt-cinq mille décès par année sont liés à des maladies causées par le régime alimentaire au Canada, y compris les maladies cardiovasculaires, les cancers et le diabète. On prédit qu'une nouvelle étiquette nutritionnelle obligatoire ferait réduire les coûts des soins de santé et diminuer les décès et invalidités prématurés. Cela serait très bénéfique pour l'économie et cela devrait intéresser les députés, y compris le député de Saanich—Gulf Islands.

J'ai écouté avec intérêt lorsque le député parlait de se rendre en haut, au restaurant parlementaire. Il est bien que les députés du Parti conservateur profitent maintenant du restaurant parlementaire, car, lorsqu'ils étaient membres du Parti réformiste, bien sûr, ils refusaient de le faire. Le restaurant offre des plats santé, mais qu'est-ce que cela signifie? Nous ne savons pas ce que cela suppose nécessairement.

J'ai lu avec intérêt les documents d'information sur ce projet de loi et j'ai remarqué la différence entre la quantité de gras saturé que contient un bifteck de haut de surlonge de trois onces et une tranche d'épaule de porc du même poids. Le fait est que la deuxième contient quatre fois plus de gras saturé que le premier.

Le consommateur ordinaire n'est pas au courant de ces choses, comme le fait qu'un petit lait fouetté de chez McDonald contient quatre fois plus de calories qu'un fouetté aux fruits ou aux légumes. Les gens feraient peut-être des choix différents lorsqu'ils commandent...

M. James Rajotte: C'est quatre fois meilleur.

M. Dick Proctor: Oui, mais les gens seraient peut-être désireux de le savoir et pourraient commander autre chose s'ils savaient quelle quantité de calories contient tel produit par rapport à un autre.

● (1740)

Nous en avons parlé au Comité de l'agriculture. Nous avons discuté de l'étiquetage et entendu les arguments des restaurateurs et de certaines personnes qui s'opposent à des étiquettes semblables sur les aliments. Ils disent que nous allons avoir une liste énorme d'étiquettes. Je ne suis tout simplement pas d'accord. Il serait relativement facile et certes peu coûteux d'indiquer le nombre de calories que contient un hamburger avec fromage.

Les diététistes et les scientifiques savent que les fruits et les légumes diminuent les risques de cancer, de crise cardiaque et d'hypertension, mais les deux tiers des Canadiens ne consomment pas les 5 à 10 portions quotidiennes de fruits et légumes recommandés par les guides alimentaires. Bon nombre d'aliments transformés qui indiquent qu'ils contiennent des fruits et des légumes n'en contiennent peut-être que des quantités infimes, et cela ne permet pas vraiment d'atteindre le but recherché.

Je ne m'attarderai pas longuement sur le sujet, mais j'estime que l'étiquetage des aliments et les menus qui contiennent des renseignements sur la valeur nutritive des aliments constituent un moyen efficace d'aider les Canadiens à réduire leur risque de contracter des maladies liées à leur alimentation. C'est un bon projet de loi et je suis heureux qu'il semble sur le point d'être renvoyé au Comité de la santé pour une étude plus approfondie.

● (1745)

M. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir au sujet du projet de loi C-398. Tout d'abord, je félicite le député de Scarborough-Sud-Ouest d'avoir mené son projet de loi jusqu'à cette étape. Je sais ce que cela signifie. Mon propre projet de loi sur les frais d'utilisation a été adopté vendredi. J'ai dû y consacrer plusieurs années et cela ne s'est pas fait sans heurts. Je sais par quoi il passe et je le félicite de son initiative.

Ce projet de loi s'inspire d'objectifs très louables. Que les Canadiens puissent mieux comprendre ce qu'ils mangent, ce que contient leurs aliments, c'est souhaitable. Je pourrais me montrer favorable au renvoi du projet de loi au Comité de la santé pour examen, mais les problèmes qu'il soulève à mes yeux sont d'ordre pratique. La mise en application d'un tel projet de loi poserait d'énormes difficultés aux restaurateurs et, en bout de ligne, je ne suis pas sûr que les clients obtiendraient ce qu'ils souhaitent.

L'industrie de l'alimentation et de la restauration est l'un des plus gros employeurs au Canada. Le député de Saanich-Gulf Islands a parlé de dizaines de milliers d'emplois, mais, en réalité, je crois que nous avons atteint, il y a un an, le seuil du million de Canadiens à oeuvrer dans le secteur de l'alimentation et de la restauration, dont beaucoup de jeunes gens. Nombre d'entre eux génèrent une importante activité économique dans notre pays.

Ma circonscription d'Etobicoke-Nord se trouve près d'un aéroport, à proximité des grandes intersections des routes 401 et 427. On y retrouve nombre de restaurants et d'hôtels et leurs propriétaires sont préoccupés par ce projet de loi.

Voici certains des commentaires formulés par divers restaurateurs qui m'ont fait connaître par écrit certaines de leurs craintes. L'une d'entre elles est la personnalisation, c'est-à-dire le fait pour un client de lire le menu et de demander de remplacer un aliment par un autre. Cela pose de véritables défis aux restaurateurs.

M. Adrian Whitfield, du bar-rôtisserie Jack Astor's, à Etobicoke, m'a expliqué:

Si je dois entreprendre d'analyser en détail chaque aliment à mon menu, vous allez me forcer à réduire le nombre des plats que j'offre et à cesser de les personnaliser selon les préférences de chacun de mes clients.

J'ai une lettre qui explique que Pizza Pizza fait ses pizzas selon les instructions de ses clients. Les variations visant un produit sont infinies. Par exemple, une pizza de base comme une pizza au pepperoni peut comporter les variantes suivantes: croûte ordinaire, croûte mince, croûte épaisse, quantité de sauce normale, moins de sauce, plus de sauce, quantité de fromage normale, plus de fromage, double ration de fromage, sans fromage, peu de fromage, fromage sur seulement la moitié, quantité normale de pepperoni, double ration de pepperoni, pepperoni sur la moitié seulement. Certains clients agrémentent leur pizza d'huile d'olives et d'origan. Chacune de ces variations a des répercussions sur la teneur en calories, en sel et en gras. Ce sont là les variations concernant une pizza avec une seule garniture. Pizza Pizza dit que le nombre moyen de garnitures par pizza est de trois; c'est donc un problème que l'entreprise entrevoit pour les produits personnalisés.

Voici une autre préoccupation soulevée par ABC Country Restaurants, une chaîne de restauration de la Colombie-Britannique:

Voici un exemple de déjeuner: bacon et oeufs, avec rôties ou crêpes? Les rôties au pain multigrains, au pain blanc ou au pain de seigle? Sans beurre? Avec confitures de fraises ou beurre d'arachides et miel? Les crêpes, avec sirop et beurre? Préférez-vous remplacer les pommes de terre rissolées par des fruits frais? Notre assiette de fruits frais comprend cinq fruits différents. Ceux-ci varient selon les saisons. Aujourd'hui, notre assiette comprend des raisins et des morceaux de banane, de fraise, d'ananas et de cantaloup. Demain, elle sera composée de morceaux de melon de miel, de pamplemousse, d'orange, de banane et de fraise.

Initiatives parlementaires

Je commence à avoir faim juste à en parler. L'auteur de la lettre poursuit en ces termes: «J'ai oublié de vous demander si vous vouliez vos oeufs frits, bouillis ou pochés? Un oeuf au lieu de deux? Pas de problème.» Tous ces choix ont des incidences sur la valeur calorique et d'autres aspects.

● (1750)

Une autre lettre vient des Entreprises Cara Limitée, une grande entreprise située à Mississauga qui a des restaurants aux quatre coins du Canada. M. Barlow, que je connais très bien, dit ceci:

Nous servons un million de personnes par semaine dans nos 350 restaurants qui mettent à contribution les talents de plus de 8 000 coéquipiers. Notre menu offre une variété de choix allant des burgers au poulet en passant par les salades, et des boissons gazeuses au lait en passant par les boissons aux fruits.

Cette entreprise exploite l'enseigne Harvey's. Elle offre à ses clients une foule d'à-côtés. Les hôtels et centres de villégiature Fairmont ont aussi de la difficulté à s'adapter aux besoins particuliers de leurs clients. Ce grand ensemble d'hôtels aux quatre coins du Canada et de la planète écrit ceci:

À quelle fréquence vos clients demandent-ils des plats à la carte ou adaptés à leurs besoins?

D'après nos données, 15 p. 100 de nos clients commandent un plat qui n'est pas sur le menu, surtout parmi nos fidèles clients qui se sentent très à l'aise de commander ce qu'ils ont envie de manger. Par exemple, ils demanderont que l'on ajoute des fruits de mer ou du poulet à une salade. Ils choisiront le poisson qui figure au menu, mais demanderont qu'on l'apprête différemment, par exemple accompagné d'une sauce au beurre, glacé, à la thermidor et ainsi de suite. On nous demande des plats végétariens, des plats sans lactose, sans ail, sans huile. On nous demande aussi de remplacer la sauce qui accompagne des viandes par des sauces piquantes ou des chutneys.

Tous ces changements ont une incidence sur le nombre de calories indiqué sur le menu ou l'apport calorique des aliments proposés.

Ho-Lee-Chow, dans le district de Danforth, est un grand restaurant chinois. M. Garner écrit:

À l'heure actuelle, nous avons 129 inscriptions différentes sur notre menu, sans compter les plats combinés. Le fait d'inclure ces renseignements pour chaque inscription doublerait la grosseur de notre menu. Étant donné que nous nous spécialisons dans la livraison à domicile, nous nous servons aussi de notre menu pour faire de la publicité directe. Nous produisons environ quatre millions de menus par année et nous les distribuons par la poste. Le fait d'avoir un menu plus grand entraînerait une hausse importante de nos coûts de production et de nos frais postaux.

Dans ce cas-ci, le problème est lié aux dimensions du menu. C'est un autre point. Le Spectra Group of Great Restaurants a dit:

Il serait nécessaire que tous les aliments figurant au menu soient analysés par des laboratoires externes pour fournir les informations nutritionnelles précises. Nous avons de nombreuses variantes et chacune d'elles ferait qu'il y aurait pas moins de 100 articles au menu qui devraient être analysés. La plupart des laboratoires exigent maintenant entre 600 \$ et 1 000 \$ pour procéder à l'analyse nutritionnelle détaillée d'un plat. Les coûts au départ seraient donc astronomiques.

La Baie a dit:

[Il faudrait] trouver et embaucher une diététicienne professionnelle qualifiée pour analyser au départ quelque 1 200 plats au menu, puis poursuivre ce travail sur une base permanente, à mesure que de nouveaux plats viendraient s'ajouter.

[Français]

La compagnie Van Houtte dit:

L'ensemble de l'information n'est pas disponible et l'obtenir impliquerait des frais astronomiques pour nos PME.

[Traduction]

Les pâtisseries Saint-Hubert avaient aussi des préoccupations.

[Français]

Monsieur Jean-Pierre Léger m'a dit:

En fait, la réalité d'offrir des informations nutritionnelles imprimées obligatoires est insensée en restauration. Le délai requis et le coût d'une telle exigence ne peuvent être assumés par un restaurateur. Il y a trop de variables incontrôlables.

[Traduction]

Il s'agit de restaurants bien connus. Nous connaissons tous aussi les Dairy Queen. Doug White, qui les représente, a écrit:

À titre d'entreprise proche de la collectivité, nous aidons à financer un grand nombre de programmes récréatifs s'adressant aux adultes et aux enfants. Nous voulons faire partie de la solution et nous pensons qu'il est nécessaire de créer des façons pour le public de dépenser de l'énergie... Le projet de loi C-398 ne traite pas à fond de cet aspect.

● (1755)

[Français]

Madame Sylvie Paradis de la Cage aux sports, m'a dit:

Sans avoir de montants exact, il est assuré que les coûts seraient très élevés, car il faut faire appel à des laboratoires externes, ainsi qu'à des consultants spécialisés. De plus, le temps accordé pour ce travail supplémentaire vient augmenter considérablement les coûts.

[Traduction]

La chaîne de restaurants McDonald formule certaines préoccupations relativement à l'espace sur le tableau du menu, tout comme The Keg. Ce sont là des gens d'affaires sérieux qui embauchent un grand nombre de Canadiens. Ils mentionnent qu'il y a des différences régionales au niveau de l'approvisionnement. Comment pourraient-ils en tenir compte dans leur menu national unique? New York Fries a des préoccupations, tout comme les restaurants Dixie Lee et White Spot.

Je respecte l'objectif du député, mais certaines considérations pratiques très importantes entrent en jeu. Le comité de la santé devrait peut-être étudier la question. Il est important que les Canadiens sachent ce qu'ils mangent mais, à cet égard, il faut en arriver à une solution pratique et non pas à une mesure qui ferait perdre leur emploi à un grand nombre de Canadiens.

Le président suppléant (M. Bélair): J'aurais dû prendre une décision sur l'amendement qui a été présenté il y a un moment. Comme il y a eu des précédents dans le passé, cet amendement est recevable.

Nous reprenons le débat. Le député de Calgary-Sud-Est a la parole.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, au nom de mes électeurs, dont bon nombre sont restaurateurs, je suis heureux d'intervenir au sujet du projet de loi C-398. De nombreux intervenants ont déclaré que les objectifs de cette mesure législative sont louables. J'abonde dans ce sens.

Comme j'ai moi-même lutté contre la surcharge pondérale, j'apprécie les restaurants qui fournissent de l'information nutritionnelle permettant de faire des choix santé quand je mange à l'extérieur, ce qui est fréquent compte tenu de mon travail. Nombre d'entre nous sommes des clients de longue date des restaurants et des services d'alimentation. C'est certainement mon cas et cette étiquette s'applique à moi.

Je crois qu'il vaut la peine que les restaurateurs fournissent davantage d'information sur les aliments qu'ils offrent. En fait, cette tendance s'est déjà amorcée. Il suffit d'aller sur la rue Bank, à la franchise de Subway, pour obtenir une brochure remplie d'information nutritionnelle sur les aliments offerts.

Cependant, je souligne que cette information est fournie de façon raisonnable pour cette entreprise. Le problème du projet de loi, à l'instar de tous les efforts similaires d'imposer une réglementation gouvernementale massive dans un contexte de libre marché, c'est qu'il aurait d'énormes conséquences imprévues qui entraîneraient des coûts additionnels considérables que devraient assumer les entrepreneurs et, par voie de conséquence, les consommateurs.

Initiatives parlementaires

Mon collègue d'en face a dit que le secteur de la restauration était l'un des employeurs les plus dynamiques et les plus importants au Canada. Il fait travailler plus d'un million de Canadiens. Des milliers de Canadiens ont investi toutes leurs économies dans des restaurants qui ont si bien marché qu'ils ont créé des chaînes et des franchises.

Ce sont des entrepreneurs qui créent de la richesse, des emplois et des débouchés pour des millions de jeunes Canadiens en particulier, leur donnant leur première expérience sur le marché du travail. C'est une industrie que nous devons appuyer au lieu de lui imposer le fardeau d'un règlement inutile comme celui qui est envisagé dans le projet de loi.

L'analyse nutritionnelle complète des plats affichés au menu pourrait s'élever à 500 \$ le plat. Les restaurants offrent des douzaines de choix et tous devraient être envoyés à un laboratoire qui en ferait l'examen et l'analyse. Cela représenterait pour tous les restaurants un coût immédiat dans les dizaines de milliers de dollars.

En plus, à chaque fois qu'un nouveau plat du jour serait inscrit au menu, il faudrait l'analyser, particulièrement en cas de substitution d'un ingrédient. Il faudrait faire une nouvelle analyse. Ce fardeau deviendrait rapidement insupportable pour les propriétaires de restaurants et de franchises dans l'ensemble du pays.

Il y a également d'autres coûts implicites dans ce projet de loi. Pensons à ce qu'il en coûterait de réimprimer les menus pour qu'y figure l'information nutritionnelle requise. Ajouter les détails voulus en doublerait la taille. Cela pourrait coûter des milliers de dollars, sans mentionner le coût supplémentaire de la réimpression en cas de substitution d'un ingrédient ou de modification d'une recette.

Les grandes chaînes de restaurant seraient forcées de fabriquer des tableaux plus grands pour y inclure le nombre de calories. Pour chaque restaurant, cela représenterait un investissement de plusieurs dizaines de milliers de dollars, voire même des centaines de milliers de dollars. Bien entendu, le rendement d'un tel investissement serait nul. On suppose que la police de la nutrition mettrait fin à son harcèlement, mais il n'y aura pas d'autre avantage tangible pour le restaurant.

Les restaurateurs ont déjà à composer avec un marché très difficile. Pourquoi voudrions-nous leur imposer le fardeau de ce coût supplémentaire ridicule?

Les effets de ce projet de loi sur le secteur de la restauration nuiraient aux consommateurs. Au lieu de leur fournir des renseignements supplémentaires utiles, le projet de loi C-398 ne servirait qu'à limiter le choix à leur disposition. Il serait trop coûteux pour les restaurants de changer quotidiennement le plat du jour. Les propriétaires et les gérants de restaurants y réfléchiraient à deux fois avant d'ajouter des plats au menu. Les substitutions et les assiettes combinées représenteraient un énorme casse-tête tant pour les consommateurs que pour le personnel des restaurants. Dans l'ensemble, est-ce que cette mesure législative profiterait aux consommateurs? J'en doute.

En plus d'être inefficace, le projet de loi serait inique. Le projet de loi ne s'appliquerait qu'aux restaurants ayant des revenus de plus de 10 millions de dollars par année. Cela est discriminatoire pour les propriétaires de restaurants franchisés qui ont des succursales dans tout le pays. Le projet de loi pénalise un groupe d'entrepreneurs en particulier sans justification. Il choisit des gagnants et des perdants, ce qu'un gouvernement ne devrait pas faire.

Même si l'on oublie toutes les lacunes dont j'ai parlé, le projet de loi est complètement impraticable et impossible à mettre en oeuvre. Pensons aux règlements un instant. Le projet de loi forcerait les

restaurants à inscrire le nombre de calories sur le menu à côté du prix des plats.

● (1800)

Pensons à une pizzeria. Disons que les députés veulent commander une pizza de taille moyenne. Ils doivent d'abord choisir les ingrédients. Veulent-ils des champignons, des poivrons, des oignons, une double portion de fromage ou des tomates? Les combinaisons sont infinies.

En utilisant de simples formules mathématiques, il est possible de calculer de nombre de combinaisons possibles chez Pizza Pizza, par exemple, qui offre 28 garnitures différentes. On en arriverait donc à 268 435 455 combinaisons différentes de garnitures. Les députés peuvent-ils imaginer un menu renfermant 268 millions de pizzas différentes? C'est ridicule.

Un simple restaurant de sandwichs offrant cinq garnitures aurait ainsi 120 combinaisons requérant l'inscription de renseignements particuliers. Pour un restaurant Subway offrant 10 garnitures, le nombre de combinaisons possibles serait 3,628 millions. C'est pour cela que le projet de loi est impraticable.

Si nous allons au restaurant Subway le plus proche, il nous donnera des informations pratiques et réagira à la demande du marché d'une manière efficace. Il nous fournira de l'information lui donnant un avantage par rapport à la concurrence, qui ne fournit pas cette information de base. Toutefois, si nous adoptons ce projet de loi, nous forcerons ce restaurant à inscrire sur son menu 3,6 millions de données sur les calories.

C'est un problème non seulement pour les pizzerias. C'en est un aussi pour tous les restaurants-minute et tous les genres de services alimentaires. J'exhorte tous les députés à voter contre ce projet de loi mal conçu. Ses effets économiques seraient incalculables et il ne présente aucun avantage discernable.

J'appuie le point de vue de mon collègue. J'ai reçu des quatre coins du Canada des douzaines de lettres de restaurateurs que ce projet de loi inquiète beaucoup.

[Français]

Par exemple, Jean-Pierre Léger, le président des Rôtisseries Saint-Hubert, une chaîne de restauration au Québec, dit que:

Selon nous, le projet de loi C-398 n'est ni réaliste, ni applicable à la restauration et ne contribuerait pas à éduquer les consommateurs à faire un meilleur choix d'aliments.

Stéphane Breault, président de Van Houtte, une grande chaîne de restauration de cafés-bistros au Québec, dit que:

Promouvoir les bons choix alimentaires et l'activité physique est un travail de longue haleine. Il vous faut faire des choix, mais vous devriez compter sur la capacité des consommateurs à décider de leur alimentation. Nous comme restaurateurs, nous devons nous ajuster lorsque la demande viendra du client, il en est de notre survie.

● (1805)

[Traduction]

Patty Jameson, vice-présidente de Tim Hortons, écrit:

Nous nous inquiétons également des injustices du projet de loi. Les propriétaires de nos établissements sont des exploitants franchisés indépendants qui ont investi toutes leurs économies dans leur établissement Tim Hortons, comme le font la plupart des exploitants de restaurants familiaux. Le projet de loi ne s'appliquerait pas uniformément à tous. Nos propriétaires seraient assujettis à cette réglementation, mais les restaurants familiaux ne le seraient pas.

Joan Overin, des ABC Country Restaurants, écrit ceci:

Initiatives parlementaires

J'espère vraiment que le gouvernement ne va pas décourager le secteur de la restauration en lui imposant des exigences déraisonnables et mal conçues. C'est ainsi que je considère ce projet de loi qui forcerait certains restaurants—pas tous—à indiquer la valeur calorique de leurs produits sur les tableaux et les menus.

Serge Simard, de Fairmont Hotels and Resorts, exprime le point de vue suivant:

...appliquer pareille réglementation serait non seulement extrêmement coûteux, mais aussi quasi impossible du point de vue opérationnel.

Je sais que le parrain du projet de loi a reçu ces lettres et des dizaines d'autres de la part d'hommes et de femmes d'affaires qui travaillent fort, risquent leur capital, s'efforcent de créer de la richesse et emploient des centaines de milliers de Canadiens, en fait plus d'un million. Je voudrais qu'il écoute le point de vue de ces gens, pour qui ce projet de loi est impossible à appliquer et découragerait des dizaines de milliers de restaurateurs au Canada.

En guise de conclusion, je dirai qu'ils ont besoin de notre aide: une diminution des impôts et des charges sociales et des pratiques plus efficaces en matière de travail. Ils peuvent se passer que le gouvernement leur impose une nouvelle réglementation lourde qui fera disparaître des emplois dans une industrie canadienne vitale.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, je souligne que j'ai aussi reçu un certain nombre de lettres de restaurateurs et, je dois l'admettre, l'industrie craint que ce genre de projet de loi ne rende l'exploitation trop onéreuse.

Je ne veux pas laisser entendre que tout ceci survient parce qu'il n'y avait que des hommes lisant des lettres, mais, en écoutant les commentaires formulés par mes collègues sur les nombreux choix pour de la pizza ou un autre aliment commandé, j'arrivais uniquement à me dire combien tout cela était passablement simple. On nous indiquerait que tant d'onces comportent tant de calories et nous n'aurions qu'à faire le calcul. Ils n'auraient qu'à nous indiquer la teneur de chaque once et nous nous occuperions du reste. Nul besoin d'un menu long de deux milles.

Je crois que nous adoptons la bonne solution en renvoyant le projet de loi au comité, où nous pourrions en débattre et écouter les doléances de l'industrie de la restauration afin de répondre à ses préoccupations. En même temps, nous pourrions répondre au besoin des Canadiens de connaître le contenu de leurs aliments. À titre de politiciens responsables, nous devrions promouvoir un mode de vie sain et procurer à la population l'accès à un tel mode de vie tout en fréquentant les restaurants.

Mes collègues de la circonscription de Calgary-Sud-Est ont parlé de Subway. Lorsque je me rends à cette enseigne, je vois une étiquette m'identifiant les aliments, ce qui est une bonne chose. Résultat : je suis portée à y retourner. On a également mentionné Harvey's; cette chaîne offre du poulet grillé et les clients peuvent y faire remplacer les frites par de la salade.

Les restaurants font des efforts pour satisfaire aux besoins des Canadiens qui souhaitent vivre sainement. Selon moi, ce projet de loi est l'incitatif additionnel pour que soit fourni un peu plus d'informations qui profiteront à tous les Canadiens.

M. Tom Wappel (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, mon projet de loi vise à fournir aux Canadiens des renseignements qu'ils peuvent utiliser pour choisir des aliments sains. Pendant le débat d'une heure qui a eu lieu précédemment sur le projet de loi, un certain nombre d'intervenants ont mentionné les divers organismes et groupes de citoyens qui appuient le projet de loi dans sa version actuelle, peu importe les améliorations qui pourraient y être apportées.

Je m'élève fortement contre les arguments alarmistes soulevés par les opposants à ce projet de loi qui disent que le ciel nous tomberait sur la tête si ce projet de loi était adopté, que des millions de Canadiens perdraient leur emploi parce que, tout à coup, un règlement dirait qu'un tableau d'affichage doit indiquer qu'un hamburger contient 362 calories, ce qui est ce à quoi se résume le projet de loi lorsqu'il est question d'établissements de restauration rapide qui n'ont que des tableaux d'affichage.

Je veux également rappeler à ceux qui écoutent qu'il est grandement exagéré de dire que les pauvres petits restaurants familiaux feront faillite, car mon projet de loi n'a rien à voir avec les petites entreprises. Le seuil minimum de ventes brutes serait de 10 millions de dollars par année. Comment peut-on soutenir que ce projet de loi acculerait les petits restaurants à la faillite? Voilà comment pensent les gens désespérés qui sont à court d'arguments valables.

• (1810)

Quoi qu'il en soit, j'ai également lu les lettres des représentants d'associations de restaurateurs et, soit dit en passant, aucun d'eux ne m'a abordé pour en parler. Ils ont simplement monté, comme les députés l'ont entendu dire aujourd'hui, une énorme campagne pour que le projet de loi soit rejeté à la deuxième lecture. Il semble que certains députés d'en face ne veuillent même pas que la question soit discutée au Comité de la santé.

J'ai travaillé avec le ministre de la Santé. Je crois savoir que les mêmes arguments ont été soulevés par les fabricants lorsqu'ils voulaient inscrire des renseignements sur les aliments préemballés de façon volontaire. Ils se sont battus bec et ongles jusqu'à ce que le gouvernement rende cet étiquetage obligatoire. Il est évident que les gens lisent les étiquettes. Il est évident que les gens font des choix en tenant compte des renseignements qu'ils ont ou qu'ils n'ont pas.

Laissons le Comité de la santé étudier son objet. Laissons-le convoquer les témoins. Laissons les associations de restaurateurs y assister. Le projet de loi n'est pas conçu pour traiter six billions de combinaisons possibles. Il est conçu pour offrir le genre de solutions offertes par Subway, c'est-à-dire que si quelqu'un commande un sandwich Subway standard, il obtiendra un sous-marin contenant environ sept grammes de matières grasses et 350 calories environ. Évidemment, si cette personne souhaite y ajouter cinq cuillerées à soupe de mayonnaise, il contiendra plus de gras, mais c'est son choix. L'objectif n'est que de permettre aux gens d'avoir une idée approximative de ce qu'ils consomment.

J'invite les députés à demeurer calmes quant au renvoi de son objet au Comité de la santé pour un examen plus approfondi. J'ai consenti à retirer le projet de loi si l'amendement visant le retrait du projet de loi est adopté. Ainsi, il n'y aura aucune mesure législative. Nous discutons simplement du fait d'offrir davantage d'informations aux consommateurs.

Comment peut-on être contre cela? Nous ne parlons pas d'acculer les restaurants à la faillite. Nous ne parlons pas de mettre des Canadiens au chômage. Nous discutons de la possibilité de trouver un terrain d'entente raisonnable pour que les consommateurs aient des informations nutritionnelles lorsqu'ils se rendent dans chacun des restaurants mentionnés. J'en ai visité un grand nombre et je les ai appréciés.

L'ajournement

Soyons sérieux et raisonnables. Étudions au moins son objet. J'invite mes collègues à appuyer l'amendement. Nous retirerons le projet de loi et renverrons son objet au comité où les membres auront plus de cinq minutes pour exprimer leurs points de vue, et où le principe sera examiné avec attention.

• (1815)

Le président suppléant (M. Bélair): Comme il est 18 h 17, la période allouée au débat est terminée.

Le vote porte sur l'amendement à la motion principale. Plaît-il à la chambre d'adopter l'amendement?

Des voix: D'accord.

(L'amendement est adopté.)

Le président suppléant (M. Bélair): En conséquence, l'ordre est annulé, le projet de loi est retiré et son objet est renvoyé au Comité permanent de la santé.

(L'ordre est annulé et le projet de loi est retiré.)

Le président suppléant (M. Bélair): La Chambre consent-elle à déclarer à l'unanimité qu'il est 18 h 30?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LE PROGRAMME DES ARMES À FEU

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le lundi 9 février 2004, nous avons demandé au premier ministre pourquoi il n'avait pas permis aux députés de voter librement sur les réductions futures des dépenses du programme des armes à feu.

Le premier ministre a laissé le leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique répondre à sa place. Malheureusement, le ministre responsable de la réforme démocratique n'a pas répondu à la question, et c'est pourquoi je reviens à la charge ce soir.

Le ministre responsable de la Réforme démocratique a déclaré, et je cite: «Le registre des armes à feu doit continuer à rester».

La réponse du ministre n'a rien à voir avec la tenue d'un vote libre sur les dépenses du programme des armes à feu. Je n'ai pas demandé au premier ministre de tenir un vote libre sur l'abolition du registre, mais sur les dépenses futures du programme.

Pourquoi le ministre responsable de la réforme démocratique a-t-il éludé la question? Les libéraux n'acceptent-ils la tenue de votes libres que lorsqu'ils ne représentent pas une menace pour une caisse noire ou pour l'un de leurs précieux gâchis d'un milliard de dollars?

Ma question faisait également suite aux promesses faites par le premier ministre dans le discours du Trône, et que je cite:

L'un des éléments de cette réforme est un nombre sensiblement plus grand de votes libres, ce qui permettrait aux députés de mieux faire valoir les opinions de leurs commettants lorsqu'ils le jugent à-propos.

En novembre dernier, un sondage d'opinions JMCK révélait que le taux d'appui au registre des armes à feu n'avait jamais été aussi bas, soit 37,7 p. 100. Pour la première fois, l'appui au registre était inférieur à 50 p. 100 dans toutes les provinces. Il était le plus faible en Alberta, avec seulement 15 p. 100. Dans les provinces atlantiques,

le taux d'appui était de 31 p. 100. En Saskatchewan et au Manitoba, il était de 33 p. 100. En Colombie-Britannique, c'était 38 p. 100, en Ontario 41 p. 100 et au Québec 46 p. 100. En février, un sondage d'opinions Ipsos-Reid a donné des résultats semblables, indiquant que seulement 43 p. 100 des Canadiens étaient favorables au registre. Ce tout récent sondage montrait que les gens étaient favorables à l'abolition du Registre fédéral des armes à feu dans une proportion de 64 p. 100 en Colombie-Britannique, 64 p. 100 en Saskatchewan et au Manitoba, 61 p. 100 au Canada atlantique, 57 p. 100 en Alberta, 48 p. 100 au Québec et 45 p. 100 en Ontario.

Compte tenu d'un mécontentement aussi marqué à l'égard du programme, il est compréhensible que le premier ministre refuse de laisser ses députés d'arrière-ban faire valoir la volonté de leurs électeurs. C'est pourtant ce que le nouveau premier ministre, qui traîne derrière lui dix ans du mauvais héritage laissé par M. Chrétien, avait promis aux Canadiens. Il rompt maintenant cette promesse avant même la tenue des élections.

Il est également très curieux de constater l'énorme écart entre le point de vue du gouvernement et celui de son secrétaire parlementaire pour la réforme démocratique, le député de Sarnia—Lambton, qui a dit à ses électeurs en janvier de s'attendre à ce que le premier ministre permette un vote libre lorsqu'une demande de financement accrue serait présentée au Parlement, en mars. Dans sa lettre, il disait et je cite:

En vertu des réformes qui sont en train d'être amorcées par [le premier ministre], il est fort possible que le programme des armes à feu meure de "malnutrition financière", c'est-à-dire qu'il n'ait plus de fonds.

Malheureusement, le député doit maintenant communiquer de nouveau avec ses électeurs et leur dire qu'indépendamment de ce qu'ils peuvent penser, indépendamment de ce que peuvent penser la majorité des Canadiens, les soi-disant réformes démocratiques du premier ministre sont mortes.

Au lieu de permettre aux députés libéraux de voter librement, selon la volonté de leurs électeurs, relativement à des questions et à des programmes très controversés, le premier ministre trahit ses députés d'arrière-ban et la majorité d'électeurs qui les ont élus. Comment ces électeurs pourraient-ils faire confiance au premier ministre et croire que les libéraux vont tenir leurs promesses?

Au lieu d'autoriser un vote libre sur le financement futur du registre des armes à feu, programme dont les coûts dépassent déjà de 20 millions de dollars les prévisions de l'an dernier, le premier ministre dit que son examen dudit programme permettra d'éliminer les irritants. Je peux dire au premier ministre que, pour les criminels, il n'y a aucun irritant dans la Loi sur les armes à feu.

Alors que deux millions de propriétaires d'armes à feu, pour lesquelles ceux-ci ont obtenu un permis du gouvernement, sont tenus de signaler leur changement d'adresse dans les 30 jours s'ils ne veulent pas être passibles de deux ans d'emprisonnement, il y a 131 000 criminels reconnus coupables, à qui les tribunaux ont interdit de posséder des armes à feu, mais qui n'ont pas de comptes à rendre à qui que ce soit. Pourquoi? Parce que les méchants sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Pourquoi? Parce que les méchants ont été exclus de l'application de la Loi sur les armes à feu.

Il n'est pas surprenant qu'un si grand nombre de Canadiens veulent qu'on se débarrasse de cette farce qu'est le programme des armes à feu. Il n'est pas surprenant que le premier ministre ne veuille pas autoriser un vote libre.

L'ajournement

• (1820)

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis gré au député de Yorkton—Melville de m'avoir posé cette question. Il sait que nous sommes tous les deux d'accord sur l'efficacité du Programme canadien de contrôle des armes à feu.

Il a posé cette question le 9 février dans le cadre d'un vote libre sur le Programme canadien de contrôle des armes à feu. Cette question est très importante parce qu'elle porte directement sur le rôle de la Chambre des Communes en matière d'approbation de fonds. En quoi consiste le Budget des dépenses? En quoi consiste le rôle délibératif de la Chambre?

Le rôle que joue la Chambre des Communes en matière d'approbation de fonds constitue le droit le plus fondamental et ancien de cette Chambre. C'est un droit que nous confère l'article 18 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est cet ensemble de pouvoirs, définis par l'article 18, qui nous ont été conférés par l'article 9 du Bill of Rights britannique et qui ont été enchâssés dans notre constitution. C'est à la Chambre des Communes qu'il revient d'approuver les fonds dont le gouvernement a besoin, non pas à l'autre Chambre.

Deuxièmement, à quoi correspond le budget des dépenses? Le budget est en fait la demande effectuée par les ministères et les ministres qui cherchent à obtenir de l'argent pour faire fonctionner les ministères, les programmes et certains aspects des sociétés de la Couronne. C'est la responsabilité de la Chambre des communes, tout d'abord par l'intermédiaire des comités et deuxièmement ici à la Chambre, d'examiner ces demandes. La Chambre et ses comités ont le droit de recommander et d'appliquer des réductions. Nous ne pouvons pas accorder d'augmentations. Nous pouvons seulement appliquer des réductions au budget des dépenses.

Enfin, quel est le rôle délibératif de la Chambre? Le rôle délibératif de la Chambre est collectif. Les membres ont individuellement le droit de représenter et ils ont également le droit de délibérer, c'est-à-dire d'entendre les témoignages qui lui sont présentés. Ces derniers sont-ils d'avis qu'un certain poste du budget est nécessaire et approprié? Sont-ils prêts à l'appuyer?

La question posée par mon collègue d'en face portait sur un vote libre. Je ne suis pas bien certain de savoir ce que cela veut dire ici de nos jours. Un vote libre est devenu un terme plus contemporain. Je dirais que tous les votes sont des votes libres, à l'exception des votes de confiance.

Je dirais également que la question qui a été posée par le député d'en face, et la réponse qui a été donnée, étaient un peu prématurées. Le député attaque le premier ministre pour avoir dit que ce vote ne serait pas un vote libre alors que nous n'en sommes pas encore au processus budgétaire.

Si je comprends bien, il n'y a pas eu de demandes de budget supplémentaire pour le programme national d'enregistrement des

armes à feu. Elles font partie du budget principal. Les comités devront se pencher sur cet aspect bientôt. Nous verrons ce qui se passera alors. Je suis d'avis qu'il est prématuré à ce moment-ci de laisser entendre que le premier ministre ne respecte pas son engagement de laisser la Chambre exercer son rôle délibératif.

Je ne conteste pas l'efficacité du programme national d'enregistrement des armes à feu, pour reprendre les mots du député. Nous sommes d'accord sur ce point. Toutefois, je ne suis pas prêt à reconnaître que le premier ministre en a fait une question de confiance.

• (1825)

M. Garry Breitkreuz: Monsieur le Président, c'est la première fois en dix ans que j'obtiens une réponse qui ne vient pas d'un fonctionnaire derrière les rideaux et qui n'est pas lue par un secrétaire parlementaire. Je félicite le député. Sa réponse m'enchant. C'est dommage que nous n'ayons pas plus de temps car nous avons besoin d'un plus grand nombre de débats convenables à la Chambre.

Je suis aussi ravi que le député reconnaisse que l'efficacité du système d'enregistrement des armes à feu n'est pas en cause à l'heure actuelle. J'examine ce système depuis huit ou neuf ans et je sais qu'il n'améliore pas la sécurité publique et qu'il ne nous aide pas. J'aimerais que l'on tienne un vote libre sur le financement de ce programme parce que les Canadiens veulent s'en débarrasser. La meilleure façon et la façon la plus rapide de s'en débarrasser est de le laisser s'étioler en en réduisant le financement.

Je dois lire entre les lignes dans la réponse du député, mais j'espère qu'il y a un engagement quelconque à l'égard de la tenue d'un plus grand nombre de votes libres sur cette question parce que c'est ce que les Canadiens veulent.

L'hon. Roger Gallaway: Monsieur le Président, j'aimerais faire remarquer à mon ami d'en face, comme il l'a signalé d'ailleurs, qu'en ce qui concerne les crédits de 72 millions de dollars que le ministère de la Justice a demandés le 5 décembre 2002 pour le financement du programme d'enregistrement des armes à feu, que cette requête ait été retirée ou rejetée importe peu, il est évident que le retrait de 72 millions de dollars n'a pas engagé la confiance à l'égard du gouvernement le 5 décembre et il est très difficile de soutenir que ce sera le cas aujourd'hui, demain ou la semaine prochaine.

Le président suppléant (M. Bélair): Étant donné que le député de Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore n'est pas présent pour soulever la question pour laquelle il a demandé l'autorisation de proposer l'ajournement, la motion est retirée.

[Français]

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 27.)

QUESTIONS ORALES

La sécurité nationale

M. Harper	1869
M. Martin (LaSalle—Émard)	1869
M. Harper	1869
Mme McLellan	1869
M. Harper	1869
Mme McLellan	1869
M. Sorenson	1869
Mme McLellan	1869
M. Sorenson	1869
Mme McLellan	1869

Le programme des commandites

M. Duceppe	1869
M. Martin (LaSalle—Émard)	1870
M. Duceppe	1870
M. Martin (LaSalle—Émard)	1870
M. Gauthier	1870
M. Owen (Vancouver Quadra)	1870
M. Gauthier	1870
M. Owen (Vancouver Quadra)	1870

La citoyenneté et l'immigration

Mme Davies	1870
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1870

La santé

Mme Wasylcyia-Leis	1870
M. Pettigrew	1871

La sécurité nationale

M. Jaffer	1871
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1871
M. Jaffer	1871
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1871

La sûreté aéroportuaire

M. Casey	1871
M. Valeri	1871
M. Casey	1871
M. Valeri	1872

La fiscalité

M. Paquette	1872
M. Goodale	1872
M. Paquette	1872
M. Goodale	1872

La santé

Mme Guay	1872
M. Pettigrew	1872
Mme Guay	1872
M. Pettigrew	1872

Le programme des commandites

M. Toews	1872
M. Saada	1873
M. Toews	1873
M. Saada	1873
M. Kenney	1873
M. Owen (Vancouver Quadra)	1873
M. Kenney	1873
M. Owen (Vancouver Quadra)	1873

Les anciens combattants

Mme Longfield	1873
M. McCallum (Markham)	1873

L'environnement

M. Comartin	1873
M. Anderson (Victoria)	1874

L'aide internationale

M. Masse	1874
Mme Robillard	1874

Les affaires étrangères

M. Day	1874
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1874
M. Day	1874
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1874

Le terrorisme

M. Burton	1874
Mme McLellan	1874
M. Burton	1875
Mme McLellan	1875

L'environnement

M. Cardin	1875
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1875
M. Cardin	1875
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1875

Le projet de loi sur la protection des dénonciateurs

M. Reid	1875
M. Coderre	1875
M. Reid	1875
M. Coderre	1875

La production bovine

M. Barrette	1876
Mme Robillard	1876

Le projet de loi sur la protection des dénonciateurs

M. Forseth	1876
M. Coderre	1876
M. Forseth	1876
M. Coderre	1876

La santé

M. Ménard	1876
M. Pettigrew	1876

L'environnement

M. Caccia	1877
M. Efford (Bonavista—Trinity—Conception)	1877

Les affaires étrangères

M. Clark	1877
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	1877

Le projet de loi sur les dénonciateurs

M. Martin (Winnipeg-Centre)	1877
M. Coderre	1877

Voies et moyens

Avis de motion	
M. Mitchell	1877

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le Budget

L'exposé financier du ministre des Finances

Motion portant approbation de la politique budgétaire...	1877
M. Szabo	1877
M. Tonks	1877
M. Epp	1878
M. Stoffer	1878
M. Lunn	1878
M. McNally	1879
M. Hearn	1880
M. Adams	1881
M. Adams	1882
Mme Bakopanos	1883
M. Cummins	1885
M. Adams	1885
M. Strahl	1885
M. Karygiannis	1887
M. Adams	1887
M. Duncan	1887
M. Karygiannis	1888
M. Karygiannis	1889
M. Rajotte	1890
M. Hill (Prince George—Peace River)	1891
Mme Neville	1891
Mme Desjarlais	1892
M. White (Langley—Abbotsford)	1893
M. Reid	1893
Demande et report du vote	1894

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi sur les aliments et drogues

Projet de loi C-398. Deuxième lecture	1894
M. Lunn	1894
M. Ménard	1896
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	1896
Amendement	1896

Les travaux de la Chambre

M. Proulx	1897
Motion	1897
Adoption de la motion	1897

La Loi sur les aliments et drogues

Projet de loi C-398. Deuxième lecture	1897
M. Wappel	1897
M. Proctor	1897
M. Cullen	1898
M. Kenney	1899
Mme Desjarlais	1901
M. Wappel	1901
Adoption de l'amendement	1902
Annulation de l'ordre; retrait du projet de loi	1902

MOTION D'AJOURNEMENT

Le programme des armes à feu

M. Breitreuz	1902
M. Gallaway	1903

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**